LE MONDE AFFAIRES : les hauts fonctionnaires séduits par le privé

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13417 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 19 MARS 1988

## Les grandes manœuvres de M. Reagan

**Comme le prouve l'évolution de ses relations avec M. Gorbatchev, M. Reagan peut être, lorsqu'il pense y trouver son compte, fort pragmatique. Mais il peut se montrer aussi considérablement entêté lorsqu'il a réussi à se persuader de son bon droit.**

**Le chef de la Maison Blanche vient de donner un nouvel exemple de sa détermination en expédiant toutes affaires cessantes plus de trois mille « boys » au Honduras. Officiellement, il s'agit d'un avertissement militaire sans frais aux autorités de Managua, accusées d'avoir profité de la suspension par le Congrès américain de toute aide à la Contra pour lancer une offensive généralisée contre les rebelles antisandinistes, y compris dans leurs « sanctuaires » au Honduras.**

**Le message n'en est pas moins fort explicite : ce n'est pas tous les jours que les Etats-Unis envoient de toute urgence un tel contingent militaire hors de leurs frontières. Et l'histoire est lourde d'interventions américaines en tous genres aussi bien en Amérique centrale que dans les Caraïbes. Le président Reagan écrivait d'ailleurs il y a moins de deux ans, dans un rapport secret au Congrès – qui a bien sûr fait l'objet de fuites, – que « l'usage de la force militaire en Amérique centrale devait être considéré avec réalisme comme une possibilité si les solutions politiques échouaient ».**

**Or force est de reconnaître que la solution politique de la crise nicaraguayenne ne progresse guère. Les autorités de Managua ont certes pris quelques mesures symboliques de libéralisation, mais leur conception de la démocratie est encore loin de celle qu'on s'en fait dans le monde développé. Dans leur esprit, les combattants de la Contra, dans lesquels ils ne veulent voir que des nostalgiques du « somozisme », n'ont qu'un droit : celui de déposer les armes et de solliciter une amnistie. C'est bien pour cette raison que les négociations entre frères ennemis n'ont guère progressé jusqu'à présent. On voit mal, après l'offensive militaire de ces derniers jours, comment les pourparlers pourraient aboutir, même s'ils doivent théoriquement reprendre le 21 mars.**

**Tous ces éléments ont bien sûr été pris en compte par le président Reagan, qui n'a jamais caché sa méfiance à l'égard du plan de paix mis au point par le président du Costa Rica, M. Oscar Arias.**

**Dans un premier temps, le chef de la Maison Blanche cherche manifestement à faire revenir les parlementaires américains sur leur vote hostile à toute aide à la Contra. Il n'est pas exclu qu'il y parvienne. Il se peut qu'en période électorale bon nombre de démocrates ne veuillent pas pouvoir être accusés d'avoir laissé massacrer ceux que M. Reagan appellent « les combattants de la liberté ».**

**Le pire, bien sûr, n'est jamais certain. On ne peut cependant pas l'exclure. La balle, de ce point de vue, est actuellement dans le camp de Managua, qui va devoir très vite choisir entre deux « options », la militaire et la politique. Dans ses grandes manœuvres d'intimidation, M. Reagan compte sans doute, même s'il ne le dit pas, sur les conseils de modération que M. Gorbatchev pourrait discrètement adresser aux sandinistes.**

*(Lire nos informations page 3.)*




La publication des comptes de la nation

## Le krach boursier aura peu d'effet sur la croissance

*Croissance économique modérée, mais seulement très légèrement ralentie malgré le krach boursier, investissements des entreprises en croissance continue, maintien du déséquilibre commercial, poursuite de la désinflation : telles sont les principales prévisions faites pour cette année par la Commission des comptes de la nation réunie, le vendredi 18 mars, sous la présidence de M. Edouard Balladur.*

Le fait le plus notable est peut-être la prévision d'une croissance économique de 1,9 % cette année, un taux à peu près équivalent à celui de 1987 (+2,1 %) et de 1986 (+2 %). Preuve que les effets du krach boursier d'octobre 1987 apparaissent maintenant relativement faibles puisque, en septembre 1987, le gouvernement prévoyait 2,2 % de croissance en 1988. La commission des comptes ne table que sur un taux de croissance de 1,9 % en 1989.

Autre élément relativement rassurant : l'investissement productif des entreprises devrait progresser cette année de 5,5 % en volume, après déjà 5,4 % en 1987. Pour l'année prochaine, une progression équivalente est prévue. De même, les exportations devraient-elles bien se comporter : les comptes officiels prévoient une hausse de 3,5 % cette année et de 3,7 % en 1989 après deux années très médiocres (–0,6 % en 1986, +1,6 % en 1987).

Point noir de la prévision : les importations continuent de progresser plus vite que les ventes à l'étranger : +4,2 % en 1988 après déjà 7,3 % en 1987 et 6,1 % en 1986. Le déséquilibre de notre commerce extérieur, s'il n'est pas considérable, persiste néanmoins, confirmant une des faiblesses structurelles de notre économie.

Ce mauvais point est à rapprocher d'une consommation des ménages dont la progression se ralentit (+1,9 % en volume cette année après +2,4 % en 1987) mais reste néanmoins relativement forte (voisine de 2 %) pour un pays en déficit extérieur.

*(Lire la suite page 27.)*

La préparation de l'après-8 mai

## L'UDF fait front contre le projet de grand parti conservateur

*Le « Point de vue » donné au « Monde » par M. Edouard Balladur, souhaitant la mise sur pied d'une confédération RPR-UDF, conduit les dirigeants des composantes de l'UDF à faire front : tour à tour, MM. Raymond Barre, Jean Lecanuet, Bernard Stasi, François Léotard et Alain Madelin ont, avec des nuances, récusé le moment et la méthode choisis par le ministre d'Etat.*

A quelques jours de l'annonce officielle de la quatrième candidature à l'Elysée de M. François Mitterrand, et alors que les sondages d'intentions de vote confirment à la fois la bonne santé électorale du président sortant et l'avance prise par M. Chirac sur M. Barre dans la primaire au sein de la majorité, celle-ci donne l'occasion aux socialistes de se réjouir. En effet, pour MM. Joxe et Mauroy, par exemple, la prise de position de M. Balladur révèle que M. Chirac et ses amis raisonnent d'ores et déjà comme si M. Mitterrand devait être réélu.

Il est vrai que la démarche du ministre d'Etat apparaît comme parfaitement cohérente s'il s'agit de souder dès maintenant la droite autour de M. Chirac, afin que celle-ci mène promptement la bataille des législatives consécutives à une dissolution de l'Assemblée prononcée par un président réélu dans l'impossibilité de renouveler une expérience de cohabitation. L'attitude de M. Balladur n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle de M. Chirac en 1981, qui avait, en vue des élections législatives du mois de juin et après avoir contribué à la défaite de M. Giscard d'Estaing, lancé l'opération dite de l'« *union pour la nouvelle majorité* » autour de lui. Dans l'immédiat, il est clair que MM. Balladur et Chirac ont cherché à se montrer plus unitaires que M. Barre.

Il est possible que les sympathisants de la majorité y soient sensibles, encore que les relations entre les partis ne passionnent guère l'opinion. Mais M. Balladur a provoqué une réaction d'appareil en obligeant l'UDF à refaire, au moins pour quelques jours, son unité.

*(Lire nos informations page 8).*



La crise au Panama

## Le général Noriega sur le départ ?



(Lire nos informations page 3.)

Elections dans le Land-modèle de la RFA

## Miraculeux Bade-Wurtemberg !

*HEIDELBERG*
*de notre envoyé spécial*

Contrairement à ce qui pourrait se passer en mai prochain au Schleswig-Holstein, aux confins du Danemark, les élections du dimanche 20 mars au Bade-Wurtemberg ne présentent guère de risque pour la coalition gouvernementale de Bonn. Tout au plus suppute-t-on dans les états-majors de la majorité les chances de M. Lothar Späth, ministre-président sortant, de conserver une majorité absolue qu'il a déjà réussi à défendre victorieusement à deux reprises.

Fort de la réussite économique d'un Land qui a su profiter de sa situation stratégique au cœur de l'Europe – aux frontières de l'Alsace et de la Suisse – pour devenir un modèle de développement, ce baron turbulent du Parti démocrate-chrétien ne dédaigne pas à l'occasion de jouer les francs tireurs pour faire la leçon à son rival et ancien voisin de la Rhénanie-Palatinat, le chancelier Kohl. Secrètement, certains parmi ses propres amis ne verraient peut-être pas d'un si mauvais œil ce sautillant Souabe recevoir une petite leçon s'il devait, au lendemain de l'élection, céder une partie de son pouvoir absolu aux libéraux.

Les « noirs », comme on appelle ici les chrétiens-démocrates, bénéficient dans la région d'une si confortable avance qu'ils peuvent se payer le luxe de se moquer d'eux-mêmes : « *Ici, on voterait pour un sac de charbon, simplement parce qu'il est noir* », plaisantait un aubergiste du pays de Bade, bon chrétien-démocrate de cette plaine rhénane homothétique de l'Alsace, qui nous assure que les gens du pays peuvent projeter leur ombre dans la plus obscure des caves, tant est ancrée en eux cette conviction qu'hors de l'Eglise et de la CDU il n'y a point de salut !

Les « rouges », les sociaux-démocrates, savent bien qu'ils n'ont, cette fois-ci encore, aucune chance de faire mordre la poussière à M. Lothar Späth. Leur principal objectif est de donner un coup d'arrêt à leur lente érosion électorale dans le sud de l'Allemagne, principal obstacle sur le chemin de la reconquête du pouvoir par le SPD.

LUC ROSENZWEIG.

*(Lire la suite page 7.)*

Souscription exceptionnelle pour un tableau

## La fascination de Georges de La Tour

*Pratique sans précédent ou presque dans l'histoire du patrimoine français, le Musée du Louvre lance une souscription publique pour acquérir un tableau de Georges de La Tour convoité aussi par les Américains.*

par André Chastel

L'œuvre de Georges de La Tour a toujours fasciné l'intelligence française : Marcel Arland, Guéhenno, Malraux, bien sûr, élevaient ses « nocturnes » à la hauteur des grands symboles, et René Char accrochait la *Madeleine* comme une veilleuse au mur de sa cachette. Lucien Febvre applaudissait au gros travail de F.-G. Pariset, qui rassembla en 1948 tout ce qu'on pouvait savoir au sujet et autour d'un artiste terriblement grave et mystérieux. Paul Jamot, longtemps conservateur en chef des peintures au Louvre, garda toute sa vie la fierté d'avoir été un peu l'inventeur du maître lorrain dans l'exposition des « Peintres de la réalité », qu'il prépara en 1934 avec Charles Sterling. La Tour : un des trois génies français du dix-septième siècle, un maître de la spiritualité dans l'art.

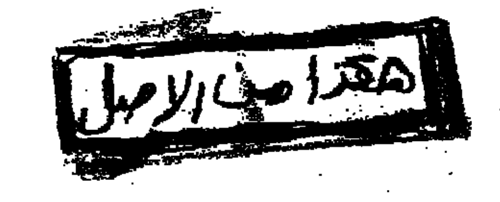
La redécouverte d'un artiste de cette ampleur, dont le nom devint assez vite populaire, eut pour conséquence la réapparition d'un nombre incroyable d'œuvres oubliées ou perdues. Avec les péripéties pittoresques habituelles : originaux ou copies ? Evasions de chefs-d'œuvre, montée ahurissante des prix, nervosité des grands musées. Une belle exposition J. Thuillier-P. Rosenberg réunit en 1972 une trentaine d'œuvres incontestables à l'Orangerie des Tuileries – si commode pour ce genre d'expositions. C'était une merveilleuse orchestration de rouges et de noirs, de joues unies et de faces ridées, de grands drapés de laine et d'humbles choses tombées à terre : un copeau, une écuelle. Le Louvre, sur la lancée, fit l'acquisition du *Tricheur* de P. Landry, comme pour se consoler d'avoir manqué en 1960 la *Bonne Aventure*, passée au Metropolitan Museum de New-York.

*(Lire la suite page 21.)*





A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 185 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $ ; USA (West Coast), 1,75 $.





# Débats

SÉCURITÉ

## Centrales nucléaires : l'image et la confiance

par JACQUES DOMINATI (*)

L'EFFET médiatique des événements de Tchernobyl *s'étant dissipé*, le thème de la sécurité nucléaire ne fait plus guère la « une » de l'actualité. *Il* faut, pourtant, souhaiter qu'au-delà du compte rendu ponctuel des incidents par les médias soit assurée une information approfondie et régulière du public sur ces problèmes.

L'approche du nucléaire par l'opinion publique reste encore trop souvent passionnelle. Amplifiée par la caisse de résonance médiatique, l'inquiétude du public peut risquer, en cas d'incident ou d'accident plus ou moins grave, de *provoquer un mouvement* de rejet irrationnel inadapté aux enjeux réels.

Un tel rejet pourrait conduire les pouvoirs publics à prendre, *sous la pression des événements*, des décisions qui se révéleraient par la suite inadaptées et risqueraient de perturber gravement l'équilibre économique du pays.

L'*énorme* effort industriel que représente le développement de l'énergie nucléaire a eu un impact très positif sur notre économie. Notre taux d'indépendance énergétique est passé de 25 % en 1975 à 46 % en 1986. Notre balance *des paiements a bénéficié* du remplacement progressif des centrales thermiques classiques, consommatrices de pétrole, par des installations nucléaires. La France peut actuellement, grâce au programme nucléaire, profiter d'*un des coûts les plus bas de production* du kilowatt-heure. Le fonctionnement des centrales nucléaires françaises a permis des exportations d'électricité vers les pays voisins dégageant un excédent net de 5 milliards de francs en *1986*.

### Un bon dossier

Il est, par conséquent, essentiel qu'une relation de confiance, basée sur une information large et approfondie, s'instaure entre l'opinion publique et le nucléaire. Cette confiance est justifiée par la sécurité *qui caractérise la filière* française. Le nombre restreint des partenaires – un seul producteur d'électricité, EDF, un seul constructeur de réacteurs, Framatome – et la *standardisation* systématique des équipements ont permis d'assurer un niveau de sécurité très élevé. S'il convient naturellement de reconnaître que le risque zéro n'existe pas, il faut souligner que le dossier de la *sécurité nucléaire est bon. Faisons-le* mieux connaître, en profitant de l'accalmie actuelle dans les querelles entre pro et antinucléaires.

Dans cet esprit et à la suite des *insuffisances constatées en* matière d'information nucléaire lors des événements de Tchernobyl et des incidents de Creys-Malville, un certain nombre de parlementaires avaient souhaité, au début de 1987, engager une *réflexion approfondie pour* participer à l'amélioration des procédures existantes. La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale a donc décidé, en avril dernier, de créer un groupe de travail informel sur l'*information en matière nucléaire* auquel participaient l'ensemble des composants politiques et les scientifiques concernés. Elle m'a chargé d'en assurer la présidence.

Il nous est apparu clairement que l'effort principal devait *consister à accroître encore* la transparence du fonctionnement de la filière nucléaire. Par manque d'autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics, les organismes compétents, essentiellement le service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), ne sont pas destinés à *jouer un rôle actif en matière* d'information.

### Une volonté de transparence

Pour sa part, le gouvernement s'est d'ores et déjà engagé dans la voie de l'amélioration de l'information en matière nucléaire. En mars 1987, les compétences du *Conseil supérieur de la sûreté* nucléaire ont été étendues au domaine de l'information ; un service d'information par minitel – Magnuc – a été mis en place. En juillet dernier, le comité interministériel de la sécurité *nucléaire a décidé que des laboratoires* indépendants pourraient être agréés par le SCPRI pour donner des informations publiques en matière de radioactivité. *Enfin*, il est envisagé de mettre en place une échelle – du type de *celle de Richter pour les secousses* sismiques – rendant compte de la gravité des conséquences potentielles sur l'environnement d'un accident nucléaire.

*Par ailleurs*, les *notifications* d'« incidents significatifs » ayant trait au fonctionnement des centrales se sont multipliées depuis le *début de l'année dernière : Saint-Laurent-des-Eaux, Creys-Malville, Bugey. Elles* manifestent une réelle volonté de transparence de la part des pouvoirs publics et des exploitants.

Néanmoins, il faut aller plus *loin*. La commission de la production et des échanges a, en juillet dernier, adopté deux propositions qui méritent d'être examinées. La première consiste à mettre en place un organisme, indépendant des pouvoirs publics et des exploitants du nucléaire, qui puisse jouer un rôle autonome en matière d'*information, et qui soit ressenti* comme indépendant par le public.

La commission n'a pas voulu créer un organisme nouveau. Elle a considéré que le Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires avait fonctionné de *façon satisfaisante dans le cadre* des compétences – réduites – qui ont été jusqu'à présent les siennes. Elle a souhaité renforcer ce Conseil en lui donnant un statut législatif d'autorité administrative indépendante de l'Etat garantis*sant le libre exercice de sa mis*sion. Il est prévu de l'affranchir de la tutelle du ministère de l'industrie et de lui conférer une mission de conseiller du gouvernement et du Parlement en matière de sécurité nucléaire et un rôle *actif d'information de l'opinion* publique en ce domaine.

Par ailleurs, il convient de renforcer l'information du Parlement en matière nucléaire. Celui-ci a *un rôle privilégié à jouer* à la *fois* dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale et comme relais privilégié d'une approche sérieuse et dépassionnée des problèmes du nucléaire, associant l'ensemble des formations politiques. En effet, une certaine *unanimité autour du nucléaire* existe au sein des formations politiques.

Le Parlement *dispose déjà* d'un organe qui lui est directement rattaché et qui est chargé de l'informer sur les problèmes scientifiques. Il contribue à un meilleur *contrôle parlementaire* dans ce domaine : il s'agit de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, créé en 1983, qui dépend à la fois de l'Assemblée nationale et du Sénat.

La commission de la produc*tion et des échanges* a donc proposé de doter l'Office d'une compétence particulière d'information du Parlement sur le fonctionnement des installations nucléaires. Cette compétence *serait exercée*, en pratique, en période normale comme en période de crise, par un rapporteur permanent qui serait constamment en liaison avec les organismes compétents.

L'avenir du nucléaire civil en France repose pour une part *importante sur l'image que s'en* fait l'opinion publique. La catastrophe de Tchernobyl a provoqué une utile prise de conscience, par les divers responsables, de la fra*gilité de cette image et de la* nécessité de renforcer l'information. L'impulsion ayant été donnée par les pouvoirs publics, il nous faut continuer dans la direc*tion prise, en mettant en place* les relais d'information susceptibles de favoriser une approche plus lucide et dépassionnée des enjeux du nucléaire. Ainsi, l'« effet Tchernobyl » aura au *moins eu* cette retombée positive.

(*) Président de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale.

MANIFESTE

## Maîtriser la science

LE désir de connaître le monde est aujourd'hui débordé par le besoin de *l'exploiter*. La *production* des connaissances scientifiques et *des innovations est largement* prise en charge par des institu*tions à buts technologiques. La* recherche, qu'elle soit dite « fondamentale » ou « appliquée », est orientée par des choix économiques, sociaux, sanitaires ou militaires.

∴

Le chercheur ne peut ignorer cette orientation, et la *société est en droit de la juger*. Fonctionnant sur un mode réductionniste, en *ignorant toute autre forme* de connaissance et de vérité, la science entre en conflit avec *la* nature, la culture et les personnes.

*Ainsi, sauf* à être contrôlée et maîtrisée, elle fait courir des risques graves à l'environnement, aux peuples et aux individus. Pourtant le processus de développement scientifique s'autoaccélère avec l'assentiment naïf de sociétés qui acceptent de ne rêver l'avenir que dans l'artifice technique, *alors que l'identification* de la production *scientifique* au progrès, et même au *bonheur*, est largement une mystification. L'accélération de la production scientifique induit un changement qualificatif de la dépendance des individus *par rapport* à la science. Cela vaut évidemment *pour la vie pratique sans cesse* modifiée par les techniques, mais aussi pour les aspects *les plus* intimes de la vie. Les notions de subjectivité, d'intimité, de secret, sont battues en brèches par des disciplines scientifiques de plus en plus indiscrètes qui, à défaut de tout comprendre, prétendent *tout mettre en lumière*.

Au *nom* de la vérité scientifique, la vie est réduite à ses aspects mesurables. *La spécialisation* de plus en plus étroite des chercheurs encourage leur myopie quant à leur fonction dans la société et crée des cloisons étan*ches entre les disciplines scienti*fiques.

Il est certes difficile de revenir sur les acquis *technologiques*, aboutissements des activités scientifiques, et qui conduisent à la création de nouveaux besoins selon une spirale industrielle que ne maîtrisent ni les chercheurs ni les consommateurs.

Nous croyons que la lucidité doit primer sur l'efficacité et la direction sur la vitesse. Nous *croyons que la réflexion doit précéder* le projet scientifique, plutôt que succéder à l'*innovation*. Nous croyons que cette réflexion est de caractère philosophique avant d'être technique et doit se mener dans la transdisciplinarité *et l'ouverture à tous les citoyens*.

**[Ce texte a été signé par les personnes suivantes : Jean Arsac, informatique, univ. Paris-VI ; Michel Bounias, biochimie, univ. Avignon ; Michel Cassé, astrophysique, CEA Saclay ; Jean-Paul Deleage, physique, univ. Paris-VII ; André Gsponer, physique des hautes énergies, ISRI, Genève ; Albert Jacquard, génétique, INED Paris ; Jean-Marc Levy-Leblond, physique théorique, univ. nice ; Jean-Marc Meyer, embryologie, univ. Strasbourg ; Michel, pneumologie, univ. Montpellier ; Jacques Panijel, immunologie, CNRS-Pasteur ; Bernard Prum, statistique médicale, univ. Paris-V ; Jean-Paul Renard, embryologie, INRA-Pasteur ; Jean-Claude Salomon, cancérologie, CNRS, Villejuif ; Jean-Louis Schneider, astronomie, CNRS, Nice ; Jean-Paul Shapira, physique nucléaire, Orsay ; Michel Sintzoff, informatique, univ. Louvain ; Jacques Testart, biologie, INSERM, Clamart.]**

BIBLIOGRAPHIE

## « Vers une éthique politique »

CE gros livre collectif, dirigé par le pasteur Gérard Markhoff et inspiré par l'économiste Claude Gruson, se veut et est à contre-courant. Ce qui devrait lui valoir une estime attentive. Alors qu'on ne parle que de fin de l'Histoire, d'éclectisme et de triomphe de *l'éphémère* et que le goût du public se porte sur les biographies plus que *sur l'étude de ce que ce livre* appelle les « *structures lourdes* », voilà un groupe de protestants, venus de plusieurs pays, qui affirment la nécessité de comprendre le sens des transformations profondes de notre monde pour le rendre gouvernable.

Alors que l'air du temps est favorable au marché et à l'individualisme, le groupe de Villemétrie en appelle à un projet global – pourquoi ne pas dire à une planifica*tion ? – porté par la connaissance et* la capacité de décision qui peuvent et *doivent* s'appuyer sur *les* technologies nouvelles de traitement de l'information. *Les* propositions du groupe sont précises et s'inspirent d'une méfiance à l'égard des mécanismes de marché et de la conviction qu'un immense effort d'intelligibilité est indispensable pour échapper à *la* catastrophe où va un monde lancé à toute vitesse hors de toute route connue et sans connaissance du terrain où il s'engage. Le ton est celui d'hommes responsables, résistant à toutes les formes d'irrationalisme et se plaçant clairement du point de vue des décideurs.

Une objection s'élève aussitôt : *comment peut-on croire à une* démarche aussi rationaliste et volontaire dans un monde *dont* on dit, en même temps, qu'il est si mal connu qu'il risque d'être ingouvernable ? C'est ici qu'intervient ce que le groupe appelle l'éthique, et même une vision religieuse fondée sur une « *espérance longue* », eschatologique. Nous avons besoin de raison et d'exigence commandant nos choix. Tels *doivent* être *nos moyens* de salut : de bonnes boussoles et la *volonté de maintenir* le cap.

### Dangers et divertissements

Ces propositions, affirmées avec force et même avec hauteur, attirent plus facilement le respect que l'adhésion. Pour deux raisons. La première est qu'on voit mal comment des exigences éthiques très générales se transforment en politiques économiques précises. Un *exemple suffira : sur l'enseignement*, le groupe se rallie aux propositions, *en effet excellentes*, du Collège de France ; mais celles-ci n'ont eu *besoin d'aucune référence religieuse*. Je ne vois qu'un lien entre les deux faces de la position *choisie* : c'est qu'elles légitiment une élite de rois philosophes, à la fois compétents et humanistes. Et c'est là surtout que le bât blesse : ces rationalistes veulent connaître les faits et affirment des principes mais, entre les deux, je vois un immense vide : le monde qu'ils veulent comprendre et *piloter est impersonnel* ; *je n'y vois* pas d'acteurs, avec leurs préférences, leurs appartenances, *leurs* conflits, leurs idées.

Or dans un monde en pleine mutation, l'essentiel n'est-il pas, plutôt que de bien instruire les technocrates qui nous gouvernent, d'augmenter la capacité d'agir, de penser et d'innover du plus grand nombre ? N'avons-nous pas besoin d'une société « palpeuse » plutôt que calculatrice, où d'innombrables acteurs créeraient des îlots d'initiative, de rationalité, mais aussi d'émotion et d'engagement ? Mais le groupe de *Villemétrie* a *préparé sa réponse*. Elle repose sur un profond pessimisme et même une grande impatience à l'égard de tous les courants, religieux ou non, qui en appellent au sentiment contre la raison, au corps contre l'esprit, et qui ne prennent pas au sérieux les dangers qui nous menacent et, en premier lieu, le risque très réel et proche d'une catastrophe économique.

Il faut donc écouter Claude Gru*son et ses amis réunis* à *Villemétrie* en avril 1986. Il est indispensable que les principes retrouvent *le* sens des grandes transformations du monde, comme il faut que les historiens s'intéressent à la longue durée plutôt qu'aux courtes vagues des événements, et surtout que nous cessions tous de chercher des divertisse*ments pour ne pas voir la gravité des* dangers qui nous menacent. Puisse *au moins* ce travail courageux servir à rassembler des hauts fonctionnaires et cadres dirigeants, qui souffrent de vivre dans une époque où les raiders l'emportent sur les prévisionnistes et où le souci de l'avenir est trop souvent considéré comme dépassé.

ALAIN TOURAINE.

★ *Vers une éthique politique*. L'éthi*que face à l'ingouvernabilité du monde* actuel par le « groupe de Villemétrie » ; Paris, Éd. de la *Maison des sciences de* l'homme, 516 pages.

## Au courrier du Monde

DIALOGUE

### Le maire de Jérusalem répond à Marek Halter

*J'ai lu la* lettre ouverte de Marek Halter au président du conseil et aux ministres du gouvernement israélien publiée en France dans *le Monde* et en Israël dans le *Maariv*.

C'est une lettre *importante. Elle* nous interpelle avec raison. Les sen*timents et les critiques* qui y sont exprimés sont partagés par une large fraction de l'opinion israélienne et s'expriment régulièrement dans notre presse et dans le public. Malheureusement, la presse internationale n'en a pas suffisamment rendu compte au cours *de ces dernières* années. Et il est permis de penser *que si tous ceux qui* condamnent aujourd'hui les violences dans les territoires avaient soutenu nos efforts pour le rapprochement israélo-arabe et pour le dialogue, les événements d'aujourd'hui auraient peut-être pu être évités.

Cette lettre, les *inquiétudes* qu'elle exprime et les questions qu'elle pose, est cependant d'un grand encouragement pour nous. Et je l'en remercie.

TEDDY KOLLEK
*(maire de Jérusalem).*

EXCLUSION

### La Grande-Bretagne est dans l'Europe

Malgré l'avis exprimé par M. Maurice Aurès, dans *le Monde* du 4 mars, l'histoire de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté *européenne ne peut pas* être réécrite. Etant donné que ce pays est Etat-membre de la CEE depuis quatorze ans, il me semble inutile de suggérer son exclusion.

La construction d'une Europe unie implique la participation de tous les États, y *compris* de ceux *qui* posent des questions difficiles. Chaque famille a ses *enfants difficiles* : n'est-ce pas le général de Gaulle qui a *suivi* la politique de « la chaise vide » ?

I.-J. BURRELL
(Londres).



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

*Gérant :*
André Fontaine,
directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F.

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :*
Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :*
Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :*
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

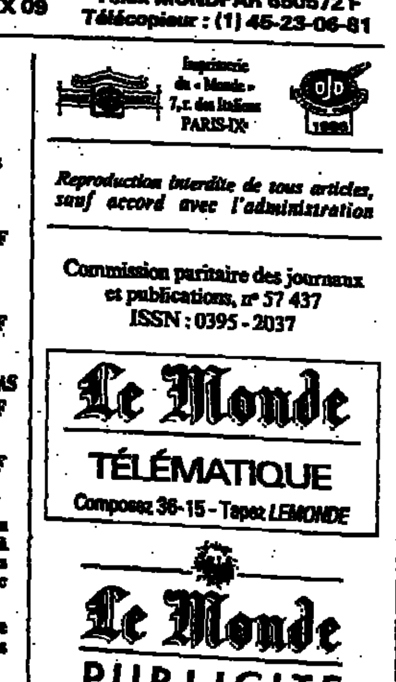
| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24.






Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

## L'arrivée de troupes américaines au Honduras

# 15 000 réservistes rappelés au Nicaragua

**L'envoi de 3 150 militaires américains au Honduras, dans le cadre d'une opération baptisée « Faisan doré », provoque de nombreuses réactions d'inquiétude. A Managua, où les autorités ont procédé au rappel de 15 000 réservistes, le président Ortega a officiellement saisi, jeudi 17 mars, le Conseil de sécurité des Nations unies — qui devait se réunir vendredi — et demandé le retrait immédiat des troupes envoyées par Washington. Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a pour sa part appelé *« tous ceux qui sont concernés »* par les incidents survenus à la frontière du Honduras et du Nicaragua à *« faire preuve de retenue »*. Moscou a qualifié d'*« inappropriée »* et de dangereuse, l'intervention des Etats-Unis, que le Canada *« regrette »* pour sa part.**

**Les forces armées du Honduras ont, elles, *« lancé un ultimatum pour que les troupes sandinistes qui se trouvent sur le territoire national s'en retirent »*. Des avions, honduriens, selon toute vraissemblance, ont effectué des tirs de roquettes contre l'armée sandiniste dans la région de Bocay, au nord-est du Nicaragua, près de la frontière avec le Honduras.**

**Par ailleurs, le commandant en chef de la force américaine, le général de brigade Carl Stiner, a indiqué que la 82e division aéroportée avait reçu l'ordre de préparer son déploiement mercredi à 12 heures (heure locale), soit environ huit heures avant que le président hondurien Jose Azcona demande par télégramme l'assistance américaine.**

# Affrontements au Congrès de Washington

*WASHINGTON*
*de notre correspondant*

Les quatre bataillons de troupes américaines engagées dans l'exercice « Faisan doré » ont commencé à arriver au Honduras, jeudi 17 mars, mais c'est naturellement au Congrès que l'opération décidée par le président Reagan a provoqué le plus de bruit et de fureur.

Tous les candidats à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle ont critiqué, avec plus ou moins de sévérité, la décision de M. Reagan, mais en évitant tout de même les déclarations trop fracassantes car le sujet, l'Amérique centrale, divise l'opinion. Au Congrès, néanmoins, plusieurs leaders démocrates ont violemment dénoncé l'initiative de la Maison Blanche, accusant l'administration de chercher par tous les moyens, y compris par une dramatisation d'événements sans importance à leurs yeux, à arracher une nouvelle aide destinée aux contras.

Cependant, d'autres congressistes démocrates de premier plan, comme le sénateur Sam Nunn, président de la commission de défense, ont pris le contre-pied de leurs collègues, et soulignent qu'en lançant son offensive contre les contras, le régime sandiniste avait *« montré le peu de cas qu'il faisait d'un règlement politique »* du conflit.

De leur côté, les membres de la commission du renseignement au Sénat, après avoir reçu de l'administration *« des informations détaillées »*, ont estimé que l'offensive des forces nicaraguayennes et leur incursion en territoire hondurien avaient été soigneusement préparées par Managua, dans le but de *« balayer définitivement »* les contras. (Selon un haut responsable du Pentagone, ces derniers ont essuyé des pertes très sévères, et leur camp de la région de Bocay *« a probablement déjà été détruit »*).

Dès jeudi soir, des pacifistes se sont mis en ordre de bataille devant la Maison Blanche, brandissant des pancartes *« Assez c'est assez, plus d'aide aux Contras »*, et dénonçant la politique *« de la canonnière »* pratiquée selon eux par M. Reagan.

Mais des manifestants d'un tout autre bord ont aussi fait leur apparition dans les rues de la capitale : ceux-là, également jeunes et bruyants, prenaient la défense du colonel Oliver North, le « héros » des auditions de l'« Irangate » l'été dernier, et qui est sorti de l'oubli depuis qu'un procureur l'a inculpé, mercredi, en même temps que l'amiral John Poindexter, chef du Conseil de sécurité à l'époque des faits, et deux autres personnes impliquées dans l'affaire, le général à la retraite Richard Secord et le financier Albert Hakim.

Les accusés semblent fermement décidés à se défendre. Mercredi, le colonel North est apparu à la télévision, yeux cernés et mine sombre, mais l'air plus défiant que jamais, pour affirmer sa complète innocence, et ajouter : *« C'est une triste ironie que cette inculpation soit prononcée le jour même où les communistes du Nicaragua envahissent leurs voisins, et où l'on célèbre le quatrième anniversaire de l'enlèvement de William Buckley* [chef de la CIA au Liban, tué par ses ravisseurs] *et le troisième anniversaire de l'enlèvement de Terry Anderson* [un journaliste américain], *ces hommes que nous avions avec tant de difficultés essayé de sauver. »*

DES MILLIERS DE NICARAGUAYENS ONT PRIS PIED SUR LE TERRITOIRE DU HONDURAS !
CHUT ! CE SONT LES CONTRAS.
PANCHO

Cette ligne de défense peut être assez efficace auprès de l'opinion, bon nombre d'Américains continuant à penser que le colonel North, même s'il a employé des moyens contestables, avait de nobles intentions. Mais les inculpés peuvent aussi se battre pied à pied sur le terrain juridique, et selon de nombreux experts, l'accusation pourrait en ce cas avoir beaucoup de mal à étayer ses thèses, et surtout à conclure rapidement.

M. Reagan pourrait aussi mettre un terme à la procédure en accordant sa grâce aux inculpés, mais c'est peu probable car il serait aussitôt accusé de vouloir empêcher la vérité de se faire jour.

Mercredi, en tout cas, M. Reagan a pris la défense de M. McFarlane, l'ancien chef du Conseil de sécurité, reconnu, quelques jours plus tôt, coupable d'avoir dissimulé la vérité lors de l'enquête menée par le Congrès sur l'affaire de l'« Irangate » : *« Il a admis qu'il était coupable de n'avoir pas dit au Congrès tout ce qu'il voulait savoir... »* *« Moi aussi j'ai fait ça »* a ajouté en baissant la voix M. Reagan, interrogé par des journalistes au début de son entretien avec le premier ministre israélien, M. Shamir. Se retournant vers son interlocuteur, M. Reagan s'est alors écrié, faussement navré : *« Mon Dieu, cette simple remarque imprudente va soulever une tempête... »*

En réalité, il n'y a eu que quelques vagues, parce que l'envoi de troupes au Honduras a fait passer les inculpations et le reste au second plan. Mais ce n'est que partie remise, et M. Reagan n'emportera peut-être pas sa petite plaisanterie au paradis.

**JAN KRAUZE.**

● **ETATS-UNIS : mort de William Porter.** — William Porter, le chef de la délégation américaine aux négociations de Paris, qui avaient abouti à un cessez-le-feu au Vietnam en 1973, est mort, le mardi 15 mars, d'un cancer à Fall River (Massachusetts), à l'âge de soixante-treize ans. — *(AFP.)*

## Des « responsabilités particulières » qui remontent au début du siècle dernier

L'intérêt et la vigilance des Etats-Unis à l'égard de l'Amérique latine ne datent pas d'hier. Qu'il s'agisse de pressions, d'interventions, d'occupations ou de raids, le « grand voisin » a toujours tenté d'influencer ou de conduire les évolutions du sous-continent. L'Amérique centrale et le bassin caraïbe, la fameuse « arrière-cour » de Washington, figurent bien évidemment au premier plan des préoccupations américaines.

Depuis le président James Monroe, auteur en 1823 de ce qui allait devenir la célèbre « doctrine » qui porte son nom, l'Amérique tient à faire respecter sa suprématie sur le Nouveau Monde et ses « responsabilités particulières » vis-à-vis du sous-continent. Cette mise en garde s'adresse à l'époque avant tout à l'Europe. Alors que le « libérateur » Simon Bolivar tente de fédérer les Républiques latino-américaines nouvellement constituées, les Etats-Unis, sous la présidence de Monroe, sont les premiers à reconnaître leur existence.

A la fin du siècle, les débuts du grand capitalisme américain et la fin de la conquête du territoire vont peu à peu transformer ce qui était un défi au Vieux Monde en un projet de « colonisation » du sous-continent. La guerre avec l'Espagne en 1898 — qui ne durera que dix semaines — scellera cette forme de dépendance. Dans la Constitution de Cuba, le gouvernement de l'île admet alors que *« les Etats-Unis exercent le droit d'intervenir pour préserver l'indépendance de Cuba, maintenir un gouvernement capable d'assurer le respect des vies, des biens et des libertés »*. Les troupes américaines ne se retirent qu'une fois cet amendement Platt adopté.

Un « gendarme » est né, et les interventions des Etats-Unis vont se multiplier. Les « marines » occupent Cuba à nouveau en 1906, puis en 1917, arrivent en Haïti en 1915, et l'année suivante en République dominicaine. Dans le bassin caraïbe, les Américains n'interviennent pas seulement, ils « protègent » pendant de longues années : trois ans, puis cinq à Cuba, huit à Saint-Domingue, dix-neuf en Haïti. L'Amérique centrale n'échappe bien évidemment pas à cette vigilance. Outre la zone du canal de Panama, occupée dès le début du siècle, le Nicaragua l'est à deux reprises, entre 1912 et 1925, et à nouveau l'année suivante pour sept ans.

A la « doctrine Monroe » s'est, en effet, ajouté au début de ce siècle ce que l'on a appelé le « corollaire Roosevelt » (Theodore). Dans un message au Congrès, le président américain l'avait formulé en ces termes : *« En Amérique comme ailleurs, de mauvais actes chroniques (...) peuvent finalement nécessiter l'intervention d'une nation civilisée, et dans l'hémisphère occidental l'adhésion des Etats-Unis à la doctrine Monroe peut, dans certains cas, contraindre ceux-ci, bien qu'à contre-cœur, à exercer des pouvoirs de police internationale. »*

### « Bon voisinage »

A cette époque d'interventionnisme militaire quasi constant succédera, avec l'arrivée de Franklin D. Roosevelt à la présidence, en 1933, une période de relations de « bon voisinage », qui n'excluera pas — loin s'en faut — l'hégémonie des Etats-Unis sur la région. Celle-ci se renforcera après la seconde guerre mondiale. Les années de la guerre froide sont l'occasion pour les Etats-Unis de combattre le communisme où qu'il se trouve, à commencer, bien sûr, par le sous-continent. En juin 1954, c'est le Guatemala — où le président, récemment élu, autorise le Parti communiste — qui fait les frais de ce nouvel interventionnisme. Le gouvernement est évincé par une junte anticommuniste avec l'appui, vraisemblable, de la CIA.

Bien plus grave allait être la crise cubaine, avec la prise de pouvoir par Fidel Castro, le 1er janvier 1959, et la rapide installation d'un gouvernement hostile aux Etats-Unis pratiquement à la porte de la Floride. Cet épisode se solde par le cuisant fiasco de la tentative d'invasion de la baie des Cochons en avril 1961, et la « quarantaine » de Cuba l'année suivante pour obtenir — avec succès cette fois — le retrait des fusées soviétiques.

Au printemps 1965, c'est encore en République dominicaine que des soldats américains débarquent, alors que le porte-avions *SS-Boxer* croise au large des côtes de l'île. Il s'agit officiellement de protéger les ressortissants américains et de mettre fin aux troubles internes, le président Johnson redoutant avant tout le spectre d'un nouveau Cuba. Conservant leur capacité de pression, les Etats-Unis ne sont plus, depuis cette date, intervenus militairement, avec toutefois une exception presque caricaturale lorsque les « marines » envahissent, le 25 octobre 1983, la petite île de La Grenade.

Les mêmes unités se trouvent aujourd'hui au Honduras. Plus d'un siècle et demi après avoir été formulés, la « doctrine Monroe » et son « corollaire » n'en restent pas moins toujours d'actualité...

**D. H.-G.**

## PANAMA : après la tentative de putsch

# Le général Noriega chercherait à négocier son départ

*PANAMA*
*de notre correspondant en Amérique centrale*

Vingt-quatre heures après la tentative de coup d'Etat militaire contre le général Manuel Antonio Noriega, les têtes continuaient de tomber parmi les officiers qui ont trahi l'« homme fort » du Panama. Au moins six officiers ont été *« mis à la retraite »*, jeudi 17 mars, dont le colonel Bernardo Barrera, chef du G-2 (service de renseignement militaire). L'armée a réussi à rétablir l'ordre, sauf à Colon, la deuxième ville du pays, où le gouvernement a dû ordonner un couvre-feu de 18 heures à 6 heures dans l'espoir de mettre fin au pillage systématique des magasins et à la violence. Un décret, publié jeudi, militarise tous les services publics (eau, électricité, téléphone, aéroports, hôpitaux, etc.) et certaines activités commerciales comme l'approvisionnement en fruits, légumes et viande.

La participation du colonel Barrera au complot avec le chef de la police, le colonel Leonidas Macias — actuellement détenu avec plusieurs autres officiers de moindre rang — constitue un coup très dur pour le général Noriega, qui affirmait jusqu'alors pouvoir compter sur la fidélité à toute épreuve de son état-major et surtout du G-2, dont il fut le chef redouté pendant douze ans. Il semble qu'il faille attribuer la perte de contrôle du général Noriega au départ dans le plus grand secret, il y a une quinzaine de jours, de son principal conseiller en matière de sécurité, l'Israélien Michael Harari. Avant de se mettre au service du Panama, Harari travaillait pour les services secrets israéliens, le Mossad. Depuis plusieurs mois, Washington exerçait de fortes pressions sur Israël pour obtenir le départ de Harari du Panama.

Selon les informations recueillies auprès de militaires en désaccord avec leur chef, il faut s'attendre à une aggravation du mécontentement au sein de l'armée. Les mêmes sources confirment que la mutinerie de mercredi a échoué de justesse à la suite de divisions de dernière minute survenues au sein de la compagnie chargée de la protection de la caserne centrale, où se trouve l'état-major. Tout indique que le putsch avait été préparé en collaboration avec les Etats-Unis, qui exigent le départ du général Noriega et la mise en place d'un régime démocratique, conformément aux engagements pris par Panama en 1977 lors de la signature du traité sur le canal interocéanique.

### L'économie paralysée

Compte tenu des énormes moyens mis en œuvre par les Etats-Unis pour forcer le général Noriega à partir, il est évident que celui-ci ne pourra pas résister beaucoup plus longtemps. L'économie panaméenne est totalement paralysée depuis quinze jours à la suite de la décision de Washington de geler les comptes du gouvernement panaméen aux Etats-Unis. Le général Noriega n'était pas particulièrement populaire avant la crise, mais il était craint. Aujourd'hui, la peur n'a pas encore complètement disparu, mais la presque totalité de la population, qui le rend responsable de la situation économique, exige son départ dans les plus brefs délais.

Il est improbable que cela se fasse dans les prochaines heures, mais on apprenait jeudi que, pour la première fois, le général Noriega aurait fait parvenir des signaux à Washington pour ouvrir une négociation pouvant conduire à son départ — vers l'Espagne, la France, la République dominicaine ou même Cuba — en échange de la levée des inculpations de trafic de drogue portées contre lui par deux tribunaux de Floride.

Après la folle journée de mercredi, le calme est revenu à Panama, mais la plupart des magasins restent fermés, et l'activité est réduite au minimum. L'armée patrouille pour protéger les commerces contre le pillage et décourager toute manifestation antigouvernementale. Il a fallu vingt-quatre heures pour rétablir l'électricité, totalement interrompue par les sabotages des ouvriers furieux de n'avoir pas perçu leurs salaires. Après avoir réussi, lundi, à payer l'armée, les autorités ont versé, jeudi, une partie du salaire des professeurs. Pour cela, il a fallu racler les fonds de tiroirs. Les professeurs l'ont en effet reçu en pièces de collection de 10 dollars !

**BERTRAND DE LA GRANGE.**

# Diplomatie

## Après la visite du président de la République de Chypre en Grèce

# Nicosie appuie les ouvertures de M. Papandréou en direction de la Turquie

*ATHÈNES*
*de notre correspondant*

Le nouveau président de la République de Chypre a achevé, le jeudi 17 mars, sa première visite officielle en Grèce. Selon ses propres déclarations, M. Georges Vassiliou n'était pas venu à Athènes pour *« prendre des décisions »*. Mais la plupart des observateurs sont d'accord pour affirmer que les contours d'une politique commune envers la Turquie ont bien été dessinés lors de ses rencontres avec les dirigeants grecs.

Ayant gagné le premier tour de l'élection présidentielle sur un discours modéré et avec l'appui du parti communiste Akel, qui a toujours soutenu le dialogue avec la partie turque, M. Vassiliou a dû *« durcir »* ses positions pour gagner au deuxième tour les électeurs de l'ex-président Kyprianou, ainsi que ceux du parti socialiste Edek. Il se retrouve sur la même longueur d'ondes que le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou. Ce dernier, après sa rencontre avec son homologue turc, M. Turgut Ozal, à Davos, essaie maintenant de *« calmer le jeu »* de la nouvelle entente gréco-turque en attendant des gestes concrets de la part d'Ankara. M. Vassiliou a donné son aval à cette politique. *« Nous n'avons aucune preuve que la Turquie est prête à changer sa position sur des questions essentielles*, a-t-il dit. *Nous attendons d'elle un premier pas. Qu'elle dise oui à la démilitarisation de l'île que propose M. Papandréou. »*

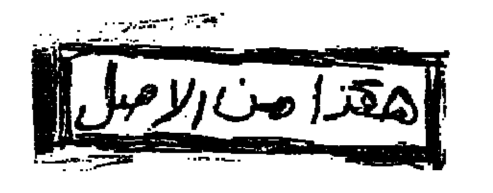
En attendant ce geste ou un autre — par exemple le retour à la communauté grecque de la ville d'Ammochostos (Famagouste), M. Vassiliou, en accord avec les dirigeants grecs, insiste sur l'intransigeance turque et rappelle les positions de principe sur le statut de l'île et les libertés de ses citoyens. Ce n'est pas toutefois un retour à la tactique passée. Il était question que, pour la première fois depuis 1983, la question chypriote soit portée devant l'Assemblée des Nations unies, ce qui irrite en général la Turquie, et il semble en effet qu'on ait décidé à Athènes de renoncer à cette initiative.

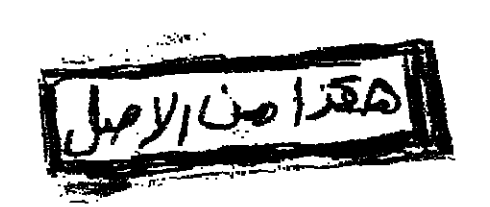
Toujours dans le même esprit, M. Vassiliou a exprimé l'espoir qu'il pourra finalement rencontrer le premier ministre turc. Il a même souligné que cette rencontre pourrait être *« informelle »* et avoir lieu *« n'importe où »*, car, a-t-il ajouté, *« je suis réaliste et je n'ai pas demandé à être invité à Ankara en tant que chef d'Etat de Chypre »*.

La visite de M. Vassiliou doit réconforter M. Papandréou, qui rencontre quelques difficultés à faire passer sa nouvelle politique envers la Turquie, surtout au sein de son propre parti, le PASOK. Plusieurs membres du comité central et quelques députés ont déjà exprimé en public leurs doutes et leurs inquiétudes. Les grands partis du Parlement sont bien sûr d'accord sur la politique de dialogue avec la Turquie, mais ils expriment des réserves sur les modalités concrètes de son déroulement. Beaucoup estiment que, pour l'instant, la Grèce n'a fait que *« donner »* sans rien *« recevoir »* en échange. Sans crier à la *« trahison »*, comme le font quelques secteurs de l'opposition, certes minoritaires, et la plupart des caricaturistes avec beaucoup de talent..., l'opinion attend le moindre indice qui pourrait la convaincre qu'à Davos on a mis au point un plan de gestes réciproques pour rétablir la confiance.

**THÉODORE MARANGOS.**









*(Publicité)* — COMMUNIQUÉ DES LABORATOIRES DOLISOS

# L'Homéopathie est efficace.

Les Laboratoires Dolisos versent au dossier
de la défense de l'homéopathie les travaux de recherche* qu'ils ont fait réaliser
en milieu hospitalo-universitaire.

## Recherche expérimentale.

**International journal immunotherapy, T.3, N°3, 1987, pp 191-200.**
*Bastide, Daurat, Doucet-Jabœuf, Pelegrin, Dorfman.*
Immunomodulator activity of very low doses of thymulin in mice.

**Cancer detection prevention T.II, N°1-2, 1987, pp 69.**
*Karouby, Doucet, Boudard, Dorfman, Bastide.*
Pharmacological study of thuyone in mice: antitumoral and immunomodulatoring effect of very low doses.

**Immunobiology, T.174, N°3, sup., 1987, pp 139.**
*Doucet, Karouby, Carrière, Dorfman, Bastide.*
Immunomodulation in mice by very low doses of an alpha-endorphin.

**BULL Groupe Etude Rythmes Biologiques, T.18, N°1-2, 1986, pp 8-9.**
*Larue, Cal, Guillemain, Cambar.*
Variations saisonnières et circadiennes de l'efficacité du pré-traitement par Mercurius corrosivus 15 CH vis-à-vis de la toxicité induite par le chlorure mercurique.

**Annual Review Chronopharmacology, T.3, 1986, pp 99-103.**
*Cal, Larue, Guillemain, Cambar.*
Chronobiological approach of protective effect of Mercurius corrosivus against mercury-induced nephrotoxicity.

**Immunobiology, T.173, N°2-5, 1986, pp 192.**
*Karouby, Boudard, Douyllíez, Doucet, Bastide.*
Immunostimulating and antitumoral properties of thuyone.

**Immunobiology, T.173, N°2-5, 1986, pp 188.**
*Daurat, Carrière, Douyllíez, Bastide.*
Immunomodulatory activity of thymulin and alpha-beta mouse interferon on the specific and no specific cellular response of C 57 BL. 6 and NZB mice.

**Immunology Today, T.6, N° 8, 1985, pp 234-235.**
*Bastide, Doucet-Jabœuf, Daurat.*
Activity and Chronopharmacology of very low doses of physiological immune inducers.

**Néphrologie, T.6, 1985, pp 86.**
*Larue, Dorian, Cal, Guillemain, Cambar.*
Influence du prétraitement de dilutions infinitésimales de Mercurius corrosivus sur la mortalite induite par le Chlorure mercurique.

**International Journal of Immunopharmacology, T.7, N°3, 1985, pp 312.**
*Doucet-Jabœuf, Pélegrin, Sizes, Guillemain, Bastide.*
Action of very low doses of biological immunomodulators on the humoral immunes response in mice.

**Journal of Chromatography, T.319, 1985, pp 412-418.**
*Papharassang, Raynaud, Godeau, Binsard.*
Analyses qualitatives et quantitatives de la Hyoscyamine atropine et de la Scopolamine dans les T.M. de Solanacées par C.L.H.P.

**Néphrologie, T.5, 1984, pp 89.**
*Cambar, Malvaud, Cal, Desmoullière, Guillemain.*
Influence du prétraitement avec une dilution infinitésimale d'immunsérum anti-membrane basale glomérulaire
sur l'excrétion protéinique urinaire induite par l'injection unique d'immunsérum anti-membrane basale glomérulaire chez la souris.

**Annual Review. Chronopharmacology, T.1, 1984, pp 231-234.**
*Doucet-Jabœuf, Pélegrin, Cot, Guillemain, Bastide.*
Seasonal variations in the humoral immune response in mice following administration of thymic hormones.

**C.R. Académie des Sciences. Paris, Sér. III, T.259, 4/10/1982, pp 283-286.**
*Doucet-Jabœuf, Guillemain, Piechaczyk, Karouby, Bastide. Présentée par J.F. Bach.*
Evaluation de la dose limite d'activité du facteur thymique sérique.

## Recherche clinique.

***Cahier de Bio. N°98 - Mars 1988 - Sous presse.***
*Dorfman P., Epineuze F., Tétau M.*
*Homéodose 20 - Un traitement efficace de l'insuffisance veineuse* non compliquée des membres inférieurs.

**IX° Congresso Nazion Soc. Ital. Patologica Vascolare, Capanello, 1987 6-9 jun. pp 1539-1543.**
*Lanaia, Micale, Mirabella, Pulvirenti, Amodeo, Ricciotti.*
Ruolo d'ell'arnica nella prevenzione della patologia venosa da terapia infusionale protratta. Valutazione mediante ultrasonografia doppler.

**IX° Congresso Nazion Soc. Ital. Patologica Vascolare, Capanello, 1987 6-9 jun, pp 1533-1538.**
*Amodéo, Musso, Missiato, Caglia, Veroux, Ricciotti.*
Il ruolo d'ell'arnica nella prevenzione della patologia venosa da terapia infusionale protratta. Valutazione della aggregabilità piastrinica.

**Cahiers de Bio., 1987 avr., N°94, pp 77-81.**
*Dorfman, Lasserre, Tétau.*
Préparation à l'accouchement par homéopathie. Expérimentation en double insu versus placebo.

**Cahiers ORL, 1986, oct., tome 21, N°9, pp 731-734.**
*Bordes, Dorfman.*
Evaluation de l'activité antitussive du sirop Drosetux: étude en double insu versus placebo.

**Thèse Doct. Med., Paris-Nord, Fac. Bobigny, 1984, pp 88.**
*Bourgois.*
Protection du capital veineux chez les perfusés au long cours dans le cancer du sein. Essai clinique en double aveugle: arnica contre placebo.

## Recherche clinique vétérinaire.

**Communication in the XXIII World Veterinary Congress, Montreal Canada, August 1987. Cahiers de Bio. N°91 suppl. oct. 1986, pp 69-71.**
*Mahé.*
Double-blind trial for evaluation of the effect of a collective homeopathic cure on morbidity and butchery qualities in calves.

**International Journal for Veterinary Homeopathy, vol. 2 N°1, April 1987.**
*Mahé.*
Double-blind pathogenetical trial by the rabbit of a homeopathic remedy: Arsenicum album.

**Cahiers de Bio. N°91, Août 1986, pp 82-84.**
*Mahé.*
Comparaison en aveugle d'un traitement homéopathique et d'un placebo dans un cas collectif d'ulcérations chroniques chez le lapin.

Aujourd'hui, 15 millions** de patients se soignent par homéopathie.
Plus de 13500** médecins généralistes prescrivent entre autre de l'homéopathie.
Enfin, 20000 pharmaciens délivrent chaque jour des médicaments homéopathiques.

Cela prouve aussi l'efficacité de l'homéopathie.

Le Président-Directeur-Général des Laboratoires Dolisos

François Lévy

F. LEVY

* Copie des travaux de recherche cités ci-dessous disponible au Centre de Documentation Dolisos 62 rue Beaubourg 75003 Paris.
** Enquête Cofremca réalisée en 1987.

# Proche-Orient

## Le conflit entre l'Iran et l'Irak

# Bagdad reconnaît un important revers au Kurdistan

**L'Irak a reconnu, le jeudi 17 mars, avoir subi un revers sérieux avec la chute de deux villes kurdes aux mains des forces iraniennes, et s'est déclaré déterminé à poursuivre la *« guerre des villes »* à outrance pour *« imposer »* la paix à l'Iran.**

**Engagée depuis cinq jours dans de très violents combats dans la province kurde de Suleimaniyeh, à moins de 300 kilomètres au nord-est de Bagdad, l'armée irakienne a dû se retirer de tout un secteur à la pointe orientale de cette province. Deux villes frontalières kurdes, Halabja (70 000 habitants) et Khurmal, à une dizaine de kilomètres plus au nord, ainsi que plusieurs localités et villages de cette région, sont tombés aux mains des forces iraniennes. Un porte-parole militaire irakien a reconnu la chute de ces deux villes, mais l'a annoncée dans le cadre d'un *« démenti »* aux *« allégations »* iraniennes sur le déroulement des combats. *« Il n'y a pas de combats, puisque l'armée irakienne a évacué Halabja et Khurmal »*, a-t-il déclaré, en accusant l'Iran d'être en train de *« détruire »* Halabja.**

**Pour leur part, les Iraniens ont accusé les Irakiens d'avoir utilisé des armes chimiques dans la région, faisant des milliers de morts. Un porte-parole de l'Union patriotique kurde (UPK, mouvement indépendantiste allié de Téhéran) a, de son côté, affirmé que les rebelles kurdes avaient enlevé Halabja dès mardi, avec l'aide des forces iraniennes.**




**Dans le Golfe, un marin japonais a été tué lors de l'attaque, jeudi soir, d'un cargo panaméen par des vedettes iraniennes.**

**Parallèlement, Téhéran a été évacuée par un grand nombre de ses habitants, notamment les femmes et les enfants, après la reprise, dimanche, des bombardements irakiens, rapportent des voyageurs en provenance de la capitale iranienne. Celle-ci, huit millions d'habitants, offre le visage d'une ville morte. *« Les rues sont presque désertes »*, ont déclaré à l'AFP ces voyageurs, précisant que les autorités ont facilité l'accueil de ceux qui voulaient partir dans les villes et les villages autour de Téhéran. Dans un rayon d'une centaine de kilomètres, les mosquées ont été transformées en centres d'hébergement, et des distributions de nourriture sont organisées par la population locale. A Londres, le chef de l'UPK, M. Jalal Talabani, a accordé une interview à l'envoyé spécial du *Monde*.**

# « Nous ne négocierons jamais avec le président Saddam Hussein »

## *nous déclare M. Jalal Talabani, chef du principal mouvement kurde irakien*

*LONDRES*
*de notre envoyé spécial*

*« Le génocide dont ont été victimes les Arméniens en 1915 est en train de se répéter au Kurdistan irakien. »* De passage à Londres, M. Jalal Talabani, l'un des dirigeants historiques du mouvement nationaliste kurde et chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), la principale organisation des Pechmergas du Kurdistan irakien, s'étonne du fait que l'opinion internationale ne s'émeuve pas outre mesure de ce qui se passe actuellement dans cette partie du monde.

*« Nous assistons,* dit-il, *à une véritable destruction de tout ce qui est kurde dans nos régions. Au cours du seul mois en cours, les Irakiens ont eu recours aux armes chimiques à vingt-trois reprises. Il y a encore trois jours, plus de deux mille Kurdes, pour la plupart des civils, ont perdu la vie à la suite de bombardements à l'arme chimique »* effectués par l'aviation irakienne dans la région de Halabja, occupée récemment par les forces de l'UPK.

### Une « rupture irrévocable »

Dans ce contexte, M. Talabani approuve-t-il les propos de M. Amine Noshilwan, le secrétaire général adjoint de l'UPK, qui nous déclarait il y a près d'un an souhaiter *« le démembrement de l'Irak en plusieurs petits Etats, chiite, sunnite et kurde »* (*le Monde* du 16 avril 1987) ? Cette déclaration avait, à l'époque, suscité de vifs remous en Irak, y compris parmi les propres alliés de l'UPK qui y avaient vu une sorte de provocation maladroite.

Après quelques hésitations, M. Talabani répond vaguement : *« Nous sommes pour l'autonomie du Kurdistan irakien et pour son autodétermination. Si un régime démocratique s'installe en Irak, nous sommes prêts à accepter avec lui une formule de fédération qui reste à définir. Mais si l'Irak reste une dictature, nous opterons pour la création d'un Kurdistan indépendant et démocratique. N'oublions pas qu'une partie de notre pays a été attribuée par l'impérialisme à l'Irak. »*

*« Nous sommes,* dit-il, *contre toutes les formes de dictature. En l'occurrence, nous sommes des victimes du pouvoir personnel du président Saddam Hussein. La rupture entre nous et le numéro un irakien est définitive et irrévocable. Nous le considérons comme un criminel de guerre, et même s'il change d'avis et nous propose une formule de fédération, nous rejetterons son offre. Il faut qu'il parte. Tous les crimes qui sont commis au Kurdistan irakien sont ordonnés par lui et par lui seul. Quoi qu'il arrive, nous ne négocierons jamais avec lui. »*

Le chef de l'UPK affirme qu'il a reçu fin février une proposition de Bagdad lui demandant de reprendre les négociations qui avaient été engagées en décembre 1983 dans le but de réviser la loi d'autonomie du 11 mars 1974 qui régit les relations de Bagdad avec les Kurdes d'Irak. Après quatorze mois de discussions laborieuses émaillées de multiples incidents, les pourparlers avaient échoué en janvier 1985, au moment où ils étaient sur le point d'aboutir.

M. Talabani se livre à une sorte d'autocritique en admettant qu'il avait à l'époque cru en la bonne foi des négociateurs de Bagdad, alors que ces derniers, admet-il maintenant, ne cherchaient qu'à gagner du temps pour mieux pouvoir faire face au danger principal venant de Téhéran. Il reconnaît cependant que l'UPK souhaitait, à la même époque, une trêve pour permettre à ses unités, épuisées par la longue lutte qu'elles menaient presque sans interruption depuis 1975, de reprendre leur forces.

Il est prêt, ajoute-t-il toutefois, à dialoguer avec les Irakiens si le président est remplacé par *« quelqu'un d'autre »*. *« Je suis disposé,* dit-il, *à reprendre les négociations interrompues en 1985 par exemple avec M. Izzet Ibrahim El-Douri* (le vice-président du Conseil de la révolution souvent considéré comme le numéro deux du régime de Bagdad, *car je suis fermement persuadé qu'il n'est pas d'accord avec ce qui se passe au Kurdistan irakien. »*

M. Talabani souligne avec insistance que son hostilité à l'égard du président Saddam Hussein n'est pas dictée par un quelconque esprit de soumission à l'égard de Téhéran ni par l'alliance qu'il a conclue en octobre 1987 avec le régime de l'imam Khomeiny, qu'il considérait jusqu'alors comme étant la véritable menace contre le mouvement nationaliste kurde.

Après l'échec des négociations avec Bagdad, affirme-t-il, les Iraniens nous ont offert leur aide à la condition que nous débarrassions nos *« territoires libérés »* des différents mouvements kurdes d'opposition au régime de Téhéran. *« Nous avons répondu que notre vocation n'était pas de combattre nos frères kurdes, et il a fallu près de deux ans pour qu'ils se fassent à cette idée. »*

### Une alliance purement tactique

M. Talabani estime que l'alliance conclue entre l'UPK, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et les Iraniens est de nature purement tactique. *« Nous avons,* dit-il, *le droit et le devoir de nous allier avec ceux qui combattent nos ennemis mais sans mettre en cause notre indépendance. Il est vrai que nous n'aidons plus nos frères kurdes d'Iran qui combattent le régime de Téhéran, mais nous refusons de leur faire la guerre. »*

Mais comment justifier une alliance, même tactique, qui nie le concept d'autonomie sous prétexte qu'il est incompatible avec l'islam ? M. Talabani répond évasivement en affirmant que le régime de Téhéran ne se livre à aucun excès anti-kurde comparable à ce qui se passe au Kurdistan irakien et que son mouvement garde une indépendance totale à l'intérieur même de l'Irak à l'égard des islamistes groupés au sein du Conseil suprême de la révolution islamique d'Irak mis en place par Téhéran.

*« La seule organisation islamique avec laquelle nous collaborons,* précise-t-il, *est le mouvement des musulmans du Kurdistan irakien, une organisation sunnite indépendante de Téhéran, qui reconnaît ouvertement le droit à l'autodétermination du peuple kurde. »*

En conclusion, M. Talabani regrette amèrement que les autorités françaises ne lui aient pas accordé un visa d'entrée en France. Après tout M. Chirac n'est-il pas un très bon ami de M. Saddam Hussein ? dit-il en souriant. Il exprime aussi l'espoir que les rumeurs persistantes concernant la construction avec l'aide de techniciens français d'un nouveau réacteur atomique irakien, cette fois-ci au Kurdistan, à Karatchouk, entre Kirkouk et Mehmour, ne correspondent pas à la vérité.

JEAN GUEYRAS.

## Les troubles dans les territoires occupés

# Les autorités israéliennes accentuent leur pression économique

Tandis qu'à Washington le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, maintenait son opposition au plan de paix américain malgré l'insistance de ses interlocuteurs – le président Reagan et le secrétaire d'Etat George Shultz, – l'administration des territoires occupés a accentué, jeudi 18 mars, sa pression économique sur les Palestiniens. Les autorités ont ainsi ordonné la fermeture des magasins aux heures où la « Direction unifiée du soulèvement » leur demandait d'ouvrir.

Depuis deux mois environ, les commerces des territoires occupés sont ouverts durant trois heures dans la matinée et fermés l'après-midi à l'appel des nationalistes favorables à l'OLP. A Jérusalem-Est, les commerçants ferment le matin et ouvrent l'après-midi. Mais les autorités israéliennes sont décidées à remettre les *« territoires occupés à l'heure israélienne »*. Il s'agit de prouver que c'est l'armée, et non les nationalistes, qui a le dernier mot en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Les commerçants palestiniens se retrouvent devant un choix impossible : fermer leurs magasins vingt-quatre heures sur vingt-quatre au risque de se ruiner, ou reprendre le travail au risque de se faire accuser de « collaboration » avec l'occupant.

L'armée avait déjà ordonné ces derniers jours la fermeture des magasins à certaines heures dans la région de Gaza et dans la ville de Jéricho. Cette mesure a été systématisée jeudi dans l'ensemble de la Cisjordanie, avec un succès relatif.

A Ramallah et à El-Bireh, au nord de Jérusalem, des patrouilles militaires ont ordonné aux commerçants de fermer leurs rideaux de fer. Les commerçants n'ont obéi que pour quelques minutes.

Par ailleurs, des bulldozers de l'armée ont déraciné, au cours de la matinée, une vingtaine d'arbres entourant le jardin d'un résident d'El-Bireh, d'où une bouteille incendiaire avait été lancée dimanche contre un autobus israélien. L'autobus desservant des implantations juives avait été brûlé sans qu'aucune victime ait été à déplorer.

A Bethléem, au sud de Jérusalem, les magasins ont été contraints de fermer sur ordre de l'armée, lorsqu'une centaine d'étudiantes palestiniennes ont tenté de pénétrer dans le campus universitaire pour protester contre la fermeture prolongée de leur université. Elles ont été repoussées par les forces de l'ordre.

D'autre part, deux des trois militaires accusés d'avoir recouvert de terre quatre Palestiniens en Cisjordanie ont été condamnés à deux mois et demi et deux mois de prison par un tribunal militaire.

A l'issue des trois jours d'entretiens à Washington de M. Shamir, la presse israélienne indiquait, jeudi, que M. Shulz effectuerait, le mois prochain, une nouvelle tournée au Proche-Orient dans le cadre de ses efforts de paix. Interrogé à ce propos, le secrétaire d'Etat a toutefois répondu qu'*« aucune décision n'avait encore été prise »*.

Enfin, un combattant palestinien, ainsi qu'un Druze ont été tués et trois autres Palestiniens – dont un nourrisson – ont été blessés, jeudi, lors d'un raid de l'aviation israélienne sur la montagne druze, au sud-est de Beyrouth, a-t-on appris de source palestinienne et libanaise. Un immeuble de deux étages abritant une base du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP de M. Nayef Hawatmeh) a été touché de plein fouet par un missile air-sol, à Aïnab (28 kilomètres au sud-est de Beyrouth), secteur contrôlé par le Parti socialiste progressiste (PSP) du chef druze Walid Joumblatt, a précisé à l'AFP un responsable du FDLP. L'immeuble s'est effondré sur ses occupants : un combattant du FDLP a été tué et deux autres blessés, ainsi que l'enfant de l'un d'eux, âgé de dix-huit mois. Un passant a également été tué.

A Tel-Aviv, un porte-parole militaire a confirmé le raid, indiquant que des appareils *« ont attaqué une base où se préparaient des attaques terroristes. »*

Le PSP avait, pour la première fois mercredi, revendiqué une attaque contre une position de la milice pro-israélienne de l'armée du Liban du Sud (ALS), à l'intérieur de la « zone de sécurité » créée par Israël. Des roquettes avaient en outre été tirées mercredi sur le nord d'Israël. – *(AFP, Reuter.)*

## LIBAN

# « Mon mari est mort à la fin de 1985 »

## *confirme Mme Mary Seurat*

Michel Seurat, le chercheur français enlevé le 22 mai 1985 au Liban, est mort et repose dans un cimetière situé à la sortie sud de Beyrouth, affirme son épouse, Mme Mary Seurat, dans un livre, *les Corbeaux d'Alep*, à paraître le 22 mars (éditions Lieu -Commun-Gallimard). Mme Seurat écrit également que *« le Quai d'Orsay aurait refusé le rapatriement* [de la dépouille] *pourtant proposé au cours des tractations »*.

Un porte-parole du Quai d'Orsay s'est refusé à tout commentaire à ce sujet.

La mort de Michel Seurat a été annoncée par ses ravisseurs en mars 1986. Elle n'a jamais été confirmée officiellement.

*« Le hasard d'une rencontre, en janvier dernier, m'a permis d'apprendre le pire. Un conseiller technique, qui, lui aussi, a été mêlé aux négociations, me confia, à titre personnel, que mon mari était mort à la fin de 1985, que son corps reposait au cimetière de Raoudat-Al-Chahidayn* [le jardin des deux martyrs], *situé à la sortie sud de Beyrouth, mais que le Quai d'Orsay aurait refusé un rapatriement pourtant proposé au cours des tractations »*, écrit Mary Seurat. Elle ne précise ni l'identité, ni la nationalité du conseiller, ni la date à laquelle ont eu lieu ces tractations, notamment si elles se sont déroulées sous le gouvernement socialiste ou sous l'actuel gouvernement de M. Jacques Chirac.

Il y a plusieurs mois déjà, Mme Seurat avait demandé à Antenne 2 de ne plus mentionner son mari parmi les otages français encore retenus au Liban, étant déjà convaincue de sa mort.

[*Le Monde* publiera la semaine prochaine un compte rendu du livre de Mary Seurat.]

● **Un religieux égyptien et un Libanais enlevés au Liban sud.** – Un religieux égyptien, M. Mohamed Mahmoud Al Jiar, et un Libanais, M. Kasem Mahmoud Al Mahmoud, ont été enlevés, le jeudi 17 mars, au Liban sud par des hommes armés non identifiés, a-t-on appris de source proche de la sécurité libanaise.

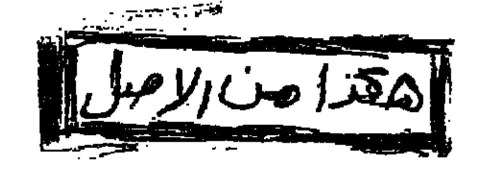
Les ravisseurs ont intercepté leur voiture au nord de Tyr, a-t-on indiqué de même source.

M. Mohamed Mahmoud Al Jiar, de confession sunnite, est imam à Burgliesh, village proche de Tyr, où il vit depuis deux ans.

Son rapt porte à six le nombre d'étrangers enlevés au Liban sud depuis le 5 février, date à laquelle deux fonctionnaires des Nations unies avaient été enlevés dans les environs de Saïda.

Les deux hommes, un Suédois et un Norvégien, ont été relâchés vingt-cinq jours plus tard ; un Britannique et un Syrien, enlevés au début du mois, ont également été libérés. Un officier américain, le lieutenant-colonel Higgins, est toujours aux mains de ses ravisseurs. – *(Reuter.)*





# Asie

La négociation d'un règlement en Afghanistan

## Moscou annonce que le retrait soviétique n'est pas lié à la conclusion d'un accord à Genève

L'URSS a annoncé, jeudi 17 mars, qu'elle retirera ses troupes d'Afghanistan, même si les négociations de Genève échouent. Si aucun accord n'est conclu entre l'Afghanistan et le Pakistan, a précisé M. Vadim Perfiliev, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, *« le retrait des troupes aura lieu selon d'autres modalités ». « Nous le ferons nous-mêmes »*, en accord avec le gouvernement de Kaboul, a-t-il ajouté.

Le 8 février, M. Gorbatchev avait lié le retrait du contingent militaire soviétique *« au refus d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan »*. Il avait également lié la date du début de ce retrait – le 15 mai – à la signature, *« le 15 mars au plus tard »*, d'un accord, à Genève, sur les conditions du rapatriement des troupes soviétiques. Mais, revenant sur la position antérieure de Moscou, il avait précisé que la signature de cet accord ne dépendait pas d'un règlement intérieur afghan. *« C'est un problème afghan purement intérieur, seuls les Afghans sont à même de le régler »*, avait-il déclaré.

L'URSS ayant ainsi pris la *« décision politique »* de se retirer militairement d'Afghanistan, les négociations indirectes de Genève, sous l'égide de l'ONU, entre Kaboul et Islamabad ont alors repris, dès le 2 mars, dans un climat plutôt optimiste, puisqu'il ne s'agissait, apparemment, que de s'entendre sur les modalités du retrait soviétique (calendrier, conditions de sécurité, contrôle international, retour des réfugiés, garanties internationales). Un accord de principe s'est rapidement dégagé sur une nouvelle proposition de Kaboul : un retrait soviétique commençant soixante jours après la signature d'un accord et s'étalant sur neuf mois, étant entendu que la moitié du corps expéditionnaire serait rapatrié dans les trois premiers mois.

Depuis, la date du 15 mars est passée et la négociation bute sur deux points : Islamabad réclame que *« le principe et les modalités »* d'un gouvernement intérimaire à Kaboul soient définis avant de signer l'accord. D'autre part, les Etats-Unis réclament une *« symétrie »* entre l'arrêt de leur aide militaire à la résistance et celui de l'assistance militaire soviétique au régime actuel de Kaboul.

Dans ces conditions, les déclarations de M. Vadim Perfiliev ne signifient pas un changement de la ligne soviétique sur le fond. Moscou n'entend pas revenir, même en cas d'échec à Genève, sur sa *« décision politique »* de se retirer militairement d'Afghanistan. L'URSS ne veut pas davantage qu'un éventuel accord, sur ce retrait, soit lié à un règlement intérieur afghan. *« Ce n'est pas notre problème ni le vôtre »*, avait déjà dit, le 8 février, M. Gorbatchev.

M. Perfiliev dit simplement que, en cas d'échec à Genève, Moscou organisera le retrait de ses troupes selon les modalités et dans les conditions qui lui conviendront. *« Nous mettrons en place notre propre calendrier »*, a-t-il ajouté. Et il a insisté sur le fait que le Kremlin préfère, de toute façon, qu'un accord soit signé dans la ville suisse.

Face au risque de dérapage à Genève – où la polémique a pris le dessus, – il est possible que Moscou ait voulu adresser une sorte d'avertissement, notamment aux Pakistanais et aux Américains auxquels il reproche de faire obstruction à la signature d'un accord. Il se pourrait également que Moscou ne soutienne pas une revendication, introduite mercredi par le délégué de Kaboul, sur la négociation de la délimitation controversée d'une partie de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Pour peu que le Pakistan maintienne d'ici là ses exigences sur la question d'un gouvernement intérimaire, il semble peu probable que la négociation soit relancée avant le séjour à Washington, du 20 au 23 mars, de M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, en vue de préparer le prochain sommet soviéto-américain. Mais, en tout état de cause, M. Gorbatchev ne semble avoir guère de choix. *Condamné à l'enlisement s'il reste*, il doit quitter l'Afghanistan. Simplement, il souhaite que l'opération soit sanctionnée par un accord international.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

BIRMANIE : violents incidents

## L'armée a occupé le campus universitaire de Rangoon

L'armée a occupé, le jeudi 17 mars dans la soirée, le campus universitaire de Rangoon, faisant usage de gaz lacrymogènes pour tenter de disperser une manifestation de milliers d'étudiants. Elle a procédé à des centaines d'interpellations et une cinquantaine d'étudiants ont été blessés, a-t-on appris, vendredi, de source bien informée à Bangkok.

Des habitants du quartier de l'université s'étaient joints à la foule d'étudiants armés de pierres. Selon des témoins, au moins dix camions de l'armée remplis de manifestants arrêtés ont quitté le campus. Toutes les routes menant à l'université ont été coupées, y compris l'artère principale reliant la capitale à l'aéroport.

Les autorités birmanes n'ont fait aucun commentaire sur ces événements provoqués par la mort d'un étudiant, mystérieusement abattu lors des émeutes qui ont eu lieu à l'Insitut de technologie de Rangoon le week-end dernier et qui ont fait, en outre, treize blessés. Le gouvernement, qui avait initialement déclaré que l'étudiant avait été poignardé lors d'affrontements avec des jeunes gens provoqués par des étudiants en colère, a officiellement ouvert une enquête sur ce décès.

Les manifestations de jeudi sont les plus importantes depuis 1974, quand une révolte étudiante avait été brutalement réprimée par les autorités. – *(Reuter.)*

● **INDE : cent vingt-cinq personnes brûlées vives dans un accident d'autocar.** – Quelque cent vingt-cinq personnes, dont quarante enfants, sont mortes brûlées vives dans l'accident de l'autocar qui les transportait à une cérémonie de mariage dans le centre de l'Inde, a indiqué, le jeudi 17 mars, l'agence indienne PTI. Seules vingt-six personnes ont survécu à l'accident, dont le fiancé. Le véhicule a heurté une canalisation dans un village du Madhya-Pradesh, puis a fait deux tonneaux avant de prendre feu, a indiqué PTI en citant un survivant. – *(AFP.)*

● **La tournée de M. Rogatchev.** – Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, qui effectue une tournée en Asie du Sud-Est (*le Monde* du 18 mars), a participé, mercredi 16 et jeudi 17 mars, à Phnom-Penh, à une *« conférence consultative »* avec ses homologues vietnamien, laotien et cambodgien. Cette conférence, qui s'était déjà réunie l'an dernier, a été notamment consacrée au conflit cambodgien, au différend frontalier lao-thaïlandais et aussi à la question des îles Spratleys. – *(AFP.)*

# Afrique

AFRIQUE DU SUD : le sursis accordé aux « six de Sharpeville »

## Allégresse chez les Noirs, soulagement à l'étranger

**Le *« soulagement »* et la *« satisfaction »* ont fait écho, jeudi 17 mars, à l'étranger à l'allégresse enregistrée chez les Noirs sud-africains après le sursis d'un mois accordé par la justice aux six condamnés à mort de Sharpeville *(nos dernières éditions du 18 mars)*. *« Soulagement »* officiel à Bonn où le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, a exprimé *« l'espoir que seront désormais créées les conditions pour une justice conforme à un Etat de droit »*.**

**« *Satisfaction* » à Paris où M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, voit dans la décision de Pretoria *« un premier pas dans la voie de la raison »*. Les six condamnés devraient cependant être présentés au bourreau le 18 avril si le procès n'est pas révisé d'ici là.**

**C'est pourquoi, le Parti socialiste français et Amnesty International, entre autres, tout en se *« félicitant »* du *« recul sud-africain »*, appellent à rester mobilisé. Jeudi soir, environ trois mille personnes, selon la police, s'étaient réunies devant l'ambassade sud-africaine à Paris pour protester, et de brèves échauffourées ont opposé les forces de l'ordre à des groupes de manifestants qui souhaitaient pénétrer dans l'ambassade.**

*JOHANNESBURG*
*de notre correspondant*

Le rendez-vous avec le bourreau n'a pour l'instant, été différé que d'un peu plus de quatre semaines. Les *« six de Sharpeville »* sont toujours condamnés à la peine capitale. La nouvelle échéance a été fixée au 18 avril. D'ici là, la défense va s'efforcer d'obtenir la réouverture du dossier et de convaincre la justice que les charges retenues ne sont pas suffisantes et surtout qu'elles sont douteuses. En accordant le sursis, le magistrat de la Cour suprême de Pretoria, M. Wessels Human, a bien précisé que les six condamnés à mort avaient été d'« actifs participants » et non pas de paisibles badauds. Il s'est insurgé contre les déclarations qui tendaient à faire croire qu'ils avaient été membres passifs d'une foule en colère. Et cela, même si leur participation directe au meurtre de l'adjoint au maire n'a pu être prouvée. Si la Cour, contre toute attente, a ordonné l'ajournement temporaire de l'exécution, c'est en raison d'un faux témoignage. Il s'agit des déclarations d'un homme, Joseph Manete, qui a reconnu que ses accusations avaient été formulées après avoir été maltraité par la police. Les noms de deux des inculpés lui auraient même été soufflés. Joseph Manete s'était rétracté auprès d'un avocat avant le premier procès, mais sa confession n'avait pu être prise en compte lors des débats, car il s'agissait de confidences préalables à sa désignation comme témoin à charge.

Le tribunal a opposé le principe du *« privilège »* qui interdit de faire état de conversations privées entre un avocat et son client et a donc refusé que la défense procède à un contre-interrogatoire. Jeudi, la Cour suprême de Pretoria a présumé qu'il pouvait s'agir d'un élément nouveau susceptible de rouvrir le dossier. Or, son président, M. Human, est le même magistrat, qui en première instance, a refusé le contre-interrogatoire. La défense s'est évidemment réjouit de ce retournement difficilement explicable. Les avocats avaient d'ailleurs souligné, lors du premier procès, que si des confessions étaient faites, elles devaient être rendues publiques si elles pouvaient profiter à l'accusé, en l'occurrence, à deux accusés sur six.

Puisque qu'un seul témoignage est désormais susceptible d'être retenu, cela n'est plus suffisant selon la défense pour confondre un accusé. De plus, ces accusations forcées et fabriquées sèment le doute quant à la validité de l'autre témoignage qui, lui, concerne presque tous les condamnés à mort. La défense dispose donc d'une carte maîtresse. On s'interrogera sans doute longtemps sur les raisons pour lesquelles elle a été acceptée *in extremis* par la Cour après avoir été rejetée en première instance et en appel. Est-ce à dire que les *« six de Sharpeville »* vont pouvoir échapper définitivement à la potence ? On n'en est pas là. Le sursis provisoire a été salué comme une victoire. La Cour suprême de Pretoria a soudain abrité un joyeux charivari : des débordements de rires, d'effusions, d'applaudissements, de cris d'une foule qui n'y croyait plus vraiment quelques minutes auparavant. Des Noirs se sont mis à danser. L'avocat, Me Denis Kuny, a été porté en triomphe. *« Amandla Awethu »* (le pouvoir au peuple). L'évêque Desmond Tutu a, comme il se doit, remercié Dieu.

La décision réconforte la communauté noire, soulage le pouvoir et satisfait l'opinion publique internationale. La justice est finalement venue à la rescousse, d'un gouvernement qui affectait d'être insensible aux pressions, et qui refusait de céder à ce qu'il qualifiait d'« exploitation politique » d'une affaire judiciaire. Le bureau officiel de l'information a fait remarquer que ce sursis *« démontre une fois encore que l'Afrique du Sud a un système judiciaire indépendant »*. Le communiqué a même souligné *« la sagesse du chef de l'Etat et de ses ministres de ne pas s'immiscer dans le processus légal »*. Il reste cependant à transformer en espoir définitif cette démonstration d'indépendance.

Quelques heures plus tôt, en début de matinée, une voiture piégée avait explosé dans la banlieue de Johannesburg, à Krugersdorp. L'attentat a fait trois morts, tous Noirs, et une vingtaine de blessés dont une fillette de quinze mois. Ce n'est sans doute pas un hasard si le véhicule avait été placé devant le palais de justice, situé à proximité d'un commissariat de police.

Un avis de recherche assorti d'une forte récompense a été lancé contre le fils d'un professeur blanc de l'université afrikaner de Stellenbosch, Heinrich Johannes Grosskopf, également soupçonné d'être l'auteur de l'attentat, en juillet dernier, contre le quartier général de l'armée à Johannesburg qui avait fait soixante-dix blessés.

*MICHEL BOLE-RICHARD.*

● **République centrafricaine : rétablissement des relations diplomatiques avec Moscou.** – Le gouvernement centrafricain a annoncé, jeudi 17 mars, que Bangui et Moscou *« inspirés par la volonté réciproque de développer les rapports d'amitié et de coopération »* avaient décidé de rétablir les relations diplomatiques interrompues en 1980. – *(AP.)*

## A TRAVERS LE MONDE

### Yougoslavie

#### L'éditorial « contre-révolutionnaire » d'une revue slovène

Belgrade. – Le jour même où M. Gorbatchev se trouvait en visite à Ljubljana, le dernier numéro de la revue de la Jeunesse slovène, *Mladina*, a été provisoirement interdit par le parquet de Slovénie en raison d'un éditorial extrêmement critique pour les autorités yougoslaves. Ce texte signé *« la rédaction contre-révolutionnaire »*, constitue un long réquisitoire contre le pouvoir, accusé de trouver plus pressant de museler la presse et de vendre des armes que de combattre la corruption et l'inflation et de ranimer une économie *« à l'agonie »*.

*Mladina* dénonce également les privilèges des dirigeants, ainsi que *« l'infaillibilité »* de la Ligue des communistes de Yougoslavie et son monopole sur les affaires du pays.

*« Si vous restez encore longtemps au pouvoir, nous allons droit vers la restauration du féodalisme »*, écrit notamment *Mladina*, ajoutant que pour échapper à *« l'avenir sans perspectives »*, les jeunes *« n'ont d'autre recours que de faire la contre-révolution »*. (AFP.)

### Maroc

#### Protestation contre des sévices dans une prison de Casablanca

Deux *« détenus politiques »* marocains observent, depuis le 8 février, une grève de la faim illimitée à la prison Ain-Borja de Casablanca en signe de protestation contre les tortures dont ils ont été l'objet, a annoncé l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (ASDHOM) dans un communiqué publié à Paris. Selon l'ASDHOM, les deux hommes et cinq autres détenus ont été victimes le 29 janvier d'un *« horrible passage à tabac »* dont les responsables seraient le directeur adjoint de l'établissement et une vingtaine de gardiens. *« Préoccupé par cette situation et plus particulièrement par l'état critique des grévistes de la faim, l'ASDHOM demande au gouvernement marocain d'ouvrir d'urgence une enquête sur l'affaire de la prison d'Ain-Borja et de veiller à ce que les droits des prisonniers politiques et leur intégrité physique soient garantis contre l'arbitraire des agents de l'administration pénitentiaire. »*

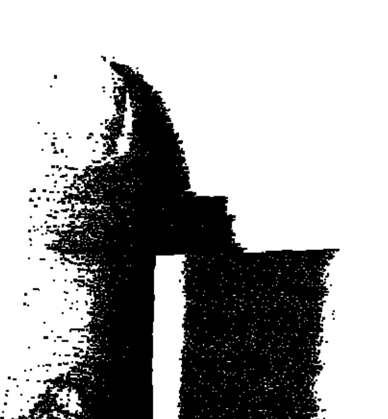










# Europe

IRLANDE DU NORD

## Un nouvel enterrement s'est déroulé sans incident à Belfast

*BELFAST*
*de notre envoyé spécial*

La tension a baissé, jeudi 17 mars, dans les quartiers catholiques de Belfast-Ouest. La Saint-Patrick y a été célébrée conformément à la tradition, et l'inhumation d'un membre de l'IRA, Kewin McCracken, tué lundi par l'armée britannique, s'est déroulée sans incident.

Des voitures ont été à nouveau incendiées dans la soirée par de jeunes catholiques, mais en bien moins grand nombre que mercredi. Une patrouille de policiers a essuyé des coups de feu dans le centre-ville et une bombe a explosé dans le nord, mais cela constitue pratiquement la routine à Belfast...

La police et l'armée se sont tenues à l'écart du cimetière de Milltown. Le Sinn Fein, l'aile politique légale de l'IRA, assurait son propre service d'ordre. De jeunes militants surveillaient le *no man's land* qui sépare l'autoroute menant à Dublin du cimetière. C'est de là que serait venu mercredi le tireur isolé protestant qui a jeté des grenades sur la foule réunie pour les obsèques des trois membres de l'IRA tués à Gibraltar, tuant trois personnes.

L'IRA a cependant évité de provoquer directement les autorités britanniques. L'hommage militaire rituel n'a pas été rendu au cimetière lui-même, mais deux heures plus tôt dans une rue du quartier catholique de Falls. Trois membres masqués de l'IRA ont tiré en l'air une salve d'armes automatiques et se sont aussitôt dispersés. La messe d'enterrement à l'église de la Trinité, dans un des quartiers les plus pauvres du ghetto catholique, Turs Lodge, a été l'occasion d'un sermon particulièrement musclé. Le curé de la Trinité a expliqué l'engagement dans l'IRA de nombre de ses jeunes paroissiens par l'injustice qu'ils auraient à subir quotidiennement. *« Ils sont sans cesse injuriés, harcelés et humiliés par les forces de l'ordre. Doit-on être surpris si certains d'entre eux jettent des pierres ou des bombes au pétrole, brûlent des voitures ou même entrent à l'IRA ? »*, a-t-il déclaré en chaire.

Le conseiller local du Sinn Fein, qui a prononcé l'oraison funèbre au cimetière, a réaffirmé, de son côté, qu'il y avait eu, mercredi, *« collusion »* entre la police provinciale et le tireur protestant.

*« En venant ici malgré l'attaque de la veille, nous avons prouvé que nous ne cédions pas à l'intimidation »*, a-t-il conclu.

Le tireur protestant isolé auteur de l'attaque du cimetière était toujours gardé vendredi dans un hôpital de Belfast. L'IRA a fait circuler un tract donnant son nom, Michael Stone, et son adresse... La principale organisation paramilitaire protestante, l'Ulster Defence Association (UDA), a réaffirmé jeudi qu'elle avait rejeté sa demande d'adhésion il y a un an parce qu'il avait été précédemment condamné pour des vols mineurs. Un porte-parole de l'UDA a décrit Michael Stone, trente-deux ans, originaire du quartier loyaliste de Braniel à Belfast-Est, comme *« une sorte de Rambo »*. Un responsable de l'UDA, M. Thomas Little, nous a déclaré de son côté qu'il était le type même de recrue dont son organisation ne voulait pas : *« Avec son passé de délinquant, il pouvait parfaitement devenir un indicateur de police. »* M. Little s'attend à des *« représailles »* de l'IRA après ce qui s'est passé mercredi. La perspective d'une éventuelle interdiction de l'UDA, réclamée par les dirigeants catholiques modérés, ne l'émeut pas outre mesure. *« On en parle depuis des années. cela ne nous empêcherait pas de poursuivre notre action »*, estime-t-il.

Les organisations paramilitaires protestantes sont, en réalité, depuis plusieurs mois dans un grand désarroi. Elles ont été mêlées publiquement à des affaires de détournement de fonds à des fins personnelles, qui ont terni leur image et provoqué les luttes internes entre leurs dirigeants. Il semble que les armes dont disposait Michael Stone proviennent d'un stock acheté à la fin de l'an dernier à la fois par l'UDA et par une autre organisation paramilitaire moins importante, l'Ulster Volunteer Force (UVF).

La part de l'UDA dans cet « achat groupé » a été saisie en janvier par la police provinciale. Le pistolet automatique et les grenades quadrillées dont disposait Michael Stone viendraient du contingent alloué à l'UVF. La police semble enfin mettre en accusation la thèse du Sinn Fein selon laquelle Michael Stone serait parvenu dans le cimetière à partir de l'autoroute ; des témoins auraient été retrouvés qui auraient partagé un taxi avec ce dernier. Celui-ci serait ainsi entré dans le cimetière avec la foule en deuil, et ne se serait détaché d'elle que par la suite. La police provinciale continue d'inviter les personnes présentes à lui fournir des informations. Mais le Sinn Fein, qui poursuit sa propre enquête, déconseille aux témoins de collaborer avec la police.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Elections dans le land modèle de la RFA

## Miraculeux Bade-Wurtemberg !

*(Suite de la première page.)*

Les sociaux-démocrates sont conduits dans cette campagne par un jeune et brillant député, M. Dieter Spöri, quarante-quatre ans, expert du groupe parlementaire pour les problèmes financiers, qui veut faire franchir à son parti la barre des 35 %.

A l'exception des libéraux, qui entendent bien profiter de la bonne image nationale de leur parti et de M. Genscher pour en tirer des bénéfices locaux, il est de bon ton pour les autres formations de marquer leur différence avec la maison mère de Bonn afin de s'attirer les faveurs des électeurs.

M. Lothar Späth ne ménage pas pour sa part ses critiques au gouvernement fédéral. Il pourfend, de meeting en meeting, la réforme fiscale de M. Gerhard Stoltenberg, dont un point est particulièrement contesté ici : l'intégration dans le revenu imposable des rabais obtenus par les employés de l'industrie automobile pour une voiture chaque année. Dans une région où l'on parle de la « monoculture Daimler-Benz », il serait suicidaire de ne pas prendre ses distances avec les « bureaucrates de Bonn ». M. Späth a obtenu du chancelier que les derniers arbitrages concernant cette réforme fiscale ne soient rendus que le 22 mars, une fois les élections passées...

Pour le reste, M. Späth défend avec une faconde et un humour très appréciés dans les réunions électorales un bilan de dix ans de gouvernement sans partage qui se résume dans ce slogan : *« Notre Land est entre de bonnes mains »*. Le « miracle économique » du Bade-Wurtemberg est devenu légendaire en RFA. Cette ancienne région pauvre est, en l'espace d'une décennie, devenue la région modèle en RFA. Le Bade-Wurtemberg, aime à rappeler M. Späth, tient une plus grande place que le Brésil dans le commerce mondial, et le taux de chômage est très sensiblement inférieur à la moyenne nationale. Dépourvu de ressources naturelles, le Land s'est construit une prospérité en développant les industries nouvelles, en attirant sur son territoire les technologies de pointe, et en menant une politique active de coopération interrégionale avec les pays voisins.

Il suffit de parcourir les villes du pays pour constater que le tissu de petites et moyennes entreprises est ici plus dense que partout ailleurs en Europe. Cette situation florissante est portée par de nombreux électeurs au crédit du ministre-président qui gère son Land tout à la fois comme un père de famille et un chef d'entreprise. La confiance personnelle dont jouit M. Späth dépasse le cercle traditionnel des électeurs CDU.

### Les tendances nationales

Il n'empêche que les tendances nationales peuvent jouer en sa défaveur : la grogne des paysans mécontents des concessions du gouvernement à Bruxelles, celle des nationalistes allemands désorientés par les ouvertures de la diplomatie de Bonn vers l'Est et la RDA se font sentir ici aussi. Il suffirait que les premiers boudent les urnes, comme ce fut le cas lors des élections régionales les plus récentes, et que les seconds portent leurs suffrages sur une nouvelle formation d'extrême droite, les Républicains, pour que la majorité absolue de la CDU se transforme, pour la première fois depuis seize ans, en une majorité relative. Les Républicains, avec à leur tête M. Franz Schönhuber, ancienne vedette de la télévision, espèrent réaliser le 20 mars un score comparable à celui qu'ils avaient obtenu en 1986 aux élections de Bavière, (3 %), et ne ménagent pas leurs efforts pour faire vibrer la fibre sécuritaire, xénophobe et nationaliste pour parvenir à leurs fins.

Le ministre-président sortant laisse planer le suspens sur son comportement au cas où il serait contraint de former une coalition, au lendemain du 20 mars. Il se déclare prêt à constituer aussi bien un gouvernement de grande coalition avec le SPD qu'à négocier avec les Verts ou les libéraux. Une façon de montrer que, quoi qu'il arrive, il restera tout de même le maître du jeu.

LUC ROSENZWEIG.

URSS

## Le comité régional du PC du Nagorny-Karabakh demande le rattachement à l'Arménie

Moscou, *(AFP)*. — Le comité régional (Obkom) du parti communiste du Nagorny-Karabakh s'est prononcé officiellement, le jeudi 17 mars, pour la restitution à l'Arménie de cette région autonome rattachée sous Staline à l'Azerbaïdjan voisin, a indiqué vendredi à l'AFP un responsable de l'Obkom, joint au téléphone depuis Moscou.

L'Obkom, réuni en séance plénière, a adopté une résolution en ce sens, après que 70 000 personnes eurent manifesté le jour même à Stepanakert, chef-lieu de la région, a-t-il dit.

La résolution a été publiée vendredi dans le journal local *Sovietski Karabakh*, a précisé ce responsable. Il a lu au téléphone ce texte qui demande au Politburo, l'instance suprême du PC soviétique, de réparer *« l'erreur historique »* qu'a constitué le rattachement, en 1923, du Nagorny-Karabakh à l'Azerbaïdjan.

## Deux limogeages après les massacres de Soumgaït

*MOSCOU*
*de notre correspondant*

Les pogroms anti-arméniens de Soumgaït viennent de coûter leur poste au maire et au premier secrétaire du Parti communiste de cette ville, MM. Zade et Mamedov, qui ont été contraints, mercredi 16 mars, de remettre leur démission.

Il s'agit là des premières sanctions politiques prises à la suite de ces massacres qui, pour s'en tenir au bilan officiel et très contesté, avaient fait, le 28 février dernier, trente-deux morts et un grand nombre de blessés.

On peut difficilement imaginer que la responsabilité de la passivité dont les forces de l'ordre avaient fait preuve face au déclenchement de ces violences n'ait tenu qu'à ces deux hommes. Si les sanctions devaient toutefois remonter plus haut, elles toucheraient obligatoirement la direction du PC d'Azerbaïdjan, ce qui ne pourrait relever que d'une décision politique au plus haut niveau.

Parallèlement, quelques journaux de Moscou ont commencé à distiller des bribes d'information ou d'analyse sur la crise du Nagorny-Karabakh, la région autonome d'Azerbaïdjan dont la population est majoritairement arménienne et où avaient débuté, il y a un mois, les troubles du Caucase. Mercredi, les *Nouvelles de Moscou* déploraient ainsi, dans un long article, que ni la Constitution de l'URSS ni celles des différentes Républiques ne précisent les droits des régions autonomes.

Ces droits sont souvent « fictifs », écrivait l'hebdomadaire, en soulignant notamment que le Nagorny-Karabakh avait été complètement coupé de la vie culturelle arménienne.

AUTRICHE : renouvellement des cadres et rénovation idéologique

## M. Sinowatz cède la place au chancelier Vranitzky à la tête du Parti socialiste

**L'ancien chancelier autrichien, M. Fred Sinowatz, a annoncé jeudi 17 mars à Vienne sa démission de la présidence du Parti socialiste (SPOe). La direction du parti a désigné à l'unanimité l'actuel chancelier Franz Vranitzky pour lui succéder, choix qui doit être entériné par un congrès extraordinaire convoqué pour le 11 mai prochain.**

*VIENNE*
*de notre correspondante*

Cette double décision marque la volonté du SPOe de brusquer un processus de renouvellement des cadres rendu nécessaire par l'implication de plusieurs dirigeants dans un certain nombre d'affaires qui secouent actuellement le monde politique viennois. En dehors de M. Sinowatz, il a été annoncé qu'un autre dirigeant du SPOe, M. Leopold Gratz, président du conseil national, abandonnerait ses fonctions de chef de la section viennoise du parti lors de son congrès le 23 avril.

M. Gratz est accusé d'avoir couvert les activités criminelles d'un de ses meilleurs amis, M. Udo Proksch, propriétaire du célèbre café Demel, contre lequel a été lancé jeudi 17 mars un mandat d'arrêt international. M. Proksch est recherché pour « escroquerie grave et homicide prémédité au moyen d'explosif ». Il est soupçonné d'avoir organisé en janvier 1977 le naufrage d'un cargo, le *Lucona*, dont le chargement avait été assuré pour 31 millions de francs suisses. Le *Lucona* était censé transporter une installation de traitement d'uranium. En réalité, il ne se serait agi que de ferrailles sans valeur. Arrêté à deux reprises, mais relâché à la suite d'interventions politiques, M. Proksch, actuellement en fuite, avait fondé avec M. Gratz le Club 45, une sorte de *« loge rouge »* au sein de laquelle se retrouvait tout le gratin politique à l'époque de l'ancien chancelier socialiste Bruno Kreisky. Il avait été libéré la dernière fois après que M. Gratz, ancien ministre des affaires étrangères, eut fait venir par la valise diplomatique, de Bucarest, des documents censés prouver que le *Lucona* transportait bien une installation nucléaire.

### Une réalité sombre

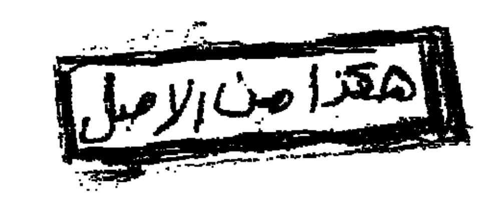
M. Sinowatz est victime, pour sa part, d'un procès en diffamation perdu, en première instance, contre un journaliste qui avait affirmé qu'il avait lancé de façon préméditée l'affaire Waldheim. On lui reproche d'avoir annoncé des mois avant l'élection présidentielle de 1986, dans une réunion du parti, *« vouloir informer l'opinion en temps utile sur le passé brun »* de M. Waldheim. M. Sinowatz a toujours démenti, mais le tribunal l'a convaincu de mensonge. L'ancien chancelier est également mêlé à une affaire de ventes d'armes illégales à l'Iran par une entreprise d'État. Un autre dirigeant socialiste, l'actuel ministre de l'intérieur, M. Karl Blecha, est impliqué dans la même affaire. Les deux intéressés ont fermement démenti jusqu'à présent avoir été au courant de quoi que ce soit.

Le chancelier Vranitzky sortira sans aucun doute de cette opération d'épuration comme l'homme fort du SPOe. Attaqué par l'aile gauche pour son pragmatisme, le chancelier a hésité à donner suite à la demande formulée à plusieurs reprises déjà de se charger de la direction du parti. Il avait jusque-là préféré se consacrer à son programme de réformes économiques qui heurte une partie des traditions du parti.

La « réunification » des deux fonctions entre ses mains doit forcément accélérer la rénovation idéologique du SPOe qui se prépare à fêter son centenaire à la fin de cette année.

L'aile gauche du parti n'a pas de choix pour l'instant et a dû « avaler » une réforme fiscale et un programme de privatisation et de restructuration industrielle très contestés. Le score honorable du SPOe aux élections de novembre 1986 – 43,3 % des voix – ne doit pas cacher la réalité : ce n'était pas le parti qui avait gagné, mais son candidat à la chancellerie, M. Vranitzky. La réalité est sombre : depuis 1983, un sur six de ses électeurs a abandonné le SPOe et, pour la première fois depuis 1971, la majorité des électeurs avaient voté en faveur des partis dits conservateurs.

WALTRAUD BARYLI.





# Politique



## La primaire dans la majorité

### Les réactions au projet de M. Balladur d'une confédération conservatrice et libérale

# L'UDF s'insurge contre la hâte et l'appétit du RPR

M. Raymond Barre s'est montré plus que dubitatif sur la proposition formulée dans *le Monde* par M. Edouard Balladur de réunir dans une grande confédération le RPR et l'UDF. Au cours de l'émission « Le monde en face » sur TF 1, le jeudi 17 mars, le candidat à la présidence de la République soutenu par l'UDF a déclaré : « *Il y a en France des sensibilités différentes, ces sensibilités s'expriment dans des formations politiques ; certaines formations sont très organisées, ce sont des partis ; d'autres formations sont plus souples [...] ; ce qui est important, c'est que ces sensibilités puissent s'exprimer ; je ne suis pas sûr que rassembler tout cela dans une seule organisation soit efficace dans la mesure où l'on verrait réapparaître des organisations nouvelles qui refléteraient ces courants traditionnels ; il y a en France une grande persistance des courants politiques.* »

Au cours du journal de TF 1 qui a précédé l'émission, M. Barre avait regretté que « *l'on s'intéresse uniquement* » pendant cette campagne électorale « *à ces manœuvres, à ces intrigues qui relèvent beaucoup plus de la République des partis que de la Vᵉ République* ». Il a précisé : s'il y avait eu un grand Parti libéral « *dans les circonstances actuelles, je me serais quand même présenté* ».

### M. Chirac : pas avant le 8 mai

M. Chirac s'est déclaré, jeudi soir, lors d'un meeting à Evry (Essonne), favorable à la création d'une confédération UDF-RPR, évoquée par M. Balladur, mais a estimé qu'« *elle n'était pas possible avant l'élection présidentielle* ». « *Après cette élection, selon les résultats, l'union de la majorité, qui s'est déjà beaucoup renforcée depuis deux ans dans l'épreuve de la cohabitation, pourrait l'être encore davantage, mais il faudra que chacun fasse un pas vers l'autre* », a ajouté le premier ministre.

Venu à Dijon soutenir la candidature de M. Barre, entouré de six ministres UDF et de M. Michel Poniatowski, M. François Léotard a, de son côté, lancé : « *Quelle idée merveilleuse !* » Il a aussitôt ajouté : « *Ce n'est pourtant pas le moment et cela ne doit pas se faire comme cela.* » « *On ne sort pas de son chapeau une telle manœuvre à quarante jours des élections.* » Le secrétaire général du PR a également estimé qu'il s'agit d'« *une attitude très désobligeante* » à son égard.

Quant au numéro deux du PR, M. Madelin, il a souligné qu'« *à quarante jours d'une élection présidentielle, il était particulièrement inopportun d'ouvrir un débat sur la recomposition de la majorité dans un parti unique* ». « *Ce débat,* a-t-il ajouté, *est de nature à alimenter des manœuvres de divisions, nuisibles à la victoire de la majorité.* »

Du côté des centristes, M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, estime dans le *Nouvel Observateur* que « *l'existence de l'UDF et du RPR correspond à deux sensibilités différentes au sein de la majorité* ». « *Vouloir les fusionner serait une opération réductrice et mutilante* », dit-il avant de souligner : « *Un seul parti et un seul leader, ce serait sacrifier au culte du chef derrière lequel on s'alignerait. C'est une bonne chose qu'il y ait dans un camp des hommes d'égale qualité et de sensibilités différentes qui soient en situation de concurrence. A condition que cette concurrence ne dégénère pas en affrontements brutaux* ».

De même pour M. Michel Durafour, sénateur UDF de la Loire, « *la tentative d'OPA sur la majorité constitue une inconvenance et une erreur politique. Une inconvenance car beaucoup au sein de l'UDF, notamment au sein de la famille radicale, n'accepteront jamais de se reconnaître dans le RPR* [...] *dont l'orientation conservatrice et droitière ne répond pas à leurs aspirations d'ouverture et de justice sociale.*

« *Une erreur, car les effets induits de cette démarche maladroite au moment le plus inopportun n'ont pas fini de se faire sentir. Ce nouveau noyau dur – politique celui-là – inquiétera les esprits les plus décidés à une coopération loyale et franche dans le cadre de la majorité.* »

A gauche, enfin, M. Pierre Joxe a assuré : « *Il y a actuellement une grande confusion dans la majorité entre le candidat du RPR et le candidat de l'UDF. Ce qui est clair, c'est que le RPR qui se prépare sans doute à un échec à l'élection présidentielle, se prépare à accaparer l'UDF. Laissons ces messieurs régler leurs comptes entre eux, la vraie campagne présidentielle va commencer parce que les vrais enjeux vont apparaître.* »

De son côté, M. Pierre Mauroy a estimé que l'article de M. Balladur est un « *article de défaite* ».

# M. Chirac prépare son sacre du printemps

Vingt mille mètres carrés de parquet, 35 000 mètres carrés de toile, 15 kilomètres de tissu, 30 millions de thermies, 30 kilomètres de câbles électriques, 80 semi-remorques, 3 grues, 10 engins de levage... et un candidat. Prévert ? Non, l'intendance que le RPR fait suivre pour organiser, le dimanche 20 mars, sur l'hippodrome de Vincennes, sa « *grande réunion nationale* ». Il y faut aussi ajouter des films : *Bilan contre bilan* et *Oui, c'est Chirac,* réalisés par Jacques Monnet, des clips vidéo, des projections laser, des groupes folkloriques qui, en ce jour du printemps, sacreront le réveil de la nature... et des électeurs, quelques ministres sélectionnés pour leur popularité, MM. Balladur, Juppé, Pasqua, Séguin et Mme Barzach, un spectacle Johnny Hallyday et, en apothéose, vers 15 h 30, le discours de M. Jacques Chirac.

De ce lieu, de cette heure devra alors partir la dernière phase de la campagne du candidat avant le premier tour. Elle s'accompagnera de la diffusion d'une bande dessinée *Il était une fois Jacques Chirac* en couleurs, avec une édition en noir... pour que les enfants puissent colorier les scènes édifiantes de ce Tintin moderne, ami des grands et proche des humbles, héros sans peur et sans reproche d'une odyssée politique qui conduit inévitablement aux sommets. Un autre album, dû aux champions Guy Drut et Monique Berlioux, montre en Jacques Chirac... « *la victoire du sport* » incarnée ! De nouvelles affiches vont être apposées avec les images toujours aussi simples qui ont fait le succès des deux précédentes campagnes mais avec un slogan plus explicite et plus prometteur : « *Nous irons plus loin ensemble* ».

A travers ce thème, le candidat ambitionne maintenant de s'adresser à un électorat beaucoup plus large. La notion de rassemblement et de poursuite « *ensemble* » d'une action déjà engagée est susceptible de s'opposer efficacement – suppose-t-il – aux thèmes comparables que M. Mitterrand pourrait utiliser. Il se base aussi sur l'accueil favorable réservé, selon lui, au bilan de son action au gouvernement qu'il a largement développé pendant la première phase de sa campagne et sur le quitus qui lui a été donné pour avoir pratiqué la cohabitation.

Des sondages d'opinion concordants l'ont convaincu qu'il avait désormais non seulement déjà fait le plein des voix RPR mais rallié à lui un certain nombre de suffrages UDF. Son comité de soutien s'apprête à publier une brochure contenant les milliers de noms de personnalités appartenant aux comités locaux, d'où il ressort notamment, dit-on, qu'un maire sur deux y adhérant n'est pas RPR. Il espère conforter – à défaut de l'accroître – la petite avance que, selon les études d'intentions de vote, il aurait prise sur M. Barre. Un avantage qui, pour être mieux affirmé, n'exclut pas des appels du pied plus ou moins insistants envers l'électorat et même certains élus du Front national et également en direction de plusieurs composantes de l'UDF.

### Le hasard programmé

*Le sens de toutes ces opérations* est de montrer que le candidat Chirac est attractif *tandis que l'autre candidat de la majorité* n'aurait pas réussi à obtenir la cohésion des *éléments composites qui l'ont officiellement* soutenu lors du lancement de son entreprise.

Enfin – *last but not least* – c'est au départ de cette dernière étape qu'éclate la proposition Balladur, conçue et élaborée pourtant depuis quelques semaines, sur la *formation d'une « confédération » RPR-UDF.* Une suggestion que le ministre d'Etat présente comme *valable quel que soit le résultat* des urnes le 8 mai. Voilà un hasard programmé *avec une bien grande précision !* Ou un « ballon d'essai » lâché en un temps soigneusement choisi ! Car si M. Chirac a tendu toute son énergie et ses activités multiformes vers le succès au premier tour, il peut aussi se comporter avec davantage de crédibilité comme un candidat de second tour, laissant déjà à M. Balladur le soin de concevoir les lendemains de l'élection. Soit pour réaliser la cohésion des battus, seul gage d'une future revanche, soit pour assurer au gouvernement d'un président vainqueur une majorité à l'abri de toute surprise.

M. Balladur, qui avait en septembre 1983 dans *le Monde,* théorisé et conçu la cohabitation comme un passage obligé pour M. Chirac sur la route de l'Elysée, lance aujourd'hui la semence de moissons futures. Une majorité confédérée ou unie avec un candidat unique avait déjà été souhaitée aussi bien par M. Jacques Toubon que par M. Valéry Giscard d'Estaing. Le ministre d'Etat est convaincu que l'opinion publique est prête. Il pense que les divergences idéologiques se sont largement atténuées à droite, mais il n'ignore pas pour autant que les ambitions de personnes, les rivalités humaines, les pesanteurs de la géographie sociologique et électorale, et les prérogatives des appareils, constituent des freins puissants comme le montrent les premières réactions de refus venant de l'UDF.

*M. Balladur, par son initiative enfin,* tente de prémunir sa propre famille contre tout *reproche de vouloir entretenir la division du* camp majoritaire rejetant même sur les autres *un telle responsabilité. Toutefois,* en prenant dimanche la parole sur l'hippodrome de Vincennes, *M. Chirac ne révélera qu'une* partie de son « *projet pour les sept prochaines années* » en insistant sur la bataille préalable mais décisive des sept prochaines semaines.

ANDRÉ PASSERON.

### M. Raymond Barre à TF 1

# Sans « forfanterie » ni « défaitisme »

L'image, une fois encore, a eu plus d'importance que le fond. Invité le jeudi 17 mars du « Monde en Face » sur TF 1, M. Raymond Barre a pu mettre en valeur ses qualités d'écoute, sa sensibilité devant les attentes des jeunes, les difficultés des personnes âgées, son admiration pour les créateurs d'entreprises dynamiques. Mais il a eu peu de temps pour parler de son programme, de ses propostions.

Le style de l'émission l'a voulu ainsi, en donnant la priorité aux reportages. Tant pis pour le candidat qui ne cesse de se plaindre que, dans cette campagne, on privilégie la forme sur le fond. Tant mieux pour M. Barre, qui a ainsi pu montrer qu'il n'est pas qu'un professeur promettant du sang et des larmes pour sauver l'économie française.

Amoureux de grande musique, il connaît aussi les classiques du western dans les moindres détails de leurs scénarios. Préoccupé par la détresse de nos anciens, isolés dans une société qui n'est plus faite pour eux, il est aussi passionné par les questions des enfants et prêt, tout à la fois, à diminuer leur temps de classe et à maintenir le pouvoir d'achat des retraités, même s'il faut pour cela instituer un nouveau prélèvement sur l'ensemble des revenus.

Ravi de voir que de jeunes chômeurs se lancent dans la création d'entreprises, comme il le leur avait conseillé lors de son passage à l'hôtel Matignon, il n'en oublie pas pour autant les autres, à qui il assure que la solidarité nationale doit atténuer les conséquences des mutations économiques.

Par le choix de ses reportages et de ses intervenants extérieurs, Christine Ockhrent a permis à M. Barre de mettre en avant ces qualités de cœur que l'électorat a du mal à lui reconnaître. Inséré dans une émission interdisant tout développement, le candidat n'a pu que glisser ces quelques petites phrases sur l'enjeu politique des élections. l'« *édredon* » *dans lequel l'étoufferait M. Jacques* Chirac ne l'empêche pas de respirer, puisqu'il est « *tout à fait normal* » qu'il soit « *d'accord sur de nombreux points avec lui* ; les « *différences* », il y en a bien sûr, mais ce ne sont pas aux candidats de se « *démarquer* », simplement aux électeurs de bien faire le lien « *entre les actes et les paroles des uns et des autres* ».

Pour ceux qui n'avaient pas bien compris, il a quand même redit son rejet de la coupure droite-gauche, qu'il a moins de moyens financiers que l'autre candidat de la droite, que la France n'a pas réussi à créer des emplois depuis mars 1986, qu'il ne comprend pas bien comment M. Edouard Balladur peut s'opposer au rachat des *Echos* par un groupe anglais, qu'il trouve anormal que l'on dise « *que tout va bien* » pour la Sécurité sociale, alors que « *l'on sait très bien qu'en juin il faudra trouver 19 milliards de francs* », surtout qu'il ne pense pas que « *l'on puisse dire* » que « *des réactions racistes* » devant les difficultés créées par l'immigration sont « *compréhensibles* » car, pour lui, la xénophobie est « *inacceptable* ».

### Le ton le plus calme

Tout cela dit du ton le plus calme, comme s'il s'agissait d'une évidence. Même avec M. François Mitterrand, M. Raymond Barre s'est montré compréhensif : « *Personne ne peut lui faire grief de son silence ; à sa place on ferait peut-être la même chose* », même s'il serait « *souhaitable* » que les choses soient plus claires. Car le désaccord « *sur les orientations politiques* » n'empêche pas d'admettre les « *qualités intellectuelles d'un adversaire* ». Tant pis pour son lieutenant, *M. Charles* Millon, qui, l'après-midi même, avait publié un document au vitriol sur la personnalité du président de la République.

Même les sondages et les manœuvres politiciennes ne l'impressionnent pas, même si M. Barre a du mal à comprendre ceux qui se préoccupent tant d'« *un futur qu'ils ne connaissent pas* » : c'est de la « *forfanterie* » ou du « *défaitisme* », dit-il. Lui n'est atteint ni par l'un ni par l'autre. Cette émission ne lui a pas donné l'occasion de développer son programme, elle lui a au moins permis de confirmer son apparente « *sérénité* ».

THIERRY BRÉHIER.

## PROPOS DE CAMPAGNE

### M. Douffiagues
#### Un problème

*Le Parti républicain « fait ce qu'il peut »* mais il se sent « *sous-utilisé* » en raison d'un « *problème de direction de la campagne* » de M. Raymond Barre : telle est l'impression livrée à l'AFP, le 17 mars, par M. Jacques Douffiagues. Le ministre des transports souhaite « *une cohérence accrue et un commandement* » et que l'ancien premier ministre définisse « *la stratégie* » et que « *sa direction de campagne arrête la tactique* ».

### M. Fabius
#### Un diagnostic

M. Laurent Fabius qui était le jeudi 17 mars à Lyon a établi *un diagnostic.* Pour l'ancien premier ministre, son successeur à Matignon « *souffre d'un défaut de vision de l'œil gauche* » car il voit « *des socialistes sectaires alors qu'ils veulent rassembler* », ainsi que d'une surdité de *l'oreille droite « puiqu'il n'entend pas les critiques que lui lance M. Barre* ». « *J'ai peur qu'il n'arrive pas à l'élection présidentielle en bon état physique* », a ajouté le député de Seine-Maritime.

### M. Mauroy
#### Un message

Invité d'Europe 1, le vendredi 18 mars, M. Pierre Mauroy a affirmé que M. François Mitterrand adressera « *un message important* » à l'occasion du rassemblement du Bourget, dimanche 22 mars. Pour le *maire* de Lille, « *il est important qu'avant même de l'entendre, de connaître sa décision, il y ait un mouvement populaire* » qui s'exprimera lors de cette manifestation.

### M. Pinay
#### Un conseil

Dans une interview publiée par *France-Soir* du jeudi 17 mars, M. Antoine Pinay conseille à M. François Mitterrand *de ne pas se représenter.* L'ancien président du conseil, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, lui recommande de finir son mandat « *en beauté* » sans risquer « *l'échec* ». « *Si vous vous retirez maintenant, les portes de l'Académie française vous sont ouvertes, peut-être même celles du Panthéon, ne passez pas à côté de cette chance* », lui dit-il.

### M. Vonner
#### Une dérive

M. André Vonner, secrétaire général du CID-UNATI dont l'organisation ne donnera de consigne de vote que le 18 avril, a indiqué, le jeudi 17 mars à Rennes (Ille-et-Vilaine) que M. Le Pen est « *le candidat le plus proche* » des positions de son organisation. *Toutefois il* a précisé « *Nous n'avons pas l'intention de devenir la CGT du Front national, ni d'aucun autre parti mais nous ne pouvons que constater la dérive de nombreux travailleurs indépendants poussés par le désespoir* » vers le Front national.









# Politique

## La campagne des oppositions

### M. André Lajoinie dans son village natal

# Contre « le culte de la personnalité d'un autre âge »

*PÉRIGUEUX*
*de notre envoyé spécial*

*« Vous savez traire les vaches ?*

*— Oui.*

*— Comment faites-vous ?*

*— Oh ! c'est comme pour faire l'amour, ça ne s'apprend pas. »*

M. Lajoinie ne joue pas au paysan. Les gens de la terre, il les connaît, comme les sillons qu'il a tracés tout gosse, dans les champs arides et pentus de sa Corrèze natale. L'enfant du pays est allé se ressourcer, le jeudi 17 mars, dans son village de Chasteaux, non loin de Brive, qui préfère un autre fils du cru, M. Jacques Chirac.

Le maire, radical valoisien, qui soutient le premier ministre, n'en est pas moins œcuménique : Il est vrai que *« Jeannot »* — M. Jean Gramond — a usé ses fonds de culottes avec *« André »* sur les mêmes bancs de la petite école publique. André était chez les grands, quand Jean était chez les petits. Mais le petit se souvient que le virus de la politique avait saisi le grand... tout petit déjà.

Debout sur une remorque agricole, protégé par un parapluie rouge, le grand confie aux trois cents personnes venues l'accueillir que, en pleine guerre, il avait écrit à la craie sur le tableau noir : *« Vive de Gaulle. »* L'institutrice n'avait pu obtenir de connaître l'auteur de ce coupable penchant. Aujourd'hui, bien sûr, il écrirait : *« Vive le Parti communiste. »* A seize ans, militant de la Jeunesse communiste, ce sont les routes des environs qu'il badigeonnait avec ses copains. *« A bas la bombe atomique »*, peignait-il sur le goudron en jouant à cache-cache avec la maréchaussée.

Entre l'église du douzième siècle, où il goûta peut-être le vin de messe, et la Gouze, où il pêcha sans doute quelques poissons, en douce, le candidat du PCF à l'élection présidentielle a parlé de ces paysans qui *« produisent ce qui fait besoin aux hommes »*. Il a exhorté son auditoire à *« ne pas laisser resurgir la haine qu'incarne le sinistre Le Pen »*. Sur 282 suffrages exprimés aux législatives de 1986, la liste du Front national n'a séduit que 9 électeurs à Chasteaux, alors que M. Jacques Chirac raflait la moitié de la mise (133 voix). La liste du PCF (65 voix) était coiffée par celle du PS (72 voix). Ici aussi, l'érosion du parti se fait sentir. M. Lajoinie fera-t-il mieux que M. Marchais en 1981, qui avait obtenu 87 suffrages au premier tour, contre 58 à M. Mitterrand et 38 à M. Giscard d'Estaing ?

### Trop tard au deuxième tour

Il a assuré qu'il ne venait pas faire le coup du vote pour l'*« enfant du pays »*, mais une précision ne pouvait tromper pourtant : *« au deuxième tour, il sera trop tard pour s'exprimer pour une politique de gauche »*, a-t-il dit.

Après la Corrèze, et toujours sous un ciel plombé, M. Lajoinie a fait une incursion en Dordogne. Le quotidien *Sud-Ouest* du jour faisait remarquer qu'il était le seul candidat à avoir mis ce département sur la route de sa campagne électorale. Dans une exploitation mixte (tabac et élevage), il a tracé les grandes lignes de son programme agricole : suppression des quotas laitiers, doublement de la dotation aux jeunes agriculteurs, retraite à soixante ans. Devant cent cinquante paysans réunis sous un séchoir à tabac battu par le vent, il a invité ses interlocuteurs à *« réfléchir beaucoup avant d'aller voter »*.

En lui apportant son soutien, le maire communiste de Sarlat, M. Louis Delmon, a commencé à les aider dans leur réflexion. M. Lajoinie lui-même les a mis en garde contre celui qui cultive *« son ardeur »* et celui qui *« organise un culte autour de sa personnalité d'un autre âge »*. *« Au premier tour, on dit ce qu'on a sur le cœur*, a précisé le député de l'Allier, *car au deuxième tour, vous ne pourrez pas le faire. »*

Certes, M. Lajoinie est républicain mais un roi de France a ses faveurs : Henri IV. La version moderne et communiste de la poule au pot dominicale du Vert Galant, c'est *« un beau morceau de limousin ou de charolais sur la table, tous les dimanches »*. Vivement dimanche !

OLIVIER BIFFAUD.

● **Des communistes « critiques » pour le candidat officiel du parti.** — Cent douze *« communistes critiques »* de la Haute-Garonne, sympathisants ou encore adhérents, viennent de rendre public un manifeste appellant à voter pour le candidat communiste au premier tour, mais en même temps il souligne *« les retards et les erreurs qui imposent la... rénovation du parti [...] »*. Le manifeste et les signatures seront publiés sous forme d'encarts publicitaires dans la presse régionale, ce qui témoigne de la volonté des auteurs d'apparaître au grand jour tout en restant à l'intérieur du PC. *« Nous ne voulons pas être mis sur la touche les uns après les autres. Nous voulons faire bouger le parti »*, explique l'un des signataires. — *(Corresp.)*

# Les cent jours de M. Le Pen

Reprenant au vol le sujet du livre que le député FN de l'Hérault, M. Jean-Claude Martinez vient de consacrer aux *« Cent premiers jours de Jean-Marie Le Pen à l'Élysée »*, le président du Front national a voulu prouver le jeudi 17 mars au cours d'une conférence de presse à l'Assemblée naitonale que la réalité dépasserait, le 8 mai, la fiction. M. Le Pen poursuit son combat destiné à prouver que lui *« l'outsider »*, pourrait bien devancer finalement les favoris de la course. Pour étoffer cet acte de foi démenti par les sondages, le chef de file de *« la droite nationale et populaire »* a présenté devant la presse les actions-clés qu'il engagerait une fois franchie la grille du Coq de l'Elysée.

Pas de surprise, au départ. M. Le Pen, chef de l'État rendrait un *« hommage particulier »* à Jeanne d'Arc : *« ce sera un geste symbolique de salut au passé historique de la France »*. Après avoir sacrifié au culte de la Pucelle, M. Le Pen engagerait résolument *« le redressement national »* du pays en s'appuyant sur le *« principe fondamentalement démocratique du gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple »*.

Dès le mois de juin, M. Le Pen procéderait à un référendum par le biais de l'article 11 de la Constitution, afin d'élargir le champs référendaire aux questions de société et pour rendre possible le référendum d'initiative populaire. Dans le même temps, l'Assemblée nationale serait dissoute avec l'espoir de voir la nouvelle Chambre se teindre aux couleurs du FN. Les Français n'auraient pas fini de voter, car au mois de septembre un référendum aurait lieu sur le rétablissement de la peine de mort pour les assassins, les terroristes et les trafiquants de drogue ; un autre porterait sur *« la préférence nationale »* afin de réformer dans ce sens le droit du travail, le droit social, le droit du logement et le code de la nationalité.

Convoqué en session extraordinaire, le Parlement devrait *« délibérer sur un programme législatif d'urgence »* : réforme du contenu des manuels scolaires, autonomie des universités, création d'un revenu familial, accession à la propriété HLM. Dans le domaine dit des *« libertés individuelles »*, M. Le Pen se proposerait de renforcer la législation sur la diffamation, et d'étendre les possibilités de droit de réponse dans les médias écrits et audiovisuels. Le monopole syndical serait abrogé, la Sécurité sociale réformée par la création, notamment, de caisses séparées Français-étrangers. Un projet de loi limiterait en outre le droit de grève dans les services publics. Un collectif budgétaire *« mettrait en œuvre un premier train d'économies budgétaires et de réduction d'impôts sur le revenu »*.

### Déposer les colonnes de Buren

Les immigrés ne seraient pas oubliés : expulsions des clandestins et des délinquants, interruption du regroupement familial, limitation du nombre des réfugiés politiques, retour dans des *« conditions humaines »* des étrangers sans travail.

Fer de lance de la réforme idéologique lepéniste, la culture et l'éducation constitueraient deux chapitres-clés. Dans le domaine culturel, M. Le Pen démarrerait par une action d'éclat en faisant déposer les colonnes de Buren qui affectent, selon lui, la perspective de la cour du Palais Royal. *« Nous les revendrons à la mairie de Fréjus. »*

A l'école, les manuels scolaires *« politisés »* qui *« choquent la conscience ou la conviction de nombreux parents »* disparaîtraient. Les notes et classements dans le primaire seraient rétablies ; le chèque éducation mis en place, tandis que la carte scolaire serait supprimée.

La santé des Français serait également mieux préservée, selon M. Le Pen, par un *« dépistage systématique du SIDA »*. L'ordre régnerait enfin dans les rues et aux frontières. La loi républicaine serait rétablie dans *« les zones échappant aujourd'hui aux autorités de police et de justice »*. Des instructions seraient données aux préfets de police *« pour faire appliquer systématiquement les décisions de justice »* et aux parquets, afin qu'ils fassent preuve de *« fermeté »*. Manifestations publiques, évocations patriotiques devraient permettre en outre une *« restauration de l'esprit de défense »*, tandis qu'une accélération de la réalisation de la loi de programmation militaire assurerait une meilleure défense du pays.

Gaullien jusqu'au bout des ongles, M. Le Pen a expliqué que s'il n'obtenait pas l'appui des Français pour les premiers référendums (peine de mort, code de la nationalité) il rentrerait chez lui le *« cœur lourd »*.

PIERRE SERVENT.

### M. Bérégovoy à Sciences-Po

# Une robuste simplicité

Après le coup de tabac déclenché par la venue de M. Bruno Megret — directeur de campagne de M. Jean-Marie Le Pen, — qui, l'espace d'un après-midi, avait transformé le vénérable amphithéâtre Emile-Boutmy en bateau ivre (*le Monde* du 18 mars), Sciences-Po, au grand soulagement de ses responsables, avait retrouvé tout son calme pour accueillir, le lendemain, M. Pierre Bérégovoy. Invité par la section socialiste de l'Institut d'études politiques de Paris, l'ancien ministre, contrairement à M. Megret, n'a pas fait salle comble. Mais, à l'inverse du député FN de l'Isère, le député PS de la Nièvre a bénéficié d'une qualité d'écoute assez rare de la part d'un amphi visiblement constitué, pour l'essentiel, de sympathisants.

Quelques huées au fond — juste pour respecter les traditions — de la part d'un petit groupe pas vraiment intéressé. Et pour le reste, sur une bonne vingtaine de questions, plus de la moitié des interpellations ont porté sur les sujets dont raffole M. Bérégovoy, du genre : la baisse des taux d'intérêt en France ; la responsabilité de la libéralisation des marchés financiers, entreprise sous son autorité, dans le déclenchement du krach boursier ; le serpent de mer de la réforme fiscale, etc. Le tout, assené avec un sérieux impitoyable.

En cas de victoire de la gauche à l'élection présidentielle, M. Bérégovoy ne croit pas qu'un nouveau changement de mode de scrutin doive être la *« première préoccupation »* du nouveau gouvernement. Quant à la configuration du paysage politique de l'après-88, l'ancien ministre, fidèle à son image d'« ouverture », affirme : *« Il faudra que tous les Français puissent se sentir concernés par la tâche du redressement. Cela ne veut pas dire que toutes les familles politiques devront se retrouver dans le même gouvernement, ça, je n'y crois pas. [...] Mais cela veut dire que ceux qui gouverneront devront respecter ceux qui ne pensent pas comme eux, de telle sorte que tout le pays soit rassemblé. [...] Dans nos relations, chacun étant lui-même — il y a des socialistes, il y a des UDF, — on doit avoir suffisamment de conscience, de responsabilité pour qu'au lendemain d'une victoire, on ait le souci de rassembler le plus grand nombre pour des tâches communes. »*

Comme tout le monde, M. Bérégovoy a droit à « la » question insolite. Cette fois, ce sera la définition de sa position face à la mort. La réponse sera d'une robuste simplicité : *« La mort ? Je ne sais pas ce que c'est. Vous le savez vous ? Non ? Moi non plus. Je la prendrai quand elle viendra. Le plus tard possible. »*

J.-L. A.

● **PRÉCISION.** — L'omission d'un mot a altéré le sens d'une phrase dans l'article consacré à la rencontre entre les étudiants de Sciences-Po et M. Bruno Megret (nos éditions du 18 mars), il fallait lire : *« A gauche, seuls les étudiants rocardiens n'ont pas voulu »* signer la pétition interdisant la venue du député FN. Le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF) s'est également opposé à cette pétition estimant qu'un dirigeant du FN avait autant le droit que *« le candidat des bouilleurs de cru de venir à l'IEP »*.

### Précision

## Le bilan du Conseil constitutionnel

Dans l'article consacré au bilan de l'activité du Conseil constitutionnel durant le septennat qui s'achève (*le Monde* du 12 mars), une coupe malencontreuse a rendu inintelligible un passage de la partie finale. Il fallait lire :

*« TF 1 peut être privatisée, mais les règles de lutte contre la concentration sont jugées insuffisantes. Le Crédit agricole peut être mutualisé-privatisé, mais les organisations syndicales du monde paysan ne peuvent être surreprésentées jusqu'à violer l'évidence contraire de leur poids réel dans tous les conseils d'administration des caisses régionales. Le droit de grève ne peut être malmené pour obéir aux seuls agacements d'un pouvoir nargué par les aiguilleurs du ciel...*

*» Depuis longtemps, les décisions du Conseil font périodiquement l'objet d'exégèses contraires mues par des inspirations politiques différentes, et il en ira toujours ainsi. Mais de la riche cuvée « cohabitation » du Conseil constitutionnel une décision doit être extraite en raison d'une certaine bizarrerie peu explicable.*

*» En annulant, en janvier 1987, « l'amendement Séguin » sur le temps de travail pour vice de procédure, le Conseil parut conduire logiquement une réflexion amorcée depuis longtemps sur le respect et les limites du droit d'amendement. Cependant, à y regarder de plus près, chacun pouvait constater qu'il avait été saisi, sans doute dans un moment d'égarement socialiste, par référence à l'article 27 de la Constitution qui assortit d'exceptions très strictement limitées la simple affirmation : « Le droit de vote des membres du Parlement est personnel. »*

*» Disposition constamment violée dans la pratique au nom de raisons diverses et diversement convaincantes. »*

## JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

# De Gaulle

CE que c'est que la mémoire ! Surtout lorsqu'elle est courte ! Aujourd'hui, dix-huit ans ou presque après sa mort, de Gaulle, proche de la béatification politique, fait figure de référence obligée pour tout ce qui aspire à gouverner la France.

Bruyante à droite, l'invocation n'est pas muette à gauche. Brandie à droite comme un morceau de la Vraie Croix, l'image du souverain défunt est loin d'être récusée à gauche. Le camp qui forma, il est vrai, le gros de son électorat revendique pour son seul usage les insignes du grand homme, cependant que le camp qui le combattit réclame son inscription sur le testament.

Le temps est vraiment bon garçon ! La droite oublie qu'elle avait appelé de Gaulle notamment pour garder l'Algérie française et qu'elle fut dupée ; la gauche ne veut pas se souvenir que le retour au pouvoir du général tenait du coup de force, si ce n'est de pis.

La droite, que l'argent n'effraie pas, oublie que de Gaulle détestait ceux qui en avaient trop le goût ; la gauche pardonne les tribunaux et les lois d'exception dont le règne d'alors se fit une spécialité.

Que les morts ont de la chance d'être ainsi épurés de ce qui les rendait critiquables vivants ! C'est trop les embaumer que de retenir, d'une vie, non ce qu'elle a été, mais ce qui la rend utile. A quoi ?

Plus, pour les caciques de la vie politique contemporaine, à causer entre eux qu'à s'adresser au pays. Pourtant, ils ne sont pas si nombreux à avoir connu, adultes, le Grand Timonier français. Combien l'ont rencontré ? Combien l'ont servi ?

Né le 26 mars 1942, M. François Léotard n'a même pas pu voter la réforme constitutionnelle de 1962 (la majorité civique était alors à vingt et un ans) qui permet à tant de gens, ne serait-ce que lui, de se donner une stature nationale parce que leur prétention l'est aussi. Au moins le temps d'une campagne...

Ce n'est pas, soit dit par parenthèse, l'une des moindres perversions de ce système électoral. S'il a pour but (et pour effet, ce qui contribua à sauver M. Mitterrand il y a deux ans) de donner une incontestable assise populaire à son vainqueur, il met en situation d'autres concurrents, qui se savent dépourvus de la moindre chance, de ramasser des lots de consolation, sous forme de portefeuilles ministériels.

D'autres, encore plus joueurs, escomptent un identique bénéfice, qu'ils arrachent parfois, en faisant connaître qu'ils pourraient être candidats. De sorte que l'élection présidentielle ressemble à une raffinerie de pétrole en comportant, comme elle, ses produits dérivés. L'un se fait désigner comme chef de l'Etat, tandis que d'autres concourent en sous-main pour un poste de ministre.

Revenons à nos moutons, en l'occurrence les jeunes gens qui soutiennent la candidature de Raymond Barre, le plus digne prétendant à l'héritage gaulliste, selon ce qu'indiquait dans *Libération* du 14 mars Jean Lacouture, auteur d'un *De Gaulle* remarqué.

Mais ses partisans affichés ces temps-ci, comme Gérard Longuet, né en 1946, ou Alain Madelin, né en 1948 et tout juste majeur quand De Gaulle quitte le pouvoir en 1969 ? Outre que leurs idées de l'époque les faisaient bien peu « gaullistes » selon l'imagerie attachée à cette notion, ils n'avaient pas eu à s'en accommoder bien longtemps.

QUE peut représenter pour des gens qui ont moins de quarante ans la référence à de Gaulle ? Pour ceux, numériquement non négligeables, qui vont voter cette année pour la première fois ? La plupart d'entre eux étaient tout juste nés quand de Gaulle est mort en 1970. Pour ceux qui ont atteint la trentaine, ils étaient âgés, à ce moment-là, de guère plus de dix ans. Ils effleuraient la vie adulte s'ils touchent maintenant la quarantaine. Pour les plus vieux, ceux qui ont dépassé l'âge canonique (qui est de quarante ans, comme chacun le sait), est-il bien avéré que faire tourner les tables gaulliennes soit de nature à les plonger tous dans le ravissement ? Toute question de sensibilité partisane mise à part, les onze années durant lesquelles de Gaulle gouverna ne furent pas qu'idylle et Eden pour les Français.

Que peut bien apporter cette incantation, ou ce refrain, à celui qui a perdu son emploi, à celui qui tremble de ne pas le garder, à celui qui s'inquiète que sa retraite soit insuffisante, à celui dont le loyer a augmenté au-delà de ce qu'il peut payer, à celui dont les économies ont été rognées par les mirobolantes privatisations, à celui qui voit augmenter les cotisations sociales mais diminuer les remboursements médicaux, alors que ses risques d'être malade croissent avec les années ?

A la vitesse où évolue le monde, qu'il s'agisse des techniques, des mœurs, des rapports de force entre les nations, des mutations dont elles sont agitées, que peut représenter le souvenir d'un homme disparu depuis près d'une génération ? Que reste-t-il de son héritage ? Qu'en exhiber ?

La force nucléaire, le rétablissement d'une certaine indépendance nationale, le traité franco-allemand dont on vient de fêter le vingt-cinquième anniversaire, la somptueuse restauration du Grand Trianon de Versailles et l'idée bizarre mais vite abandonnée de transférer le Palais de l'Elysée au château de Vincennes.

Certes, cela n'est pas précisément rien. Mais combien de Français sauraient le dire, ou s'en soucient ? Et le reste ? La participation, qui n'empêcha pas la chute de de Gaulle et que M. Pasqua, entre deux rodomontades, feint de ressortir des archives ? Les nationalisations de 1946 (Renault et les grosses banques), que son héritier chiraquien et la clientèle dudit voudraient se mettre sous la dent ?

Ou encore la condamnation des partis, que M. Chirac, jamais ménager de son culot, enfourche en disant que *« l'élection présidentielle, ce n'est pas une affaire de parti »*. Entendre cela de la part du président-fondateur du RPR dont M. Barre se plaint à voix de moins en moins basse qu'il accapare l'Etat, ça ne manque pas de sel.

⁂

IL aurait bonne mine, M. Chirac, si le candidat au-dessus des partis qu'il prétend incarner n'avait pas à sa disposition celui qu'il a créé et, accessoirement, l'énorme machinerie que représente, en hommes et en argent, la mairie de Paris.

Il est à ce point détaché de l'esprit de parti, ce bon M. Chirac, que lorsque des journalistes l'interrogent à la télévision sur l'« Etat-RPR », il se fait prendre le doigt dans la confiture. *« On s'aperçoit que c'est le contraire »*, rétorque-t-il pour indiquer que l'UDF a été favorisée depuis mars 1986 dans la distribution des places ! Alors ? On étiquette aussi du côté de la majorité ?

Et M. Barre ? N'a-t-il pas dû, lui aussi, « accepter » le soutien franc et massif de l'UDF ; l'accepter avec tant de réticences et de pudeurs qu'il a dû négocier ce soutien avec M. Léotard ? Quand on sait — secret de polichinelle — la solide affection que le député de Lyon voue au ministre de la culture, il a vraiment fallu que le premier ne puisse pas faire autrement pour se soumettre aux conditions du second.

Et M. Mitterrand ? Peut-être ne sera-t-il que « soutenu » par le Parti socialiste, mais il sera bien content de le trouver, aussi ardent, aussi actif que s'il était investi ou désigné par lui.

Et le général de Gaulle lui-même ? Ce Rassemblement du peuple français qu'il fonda après sa première démission en 1946 ? Ce n'est tout de même pas un mouvement de pêcheurs à la ligne apolitiques qu'il lança à l'assaut de toutes les élections municipales et législatives qui se présentèront alors.

S'il le déclara dissous, ce n'était pas pour retrouver la vertu de l'homme sans parti, mais parce que celui-ci avait échoué dans sa mission qui était de ramener le maître au pouvoir.

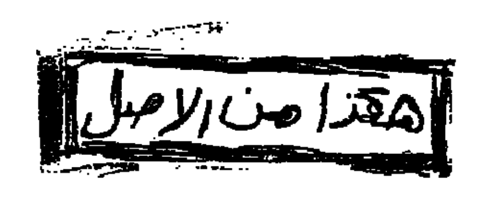
Et l'UNR, qui se créa pour le retour du général aux affaires — sur fond de censure préalable de la presse, — c'était pour réunir des amateurs de cassoulet que la IVe République aurait mis hors la loi ?

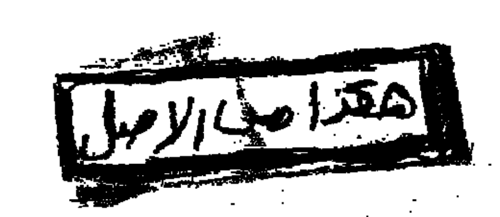
La vie politique française n'a rien à gagner à vouloir, *via* de Gaulle ! imiter les pratiques américaines, où le candidat, indépendant de partis qui, strictement parlant, n'existent pas, se présente seul, uniquement suivi de ses bailleurs de fonds.

Même s'il y faut de plus en plus d'argent pour être démocratiquement élu, la France n'a pas rayé de ses papiers cette part de gratuit qu'apportent les partis et les militants dits « de base » qui se dévouent à leur cause. La vie démocratique en France, en tout cas la vie politique, ce sont aussi des partis, chacun d'eux riche d'un homme qui en est l'étendard. L'homme seul n'y existe pas, ou du moins n'y prospère pas. La confiance d'un parti, c'est le début de celle qui est demandée aux Français. C'est bien ainsi.

⁂

*PS* pour une histoire personnelle pas forcément exceptionnelle. Les PTT se vantent volontiers du soin qu'ils prennent des usagers. Au point de baptiser « clients » ceux qui ne se sentent parfois qu'assujettis. Assujettis par exemple à France Télécom, agence de Paris-Luxembourg, « obtenue » par le 14, où le standard décroche au bout de quatre minutes avant de transférer le client vers un service dans lequel quatorze minutes de sonnerie ne suscitent aucune réaction. Et lorsque, lassé d'attendre une nouvelle tentative est faite, lorsque dans les mêmes délais le standard décroche, c'est pour dire : *« Ah ! non, monsieur, la personne est partie. »*. Il est 16 heures 28.







# Politique

## Le feuilleton du septennat

# 1985, il était un petit navire...

**Rigueur (1982), austérité (1983), guerre scolaire (1984) : François Mitterrand pensait souffler un peu, passé juillet 1984, après la mise en place d'un nouveau gouvernement dirigé par Laurent Fabius. Le premier ministre héritait d'une situation économique en voie d'assainissement. Las ! les services secrets français coulèrent le *Rainbow-Warrior* dans le port d'Auckland et le gouvernement recommença à donner de la bande (*le Monde* des 15, 16, 17 et 18 mars).**

Et vogue la galère ! François Mitterrand et Laurent Fabius rament en cadence sur une mer apaisée. Le dollar, qui a franchi la barre des 10 francs au mois de février à Paris, prend son billet de retour. L'échec de la gauche aux élections cantonales de mars, une habitude, passe par profits et pertes. Action directe a posé son lot de bombes en avril à Paris sans faire de victime, puis s'est calmée.

En Nouvelle-Calédonie, où l'on s'est entretué de la fin 1984 jusqu'aux premiers jours de 1985 – trois morts le 30 novembre, dont un européen ; dix Canaques tués dans une embuscade le 5 décembre ; mort d'Eloi Machoro, héros des indépendantistes, abattu par les gendarmes du GIGN en janvier – au point que l'état d'urgence a été décrété, – la queue du cyclone est passée. Quel méchant esprit oserait imaginer que Jean-Paul Kauffmann, enlevé le 22 mai à Beyrouth en compagnie de Michel Seurat, croupirait longtemps au fond d'une geôle, ainsi que Marcel Carton et Marcel Fontaine, détenus depuis le 22 mars ?

A la fin du mois d'avril, François Mitterrand s'était découvert d'un fil en s'essayant à la fantaisie, sur le plateau d'Yves Mourousi. La France « *craignos* » l'avait trouvé « *chébran* », voire « *câblé* ». Il savait tout des « *sixties* » et « *eighties* », du « *smurf* » et de Michael Jackson.

Le chef de l'Etat jusqu'alors figé dans l'aimable prestance d'un passe-lacet, se préparait à la stratégie de la présidence élastique. Plantu le dessina en punk, comme d'habitude, mais remplaça son éternel badge « *no future* » par un gracieux autocollant « *craignos* ». Raulent, pardon Laurent Fabius, s'exerçait, lui aussi, à la futilité. « *Je n'ai pas pu, à Matignon, reprendre la chaise de Mauroy. Il a les jambes plus longues que les miennes. J'ai alors demandé qu'on recherche toute une série de chaises où je puisse m'asseoir correctement. Finalement, j'en ai essayé plusieurs et j'en ai choisi une. Terrible ! trois mois après, l'un des huissiers m'a dit : « Ah ! vous avez repris la chaise de M. Barre... »* Hilarant. C'était galère, mais pas le bagne.

L'été s'annonçait riant. Il fut ripoux. Le 12 juillet, Michel Roussin, joyeux drille et beau militaire aux yeux bleux, ancien chef puis directeur de cabinet d'Alexandre de Marenches au SDECE, entre en coup de vent dans le bureau de Jacques Chirac, à l'Hôtel de Ville de Paris, lui met sous le nez *France-*




*Soir* et sa photographie de première page, puis s'exclame : « *Ça, c'est nous !* » « *Ça* », le *Rainbow-Warrior*, bâtiment de l'organisation pacifiste et écologiste Greenpeace, couché sur le flanc dans le port d'Auckland, à demi coulé le 10 juillet par deux charges explosives. « *Nous* », les services secrets français.

Ce que le maire de Paris et son entourage pressentaient ou savaient depuis le début, Matignon et l'Elysée mettront du temps, beaucoup de temps, à l'admettre. Le sabotage du *Rainbow-Warrior*, l'un des ratages les plus fameux du renseignement et du service action de la DGSE (anciennement SDECE), prit la dimension à la fois d'une affaire d'État et d'un mauvais mélodrame à faire hurler Margot. On ne distinguait plus les bons des méchants, le mensonge des demi-vérités, l'hypocrisie de la bonne foi surprise. Il y avait un mort, Fernando Pereira, photographe, tué par la deuxième explosion.

Jusqu'alors, la France s'était toujours débrouillée pour paralyser discrètement, avant nuisance, ces empêcheurs d'expérimenter en rond sur l'atoll de Mururoa, les charges nucléaires tricolores. A grands coups d'étraves, la « Royale » rejetait au large cet adversaire d'opérette. Au pis, les équipages de Greenpeace étaient atteints de coliques après assaisonnement du potage ; la flottille pirate tombait en panne de moteur au moment opportun, pour de mystérieuses raisons ; ou bien elle perdait en route l'hélice ou le gouvernail.

En 1981, Greenpeace et l'Elysée ne s'empoisonnaient l'existence que par des échanges de messages. A Brice Lalonde, jeune homme de bonne famille et qui avait bien voté, François Mitterrand avait adressé, le 8 décembre 1981, le télégramme suivant : « *Je ne verrais aucun inconvénient à ce que vous veniez ultérieurement sur place* [à Mururoa] *à l'invitation des responsables pour constater par vous-même l'état de la flore et de la faune autour du centre d'essai.* » A bord d'un voilier de Greenpeace, Brice Lalonde quittait la zone d'essais où la France venait d'effectuer deux tirs. Il répondit bien poliment par retour du courrier : « *Nous pensons qu'il peut s'agir d'une bonne base de discussion et nous acceptons de participer à une évaluation de la pollution radioactive en Polynésie.* » Il n'y avait rien à discuter, car il n'était pas question d'arrêter les expérimentations.

Quant au lobby militaire – singulièrement deux amiraux en charge des essais nucléaires, – occupé à la grandeur de la France et à la sienne propre, il feignait de considérer Greenpeace comme un ennemi de première importance. Il assurait que les essais nucléaires étaient nécessaires à la santé de la nation. En Union soviétique, début 1987, Andreï Sakharov dira qu'à l'ère des simulations par ordinateur ils ne servent à rien. C'était au Forum de la paix, à Moscou. Sakharov, père de la bombe H soviétique, contestataire d'un régime qui enfin lui rendait grâce, n'en sera pas inquiété pour autant. En France, poser timidement la question – comme l'a fait Claude Allègre, scientifique et militant socialiste, dans *le Monde* sous le titre « Guignol's bomb » – relève encore du crime de lèse-majesté.

### Anticiper

La marine était donc sûre d'elle et de la réponse lorqu'elle demanda que l'on prît des précautions particulières pour la campagne de tirs de 1985 et contre les antinucléaires de Greenpeace, lesquels s'étaient dotés d'un bon bateau, remorqueur ancien de la marine américaine. C'était, assurait-on, un remorqueur de haute mer dans la main de Moscou. Ses moteurs, ajoutait-on contre toute vraisemblance, étaient si puissants que les bâtiments de la Royale, minables escorteurs, seraient poussés tels des chalands à la première tentative d'arraisonnement. Fi de la soupe empoisonnée ou du bris de soupapes, méthodes trop subtiles. Il convenait d'« *an-ti-ci-per* » – mot souligné deux fois de la main du ministre de la défense, Charles Hernu, sur une note de l'amiral Pages, directeur des centres d'expérimentation nucléaire. Anticiper sans tuer, immobiliser le navire non pas en mer, mais dans le port d'Auckland, avant qu'il n'aille jouer à la bataille navale au large des atolls.

La DGSE ne voulait pas de cette mission cornecul, qu'elle finit par accepter bon gré mal gré en y mettant le paquet, c'est-à-dire du monde, du beau monde, trop de monde. Pas moins de dix-sept personnes, dont deux finiront sur place en prison. La java des hommes-grenouilles ne passa pas inaperçue. Les hommes de l'ombre commirent tant d'extravagances que l'opération se termina par un formidable soleil.

On ne savait encore pas grand-chose de ce roman noir lorsque dans ses éditions du 18 septembre *le Monde* annonça : « *Le* Rainbow-Warrior *aurait été coulé par une troisième équipe de militaires français.* » Sur quatre colonnes, en tête de première page. Dans *le Figaro*, André Frossard suggère de transférer les services secrets français au numéro 5 de la rue des Italiens et, dans *Libération*, Serge July dénonce la pratique du « *mensonge d'Etat* », qui « *commence par un kyste et s'achève par un cancer généralisé* ». Quinze jours plus tôt, à « L'heure de vérité », Laurent Fabius, premier ministre, avait déclaré : « *Il y a tout de même deux ou trois grands principes qui séparent la gauche et la droite* » : égalité des chances, solidarité, puis le « ou » du troisième : « *une certaine recherche de l'exigence morale* ». A la fin du mois d'août, le bureau exécutif du Parti socialiste avait dénoncé le piratage d'Auckland comme une « *opération criminelle* » à « *caractère terroriste* ».

L'Etat terroriste, c'était donc la France et non pas quelque ignoble pilote étranger d'une équipe venue de Londres ou de Moscou afin de « déstabiliser » les services secrets français. « *Je vous assure, ce sont les Anglais* », affirmait encore, fin août, Charles Hernu, sans même remuer le nez, à ses amis socialistes qui s'empressaient de le répéter. Au nom de Trafalgar et de Mers-el-Kébir, on ne demandait qu'à croire celui qui voulait que la France entonnât le refrain favori des pompons rouges : « *Et merde pour le roi d'Angleterre qui nous a déclaré la guerre...* » Mais Charles Hernu, lui, ne croyait pas un mot, et pour cause, de cette thèse que les services secrets français s'efforçaient de répandre auprès des journalistes.

L'apparition soudaine d'une « *troisième équipe* » bouta les Anglais hors de la chanson. A Matignon, à l'Elysée, on se défendait comme on pouvait. Charles Hernu fut débarqué le 20 septembre avec les compliments du présidents de la République. L'amiral Lacoste, chef des services secrets français, aussi, mais sans les compliments. Ayant jeté sac à terre, Charles Hernu, contre toute attente, s'enferma dans le silence sur les mystères d'une navigation hasardeuse. On s'en prit à la presse avant de louer ensuite ses qualités d'investigation. François Mitterrand ne comptera jamais au nombre des louangeurs : « *Il ne faut pas croire qu'il y ait des envoyés spéciaux, fins limiers, remarquables journalistes, Rouletabille inlassables, allant chercher l'information. Non, ils attendaient à leur bureau où on venait leur apporter des informations* (1). » Sans doute était-il très mal renseigné.

Le chef de l'Etat s'indignera que sa bonne foi ait pu être mise en doute, que l'on s'interrogeât sur le dilemme dans lequel il paraissait enfermé : ou bien il était au courant, il mentait et bafouait l'« Etat de droit » auquel il tenait tant ; ou bien il ne l'était pas, et son autorité en souffrirait. « *Imagine-t-on le président de la République s'occupant de savoir comment procèdent les gens à Auckland ? Qui a dit que le général de Gaulle avait fait enlever et assassiner Ben Barka ? (...) Est-ce qu'on imagine que le général de Gaulle était au courant des quelques personnes qui guettaient au carrefour Saint-Germain-des-Prés ce malheureux Ben Barka ? Pouvait-il imaginer qu'un acte aussi ignoble soit commis ? Ce n'est pas raisonnable de penser cela. Ce sont des romans policiers de mauvais aloi* (2). »

François Mitterrand n'a pourtant pas oublié ce qu'à l'époque il déclarait, le 24 janvier 1966, au cours d'une meeting à la Mutualité : « *Le général de Gaulle ne sortira pas de cette alternative. Ou bien il était informé et, pour ne pas embarrasser le climat de la campagne électorale* [l'élection présidentielle de décembre 1965], *il a préféré, lui aussi, le silence – et alors il est solidaire, – ou bien il ne savait pas. Mais alors qu'est-ce que ce régime qui repose sur un seul homme ? De Gaulle, ayant tous les pouvoirs, sait tout – et c'est trop. Ou il ne sait rien – et ce n'est pas assez ! Ou bien il accepte ses responsabilités, ou bien il démontre son impuissance en frappant sa faction.* » Le président de la République nourrit encore, à l'endroit du *Monde*, une solide rancœur pour avoir offert un moment à ses lecteurs le choix entre deux réponses... les mêmes que celles formulées par lui vingt ans plus tôt à l'intention du général de Gaulle. Comme de Gaulle en son temps à propos de l'affaire Ben Barka, François Mitterrand n'est pas loin de penser : « *Trop de journaux ont, au-dedans et au-dehors, desservi l'honneur du navire.* »

Il est vrai qu'à l'été et à l'automne de 1985 la presse chargea lourdement les cales. En fin de course, *Newsweek* résuma ainsi l'air du temps : « *M. Mitterrand est traité désormais comme un benêt de village pour avoir soutenu qu'il ignorait ce qui se passait chez lui.* »



### Douce France

*La galère*, bien qu'enfoncée jusqu'à ras du pont, continua sa navigation vers les récifs de mars 1986. Les élections législatives se présentaient mal, en dépit du retour au scrutin proportionnel décidé au mois d'avril.

Michel Rocard, qui préfère le scrutin majoritaire, claque les portes du gouvernement et propose sa candidature présidentielle. En juin, Lionel Jospin s'oppose au premier ministre sur la manière de conduire la campagne législative – depuis le PS ou depuis Matignon – et sur ses lendemains – gouverner à gauche ou constituer un « front républicain ». Dans *le Figaro*, Faizant habille le premier ministre pour l'hiver en l'affublant d'un parapluie dont il ne se séparera plus guère. Le 8 août, Joëlle Kauffmann écrit à son mari détenu au Liban et qui a eu, ce jour-là, quarante et un ans : « *Soixante-dix-neuf jours que tu es parti pour un reportage d'une semaine, c'est long. A tout de suite.* »

Au mois d'octobre, Laurent Fabius affronte Jacques Chirac sur TF 1 et joue à contre-emploi. Face au patron de l'opposition, qui s'essaie, avec succès, au calme et au sourire, le chef du gouvernement paraît agacé, nerveux, hargneux et même méprisant. « *Calmez-vous ! calmez-vous !* », dit constamment Fabius à un Chirac que l'on n'a jamais vu aussi serein. Jacques Chirac : « *Soyez gentil de me laisser parler et de cesser d'intervenir incessamment – un peu comme un roquet...* ».

Laurent Fabius : « *Ecoutez, je vous en prie, vous parlez au premier ministre de la France...* » La phrase, impériale, fut accompagnée d'un malheureux geste de la main, comme s'il avait voulu écarter les miettes de son assiette. Désastreux. Laurent Fabius commentera plus tard, avec une superbe modestie : « *On apprend tous les jours.* »

On apprend jusqu'au bout. En décembre, François Mitterrand reçoit à l'Elysée Jaruzelski, général polonais aux lunettes noires. Laurent Fabius se dit, à l'Assemblée nationale, « *troublé* » par cette visite. François Mitterrand, cruel, lui sert la parabole dite « des deux singes » : « *Le premier reçoit une décharge électrique toutes les cinq minutes. Le second la reçoit de façon irrégulière, sans savoir à quel moment elle va se produire. Le premier vit très longtemps et le second meurt très vite.* » Commentaire d'un collaborateur du président : « *A bord du* Titanic, *les bleus l'emportent sur les rouges* ». Commentaire du *Monde* : « *Pendant les travaux de démolition, la vente continue. On solde avant inventaire.* »

Toute l'année, la CGT a profité des déplacements présidentiels pour crier à la trahison, balancer au passage quelques pieds de pancartes et des biscuits apéritifs de marque « TUC », frictionner les côtes des militants socialistes devant les hôtels de ville. Pourtant le chômage est stabilisé, l'inflation maîtrisée à moins de 5 %, l'austérité a fait un petit pas en arrière et le pouvoir d'achat a repris, timidement, sa progression. En Bretagne, on crie : « *Pas de promesses, du boulot !* » A Alès, on chante : « *Mitterrand, si tu continues, la classe ouvrière te bottera le cul !* » Même les mieux disposés envers le président lui promettent, sans le faire exprès, un avenir sinistre. A Méru, dans l'Oise, la chorale du lycée d'enseignement professionnel interprète en son honneur *le Chant des canuts* : « *C'est nous les canuts, nous sommes tout nus. Pour gouverner, il faut avoir manteaux, rubans en sautoir. (...) Notre règne arrivera quand votre règne finira.* »

On découvrit une sucrerie dans ce flot de vinaigre. Trenet et sa *Douce France* par les beurs de Carte de séjour. Ils étaient trois cent mille au mois de juin, place de la Concorde, pour une nuit blanche et multiraciale, trois cent mille potes à Coluche et Harlem Désir, 300000 volts pour Bashung, qui, depuis 1981, gémissait dans les sonos :

*Mes circuits sont niqués.*
*Y'a un truc qui fait masse.*
*L'courant peut plus passer.*
*Non mais, t'as vu c'qui passe.*
*J'veux l'feuilleton à la place,*
*Oh ! oh ! vertige de l'amour.*

Qu'elle était belle, la France, cette nuit-là. Tout n'allait pas si mal, en somme, pour François Mitterrand. La France, la douce France, bientôt lui reviendrait. Il en mesurait les caprices, il en supputait les tiédeurs. Il crèverait l'oreiller. L'ours Barzy rêvait trop fort. Une grenouille, dit-il à Mourousi, « *ça se transforme en prince, comme vous savez* ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) *Mitterrand, portrait total*, de Pierre Jouve et Ali Magoudi, Editions Carrère.
(2) *Ibid.*

**Prochain article :**

**1986, « Bonne chance » M. Chirac**

Election présidentielle

## La CNCL précise les règles de la campagne télévisée

La CNCL a rendu publique sa décision régissant la campagne électorale présidentielle sur les radios et télévisions publiques, dont elle avait déjà esquissé les grandes lignes (*le Monde* du 25 février).

En télévision, chaque candidat aura droit à cinq minutes en ouverture (le 11 avril) et en clôture (le 22 avril) de la campagne officielle du premier tour. Entre ces deux dates, chacun disposera de quatre émissions de quinze minutes, diffusées trois fois : soit sur A 2 entre 19 heures et 20 heures (répétée le soir après le journal de FR 3 et le lendemain à 7 h 30 toujours sur FR 3), soit sur A 2 à 13 h 30 (avec reprise le même jour sur FR 3 à 17 heures et le lendemain à 9 heures sur A 2). L'ordre de passage sera tiré au sort et publié au Journal officiel.

Ces émissions pourront contenir jusqu'à 40 % de documents vidéo. Pas question en revanche pour les réalisateurs — choisis par les candidats sur une liste établie par la SFP et approuvée par la CNL — de faire usage du drapeau français, ni de combiner les couleurs bleu, blanc, rouge, ou d'intégrer tout ou partie de *la Marseillaise* dans l'illustration sonore autorisée. Une des émissions pourra être tournée hors des studios, par une équipe légère fournie gratuitement par la SFP. Mais il est exclu de faire apparaître les lieux où le candidat exerce des fonctions officielles.

Des émissions seront également diffusées sur France-Inter (à partir de 13 h 30 et de 20 heures), sur RFI et RFO.

## Larsen FM dépose deux plaintes à l'encontre de MM. Droit et Rocca

Deux plaintes ont été déposées devant le tribunal correctionnel de Paris par la radio privée Larsen FM à l'encontre de MM. Michel Droit et Yves Rocca, tous deux membres de la CNCL.

Inculpé de forfaiture dans l'affaire Radio-Courtoisie par le juge Claude Grellier, M. Droit avait obtenu le 10 décembre 1987 le dessaisissement du juge à la suite d'une requête en suspicion légitime déposée le 27 octobre 1987 auprès de la Cour de cassation. Une dizaine de jours après, il retirait la plainte qui avait constitué le fondement de sa requête et la condition de sa recevabilité. « *Manœuvre frauduleuse destinée à égarer la conviction des juges en ne servant que de prétexte à faire prospérer la requête en dessaisissement* », estime M. Jean-Louis Bessis, l'avocat de la radio, en invoquant le délit d'« *escroquerie au juge* ».

La deuxième plainte se fonde sur un « Point de vue » de M. Yves Rocca publié dans *le Monde* du 23 décembre 1987 — « Des anomalies qui n'en sont pas ». Commentant l'affaire Radio Courtoisie, celui-ci affirmait que la plainte déposée à l'encontre de M. Droit par Larsen FM était « *inconsistante* » et « *inconsidérée* », le dossier étant, selon lui, « *désespérément vide* ». Cette attitude visait, estime Larsen FM, à « *dicter un non-lieu au juge de Rennes* », auquel a été renvoyée l'affaire, ce qui constitue, selon la radio, le délit de « *pression sur une juridiction d'instruction* ».

MM. Droit et Rocca sont cités à comparaître, mercredi 23 mars, devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris.

A. Co.

En rachetant les parts de Fairfax

## M. Murdoch pourrait devenir le premier actionnaire de Reuter

M. Rupert Murdoch, déjà propriétaire d'un empire multinational dans la presse et l'audiovisuel, va-t-il prendre le contrôle de l'agence de presse Reuter ? L'affaire se joue en Australie, où le groupe Fairfax a, pour réduire son endettement de 2,6 milliards de dollars, vendu à M. Murdoch ses participations dans l'agence Australian Associated Press (AAP). Or l'AAP est actionnaire à 13,89 % de la grande agence britannique Reuter.

M. Murdoch est déjà actionnaire de Reuter par l'intermédiaire de sa société britannique News Corp. L'acquisition de AAP ferait de lui le premier actionnaire de l'agence avec plus de 23 % des actions de classe A. Mais le propriétaire du *Times* risque de se heurter à deux obstacles. En Australie, la Commission des pratiques commerciales estime que M. Murdoch, qui contrôle déjà 60 % de la presse nationale, ne peut acheter la totalité d'AAP sans renforcer de manière excessive sa position dominante. En outre, les statuts de Reuter interdisent à toute société le contrôle de plus de 15 % des actions. M. Murdoch risque de contrôler encore plus de 10 % des droits de vote au conseil d'administration de Reuter, ce qui lui donnerait un poids déterminant au sein de l'agence.

Dans la perspective de 1992 et du développement de l'audiovisuel

## La FNPF adopte ses nouveaux statuts

La Fédération nationale de la presse française (FNPF), que préside M. Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain* (Metz), a adopté ses nouveaux statuts à l'issue de son assemblée générale extraordinaire du jeudi 17 mars. Ils ont été votés à l'unanimité, 115 mandants sur 120 étant présents ou représentés. Les nouveaux statuts visent notamment à mieux refléter la diversité de la presse française : en témoignent l'attribution d'une voix de plus au Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne au sein de la commission pleinière ainsi que la nomination au poste de vice-président de la FNPF de M. Marc Demotte (*Paris-Match*), président de la Fédération de la presse hebdomadaire et périodique (FNPHP) qui rassemble le secteur en continuelle expansion des magazines et des périodiques.

Les présidents des fédérations et syndicats composant la FNPF ont souligné tour à tour « *le renforcement de l'union dans un esprit de solidarité, qui permet à la presse française d'aborder avec confiance et avec force les problèmes que posent à la fois le développement de l'audiovisuel et l'échéance européenne de 1992* ».







La grève des artistes de télévision

## « Nous sommes comme l'oiseau sur la branche »

**Depuis trois semaines, comédiens et artistes boycottent les tournages de la 5 et M 6, pour obtenir une augmentation de leurs cachets (*le Monde* du 23 février). Une grève où se mêlent l'inquiétude face à la stagnation de la production et le malaise face aux nouvelles conditions de tournage.**

« *Nous leur avons un peu gâché le dessert !* » Serge Vincent savoure le dernier coup monté par les comédiens de télévision dans leur guérilla contre les chaînes privées. Entre deux apparitions au petit écran — dernièrement, il a joué des petits rôles dans *Bonjour Maître* et *Un château au soleil* — Serge Vincent milite à la tête du syndicat indépendant des artistes. Après le piquet de grève envoyé à la 5 pour empêcher le tournage de « Boulevard Bouvard », il vient de s'attaquer à M 6.

Le 29 février, alors que la dernière-née des chaînes privées fête son premier anniversaire à l'Espace Cardin, une quarantaine d'acteurs investissent le restaurant, en menaçant de perturber le « talk show » de Pierre Bouteiller, diffusé en direct en présence du PDG de la chaîne, Jean Drucker. Devant le fait accompli, la direction invite quelques-uns des grévistes, dont Jean-Pierre Darras et Bernard Lavalette, à venir s'expliquer sur le plateau. Accusé de ne pas respecter son cahier des charges, le PDG plaide les circonstances atténuantes — la jeunesse de la chaîne et son manque de moyens — en demandant aux artistes de lui « *laisser le temps de s'établir* ».

« *Nous en avons assez des promesses non tenues !* rétorque Bernard Lavalette. *Après des mois de négociations qui ont mené à l'impasse, vous ne pouvez pas attendre de bonnes manières d'un peuple en colère !* » Les négociations avec la Cinq et M 6 ont repris dès le lendemain !

Des négociations sur la signature d'une nouvelle convention collective que les artistes-interprètes jugent nécessaire en raison des modifications du paysage audiovisuel, mais qui divise les partenaires — comédiens, diffuseurs, sociétés de production — dont les intérêts sont souvent contradictoires. L'un des points névralgiques porte sur les droits de rediffusion, que les acteurs estiment insuffisants, surtout depuis la multiplication de chaînes qui piochent allégrement dans le stock de l'ex-ORTF, acquis à bas prix.

### Trois mille candidats pour un rôle

Comédien depuis vingt-deux ans, Serge Vincent est formel : « *Sans recourir à la publicité ou au doublage, un acteur ne peut plus vivre de la télévision. On nous demande de faire en une journée ce que nous faisions auparavant en quatre — et pour le même salaire ! Avec la vidéo, on tourne jusqu'à vingt minutes « utiles » — 300, 400 lignes de texte sans répétition — par jour, contre trois minutes avant. Ensuite, et c'est plus grave, l'appel grandissant fait aux vedettes du cinéma par la télévision provoque la disparition des rôles secondaires. Puisqu'on achète les stars au prix fort, il ne reste que peu d'argent pour les autres* (1). *Sur les 3 millions de francs que coûte une heure de fiction originale, 15 % sont consacrés à la distribution, dont 10 % pour le ou les premiers rôles et 5 % pour tous les autres. Le scénario est désormais bâti autour de la vedette et les rôles secondaires en pâtissent. Cela explique qu'il y ait parfois jusqu'à trois mille candidats pour un rôle !* »

Bernard Lavalette ne dit pas autre chose. « *Je n'ai pas tourné pour la télévision depuis trois ans (c'était dans* Music Hall*) alors qu'avant je n'arrêtais pas,* raconte-t-il. *On nous disait que les nouvelles chaînes élargiraient le champ de la création française. Or on n'y voit que des séries américaines ou alors des rediffusions de nos anciens succès. Un exemple ? M 6 vient d'acheter à l'INA, pour un prix dérisoire, la série « Au théâtre ce soir », c'est-à-dire cinq cents émissions tournées en vingt ans grâce au travail de mille comédiens. La chaîne s'enrichira, à cause des spots publicitaires, sur notre dos ! Non seulement on ne tourne plus, mais on use notre image, tout en nous spoliant sur le plan financier...* »

Même les comédiens qui ont une plus grande notoriété, ou peut-être simplement plus de chance, portent le même jugement sur leur métier et se solidarisent avec leurs collègues moins fortunés. Jean-Pierre Darras, par exemple, qui ne chôme pas, entre le théâtre, la nouvelle série qu'il vient de tourner à Marseille pour la télévision et le lancement de son nouveau livre, nous a confié : « *A soixante ans, je suis arrivé à un âge où je dois compter sur les rediffusions. La spécificité de notre métier est d'être comme l'oiseau sur la branche ! Sans faire du misérabilisme, je rappellerai seulement que j'ai vu Jean Tissier mourir de faim. Même un acteur de la stature de Pierre Fresnay n'était pas à l'abri de la misère...* »

Le métier d'acteur a toujours été précaire, et cela ne s'arrange pas. En France, pour une trentaine de vedettes et deux cent cinquante comédiens qui s'en tirent tant bien que mal, la profession compte de dix mille à douze mille membres, avec un taux de chômage de plus de 80 %. Quant à la couverture sociale, ceux qui travaillent régulièrement peuvent espérer avoir une retraite de 4000 francs par mois, alors que les autres toucheront entre 600 et 800 francs.

Jean-Pierre Darras se plaint, lui aussi, des conditions de plus en plus « *industrielles* » qui sont imposées aux acteurs de télévision. « *Pour que la création française puisse avoir une chance face à la concurrence étrangère,* dit-il, *les producteurs font de l'abattage !*

### La riposte des diffuseurs

La fronde des comédiens gagne du terrain dans une profession connue pour l'individualisme de ses membres. A l'issue d'un véritable marathon de négociations avec l'intersyndicale des artistes-interprètes, et une menace de grève prise très au sérieux, TF 1, Antenne 2 et FR 3 ont fini par signer deux accords le 19 novembre 1987, qui garantissent aux artistes un volume horaire de production pour 1988 (cinq cent dix heures pour les trois chaînes) et une rémunération en cas de rediffusion fixée à 35 %, 20 % et 10 % du salaire initial, selon l'heure de diffusion. Canal plus et la Sept ont signé des accords analogues.

La 5, M 6 et l'Institut national de l'audiovisuel (INA), en revanche, ont refusé de s'aligner sur ce barème. Les chaînes privées fondent leur refus sur une analyse économique du marché français, arguant de leur propre équilibre financier précaire. A M 6, on n'hésite pas à qualifier d'« *aberrations économiques* » les accords signés par les trois grandes chaînes, chiffres à l'appui. « *Le prix horaire moyen d'une œuvre de fiction française est d'environ 2,5 millions de francs en 1987,* fait-on remarquer. *La masse salariale représente en moyenne 15 % du coût global d'une production, soit 375 000 F. Le montant de la rémunération demandée par les acteurs pour une rediffusion étant en moyenne de 26 % du salaire initial, les versements réclamés s'élèveraient à 97 000 F. Même la moitié de cette somme — pour notre taux d'initialisation de 50 %, — soit 48 000 F, serait supérieure au prix payé pour diffuser une fiction européenne : de 25 000 F à 45 000 F.* »

Quant à l'INA, il est devenu la bête noire des artistes, qui l'accusent d'avoir bradé ses stocks, constitués grâce au service public, à la 5 et à M 6 dans le cadre d'un accord contractuel signé en 1987. Les artistes se plaignent de toucher des sommes dérisoires pour les rediffusions qui se multiplient sur ces chaînes privées. Leur cachet est calculé sous forme de pourcentage du prix de cession des émissions (équivalent à de 0,5 % à 3 % du salaire initial), alors que l'intersyndicale propose le reversement d'une proportion de ce salaire. Concrètement, les artistes réclament à l'INA un total de 95,7 millions de francs, pour 1987 et 1988, alors que l'Institut, grâce à une rallonge budgétaire de 30 millions de francs promise par le ministère, ne propose que 50,4 millions.

C'est l'impasse. Même si Mme Janine Langlois-Glandier, PDG de l'INA, se dit « *confiante sur la conclusion d'un accord à terme* ». Actuellement, dit-elle, le surcoût financier représenté par la revendication des artistes grèverait le budget de l'INA et menacerait l'emploi de cent quarante personnes... Faisant remarquer que la création audiovisuelle stagne dans tous les pays européens alors que le volume total des diffusions est en constante augmentation, Mme Langlois-Glandier plaide en faveur d'un « second marché », constitué de rediffusions et de multidiffusions sur la même chaîne. « *Nous avons 300 000 heures de programmes en stock,* ajoute-t-elle, *et TF 1, A 2 et FR 3 ne diffusent chacune que quelque 250 heures par an. Ces chaînes ont un droit de préemption sur toutes les émissions produites depuis 1975 mais, en fait, elles recourent peu aux rediffusions. Alors que la Cinq et M 6, entre leur lancement en mai 1987 et la fin de cette même année, ont demandé 196 heures à l'INA, pour la même période TF 1 n'a diffusé que 55 heures et A 2, 59 heures. Autrement dit, si les nouvelles chaînes ne diffusaient pas ces émissions, personne d'autre ne le ferait.* »

Les artistes accusent l'INA de délaisser sa vocation première, qui est triple — l'archivage, la formation et la recherche, — pour se transformer en entreprise commerciale. « *Faux !* répond la présidente Langlois-Glandier. *Nous sommes le plus important détenteur de droits en Europe, mais notre marché est immense — les 106 millions de téléspectateurs francophones du monde — et nous devons renouveler nos archives, puisque les chaînes ne sont plus obligées de déposer leurs émissions chez nous. C'est pourquoi nous créons (une soixantaine d'heures haut de gamme), nous coproduisons, nous encourageons la recherche (avec Thomson), nous aidons les jeunes réalisateurs, nous participons au lancement de la chaîne cryptée au Maroc, nous produisons des cassettes vidéo, nous avons passé des accords avec le Japon, la Chine, l'Union soviétique. Si les artistes-interprètes nous reprochent notre politique commerciale dynamique, c'est sans doute parce qu'ils sont les seuls, dans ce monde qui bouge, à se cramponner à leurs droits acquis, en refusant une évolution inévitable !* »

La solution échappe même aux spécialistes. Le sénateur Jean Cluzel, par exemple, qualifie la volonté des artistes-interprètes d'imposer à l'ensemble des rediffusions la référence au cachet initial revalorisé de « *revendication compréhensible en situation de sous-emploi latente de cette profession* », mais « *extrêmement grave pour tout le monde* ». Pour l'INA, d'abord, qui verrait disparaître sa marge bénéficiaire ou serait contraint de vendre à perte ; pour la culture française ensuite, puisque les sociétés de programmes remplaceraient la production française, rediffusée ou « fraîche », par des séries américaines bon marché ; pour les artistes eux-mêmes, enfin, pour lesquels « *cette fausse solution consiste à scier la branche sur laquelle ils sont assis* ».

Premières victimes de la logique commerciale qui s'est emparée de l'audiovisuel, les comédiens de télé sont les moins armés pour faire valoir leurs droits légitimes.

ALAIN WOODROW.

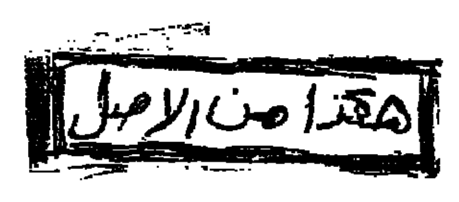
(1) Alain Delon, par exemple, qui tourne actuellement une série pour TF 1, « Cinéma » (quatre fois 90 minutes), est payé 20 millions de francs sur un budget de 60 millions. Or il y a 85 acteurs et 1 000 figurants...

● **De Laurentiis vend une partie de ses droits à Michael Stevens.** — Le groupe cinématographique américain De Laurentiis vend au financier britannique Michael Stevens les droits audiovisuels internationaux de son catalogue de trois cent vingt films. La vente, conclue pour 69 millions de dollars, servira à rembourser les dettes bancaires de De Laurentiis qui se montent à 57 millions de dollars. Le catalogue comprend des films comme *le Lauréat, les Producteurs, Ce plaisir qu'on dit charnel,* etc. M. Stevens possède en France la moitié du capital de Parafrance.







# L'ANNÉE DE LA TELEVISION 1987

## le grand chambardement

**Quelle année ! au printemps, le combat des chefs autour des privatisations ; durant l'été, le petit ballet des stars d'un écran à l'autre ; à l'automne, la course aux audiences, puis l'heure de vérité des sondages et les pactoles publicitaires.**




MALANCA/SIPA PRESS

En un an, la télévision a plus changé qu'en dix ans. *Le Monde* présente le bilan de cette année mouvementée :

- Le feuilleton des privatisations. La guerre des chaînes. La CNCL et les « affaires ».
- La vie des sociétés. Stratégies, batailles d'influence, pouvoir de l'argent. La tyrannie des taux d'écoute.
- Les grandes émissions de l'année. Les nouvelles tendances. Portraits et interviewes de vedettes.
- A la recherche du « mieux-disant culturel ». La crise de la production et de la création. Le conflit cinéma-télévision.
- Le câble, les satellites...
- La loi Léotard. La chronologie des événements.
- Et aussi... le palmarès de la rédaction du *Monde* !

**Le Monde**

UN NUMÉRO HORS SÉRIE
**160 PAGES**
LARGEMENT ILLUSTRÉ DE PHOTOS ET DESSINS

**CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : 45 F**

Moins forte qu'en 1986

# La baisse de la criminalité et de la délinquance en 1987 est de 3,74 %

**Avec 3 168 970 crimes et délits présumés constatés par les services de police et de gendarmerie, la diminution de la délinquance et de la criminalité en 1987 par rapport à 1986 est de 3,74 %. Le recul est ainsi de moindre ampleur qu'en 1986, où la baisse avait été de 8,02 % par rapport à 1985. Ce résultat confirme cependant la tendance de la décennie : ralentie en 1983 et 1984, stoppée en 1985, la criminalité et la délinquance constatées baissent désormais régulièrement.**

Présentant ces chiffres à la presse, vendredi 18 mars, en compagnie de M. Jacques Boyon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, M. Robert Pandraud a préféré valoriser l'action des services de police et de gendarmerie sur deux ans, 1986 et 1987 : « *Par rapport à 1985, la diminution d'ensemble de la délinquance et de la criminalité atteint 11,46 %. C'est un résultat sans précédent (...). C'est la première fois, depuis 1972, date d'établissement du cadre statistique actuel, que l'insécurité diminue aussi fortement en deux ans (...). Dans vingt-six départements, les crimes et délits constatés en 1987 sont moins nombreux que ceux enregistrés en 1981.* »

« *Une diminution de plus de 3 % n'est ni une reprise ni une remontée de la délinquance* », a noté le ministre délégué chargé de la sécurité, en indiquant que certains des résultats de janvier et février étaient encourageants : – 7 % à Paris, – 14 % en Seine-Saint-Denis. « *L'année 1987,* a-t-il ajouté, *apparaît à juste titre comme celle des succès dans la lutte contre le terrorisme (...). Les succès obtenus depuis deux ans ne sont pas le fruit du hasard. Obtenus sur le terrain, par des personnels qui n'ont évidemment pas changé, ils sont le reflet d'une politique déterminée conduite par le gouvernement de Jacques Chirac et dont les grands axes ont été : la rénovation de notre législation, l'accroissement des effectifs, l'amélioration de la formation des personnels, la mise à disposition d'équipements adaptés à notre temps.* »

La veille, jeudi 17 mars, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur socialiste jusqu'en mars 1986, avait donné son propre commentaire de ces résultats. Voulant « *protéger les problèmes de sécurité de toute polémique politicienne inutile* » et souhaitant une « *approche plus sereine* », le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale a affirmé que « *la sécurité intérieure, comme la sécurité extérieure, ne peut pas se passer d'un consensus. Nous verrons peut-être dans l'avenir des parlementaires de droite voter une loi de modernisation de la police présentée par la gauche, comme nous l'avons fait en votant la loi de programmation militaire présentée par l'actuelle majorité* ».

M. Joxe a cependant souligné que l'action gouvernementale de la gauche en faveur de la police avait « *une incidence sur les heureuses nouvelles que l'on nous annonce aujourd'hui* ». Tout en se félicitant que « *la Lettre de la Nation* du 17 mars ait reconnu que « *c'est à partir de 1983 – « seulement » + 4,40 % – que la courbe a commencé à se ralentir, avant de s'inverser dès 1985 avec – 2,78 %* », l'ancien ministre de l'intérieur a cependant accusé ses successeurs de s'être livré à une « *manipulation des chiffres* » dans le domaine du terrorisme. Alors que le ministère de l'intérieur fait état de 494 attentats en 1987, M. Joxe les évalue pour sa part à « *plus de 800* », dont environ 500 pour la Corse.

# La périphérie des villes et la civilisation de l'automobile

Le « moins bon » résultat de 1987, par rapport à 1986, est paradoxalement un bon point pour le ministère de l'intérieur : c'est bien la preuve que l'instrument statistique est resté inchangé et que, malgré les tentations électorales, les responsables politiques n'ont pu solliciter outre mesure les chiffres. Aussi regrettera-t-on que, dans le dossier remis à la presse, une présentation trompeuse des chiffres, excluant du décompte les « *infractions astucieuses contre les biens* », ait tenté d'imputer une hausse à l'année 1985 pour mieux l'opposer aux baisses de 1986 et 1987.

On ne peut comparer que ce qui est comparable. De ce point de vue, le constat est clair : ralentissement d'une hausse, ininterrompue depuis 1972, en 1983 et 1984, légère baisse en 1985, nette diminution en 1986, dès le premier semestre (– 5,76 % par rapport à celui de 1985), renforcée au second semestre (– 10,18 %). « *Il faut préserver l'outil en évitant les polémiques* », répète à l'envie M. Claude Chiaramonti, administrateur de l'INSEE, détaché auprès du directeur central de la police judiciaire et chargé depuis 1985 de superviser les statistiques.

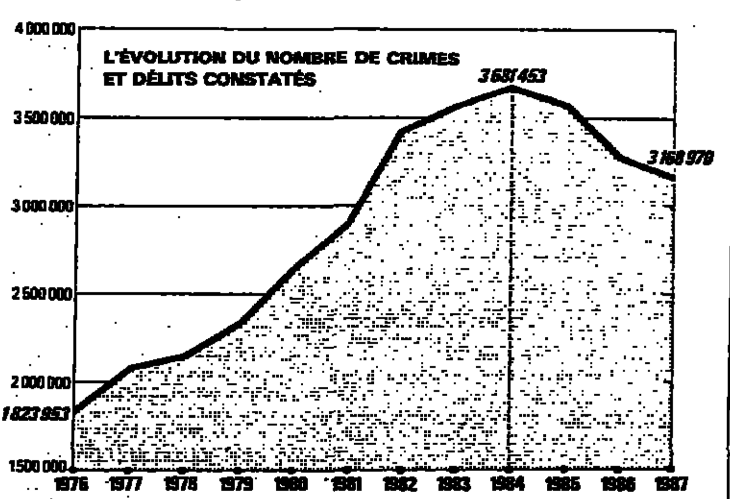
Ces chiffres, qui sont en fait la mesure de la criminalité et de la délinquance telles que les perçoivent policiers et gendarmes, méritent mieux que des communiqués de victoire. Trois décomptes sont en fait significatifs (*notre tableau*) : le total général, le total moins les chèques sans provision, l'ensemble des vols enfin. En effet, depuis 1985, les infractions à la législation sur les chèques ont fortement diminué sous la pression administrative, la justice incitant désormais les plaignants à faire appel à des huissiers contre les mauvais payeurs, et donc à ne plus porter plainte. Quant aux vols, qui, en 1987, représentent 64,01 % du total des crimes et délits, ils sont en réalité le « noyau dur » de ces statistiques, indiquant la tendance lourde.

Les résultats de 1987 comportent en fait deux types d'enseignements. Les premiers sont conjoncturels, les seconds éclairent la structure de la criminalité française. Si la baisse est moindre en 1987 qu'en 1986, c'est en raison notamment de l'augmentation de certains vols. Si les vols à main armée baissent fortement (– 18,66 %), les autres vols avec violence baissent peu (– 2,31 %), et les vols sur la voie publique concernant « *d'autres personnes que les femmes* » augmentent (+ 5,69 %). De même, la catégorie « *autres vols* », qui comprend les vols « *à la tire* », « *par salarié* », « *l'entrée par ruse* », etc., restent pratiquement stables (– 0,89 %).

L'autre donnée conjoncturelle est géographique : l'ensemble des vols diminue plus en zones de police d'Etat (– 5,64 %) qu'en zones de gendarmerie (– 0,13 %). Le croisement de ces deux données – par zone et par catégorie – autorise le constat suivant : une remontée de la petite délinquance de voie publique dans les zones suburbaines, à la périphérie des grandes villes. La crise économique, le chômage, les « *délits de besoin* », le mal de vivre de ce qui n'est plus la campagne et pas encore la ville sont autant d'explications, que renforce la hausse de la proportion de mineurs mis en cause (10,61 %, contre 9,71 % en 1986), seule catégorie de personnes ayant augmenté en nombre.

Dans la structure de la criminalité et de la délinquance, un fait de société est mis en évidence : les délits relatifs à l'automobile et aux deux roues motorisés représentent à eux seuls 31,35 % du total. Si on y ajoute les dégradations de véhicules, qui à partir du 1er janvier 1988 seront distingués des autres dégradations, on aboutit à une proportion qui avoisine 35 %. La civilisation de l'automobile génère donc une délinquance particulière.

Autre enseignement structurel : les étrangers. Leur proportion parmi les personnes mises en cause augmente légèrement, de 16,14 % à 16,77 %, mais en raison de la nette augmentation des infractions à la police des étrangers (titres de séjour, etc.) qui croissent de 16,22 %. Si l'on retire ces délits spécifiques, la place des étrangers dans la criminalité baisse (– 8,47 % pour les vols). En clair, à condition démographique et sociale égale, ils ne sont pas plus délinquants que les Français.




## ÉVOLUTION ANNUELLE EN POURCENTAGE DEPUIS 1977

(l'ensemble des vols représente à peu près deux tiers des crimes et délits)

| Année | Total des crimes et délits | Total sans les chèques sans provision | Ensemble des vols |
|---|---|---|---|
| 1977 | + 15,02 | + 10,96 | + 9,74 |
| 1978 | + 2,38 | + 1,89 | + 1,14 |
| 1979 | + 8,51 | + 8,42 | + 8,93 |
| 1980 | + 12,74 | + 10,97 | + 10,37 |
| 1981 | + 9,99 | + 9,63 | + 9,82 |
| 1982 | + 18,12 | + 19,10 | + 17,52 |
| 1983 | + 4,40 | + 4,57 | + 3,94 |
| 1984 | + 3,30 | + 5,14 | + 5,28 |
| 1985 | – 2,78 | – 1,83 | + 1,10 |
| 1986 | – 8,02 | – 6,42 | – 7,87 |
| 1987 | – 3,74 | – 3,19 | – 4,38 |

Reste, enfin, le cas particulier du terrorisme. De ce point de vue, le document du ministère de l'intérieur est en effet contradictoire : il chiffre les actes de terrorisme à 494 attentats pour 1987, mais décompte, au total, 799 « *attentats par explosifs contre les biens publics et privés* ». De fait, certains calculs font état, pour la seule région Corse, de 473 attentats en 1987, contre 571 en 1986 et 262 en 1985. Sur ce seul point, majorité et opposition n'ont pas la même règle à calcul.

EDWY PLENEL.

# Françoise Sagan inculpée d'usage et de transport de stupéfiants

*LYON*
*de notre bureau régional*

Françoise Sagan, de son vrai nom Françoise Quoirez, a été inculpée, le jeudi 17 mars, d'usage et de transport de stupéfiants par M. Gilles Raguin, juge d'instruction à Lyon. Après notification de son inculpation, l'écrivain, qui a passé deux heures dans le cabinet du juge, a quitté librement le palais de justice de Lyon en empruntant une porte dérobée.

Cet acte de procédure s'inscrit dans le cours d'une enquête judiciaire menée depuis plus de deux ans par la brigade des stupéfiants du SRPJ de Lyon et qui a permis de démanteler un réseau international de trafic d'héroïne et de résine de cannabis (*le Monde* du 20 février).

Après l'arrestation, en juillet 1986, d'une ancienne enseignante de couture lyonnaise, Rolande Kielen, et la saisie, à son domicile, de nombreux documents, les policiers du SRPJ, en étroite collaboration avec l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS) et leurs homologues de plusieurs pays étrangers – Etats-Unis, Canada, Danemark – ont pu remonter trois filières distinctes allant de l'Asie du Sud-Est à l'Amérique du Nord, dans lesquelles apparaissaient quelques anciens membres de la fameuse « French Connection », tels que Albert Le Gallo, soixante et onze ans, et son collaborateur André Trihan, cinquante et un ans. A ce jour, plus d'une trentaine de personnes ont été inculpées, dont douze sont incarcérées à Lyon ou dans la région parisienne. Le parquet de Bobigny est saisi d'une partie du dossier.

## Multiples nationalités

Les têtes de réseau et les organisateurs de la première filière mise au jour appartiennent à de multiples nationalités. On y trouve un Américain, Martin Zimmermann, un Britannique, Donald Johns, un Allemand, Klaus, Roder (responsable des liaisons avec la Thaïlande, mais toujours en fuite) et un Français, Alain Girault.

Une autre plaque tournante essentiellement parisienne était animée par Jacques Bozzi et Lucien Carrel, associés dans la gestion de restaurants au Québec et identifiés par la police canadienne. Au domicile de Carrel, arrêté le 2 février 1988 dans le deuxième arrondissement de Paris, les policiers découvrirent un véritable « supermarché de la drogue » : de l'héroïne coupée et conditionnée prête à être distribuée, ainsi qu'une somme de 400 000 F en devises étrangères. Enfin, une troisième filière visant à approvisionner la région Rhône-Alpes avait été mise en œuvre par Nicole Guigou d'Ameida, surnommée « Lola », arrêtée au printemps 1987 dans son appartement de Neuilly-sur-Seine avec deux de ses principaux « dealers ».

En plus d'importantes quantités d'héroïne pure et de plusieurs centaines de kilos de résine de cannabis, les enquêteurs avaient découvert des produits de coupage, des pièces de comptabilité, ainsi que des listes de petits revendeurs et de clients réguliers, dont certains se faisaient livrer jusqu'à 15 grammes d'héroïne par semaine. Parmi ces derniers – dont les noms ont été donnés par des revendeurs intervenant en bout de chaîne – figureraient plusieurs personnalités appartenant au milieu des arts et du spectacle. C'est vraisemblablement à partir de ces révélations et de ces documents que le magistrat instructeur lyonnais a été amené à entendre et à inculper l'auteur de *Bonjour tristesse*, qui ne s'était pas présenté lors d'une première convocation judiciaire, voilà une quinzaine de jours.

## « Hallucinant »

A son retour à Paris, dans la soirée de jeudi, Françoise Sagan a déclaré à RTL : « *Il m'est arrivé de prendre un peu de cocaïne comme pas mal de gens. Mais de là à me traîner devant les tribunaux, je trouve ça hallucinant.* » Elle a qualifié son inculpation de « *dérisoire* ». « *Je dis tout simplement que je n'ai pas à me défendre. Je ne me suis jamais occupée de trafic de drogue.* [...]. *Il y a dix mille personnes, de gens plus connus que moi encore, qui ont pris de temps en temps un peu de cocaïne quand ils sont fatigués* », a-t-elle ajouté. *Le magistrat, en effet, m'a dit qu'il m'avait inculpée parce qu'il inculpait tous les gens qui étaient sur les fichiers* [NDLR : de la police], *qu'il inculpait tout le monde et qu'il n'était pas question qu'il fasse une demi-mesure avec moi.* »

A Antenne 2, rappelant qu'elle avait déjà été interpellée par la brigade des stupéfiants en 1986 (année des élections législatives), la romancière a poursuivi : « *C'est pareil chaque fois qu'il y a des élections. On ne parle que de moi à la télévision, à la radio, alors qu'on a arrêté trente personnes, et je suis la seule dont on parle.* [...] *Si le juge déclare qu'il faut appliquer la loi, il faut l'appliquer pour de bon, c'est-à-dire qu'il faut l'appliquer aussi au secret de l'instruction, qui interdit strictement qu'on dise quoi que ce soit sur* [...] *l'inculpé. Et qu'on me donne des motifs qui soient réels* » [de mon inculpation].

ROBERT BELLERET.

**[Le 20 janvier 1986, alors qu'elle sortait de chez elle en compagnie de sa secrétaire, Françoise Sagan avait été interpellée par des membres de la brigade des stupéfiants. Dans un communiqué publié quelques jours après, en réponse à un article de *Minute* relatant cette interpellation, l'avocat de la romancière, Me Jean-Claude Zylberstein, fit le récit des événements qui suivirent cette interpellation en ces termes : « *Ayant de son plein gré invité la police à pénétrer dans son appartement, Françoise Sagan autorisa, toujours volontiers, ses membres à fouiller son sac et sa valise.* » La fouille s'étant révélée « *infructueuse* », « *Françoise Sagan,* ajoutait l'avocat, *consentit encore à suivre ses hôtes au palais de justice afin d'y signer une déclaration.* » Le communiqué conclut : « *La police n'a pas saisi deux grammes de cocaïne à son domicile comme* Minute *l'affirme en toutes lettres. N'ayant jamais été inculpée, Françoise Sagan n'a pu faire l'objet d'une « remise en liberté » sur un ordre quelconque.* »**

**Dès la publication de l'article de *Minute* la mettant en cause, Françoise Sagan avait demandé la saisie de l'hebdomadaire. Sa demande fut rejetée le 4 février par le tribunal de grande instance de Paris.]**

Le premier congrès du Syndicat unitaire des inspecteurs

# Pour un conseil supérieur de la fonction policière

**Après deux jours de travaux à Epinay-sur-seine (Seine-Saint-Denis), le premier congrès du Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP) s'est terminé, le jeudi 17 mars, par l'élection de sa direction et l'adoption de plusieurs résolutions. M. Jean-Pierre Caillot, secrétaire général sortant, a été reconduit. Il est secondé par M. Jean-Louis Llorca, élu secrétaire général adjoint.**

Né d'une scission intervenue en septembre 1986 au sein du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), principale organisation des inspecteurs et enquêteurs, le SNUIP doit maintenant se faire connaître. Son premier congrès lui aura permis de recenser un millier d'adhérents sur les quatorze mille inspecteurs de tous grades que compte la police nationale. Ce nombre ne représente certes pas une majorité (le SNAPC compte, pour sa part, environ six mille cinq cents membres), mais c'est un seuil suffisant pour que le nouveau syndicat puisse espérer être entendu par les pouvoirs publics. En ce qui concerne son image, le SNUIP entend avant tout rompre avec le corporatisme. C'est la raison pour laquelle, dès sa création il y a dix-huit mois, il avait rejoint la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), qui groupe une majorité des gardiens de la paix. Le congrès a tenu à réaffirmer ce choix original dans une profession où la cohabitation des policiers en civil et des policiers en uniforme au sein d'une même organisation est inhabituelle.

Dans la résolution finale, les congressistes affirment que, « *soucieux des intérêts fondamentaux des inspecteurs de la police nationale et, au-delà, de tous les fonctionnaires de police et des agents de la fonction publique, le SNUIP doit être le défenseur des valeurs de progrès, de justice, de solidarité et de liberté [...].*

Ils condamnent également les déclarations qui nuisent à l'efficacité, au sérieux et à la discrétion que nécessite l'exercice du métier de policier.

Au-delà de cette proclamation, l'essentiel des travaux du congrès a été consacré à l'élaboration d'un avant-projet de réforme des corps de la police nationale : corps et recrutement uniques, formation initiale commune, large déconcentration, transparence de l'institution par la création d'un conseil supérieur de la fonction policière (*le Monde* du 17 mars).

Campagne présidentielle ou autre ressort, le climat est apparemment propice aux projets de réforme de la police. Ces projets, souvent convergents même lorsqu'ils émanent d'organisations syndicales proches de la majorité, tel le Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN) (*le Monde* du 16 mars) révèlent une inquiétude à tous les échelons de l'institution policière quant à sa capacité à remplir les missions qui lui sont assignées. Malaise d'autant plus grand que la gendarmerie, à tort ou à raison, est perçue par les policiers comme une concurrente dangereusement courtisée par les pouvoirs publics. Le congrès du SNUIP n'a pas échappé à ce constat, affirmant que la modernisation de l'appareil policier, entreprise en 1985, n'était pas le remède suffisant pour régler les problèmes.

GEORGES MARION.

Au tribunal de Créteil

# Référé à propos d'une place Malik-Oussekine

A un carrefour situé aux limites communes des villes de Vitry-sur-Seine et d'Ivry-sur-Seine, le passant peut lire à chaque angle de rues « *place Malik-Oussekine* » avec cette précision : « *Etudiant assassiné par les forces de répression le 6 décembre 1986.* »

Ces panneaux placés lors de l'inauguration en février 1988, quatre élus RPR des deux communes, le Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN) et l'association la France avec sa police souhaitent les voir disparaître. C'est pourquoi ils ont saisi le tribunal des référés de Créteil. Ce n'est pas tant l'hommage posthume rendu à ce jeune homme qui a trouvé la mort rue Monsieur-le-Prince, après avoir été violemment frappé par des policiers, qui est contesté mais le « commentaire » relatif aux circonstances du décès.

A l'audience du jeudi 17 mars, Mes Grégoire Rincourt et Sylvain Garant, avocats des demandeurs, ont d'ailleurs expliqué que lorsque les deux communes avaient décidé de baptiser cette place, le 16 mars 1987 pour Vitry et le 16 décembre 1987 pour Ivry, les conseillers municipaux n'avaient retenu que le seul nom de Malik Oussekine.

Ce n'est que plus tard, que MM. Paul Mercieca, maire de Vitry, et Jacques Laloé, maire de d'Ivry, avaient d'eux-mêmes ajouté la mention que les avocats considèrent comme une « *voie de fait* » entraînant un « *trouble manifestement illicite* » subi de manière continue par les passants et « *une injure au corps de la police* » si grave qu'il convient de la faire cesser immédiatement en ordonnant le retrait des panneaux sous astreinte de 10 000 F par jour de retard. Dans leur brève plaidoirie, les avocats ont cependant indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de s'arrêter là et que les juges du fond seraient amenés à se prononcer sur ce qui constitue à leurs yeux une diffamation.

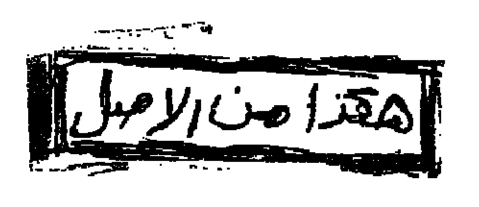
Me Daniel Voguet et Me Pierre Braun, respectivement avocats des maires de Vitry et d'Ivry, ont pour leur part exposé que par « *forces de répression* » il fallait entendre « *un certain nombre de policiers qui infectent la police* » et non pas « *l'ensemble de la police nationale* ». Le terme « *assassiné* » ne devait pas être pris dans son sens juridique, mais seulement dans le sens d'action de tuer. Il s'agit donc, selon Me Braun, d'« *un commentaire parfaitement légitime* » visant « *les forces qui, dans ce pays, s'opposent à la libre expression et au droit de manifestation* ». Et l'avocat rappela « *les charges des brigades de voltigeurs motocyclistes chargés de matraquer les manifestants, avec des conséquences prévisibles* ». Mais surtout, Me Braun s'interrogea sur les réels motifs qui avaient conduit à cette procédure en déclarant : « *Nous sommes en campagne électorale, cette entreprise s'inscrit dans une tentative de gagner des voix dans une partie de l'opinion* ». Enfin, sur le plan du droit, les défenseurs ont soutenu que la demande était irrecevable, puisque, seul, le tribunal administratif est compétent en la matière, les maires ayant agi dans l'exercice de leur fonction. En outre, les élus RPR et l'association La France avec sa police n'auraient aucune qualité pour agir, pas plus que le SIPN, qui ne serait pas représentatif.

Cependant, M. Jean-Pierre Content, substitut du procureur de la République, est venu au secours des demandeurs pour déclarer que les plaques litigieuses « *étaient de nature à jeter le discrédit sur les forces de police dans leur ensemble et à provoquer des réactions* ». Aussi, le magistrat s'est-il montré favorable à une mesure d'interdiction.

Le passant pourra pourtant lire les plaques de la place Malik-Oussekine pendant au moins huit jours, car le tribunal présidé par M. Henri Boulard, s'est donné jusqu'au 24 mars pour rendre son jugement.

MAURICE PEYROT.

● **Nouvel attentat contre une gendarmerie en Corse.** – Une charge d'environ 5 kilos d'explosif a fortement endommagé, jeudi 17 mars, des bâtiments de la gendarmerie de Bastia et particulièrement les garages ainsi que plusieurs véhicules.



# Société

## ÉDUCATION

Un projet de M. Monory

### La notation des professeurs tiendrait compte de leurs capacités d'animation et de travail en équipe

**Une réforme de la grille d'évaluation des enseignants du secondaire est à l'étude au ministère de l'éducation nationale. Objectif : tenir compte de nouveaux critères dans l'attribution de la note administrative qui compte pour l'avancement.**

Le métier de professeur ne consiste pas seulement à donner des cours. L'éducation nationale exige aussi de ses enseignants qu'ils participent à la vie de leur établissement, y animent des clubs, dialoguent avec les parents et avec les entreprises, travaillent en équipe et s'intéressent au devenir scolaire et professionnel de leurs élèves. Ces tâches, assurées avec plus ou moins de conviction, apparaissent désormais si importantes que M. Monory voudrait les inclure parmi les critères servant à déterminer la note administrative attribuée à chaque professeur de collège et de lycée.

Cette réforme s'accompagnerait d'un décret confiant aux recteurs toutes les procédures de notation, d'avancement et de discipline, pour les professeurs certifiés et agrégés, *actuellement gérées centralement* à Paris. L'ensemble du dispositif pourrait entrer en vigueur dès la rentrée prochaine mais fait l'objet d'une vive contestation syndicale.

*Tous les professeurs sont évalués* chaque année au regard de cinq critères aussi anciens que la fonction publique : ponctualité, assiduité, efficacité, autorité et rayonnement. Cette note « administrative », proposée par le chef d'établissement et *fixée par le recteur*, représente 40 % de la note globale ; les 60 % restants relèvent de la « note pédagogique » attribuée par les inspecteurs. Si l'actuel projet ministériel est adopté, la grille de notation aux cinq critères sera complétée par une fiche plus détaillée permettant aux chefs d'établissement d'évaluer l'enseignant en dialoguant avec lui.

Cette évaluation s'effectuerait à partir de l'observation de plus de vingt-cinq éléments de comportement professionnel, parmi lesquels : la participation au fonctionnement de l'établissement (conseil d'administration, conseils de classe), aux actions de formation continue, à la vie associative et au jumelage écoles-entreprises ; le dialogue avec les parents ; le travail en équipe, la réalisation de projets d'action éducative (PAE) : le suivi des élèves qui ont quitté l'établissement ; les actions de soutien au travail individuel des élèves ; leur information et l'animation d'études dirigées.

Ces nouveaux critères d'appréciation font apparaître un nouveau profil de l'enseignant, moins recroquevillé dans sa classe et sur sa discipline, plus ouvert à la vie collective de son établissement et au monde extérieur, plus attentif à ses élèves en tant qu'individus et à leur devenir scolaire et professionnel.

#### « Critères de qualité »

Déjà, en annonçant son « plan pour l'avenir de l'éducation », en décembre dernier, le ministre de l'éducation nationale avait promis d'augmenter de 10 à 15 % le traitement de début de carrière des professeurs et de modifier le système d'avancement en définissant « *des critères de qualité, d'engagement, d'innovation, de prises de responsabilités* » (*le Monde* du 16 décembre 1987). La nouvelle grille de notation concrétiserait cette dernière idée. *L'ennui est que sa contrepartie* potentielle — l'augmentation des rémunérations — n'a pas été acceptée par le ministère des finances et ne figure plus dans les mesures annoncées par le gouvernement pour le budget 1989 (*le Monde* du *10 mars*). *D'où la difficulté que risque* de rencontrer M. Monory pour faire passer sa réforme auprès des enseignants.

Certes, l'inadaptation et l'hypocrisie du système actuel de notation sont patents, et l'annonce par le ministre d'une vaste réflexion sur l'évaluation des structures et des contenus du système éducatif en 1988 a été bien accueillie. Mais les syndicats de gauche comme de droite voient dans la nouvelle grille un moyen détourné d'imposer aux professeurs un alourdissement de leurs charges de travail.

#### D'accord avec la FEN...

« *Nous ne nions pas la nécessité d'organiser des études surveillées et de dialoguer avec les parents, mais nous refusons que, par le biais de la notation, on nous impose ces tâches qui nécessiteraient des moyens nouveaux comme des décharges de service* », explique le SNES (FEN). Ce syndicat, majoritaire dans le second degré, dénonce en outre le projet de déconcentration des *procédures* d'avancement, premier pas selon lui vers une régionalisation et une remise en question du statut national des enseignants dans la perspective du marché unique européen.

Accessoirement, ce projet permet à M. Monory d'enfoncer un coin entre le SNES et sa maison mère, la FEN, en se plaçant, une fois n'est pas coutume, du côté de cette dernière. Les tâches nouvelles qu'impliquerait le nouveau système de notation rappellent le mot d'ordre de « *travailler autrement* » lancé par cette fédération lors de son congrès de février, mais vigoureusement combattu par les militants du SNES, *minoritaires dans la FEN*.

Aux antipodes du SNES sur le plan politique, la Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (CNGA) dénonce, elle aussi, le projet de M. Monory, qui tend selon elle « *à transformer le « bon professeur » en une sorte de voyageur de commerce ou de spécialiste des relations publiques* ». Elle estime que le premier critère d'appréciation d'un professeur doit être « *le sérieux, la conviction dans l'accomplissement de sa tâche d'enseignement* ». Les syndicats s'émeuvent en particulier que l'on puisse juger les enseignants sur leur participation aux conseils d'établissement, où ils siègent en *tant qu'élus syndicaux*, et *surtout* sur leur acceptation de classes particulièrement chargées, comme *il* y est fait allusion dans le projet.

Sur ce terrain sensible de la notation, le ministère avance prudemment. Il affirme que le texte n'est « *qu'une ébauche, entièrement amendable* » et reconnaît même certaines maladresses de rédaction. *Mais M. Monory n'a jamais caché* sa volonté de faire évoluer la procédure de notation et même d'instaurer une forme d'avancement au mérite dont les chefs d'établissement seraient l'un des pivots. Une circulaire, parue en janvier pour préparer la *rentrée* 1988, a d'ailleurs déjà demandé aux recteurs de différer les opérations de notation pour 1987-1988 dans l'attente de la publication de nouveaux textes.

PHILIPPE BERNARD.

## RELIGIONS

### Mgr Decourtray appelle les catholiques français à coordonner leur aide au Liban

Au cours du dernier conseil permanent de l'épiscopat français dont les travaux ont été rendu publics le *jeudi 17 mars, le cardinal* Albert Decourtray, président de la conférence épiscopale, a évoqué « *la crise économique et financière sans précédent du Liban* ». Il a déclaré que « *si la réponse de l'Eglise de France est généreuse, elle est aussi trop compartimentée, dispersée, voire désordonnée* ».

Président du Comité Notre-Dame du Liban, l'archevêque de Lyon constate ainsi l'impuissance de cet organisme de coordination qu'il avait lui-même créé en 1985. Le Secours catholique, le Comité catholique contre la faim, l'Œuvre d'Orient, l'Ordre de Malte, l'Aide à l'Eglise en détresse, les Equipes Saint-Vincent, etc., ont acheminé vers le Liban, en 1987, pour environ 70 millions de francs de secours et d'aides au développement. Chacune de ces organisations passe par ses propres réseaux locaux et n'évite pas ainsi les « *gaspillages* », le « *clientélisme* », les « *préférences politiques* » récemment dénoncés devant le cardinal Decourtray par Mgr Harfouche, vicaire patriarcal maronite à Paris.

### Mgr Clément Guillon est nommé évêque coadjuteur de Quimper

Le pape a nommé, le jeudi 17 mars, le Père Clément Plessé, un *eudiste, évêque du diocèse de Quimper*. Il est donc appelé à succéder à Mgr Francis Barbu, âgé de soixante-quatorze ans.

[Né le 27 avril 1932 à Plessé (Loire-Atlantique), Clément Guillon est entré en 1950 au scolasticat de la congrégation de Jésus et Marie (dite des eudistes, car fondée par saint Jean Eudes) et a été ordonné prêtre en 1957. Licencié en mathématiques, il a enseigné au collège Saint-Marie de Caen, avant de devenir aumônier d'étudiant à l'université de Besançon. Il a été supérieur provincial de sa congrégation en France (1967-1971), puis supérieur général à Rome (1971-1983). Spécialiste de l'école française de spiritualité et de saint Jean Eudes, il a été successivement, dans le diocèse de Corbeil-Essonne, chargé de la formation des diacres permanents et vicaire épiscopal chargé des religieux.]

● **L'abbé Pierre dénonce les *« basses calomnies »* du *Figaro-Magazine*.** — L'abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs, a déclaré, le jeudi 17 mars, que les attaques du *Figaro-Magazine*, qui avait qualifié de *« christo-marxiste »* le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), étaient de *« basses calomnies »*. Les auteurs de ces attaques, a ajouté l'abbé Pierre, *« ou ne savent pas de quoi ils parlent et alors qu'ils se taisent. Ou ils veulent obstinément voir se perpétuer des situations où des forts écrasent les faibles »*. Le 27 février, le *Figaro-Magazine* avait consacré un article à l'abbé Pierre intitulé « Un saint pour notre temps » (*le Monde* du 18 mars).

● ***Le pape en Afrique australe* du 10 au 19 septembre 1988.** — La conférence interrégionale des évêques africains a annoncé, le jeudi 17 mars, dans un communiqué diffusé par le Vatican, que Jean-Paul II effectuera du 10 au 19 septembre *prochain son quatrième voyage* en Afrique. Il visitera cinq pays d'Afrique australe : Zimbabwe, Botswana, Lesotho, Swaziland et Mozambique.

## MÉDECINE

### La clinique franco-arabe de Paris perd son terrain

**La Ville de Paris disposera-t-elle un jour d'une clinique internationale de luxe ? La toute récente décision de la mairie de Paris d'accorder à la chambre de commerce et d'industrie le terrain de la ZAC Champerret où devait être construite cette clinique privée semble mettre un terme à un ambitieux projet qui était soutenu par des capitaux arabes, américains et français. Les promoteurs de la clinique internationale de Paris, qui avaient annoncé, le mercredi 16 mars, leur intention de commencer les travaux de construction, dénoncent aujourd'hui la « collusion » entre la Ville de Paris et le ministère de la santé pour faire avorter leur projet.**

Les promoteurs de la clinique internationale de Paris ne voulaient pas jusqu'à ces derniers jours croire qu'un projet officiellement *lancé* et *cautionné en juillet* 1986 par le maire de Paris puisse être, un an et demi plus *tard, réduit à néant par* la seule volonté du ministre chargé de la santé. C'est pourtant bien ainsi que les choses semblent en définitive s'être passées. Etudiée depuis 1979 par les autorités françaises, à la demande de M. Adel Amer (ancien directeur du bureau parisien de la *Ligue arabe*) et par le docteur Ragay Mashaly, tous deux d'origine égyptienne, le dossier de la *clinique internationale* de Paris avait normalement progressé jusqu'à l'été 1986.

Un accord de principe d'abord obtenu du ministère de la santé (en 1981), une série d'accords de complémentarité avec l'Assistance publique de Paris, puis une convention avec la Ville de Paris pour *une promesse* de bail à construction (en 1985) avaient précédé l'autorisation accordée en 1986 par M^me^ Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la *santé* pour la construction d'une clinique de deux cents lits sur un terrain de la ZAC Champerret.

Il s'agissait, dans l'esprit des promoteurs, d'un établissement en dehors de la carte sanitaire française, sans lien avec les caisses de Sécurité sociale et susceptible d'attirer, pour Paris, une riche clientèle, arabe notamment, habituellement hospitalisée dans des *établissements* de Londres ou de Genève.

Plusieurs grands noms de la médecine française avaient donné leur accord, et différents montages financiers avaient été étudiés et proposés à la direction du Trésor, qui avait donné son autorisation à l'investissement de capitaux étrangers pour ce projet. On trouve ainsi parmi les partenaires étrangers : Arab Banking Corp. et National Medical Enterprises (firme américaine), la Compagnie générale des eaux, GMF et le groupe Dumez.

#### Offre du Koweït

*Tout pourtant devait échouer* avec le refus réitéré de Mme Barzach d'autoriser cette clinique à s'équiper en matériel médical lourd (scanners, appareils à résonance magnétique nucléaire, etc) sans lequel elle ne pouvait réellement fonctionner (*le Monde* du *30 décembre 1987* et du 27 janvier). On assista ainsi pendant plusieurs mois à une série de curieux chassés-croisés entre le ministère de la santé et la mairie de Paris.

Après un entretien, le 11 février, entre Mme Barzach et l'ambassadeur d'Egypte *en France*, l'Etat du Koweït offrait d'investir 25 % du coût total de l'opération (soit plus de 100 millions de francs) de devenir majoritaire de l'ensemble et même de financer l'achat par les promoteurs du terrain de la ZAC Champerret.

« *Cette offre de l'Etat du Koweït*, explique le docteur Mashaly, *correspondait à la demande de Mme Barzach de modifier la répartition du « noyau dur » de cette opération. Il s'agissait, pour les autorités koweïtiennes, de participer à cette opération humanitaire et de permettre aux patients arabes, pauvres ou riches, de se faire soigner par des médecins français. Il y a quelques jours, donc, nous avons décidé, en liaison avec la Compagnie générale des eaux, de démarrer les travaux de construction en dépit de l'absence d'autorisation du ministère de la santé pour l'acquisition de matériel médical lourd.* »

« *C'était là un pari très dangereux* », confie-t-on à la mairie de Paris, dans l'entourage de M. Chirac. Les promoteurs comptaient à la fois sur l'action qu'ils ont engagée devant le tribunal administratif contre *Mme Barzach* pour « *excès de pouvoir* » et sur le « *savoir-faire* » dans ce domaine de la Compagnie générale des eaux, une société de plus en plus présente dans le paysage sanitaire français.

C'est dans ce contexte qu'est survenue la décision de M. Jacques Chirac de prêter en définitive le terrain de la ZAC Champerret à la chambre de commerce et d'industrie de Paris. On indique auprès de la chambre de commerce que l'affectation de ce terrain « *a été annoncée officiellement par le premier ministre lorsqu'il a remis il y a quelques jours les insignes de commandeur de la Légion d'honneur à M. Philippe Clément, président de la chambre de commerce* ». Il s'agirait cette fois de construire sur le terrain un centre de formation aux métiers de la vente pouvant accueillir un millier d'élèves et une centaine de professeurs. « *Compte tenu de la position du ministre de la santé sur ce dossier, nous avons cherché d'autres partenaires pour un projet privé d'intérêt public*, explique-t-on à la mairie de Paris. *Nous en avons trouvé un et les opérations sont en cours. Il apparaît dès lors très difficile de revenir en arrière. Dans cette affaire, le maire de Paris s'est incliné devant une décision du gouvernement.* »

En définitive, le terrain de la ZAC Champerret a été promis deux fois, accusent les promoteurs de la clinique internationale de Paris. Combien tout cela va-t-il coûter aux contribuables français ? Le docteur Mashaly évalue à *72 millions* de francs le montant des sommes qui devront leur être remboursées : 32 au titre de l'acompte déjà versé sur la charge foncière et 40 millions de francs déjà investis dans l'ensemble des travaux d'architecture et d'études techniques préalables à la construction. « *Une fois de plus en France*, résume M. Amer, *les Arabes sont les dindons de la farce.* »

Dernière et sans doute ultime possibilité : l'offre officielle faite le jeudi 17 mars au gouvernement français par l'Etat du Koweït de devenir majoritaire dans cette opération. Le premier ministre, indique-t-on de bonne source n'a pas encore répondu à l'Etat koweïtien.

JEAN-YVES NAU.

## REPÈRES

### Drogue

#### Un instituteur radié pour avoir fumé du haschisch en 1984

*M. Jean-Christophe Maurel, un* instituteur des Hauts-de-Seine, vient d'être radié de la fonction publique pour avoir fumé trois « joints » de haschisch lorsqu'il effectuait en 1984 son service militaire en Allemagne fédérale. Entré à l'Ecole normale *d'instituteurs, dès la fin de son service natoional*, M. Maurel avait été titularisé en 1987 et était considéré, selon ses collègues, comme un bon enseignant. Condamné en avril 1987 par un tribunal militaire à quatre mois de prison avec sursis et à 3 000 F d'amende pour infraction à la législation sur les stupéfiants, il vient d'être exclu de la fonction publique en vertu d'une loi de 1886 portant sur l'incompatibilité entre la fonction enseignante et *« un délit contraire à la probité ou aux bonnes mœurs »*. *Son avocat, Me Francis Teitgen*, a déposé un recours au ministère de l'éducation nationale et un comité de soutien s'est constitué.

#### Trafic de tranquillisants entre la France et l'Algérie

*Deux ressortissants* algériens qui participaient à un trafic de médicaments entre la France et l'Algérie ont été inculpés d'infraction au code de la santé publique et écroués à Toulon, les 14 et 16 mars. Les deux hommes présentaient de fausses ordonnances à en-tête de l'hôpital Frantz-Fanon de Blida (Algérie), pour acheter des tranquillisants vraisemblablement destinés à être revendus au prix fort dans leur pays.

Ce trafic a été *découvert par un* pharmacien de la région toulonnaise, qui a averti la police après avoir constaté une inexplicable augmentation des ventes d'Imménoctal et de Binoctal, deux somnifères inscrits au tableau A des médicaments.

### Ski

#### Un lycéen tué par une avalanche

Un lycéen grenoblois, emporté par une avalanche à L'Alpe-d'Huez (Isère), jeudi 17 mars en début *d'après-midi, est mort après avoir* été hospitalisé à l'hôpital Michallon de Grenoble. Marc Coquard, dix-huit ans, qui suivait une formation de pre*mier degré de ski alpin, avait été sur*pris par une importante avalanche *alors qu'il pratiquait, avec huit autres* lycéens, du ski hors piste à proximité du domaine de Villard-Reculas (Isère). Cent cinquante sauveteurs accompagnés de six chiens ont été *mobilisés pour le retrouver*. Lorsque, vers 17 heures, des secours sont parvenus à dégager Marc Coquard de la coulée, le lycéen, dont la température était descendue à 18 degrés, était dans un état jugé grave. Malgré les moyens médicaux mis en œuvre *et un transport rapide à l'hôpital, il* n'a pas été possible de le sauver.

### Nucléaire

#### Le barillet de Superphénix fonctionnera sous gaz neutre

Le barillet de chargement et de déchargement de Superphénix fonctionnera sous gaz neutre (argon) et ne contiendra plus de sodium. Cette *décision évite de changer le barillet* et diminue le coût des travaux. La fuite qu'on avait observée dans le barillet, et qui a entraîné l'arrêt de la centrale, faisait communiquer l'intérieur du barillet, qui contenait du sodium, et son enveloppe de protec*tion, remplie d'argon. Comme il y* aura dorénavant de l'argon des deux *côtés, elle ne sera plus gênante.*

L'adaptation du barillet à sa nouvelle fonction demandera deux ans. Mais comme les travaux *ne sont pas* incompatibles avec le fonctionne*ment du réacteur*, EDF *espère obtenir* l'accord des autorités de sûreté pour *un redémarrage en octobre prochain.*

● **30 000 tonnes de déchets *toxiques dans une décharge aux* Pays-Bas.** — L'ancienne décharge publique d'Alphen, ville située à 20 kilomètres au sud d'Amsterdam (Pays-Bas), fait encore parler d'elle, *alors qu'elle a été fermée depuis des* années, recouverte de terre, engazonnée et transformée en centre de loisirs. Les journalistes du quotidien local *Telegraaf*, viennent de révéler *que le matériel radioactif d'un hôpital* voisin et des résidus chimiques avaient été enfouis là par une entreprise de transport peu scrupuleuse, parmi 30 000 tonnes d'autres *déchets. Une nouvelle enquête* — la troisième depuis 1980 — a été ouverte par les services de l'environnement pour tâcher de savoir ce que contient vraiment ce fâcheux gise*ment d'ordures au-dessus duquel* jouent les enfants d'Alphen.

## SCIENCES

### Succès du lancement d'un satellite indien de télédétection

Delhi. — Avec le lancement réussi, jeudi 17 mars, de son satellite de télédétection IRS-IA, l'Inde est *devenue le cinquième pays* (après les Etats-Unis, l'Union soviétique, la France et le Japon) et le premier pays en développement à disposer de ses propres capacités d'observation des ressources *terrestres. Le tir a été* effectué par une fusée soviétique à *12 h 13 à partir du* centre spatial de Baikonour.

Pesant 975 kilogrammes, IRS-IA a coûté environ 300 millions de francs. Septième satellite indien, il a été mis sur une orbite polaire à 904 kilomètres d'altitude ; ses trois caméras ont une *résolution* (taille des plus petits objets visibles) qui peut descendre à 40 mètres.

Dans un pays où les menaces de cataclysme naturels sont permanentes, IRS-IA *permettra* d'étudier l'avancée de la désertification et de la sécheresse, mais aussi d'obtenir rapidement une idée précise des ravages causés par les inondations. L'étude des récoltes devrait également faciliter la mise en place *en* temps utile de secours alimentaires pour les *populations qui risquent* d'être sinistrées.

Les Indiens estiment que, vers 1991-1992, ils seront en mesure de mettre eux-mêmes en orbite leurs satellites grâce à des fusées indiennes. — *(Corresp.)*



## DÉFENSE

### La division de Limoges manœuvre en Allemagne

Pour la première fois, la 15e division d'infanterie, stationnée dans le *centre de la France*, fera son traditionnel exercice annuel, baptisé « Jourdan », sur le territoire de l'Allemagne fédérale, *en* Forêt-Noire. Plus de trois mille deux cents *militaires français* seront engagés, du 21 au 23 mars, dans le but d'améliorer leur connaissance de leur éventuelle zone d'intervention outre-Rhin, en moyenne montagne, face à une *menace* supposée venir de Tübingen.

Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Gilbert Forray, a prévu de se rendre sur place, le 22 mars, pour inspecter cette manœuvre d'une unité implantée dans la région de Limoges mais intervenant au profit du 2e corps d'armée, dont le PC est à Baden-Baden, en Allemagne fédérale.

Le Monde
SANS VISA



**1988 sera-t-elle à la fois l'année du Dragon et celle d'un Vietnam ouvert au tourisme ? La tâche est immense mais pourrait à terme aider ce pays à sortir d'une situation catastrophique.**

TIM PAGE/ANA

# Une destination pour la paix : le Vietnam

**par Claude Lamotte**

M. VU est un colonel à la retraite. Tout sourire. Il confiera, dans le minibus climatisé qui, à la sortie d'Ho-Chi-Minh-Ville, nous conduit vers l'Ouest et les plantations d'hévéas de Song-Be, qu'il a combattu tour à tour les Japonais, les Français – les colonialistes bien sûr – et les Américains. Ce qui est beaucoup pour un seul homme, mais probablement vrai. Aujourd'hui, il s'occupe de tourisme, l'un des volets de la nouvelle donne économique du Vietnam.

Rien dans ses abords polis et parfois chaleureux ne laisse soupçonner quelque nostalgie de l'époque où il se battait ni la moindre rancune pour l'autre voyageur qui nous accompagne, M. Lao Chi. Pourtant Lao Chi Duc, installé confortablement près du chauffeur et qui promène un regard fatigué sur le paysage qui défile, est ce que l'on appelle un « boat-people de luxe ». Lucide, il a pris le large quelques années avant que la grande et misérable vague de migration n'ait réveillé l'Occident, jusque-là plongé dans l'indifférence.

### *L'homme aux passeports*

On aurait pu penser que la rencontre entre les deux hommes inspirerait méfiance et blocage de part et d'autre. Pas du tout. La collaboration, sans la signification que l'on peut donner à l'expression sur le Vieux Continent, semble totale. Dans le souci d'aboutir, de sortir enfin le pays du tunnel.

Il est vrai que M. Lao Chi, détenteur de plusieurs passeports, a une antenne familiale en France et une autre, tout aussi efficace, aux Etats-Unis. Il est vrai que sa quadruple culture – sino-vietnamienne, française et américaine – lui ouvre toutes les portes et éclaire les points de vue ici et là-bas. Il est vrai aussi que le Vietnam bouge et sait aujourd'hui, quand c'est utile, sans rancune apparente, reconnaître la valeur et l'indispensable présence de ceux qu'il bannissait voici quelques mois encore. La survie d'un pays en ruine en dépend.

« *Ah ! les Français ! Vous allez voir. Dans cette région, vous rencontrerez des hommes et des femmes qui vous paraîtront à peine étrangers. Très européens en quelque sorte. Vous savez pourquoi ?* questionne M. Vu dans un français parfait, un peu chantant, en étouffant un rire. *Parce qu'il y a eu ici, voilà des années, du temps du colonialisme, un poste militaire de chez vous qui surveillait la route des plantations.* » Rire à nouveau. Et puis, remords sans doute, il ajoute : « *Les Français aujourd'hui ne sont plus les colonialistes d'alors.* »




TIM PAGE/ANA

Etrange discours tandis que la route longe, entre deux villages de modestes paillotes, un camp de rééducation pour femmes dont on aperçoit les miradors masqués par les bambous. Il n'y aura guère d'autres allusions au passé jusqu'à l'étape prévue, à quelque 150 kilomètres de l'ancienne Saigon, dans cette tournée un peu spéciale qui nous amènera du sud au nord de la péninsule.

On nous attend dans un centre de repos réservé aux ouvriers des plantations de caoutchouc, qui s'égrènent jusqu'à la frontière du Cambodge. Un lieu judicieusement planté au milieu d'un lac aux eaux sombres et desservi par une navette aquamobile que pilote une sorte de Fangio des cités lacustres, nerveux, efficace et jovial.

Une fois installé dans l'île sur pilotis, on peut observer à la jumelle, sur la rive, les voisins vaquant à leurs occupations : femmes repiquant le riz, jeunes enfants tentant de capturer les poissons du lac à l'aide de grenouilles plantées sur un hameçon rustique fait de métal fin et recourbé, adolescents sous l'uniforme lorgnant discrètement vers les deux infirmières qui embarquent pour rejoindre dans l'île les voyageurs particuliers que nous sommes.

Après un dîner que ne renieraient pas les maîtres queux vietnamiens de Paris, la navette débarque à l'hôtel flottant une bonne trentaine de convives joyeux et bruyants. Au programme, une séance de vidéo alimentée par des cassettes en provenance de Hongkong et doublées en vietnamien. Toute la compagnie rit aux éclats, et l'heure est à l'ambiance d'un patronage pour adultes. Ainsi la paix semble régner ici, à quelques kilomètres d'une frontière que l'on dit chaude.

### *Une volonté de redressement*

A vrai dire, aucune présence militaire pesante ne se fera sentir au cours du voyage. Mieux, les conversations qui dévieront sur la présence des Vietnamiens au Cambodge et les efforts financiers qu'il en coûte tourneront court, comme si l'évoquer touchait aux mauvaises manières. Seul le futur redressement du pays, dans lequel le tourisme devrait jouer un rôle essentiel, est un débat de circonstance. Un redressement plus que jamais urgent tant l'état du Vietnam paraît catastrophique.

Les derniers chiffres connus – 700 % d'inflation, 200 dollars de revenu annuel par tête d'habitant, plus de 8 milliards de dollars d'endettement, le « poids » de plus en plus grand de l'aide soviétique (1 million de dollars par jour) – placent le pays à l'une des dernières places dans la liste des pays pauvres. De tristes records considérés aujourd'hui non seulement comme la conséquence d'une guerre de trente ans mais aussi le résultat d'égarements dus bien souvent à l'incompétence (1). C'est dire l'ampleur de la tâche qui attend les Vietnamiens dans les années qui viennent.

L'ouverture tous azimuts, tournée vers un tourisme à l'occidentale autrement exigeant que celui dont peuvent se contenter les voyageurs venus de l'Est, entraînera des efforts financiers colossaux. Certes, le nouveau code des investissements cité à tout propos devrait ouvrir la porte aux capitaux étrangers (2). Certes, la bonne volonté est grande. Mais traverser le pays du sud au nord révèle, malgré des efforts méritoires, une situation plus qu'inquiétante dans le domaine des équipements hôteliers.

L'inventaire des besoins, si l'on joue la carte du tourisme sur une grande échelle, paraît consternant. Les terrasses fleuries de l'Hôtel Rex à Ho-Chi-Minh-Ville, le béton cubain de l'Hôtel Victoire à Hanoï ne peuvent cacher la forêt des petites auberges provinciales, sympathiques mais délabrées.

Autre point noir : l'état du réseau routier, indispensable liaison entre les sites. Un réseau routier soumis, dans le nord essentiellement et aux abords des zones de grand peuplement – le Delta, – à un invraisemblable trafic de cyclistes et de poids lourds à l'agonie qui se disputent un reste de bitume.



TIM PAGE/ANA

Vision grandiose pour peu que le crachin se mette de la partie, quand, dans la bataille, apparaît le train qui vient de Saigon lancé à toute vapeur sur un pont à voie unique qu'empruntent tranquillement des camions borgnes bondés... « *Les bombardements américains de 1972...* », déclare le guide pour expliquer l'état des routes. C'est probable, mais seize ans ont passé...

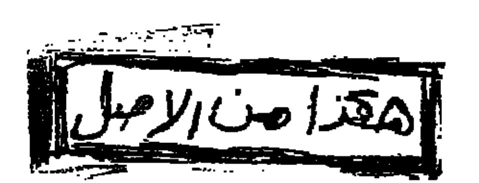
Pour le bonheur de ceux qui, un jour, prendront la route du Vietnam, il n'y a pas que le mausolée d'Ho-Chi-Minh à faire visiter ou les pieux pèlerinages à Dien-Bien-Phu à organiser. Avec 3 000 kilomètres de côtes, de la baie d'Along à la pointe de Camau, des rives du fleuve Rouge à celles du Mékong, avec ses forêts inviolées de la Haute Région et les multiples traces d'une civilisation qui eut son heure de gloire, ce pays qui s'ouvre enfin à l'extérieur peut offrir bien d'autres choses. Mais il lui faudra, pour remporter son pari – et on le sait bien ici, – renoncer à un certain nombre d'idées reçues et à quelques mauvaises habitudes, ainsi qu'à des réticences d'un autre âge.

*(Voir également page 16 le Carnet de route.)*

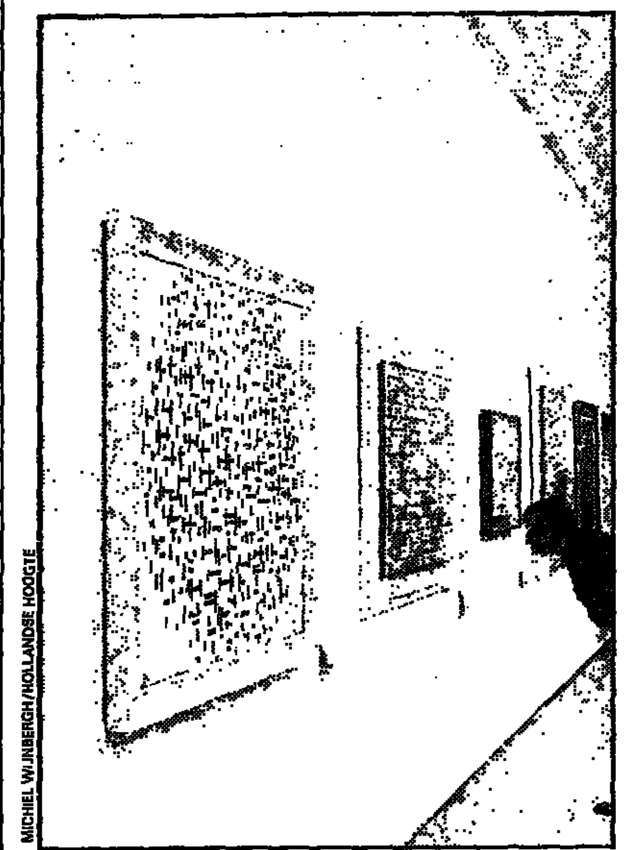
(1) Lire à ce propos l'enquête de Jean-Claude Pomonti dans *le Monde* du 18 juin 1987 et l'article de M. Nguyen Duc dans *le Monde diplomatique* de janvier 1988.

(2) Pullman (wagons-lits), une société française, va remettre en état le vénérable Métropole de Hanoï, qui attend depuis quarante ans un coup de peinture. L'hôtel Continental plaque tournante de l'ancienne Saigon va rajeunir. Le Club Méditerranée, de son côté, étudie la possibilité d'une implantation à Da-Nang.





# ESCALES



MICHEL WIJNBERGH/HOLLANDSE HOOGTE

## La Haye pour Mondrian

Si l'on veut aller voir Mondrian, Vermeer, Rembrandt et quelques autres, c'est le moment : l'année des musées bat son plein à La Haye, certaines salles fermées ont rouvert leurs portes, et les forfaits sont là.

Ainsi celui proposé par le *syndicat d'initiative* de La Haye comprend, pour un prix *qui va de 255 F environ* pour un hôtel de moyenne catégorie à 894 F environ pour un hôtel 5 étoiles par *personne en chambre* double, deux nuits avec petit déjeuner et l'entrée gratuite dans trois musées de la capitale administrative des Pays-Bas : le Mauritshuis, celui de l'après-rénovation, qui possède une riche collection d'œuvres du dix-septième *siècle hollandais* : Rembrandt, Vermeer, Jan Steen, Van Goyen et Paulus Potter ; le Musée municipal, célèbre pour ses toiles de Mondrian, et le Musée du costume. On pourra aussi admirer le pano*rama de Mesdag, un tableau* circulaire qui représente le port de Scheveningen, et suivre un itinéraire de prome*nade pédestre intitulé* La Haye, ville ancienne. On peut réserver en *s'adressant* à la centrale de réservation des Pays-Bas (NRC, BP 404, 2260 AK Leidschendam, Pays-Bas, tél. : 70-20-26-00).

Jusqu'au 29 mai, le Musée *municipal* présente deux expositions. L'une de *deux cent* cinquante toiles de Mondrian. Soixante-sept *sont prêtées par un collec*tionneur privé de New-York, et un *certain nombre n'ont* jamais été exposées en public. *L'autre* est consacrée à l'école de La Haye et montre aussi des dessins de La Haye par Van Gogh.

## Vienne pour Noureev

Ne figurent, au sommaire de ce week-end exceptionnel, que des noms prestigieux. Vienne, d'abord. La *capitale* autrichienne, son *passé*, les monuments qui en *gardent la trace*, exercent toujours la même fascination. *Parmi ces derniers*, l'Opéra, où sera dansé *le Lac des cygnes. Rudolph* Noureev, ensuite. Il sera l'un des interprètes du ballet et assistera, pour son cinquantième anniversaire, au dîner de gala donné en son honneur après la représentation.

*C'est à ce dîner que* CERT Voyages (63, avenue Parmentier, 75011 Paris ; tél. : 48-07-25-25) convie un petit nombre de balletomanes et d'admirateurs du directeur du ballet de l'Opéra *de Paris*. Ils seront logés dans deux établissements de *prestige situés face à face* sur le Ring, à deux pas de l'Opéra : le Bristol et l'Impérial. Deux hôtels à l'allure de *palais*, gardiens de la grande tradition viennoise.

Du vendredi 25 mars au soir au dimanche 27 mars au soir : 6 900 F par personne sur la base d'une chambre double (vols aller-retour, transferts en limousine, deux nuits et petits déjeuners, ballet à l'Opéra et dîner à l'hôtel Impérial en présence de Rudolph Noureev). On peut avancer le départ pour *Vienne d'une journée* : ajouter alors 650 F.

## Malabar par temps doux

Les Phéniciens, déjà, fréquentaient ces rivages. De tous temps, la côte de Malabar, au sud-ouest de l'Inde, côte tournée vers l'Europe, verdoyante et abritée des excès climatiques du continent par une chaîne de montagnes, *a vécu autrement*. La pauvreté est grande au *Kerala, selon les statistiques*, mais une nature équilibrée *la rend moins cruelle*. Et certains voient dans cette région où se côtoient toutes les religions, l'un des creusets de l'humanité : présence des chrétiens (saint François Xavier vers 1530, *mais aussi, dit-on, saint* Thomas, vers 52) encore *sensible aujourd'hui, établis*sement des juifs (la synagogue de Cochin est un monument, mais aussi un lieu de culte), marque posée par les colons portugais, édifices laissés par les gouverneurs hollandais, sans parler de Mahé, ancien comptoir français, n'enlèvent rien à l'intensité des religions de *l'Inde ni au flamboyant* de ses traditions propres.

L'itinéraire proposé au Kerala par Le Monde de l'Inde et de l'Asie (15, rue des Ecoles, 75005 Paris ; tél. : 46-34-03-20) en deux *semaines (le départ du* 19 avril permet de participer à la grande fête de *Pooram*) a l'avantage de pouvoir être suivi avec un groupe de 15 personnes (11 820 F voyage compris) ou par deux personnes avec un chauffeur (13 995 F par personne tout *compris*). A Bombay, Cochin et Kovalam, les hôtels sont *confortables* ; *aux autres* étapes, ils sont rudimentaires ; mais le climat est plaisant et partout il y a de l'eau et des arbres.



FRANÇOIS DUPUY



ALAIN DEJEAN

## Greens d'Erin

*Killarney, Tralee*, Ballybunion. Trois noms qui sont au golf *irlandais ce que* Chartres, Reims et Amiens sont au gothique français. Mieux encore puisque ces trois sites offrent en fait cinq parcours, Killarney et Ballybunion doublant la mise. Killar*ney*, c'est le golf esthétique sur les rives d'un lac à la *Lamartine*. Avec Tralee (le premier links européen dessiné par Arnold Palmer) et Ballybunion (le nouveau parcours porte la griffe du maître Robert Trent Jones), on change de registre pour aborder le diabolique. Et retrouver l'esprit d'un jeu qui est d'abord *un mélange* de panache et de défi. Ici, on ne triche pas : ça passe ou ça casse. Et le joueur moyen en sort souvent pulvérisé. Mais grisé et comblé. Avec, entre pluie et soleil, un vent qui balaie *les états d'âme*.

Du 4 au 11 juin, Jet Tours et Europcar proposent, sur *ces superbes parcours*, une semaine de compétitions (*handicap entre 0 et 35*) pour 7 050 F par golfeur (6 200 F par accompagnant), prix comprenant le vol Paris-Cork, une voiture, une chambre à l'hôtel Cahernane (petit déjeuner irlandais), quatre dîners et les green-fees. S'inscrire très *rapidement* au 47-05-01-95. A signaler également, en avril et mai, des réductions importantes sur les séjours proposés par Jet Tours à Killarney où l'on peut golfer une semaine pour moins de 5 000 F. Renseignements dans les agences *Air France* et les *agences de* voyages agréées.

### Carnet de route

## D'un fusil l'autre

LA chasse au gibier d'eau est ouverte au Vietnam, et les étrangers peuvent désormais débarquer à Ho-Chi-Minh-Ville *ou Hanoï* avec armes et bagages. De quoi étonner parfois le *voyageur*.

Il peut paraître saugrenu, étrange et, pour certains, choquant, que les Vietnamiens aient choisi, en priorité, des chasseurs pour ouvrir au tourisme occidental les portes de leurs provinces jusqu'ici fermées aux voyageurs. Le souvenir d'une guerre sans merci reste dans les esprits de tous, que des films récents, sur tous les continents, entretiennent. Aussi peut-il paraître déplacé que d'anciens ennemis se retrouvent aujourd'hui sur un même terrain pour y lever bécassines et dendrocygnes de Java, alors que, par ailleurs, toutes les prisons au *Vietnam ne sont pas encore* vidées.

En fait les pays de l'Est ont depuis toujours favorisé ce genre de tourisme. *Le* gouvernement vietnamien ne fait ainsi qu'appliquer une méthode éprouvée de longue date et qui connaît toujours le succès pour peu que le gibier soit abondant.

Eléments précurseurs de troupes plus importantes qui constitueront plus tard un flux touristique et susciteront une irréversible évolution des mentalités, les chasseurs appartiennent à une catégorie d'êtres humains qui semble familière aux yeux des autorités locales. Ils partagent la *même* passion, parlent le même langage, ils ont le goût de la tradition et une belle indifférence vis-à-vis du confort. Voilà autant d'explications. Si l'on ajoute que ces touristes particuliers ont généralement des *moyens financiers supérieurs* à ceux dont disposent, dans leur grande masse, les amateurs *d'horizons lointains, on imagine avec quelle* chaleur ils sont reçus.

Les Vietnamiens lancent ainsi, dès cette année, des programmes de chasse avec l'appui logistique de Jet Tours, qui, par ailleurs, va proposer très prochainement des séjours plus traditionnels dans la péninsule. Deux vastes zones ont été retenues, situées sur la périphérie des deltas (fleuve Rouge au nord, Mékong au sud). Les becs-plats y sont abondants, les limicoles communs. Une prospection est en cours dans la plaine des Joncs et vers la pointe de Camau au sud, dans la région côtière entre *Thanh-Hoa* et *Vinh au nord, des provinces* que l'on peut considérer comme des sanctuaires. *La chasse se déroule selon* les *méthodes* traditionnelles (battue et poste).

L'expérience ne manque pas d'étonner. Patauger dans les rizières du côté de Ninh-Binh ou de Bac-Lieu et voir courir sur les diguettes d'agiles rabatteurs en battle-dress peut surprendre. Pourtant, la bonne volonté est générale, et si les sampans, qui permettent d'évoluer dans les zones inondées quand les oies pygmées se sont posées, ne sont pas au rendez-vous, il faut simplement y voir les effets de transmissions défectueuses. Les trois bodoïs dépêchés sur les lieux par l'autorité militaire locale, surprise de voir débarquer des hommes armés de calibre 12 et bardés de cartouchières, s'en retourneront avec leur brassard rouge pour rendre compte qu'il ne s'agit là que d'amateurs de volatiles. Et, le lendemain, les *barques seront amarrées là où on les attend*, avec leurs rameurs, généralement des gamins *qui, pour la plupart, feront la découverte* de ce qu'est un Occidental.

Ainsi s'ébauche, sur fond de rizière, dans un pays qui, encore aujourd'hui, s'arrache péniblement à la guerre, une révolution tranquille, celle du tourisme.

C. L.

Un programme de chasse figurera en avril au prochain catalogue « Chasse et pêche » de Jet Tours disponible dans les agences Air France. Mais d'ores et déjà des départs sont organisés. Pour tout renseignement, s'adresser à Jet Tours, 19, avenue de Tocqueville, 75007 Paris. Tél. : 45-50-20-75. Prix : environ 18 000 F pour douze jours dont huit de chasse.

Par ailleurs il est possible de se rendre à Angkor, au Cambodge, soit par Hanoï ou Saigon (Jet Tours : 47-05-01-95), soit par Bangkok (Asie Tours : 40-59-41-41 ; Transtours : 42-61-58-28 ; Akiou : 42-96-15-59 ; Les amis de l'Orient : 47-20-33-09).

Enfin Dien-Bien-Phu est ouvert aux visites.

# Les chanceux du Hongkong-Canton

POUR se rendre en Chine populaire, les Chinois de Hongkong n'ont désormais besoin que de leur carte d'identité et... d'un petit livre rouge. Pas pour s'imprégner des slogans du Grand Timonier. Mais pour y consigner leurs passages à la frontière. Souvent, les pages sont noires de tampons. A moins de dix ans du rattachement du territoire britannique à la Chine, le voyage à Canton chez les *« cousins de province »* fait désormais partie des habitudes.

En 1986, les services de l'immigration britanniques ont enregistré 21 millions d'allers et de retours, soit quatre fois la population de Hongkong ! Et chaque année, au nouvel an chinois, c'est le grand embouteillage. En l'espace de trois jours, cinq cent mille personnes vont fêter l'événement en famille, prêtes à patienter parfois dix heures avant de franchir les contrôles. *« Même pendant la révolution culturelle, je n'ai jamais eu de problème pour rendre visite à ma grand-mère à Canton,* raconte Lily Chan, une guide de l'office du tourisme de Hongkong. *Le cordon ombilical entre les deux villes n'a jamais été coupé. Mais aujourd'hui, c'est vraiment devenu une promenade. »*

On se rend aussi en Chine pour faire de bonnes affaires ou pour faire bombance à moindres frais dans les restaurants de Canton. Les jeunes, eux, vont y faire du tourisme à bon marché pour retrouver leurs racines ou méditer sur l'après-1997 : *« Nous allons voir comment on vit là-bas et ce qui nous attend dans dix ans ; juste quelques jours »*, explique Tsang, en riant, au milieu d'un groupe d'étudiants de l'université.

Pour les Occidentaux, la route de Canton s'ouvre aussi facilement en plein cœur de Hongkong, au deuxième étage d'un immeuble discret de Central, le quartier des affaires. Là, derrière les bureaux en bois du China Travel Service, l'agence de voyage officielle de la République populaire de Chine, les fonctionnaires, comme gagnés par la frénésie de la cité, ne traînent pas pour vous concocter votre séjour : photos d'identité prises sur place, billet de train, hôtel et visa dans les vingt-quatre heures, valable trois mois. Cet empressement surprenant manquerait presque de charme : le privilège de visiter Canton ne se conquiert plus.

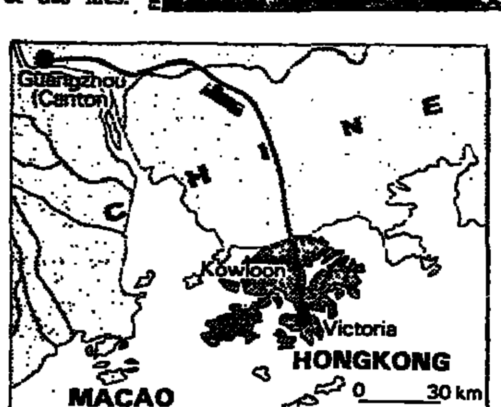
Quatre trains directs relient quotidiennement Hongkong et Canton. Mais, en bons économes, les Chinois préfèrent l'ancienne formule, trois fois moins chère : l'omnibus jusqu'à la frontière puis, à Shenzhen, la correspondance pour Canton.

La ligne ferroviaire est l'une des plus anciennes de Chine. Déjà, au début du siècle, les wagons brinquebalants de la Kowloon-Canton Railway Company approvisionnaient toute la province du Guandong. Aujourd'hui, à Hongsom, la gare de Hongkong, de vieilles femmes en pyjama noir, le chignon bien relevé, une ombrelle sous le bras, et des hommes d'affaires pressés, attaché-case à la main, embarquent côte à côte dans les compartiments ultramodernes de ce qui est devenu une sorte de RER local.

Le train s'enfonce dans les Nouveaux Territoires entre des collines pelées aux pentes abruptes, des rizières réduites aux dimensions de potagers, des fermes de canards et des lacs. Une campagne inattendue à Hongkong, qui s'étend sur 30 kilomètres jusqu'à la frontière. Les arrêts du train sont nombreux. Shatin, Taipo, Fanling, Sheung Shui : les villages d'autrefois sont devenus des villes nouvelles qui ont grandi à une vitesse météoritique depuis quinze ans et comptent parfois jusqu'à 500 000 habitants. Dominos posés dans un décor inhospitalier, les immeubles ont déjà conquis toutes les plaines. Il faut maintenant tailler la montagne en gradins pour en construire de nouveaux. Il n'y a plus d'autre solution pour loger les 5,6 millions d'habitants du territoire.

FRÉDÉRIC ACHDOU

**Hongkong, Canton.**
**Deux villes, deux pays.**
**Un train pourtant, depuis un siècle, a réussi,**
**malgré les tourmentes de l'histoire, à réunir les familles.**
**Mais dans un sens seulement...**




### Passer le pont

Lowu. Dernière station avant la frontière. Tout le monde descend. Pour se retrouver en Chine, il faut franchir, à pied, le célèbre pont de Lowu, qui pendant des années resta *« le portillon, l'unique et minuscule point de passage entre l'énorme Chine et le monde capitaliste »*, comme le raconte Robert Guillain dans *Orient Extrême*. Encaissé au creux d'un vallon surplombé de miradors, le lieu est inquiétant, presque dramatique.

Aujourd'hui encore, le passage ne se fait qu'à sens unique, ou presque. Sur les crêtes qui dominent le paysage, trois rangées de barbelés, hautes de plusieurs mètres, courent sur toute la longueur de la frontière. Invisibles, à quelques centaines de mètres, les bataillons de Gurkhas sont en alerte vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour refouler inexorablement les « I.I. » (immigrants illégaux venus de Chine), de simples paysans pour la plupart, qui croient encore que les rues de Hongkong sont pavées d'or.

Au centre exact du pont, décontractés, les policiers chinois en faction, superbement sanglés dans leur costume vert olive à revers rouges et à boutons dorés, regardent passer les arrivants avec bienveillance. En les croisant, les jeunes Hongkongais, walkman sur les oreilles, relèvent à peine la tête...

Après la douane, Shenzhen n'est pas encore la Chine. En 1979, ce petit bourg rural a été choisi par Deng Xiaoping pour accueillir la plus grande des quatre zones économiques spéciales destinées à attirer les investissements étrangers. Gigantesque chantier depuis près de dix ans, cette ville sans âme compte aujourd'hui près de 600 000 habitants, 50 000 chambres d'hôtels – dont la moitié sont vides – et un centre d'affaires de 52 étages. Une ville-tampon, à cheval entre deux systèmes économiques, et déjà « contaminée » par les trafics en tout genre de Hongkong. A tel point que les autorités ont isolé la ville du reste du pays par une rangée de barbelés et imposé un permis spécial pour venir y vivre ou y travailler.

Au fond d'une ruelle étroite et noire de crasse, la gare, elle, n'a pas encore été touchée par la vague de modernisation qui a transformé la ville. Sombre et vieillotte, elle vous replonge vingt ans en arrière avec ses comptoirs en bois, ses horaires jaunis et ses ventilateurs poussifs, sous lesquels somnolent des policiers à la casquette cerclée de rouge fièrement vissée sur le crâne dans la chaleur lourde et humide de l'été subtropical. Aux guichets, ce sont les traditionnels bouliers, tout aussi rapides que les calculatrices de Hongkong, qui calculent pour l'étranger le prix de son billet – deux fois supérieur à celui payé par les Chinois.

En attendant la correspondance pour Canton, tout le monde s'entasse sur d'inconfortables bancs de bois tandis que les poulets rôtis, la sauce pimentée et les champignons noirs passent de main en main. Ici, aucune publicité, mais un immense panneau : *« Gardez un comportement moral »*, supposé réfreiner on ne sait quel penchant pervers des cousins perdus de Hongkong. Plus loin, un avis : *« Interdiction de cracher »*, superbement ignoré par tous, bien sûr.

Pour monter dans le train, il faut jouer des coudes et esquiver les cartons de victuailles et les tricycles qui passent au-dessus des têtes avant d'atteindre les marchepieds, littéralement pris d'assaut. Des images d'exode mais dans une ambiance de départ en vacances.

Le train s'ébranle enfin. Et les gratte-ciel de Shenzhen sont rapidement effacés par les petites maisons en torchis de la Chine méridionale et ses rizières tout droit sorties d'un livre d'images. Dans la bonne humeur, chacun s'organise et cale ses colis tant bien que mal. Les hommes enlèvent veste, cravate et chaussures et déroulent, cérémonieux, des petits carrés de feutrine pour jouer aux cartes. On ne saurait être chinois sans profiter de la moindre occasion de s'adonner au jeu... Or le voyage est long. Le « rapide » Shenzhen-Canton met tout de même trois heures pour parcourir 100 kilomètres.

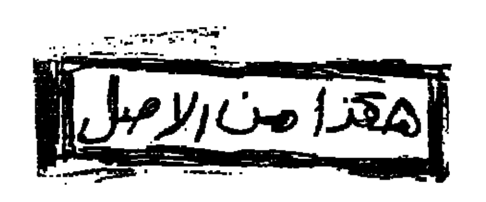
Les conversations s'animent. On évoque déjà les bonnes affaires de Canton, les banquets au cognac, et on compare les prix des cadeaux destinés à la famille. Le niveau sonore, déjà élevé, devient vite assourdissant. Car la discussion la plus aimable en cantonais – qui ne compte pas moins de neuf tonalités, souvent très aiguës – prend automatiquement, pour une oreille occidentale, les traits d'une violente altercation.

L'excitation des passagers augmente encore à mesure que le train ralentit à l'approche de Canton. Soudain, surréaliste, retentit *le Beau Danube bleu*, diffusé à tue-tête dans tous les wagons pour l'arrivée. Quelques minutes plus tard, sur la grande place de la gare où sont massés des centaines de Cantonais, c'est l'heure des retrouvailles. Un week-end de fête commence.

Sur les trottoirs, la mode, elle aussi, a traversé la frontière. Des adolescentes, en robe de couleurs vives ou en jean serré, déambulent aux côtés de vieillards en veste Sun Yat Sen. Hongkong si proche et si lointaine à la fois. Pour les Cantonais, le voyage reste pratiquement impossible, à moins de posséder des devises étrangères, de la famille sur place et un passeport... Un rêve auquel certains s'accrochent en venant, le dimanche soir, regarder partir le dernier train pour Hongkong.

PASCALE WATTIER
et OLIVIER PICARD.





هكذا من الأصل



# JEUX

## échecs

N° 1272

### SUR UNE IDÉE DE FISCHER

(Tournoi international de Linares, mars 1988)

Blancs : CHANDLER
Noirs : NIKOLIC
Partie espagnole. Système fermé.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | é5 | 18. Cb-d2 | d5 (m) |
| 2. Cf3 | Cç6 | 19. éxd5 | Cxa5 |
| 3. Fb5 | a6 | 20. Fd6 (n) | Cxb3 |
| 4. Fa4 | Cf6 | 21. Dxb3 | Té8 |
| 5. 0-0 | Fé7 | 22. Fç7! | Txé1+ |
| 6. Té1 | b5 | 23. Txé1 | Df8 (o) |
| 7. Fb3 | 0-0 | 24. Cé4 | a5 |
| 8. ç3 | d6 | 25. Dd3! (p) | a4 (q) |
| 9. h3 | Cd7 (a) | 26. Fd6 | Dd8 (r) |
| 10. d4 | Ff6 (b) | 27. Fxb4 | Fa6 |
| 11. a4 (ç) | Ca5 (d) | 28. Cd6! (s) | Dç7 |
| 12. Fç2 | Cb6 (é) | 29. Df5! (t) | g6 |
| 13. b4 (f) | Ca-ç4 (g) | 30. Df4 | Tf8 |
| 14. a5 | Cd7 | 31. Cé5! (u) | Cb6 (v) |
| 15. Fb3 (h) | éxd4 (i) | 32. Cg4 | Fd8 (w) |
| 16. çxd4 | ç5 (j) | 33. Ch6+ | Rg7 |
| 17. Ff4 (k) | çxb4 (l) | 34. Cd-f5+!! (x) abandon. | |

NOTES

*a)* Les trois variantes principales du système fermé sont 9 ..., Ca5 ; 9 ..., Cb8 et 9 ..., *h6. Le retrait du C-R (9 ..., Cd7,* défense Tchigorine-Smyslov) a connu une grande vogue au lendemain de la dernière guerre mondiale, mais est assez rarement utilisé actuellement.

*b)* Ou 10 ..., Cb6 : 11. Cb-d2, éxd4 ; 12. çxd4, d5 ; 13. éxd5, Cxd5 ; 14. Cé4, Ff5 ; 15. Fd2, Cd-b4 ; 16. Tç1, Ca5 : 17. Cç5, Cxb3 ; 18. Dxb3 avec avantage aux Blancs (Jansa-Milicevic, 1984).

*ç)* La seule façon de maintenir une certaine tension, tout autre coup ne posant aucun problème aux Noirs : par exemple, 11. Fé3, Fb7 ; 12. Cb-d2, Cé7 ; 13. Fç2, ç5 ; 14. Cf1, Dç7 ; 15. Tç1, ç4 ; 16. Cf3-h2, d5! *(Westerinen-Pachman, La Havane, 1967).*

*d)* 11 ..., Tb8 est jouable : 12. axb5, axb5 ; 13. Fé3, Cé7 ; 14. d5, g6 ; 15. Ca3, Fg7 ; 16. ç4, bxç4 ; 17. Cxç4, Cf6 ; 18. Fd2, Fd7 ; 19. Fa4, Fxa4 ; 20. Dxa4, h6 ; 21. b4, nulle (Ljuboevic-Smyslov, 1984) *ou aussi 11 ..., Fb7 ; 12. axb5,* axb5 ; 13. Txa8, Dxa8 ; 14. d5, Cé7 ; 15. Ca3, Cç5 ; 16. Fç2, ç6 ; 17. b4, Ca6 ; 18. dxç6, Fxç6 ; 19. Dd3, Db8 ; 20. Cd4, éxd4 ; 21. é5, Cg6 ; 22. éxf6 et les Blancs ont un petit avantage (Tal-Torre, 1984). Dans une partie récente, Chandler-Short (Hastings, 1988), les Blancs poursuivirent par 19. Ch2 et obtinrent une bonne partie après 19 ... g6 ; 20. *Cg4, Fg7 ; 21. Ch6+,* Rh8 ; 22. Fb3.

*é)* Et non 12 ... b4 ? 13. d5! (si 13. çxb4, Cç6 ; 14. Fé3, Cxb4), bxç3 ; *14. b4!, Cb7 ; 15. a5! suivi de Cxç3.*

*f)* Une idée énergique de Fischer.

*g)* Si 13 ..., Cç6 ; 14. axb5, axb5 ; 15. Txa8, Cxa8 ; 16. d5!, Ca7 ; 17. Fé3 et les Blancs sont mieux (Geller-Matanovic, 1968).

*h)* ou 15. Ca3, Cxa3 ; 16. Fxa3, g6 ; 17. Dd3, ç6! (et non 17 ..., Fg7? ; 18. Ta-d1, Fb7 ; 19. Fb3, Rh8 ; 20. Fç1 avec clair avantage aux Blancs, Geller-Portisch, 1969) ; 18. Ta-d1, Dé7 avec égalité (Zaitzev-Podgaiets, championnat de l'URSS, 1968). *Si 15. d5?, ç6!*

*i)* Si 15 ..., Fb7? ; 16. d5!

*j)* Ou 16 ..., Fb7 ; 17. Cb-d2, Cxd2 ; 18. Fxd2 avec un léger avantage aux Blancs. Après 16 ... Fb7 ; 17. Cb-d2, les Noirs doivent éviter la suite 17 ..., ç5 ; *18. é5, Fé7 ; 19. Fç2, Fb4? ;* 20. *Cxç4,* Fxé1 ; 21. Fxh7+!

*k)* Si 17. bxç5, Cxç5, 18. Fxç4, bxç4 ; 19. é5, dxé5 ; 20. dxç5, é4! et les Noirs ont une *compensation suffisante pour* le matériel.

*l)* 17 ..., çxd4 est faible : *18.* Fxç4, bxç4 ; 19. Fxd6, d3 ; 20. é5, Fé7 ; 21. Ca3!

*m)* Et non 18 ..., Cxa5 à cause de 19. Txa5!, Dxa5 ; 20. Fxd6.

*n)* Maintenant le sacrifice de qualité 20. Txa5, Dxa5 ; 21. Cé4 est moins clair.

*o)* Dans la partie Fischer-Matanovic (Vinkovci, 1968) les Noirs prirent le F. Après 23 ..., Dxç7 ; 24. Té8+, Cf8 ; 25. Dxb4, Fé7 ; 26. Txé7, Dd8 ; 27. Cé5, Cg6 ; 28. Cç6, Df8 ; 29. Dç5!, a5 ; 30. Tç7, Dé8 (si 30 ..., a4 ; 31. d6, a3 ; 32. Cb3, a2 ; 33. Ca1, Dé8 ; 34. Cé7+, Cxé7 ; 35. Txé7!, Dd8 ; 36. Dç6!, Fé6 ; 31. d7! la merveilleuse précision de Fischer) ; *31.* d6 (ou 31. Dxb5!), Fd7 ; 32. Cé7+, Rh8 ; 33. *d5, a4 ; 34. Cb1! les Blancs l'emportè*rent au quarante-quatrième coup.

*p)* Dans son analyse, Fischer indiquait 25. Cd6, a4! ; 26. Dxb4, Fé7! ; 27. Cé5. *Cxé5 ; 28. dxé5, Fd7 avec égalité.*

*q)* Si 25 ... Fa6 ; 26. Fxa5.

*r)* Si 26 ..., Fé7? ; 27. Cé-g5!

*s)* Menaçant 29. Té8+. Les deux pions passés liés des Noirs sur l'aile D ne compensent nullement l'énorme supériorité des Blancs au centre.

*t)* Menace 30. Cxf7!, Rxf7 ; 31. Dé6+, Rg6 ; 32. Ch4+ et ç.

*u)* Menace 32. Cxd7 et 33. Dxf6 entre autres. L'entrée de la cavalerie est décisive.

*v)* Avec l'idée de parer 32. Dxf6 par 32 ..., Cxd5, ce qui n'est pas une défense suffisante mais 31 ..., Fg7 ; 32. Té7 menaçant 33. Txf7 n'est pas agréable non plus.

*w)* Si 32 ..., Fg7 ; 33. Ch6+, Fxh6 (ou 33..., Rh8 ; 34. Cdxf7+) ; 34. Dxh6, Cxd5 ; 35. Cé8!

*x)* Simple. Si 34 ..., gxf5 ; 35. Cxf5+, Rh8 (35 ..., Rg8 ; 36. Dg4+ suivi du mat ou 35 ..., Rg6 ; 36. Dg4+, Rf6 ; 37. Fxf8 etc.) ; 36. Dh6 suivi du mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1271

D. GURGUENIDZE, 1974

(Blancs : Ra8, Pb6, f5, h5. Noirs : Ré8, Th8, Pf6.)

1. b7, 0-0! (si 1 ..., Rf7 ; 2. b8=D, Txb8 ; 3. Rxb8, Rg7 ; 4. Rç7, Rh6 ; 5. Rd6, Rxh5 ; 6. Ré7!, Rg5 ; 8. Ré6 et les Blancs gagnent) ; 2. *b8=T!! (si 2. b8=D?,* Rh7! ; 3. Dxf8, pat ou bien 3. Rb7?, Txb8 ; 4. Rxb8, Rh6 ; 5. Rç7, Rxh5 ; 6. Rd6, Rg4! ; 7. Ré6, Rg5), Txb8 ; 3. Rxb8, Rg7 ; 4. Rç7, Rh6 ; 5. Rd6, Rxh5 ; 6. Ré7!, Rg5 ; 7. Ré6 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1272

R. LUNGMAN

(1947)

BLANCS (8) : Ré1, Dg3, Ta1 et g1, *Fh2, Pa5, ç3, d2.*

NOIRS (10) : Rç8, Dh3, Ta7 et ç5, *Ff5, Ca6, Pb3, ç4, d3, d7.*

*Les Blancs jouent et gagnent.*

## bridge

N° 1270

### LES GARDES ROUGES

L'ouverture de barrage de 3 SA *n'a* pas permis une grande précision dans les enchères, mais, quand on sait que les distributions vont être très irrégulières, la sagesse devrait être de se contenter du petit chelem. Heureusement une technique *parfaite permit* de trouver la treizième levée.

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ D 10 9 3<br>♡ R 9<br>◇ A R 7 4 2<br>♣ A 5 | |
| ♠ 8 2<br>♡ 5<br>◇ 10 8<br>♣ R D V 9 8 6 4 2 | N<br>O E<br>S | ♠ 6 5<br>♡ D V 10 3 2<br>◇ D V 9 6 3<br>♣ 10 |
| | ♠ A R V 7 4<br>♡ A 8 7 6 4<br>◇ 5<br>♣ 7 3 | |

Ann. : O. don. Tous vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| 3 SA ! | *contre* | 4 ♣ ! | 6 ♠ |
| passe | 7 ♠ | passe | passe |

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, le déclarant a mis l'As du mort sur lequel Est a fourni le 10 (vraisemblablement singleton). *Comment Horton, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

*Réponse :*

Il faut évidemment *se* servir des Cœurs, mais pour ne pas être coupé *par* Ouest il faut commencer par lui enlever ses couteaux et *battre atout deux fois.* Il faudra ensuite libérer le cinquième Cœur en espérant un partage 3-3 *ou* 4-2 *des Cœurs. Mais on* doit prévoir qu'Est peut avoir cinq Cœurs. Or, s'il est en mesure de conserver une garde à Carreau et à Cœur, malgré deux coupes dans ces couleurs, il suffira de *jouer une seconde fois Trèfle* pour l'obliger à sacrifier une de ses gardes. Ainsi, après l'As de Trèfle, deux coups d'atout et As, Roi de Carreau (pour la défausse du second Trèfle de la main). Horton a coupé le 5 de Trèfle en observant la défausse d'Est, et il a alors décidé *d'affranchir par la coupe la couleur rouge qu'Est défausserait.* Est ayant sans doute jeté un Cœur (puisque le mort avait cinq Carreaux), le déclarant n'eut plus qu'à tirer le Roi et l'As de Cœur et à couper deux fois Cœur afin de libérer le 8 de Cœur.

Si Est avait défaussé un Carreau (au deuxième tour à Trèfle), le déclarant, qui avait vu Ouest fournir deux fois à Carreau, n'aurait eu aucun problème pour affranchir et utiliser le cinquième Carreau du mort grâce à la reprise du Roi de Cœur et des deux coupes à Cœur du mort...

### L'étonnante réduction

Les jeux de réduction, même *quand on en connaît le mécanisme,* ont toujours des effets surprenants *comme le montre cette donne distribuée* dans un tournoi du championnat du Marché commun. Elle a été jouée par le célèbre Benito Garozzo, qui a réussi l'exploit de faire une levée de mieux alors que cela semble impossible.

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ R D 8 4 3<br>♡ A 5<br>◇ D<br>♣ A R 6 5 3 | |
| ♠ V<br>♡ R D 10 8 7<br>◇ 8 7 6 5<br>♣ 8 7 2 | N<br>O E<br>S | ♠ A 10 9 5<br>♡ 9 6 3<br>◇ 10 4 3<br>♣ V 10 4 |
| | ♠ 7 6 2<br>♡ V 4 2<br>◇ A R V 9 2<br>♣ D 9 | |

Ann. : S. donn. Tous vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| Garozzo | Harry | L. du Pont | Emmy |
| Passe | passe | 1 ♣ | passe |
| 1 ◇ | passe | 2 ♡ | passe |
| 3 ♣ | passe | 3 ◇ | passe |
| 3 ♡ | passe | 4 ♣ | passe |
| 4 ♠ | passe | passe | passe |

Ouest a entamé le Roi de Cœur pris par l'As du mort sur lequel Est a fourni le 3 ; ensuite Garozzo a tiré l'As de Carreau et le Roi de Carreau pour défausser le 5 de Cœur et il a joué atout. Est (Emmy) a pris la Dame de Pique avec l'As et elle a rejoué le 9 de Cœur. *Comment Garozzo a-t-il fait ONZE levées* au contrat de QUATRE PIQUES quelle que soit la défense ?

*Note sur les enchères :*

Garozzo utilisait avec L. du Pont un Trèfle de précision très « perfectionné » par lui : « 1 Trèfle » : au moins 16 points ; « 1 Carreau » : naturel ou un As et un Roi (ce qui était le cas) ; « 2 Cœurs » : bicolore... noir ; « 3 Trèfles » : au moins trois cartes à Pique mais pas à Trèfle ; « 3 Carreaux » : relais interrogeant sur la qualité des Piques ; « 3 Cœurs » : pas d'honneur à Pique ; « 4 Trèfles » : cue bid ; « 4 Piques » : arrêtons-nous là !

*Courrier des lecteurs :*

« Un *déclarant* qui montre des cartes, mais sans qu'elles touchent le tapis, ne doit-il pas être pénalisé ? », demande un lecteur.

Certainement pas, car ses adversaires ne peuvent que le remercier de son amabilité, puisqu'il ne fait que faciliter le flanc ! En revanche, la pénalité est automatique si un *défenseur* éclaire son partenaire en montrant une de ses cartes. Et c'est logique.

PHILIPPE BRUGNON.

## scrabble ®

N° 289

### UN LOTO QUI NE RAPPORTE PAS GROS

Certains problémistes cherchent à réaliser, avec des tirages préparés, la partie la plus « chère » possible *(quelque 2 900 points en 14 scrabbles* non améliorables). Paradoxalement, la revue *Scrabblerama* (*) de février propose une partie croupion de 46 points : les cinq premiers coups, non améliorables, mènent à la situation suivante :

L
BOF
*LOTOS*
FOB
S

La partie est achevée, aucun mot n'étant désormais plaçable, quel que soit le tirage suivant. Mais aucune partie *in vivo* n'a jamais été bloquée, même pour un coup. En 1985, certes, beaucoup de joueurs ont rendu un bulletin blanc au 3e coup d'une partie jouée à la mairie du vingtième arrondissement, mais les forts en thème ont relancé la machine en prolongeant ZOO en *ZOOIDE. Ce mot, qui a conservé* son sens étymologique de *ressemblant à un animal,* ne figure pas dans nos précédentes compilations des mots en OIDE. En voici d'autres, placés dans leur contexte : un physique NÉGROIDE (qui rap*pelle les Noirs) ; un corpuscule* DISCOIDE (en forme de disque) ; une amphore OVOIDE (comme un œuf) ; une bonde SIPHOIDE (comportant un siphon) ; un RHIZOIDE, *filament* rappelant une racine, par lequel une algue se fixe ; un poisson à écailles GANOIDES (qui ont de l'éclat) ; un volume GÉOIDE (ayant la forme de la Terre) ; une HÉROIDE, épître en vers faisant parler un héros ; la fièvre TYPHOIDE, qui ressemble au typhus. Si cette chronique vous a endormi, considérez *qu'elle vous* a mis dans un état HYPNOIDE !

| N° | TIRAGE | SOLUTION | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | EILLOTU | | | |
| 2 | AEESSSV | TOUILLE | H 4 | 66 |
| 3 | AELMMO? | LEVASSES | 8 H | 86 |
| 4 | AEKFRRR | MAMELO (N) | 11 E | 90 |
| 5 | RR+EEHIZ | FREAKS | M 3 | 56 |
| 6 | HI+EHORX | ERREZ | 12 K | 49 |
| 7 | –BGINNOS | *ZERO* | *O 12* | 39 |
| 8 | –ADEIITV | OVIBOS (a) | J 7 | 32 |
| 9 | AAEFGJT | AVIDITES | O 1 | 92 |
| 10 | AAFGT+BU | JEU | 6 F | 26 |
| 11 | ABG+EQRU | FAUTE | 13 K | 29 |
| 12 | –EGINTX? | BRAQUA | K 3 | 32 |
| 13 | G+ADLNOR | (A) XAIENT | F 9 | 37 |
| 14 | LR+CEIOP | GODANT | 15 A | 27 |
| 15 | AEENPTU | PICOLERA | 1 H | 89 |
| 16 | AETU+IIS | NEPE | G 5 | 30 |
| 17 | IIU+AHSW | TAIES | 12 D | 28 |
| 18 | *IUW+LNNT* | *HAIES* | 13 C | 29 |
| 19 | ILNNW+GH | LUIT | 9 H | 24 |
| 20 | GLNN+UUY | WHIG | A 12 | 27 |
| 21 | NNUY+DEN | ELU | B 10 | 19 |
| 22 | UDNN+CM | YEN | I 3 | 27 |
| 23 | | QUANT | 6 K | 14 |
| | | | | 948 |

(a) Bovidé tenant du bœuf et du mouton.

1er Michel Duguet 947. Résultats finals : 1er Duguet, qui établit un nouveau record en gagnant toutes les parties d'un tournoi en 5 manches ; 2e Bellosta ; 3e Pallavicin ; 4e Del.

Festival de Cannes
14 février 1988
4e manche

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a *été rejeté, faute* de voyelles ou de consonnes.

MICHEL CHARLEMAGNE.

## mots croisés

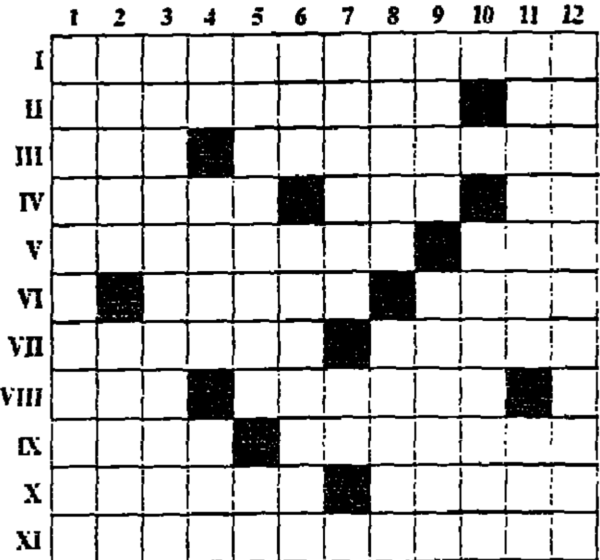
N° 500

**Horizontalement**

I. C'est justement celui-ci. – *II. Pour le repos du douillet.* Elément vital ou petit ennui ? – III. Un col, *entre autres. Bien pourvus.* – IV. Certains apprécient sa peluche. A *lui les capitales ! Note.* – V. Multiplieront les champignons. Fleuve. – VI. *Pourraient être saisis.* Demi-capitale. – VII. En mouvement. Ce *qu'elle fait,* c'est pour l'autre. – VIII. Evite de compter beaucoup. Aura donné deux départements et quelques fromages. – IX. Des âmes *perdues. Ne se fait pas habituellement.* – X. Prendras. Dans un fauteuil. – XI. Ne poussent pas à la consommation.

**Verticalement**

1. Avec *le Monde* il a de quoi faire. – 2. Ferais le chemin. Bien déplaisante, si on y est pris. – 3. Nécessaires, parfois, à l'inventeur. – 4. Mesure. Invention irlandaise. Apporte un certain bonheur. – 5. Stoppent. Dans une part. – 6. Pour le bonheur ou les honneurs ? Gêne. – 7. Définies. En vain. – 8. De premier choix. Ce n'est plus un village. – 9. Rivière. Peu recommandé aux pauvres mortels. – 10. Dispense de leçons. – 11. Une pierre de belle taille. Etai. – 12. S'éparpillèrent.



SOLUTION DU N° 499

**Horizontalement**

I. Pater familias. – II. Apurées. Donna. – III. Torrentueuses. – IV. Ille. Irradiés. – V. Slu. Mao. Lesse. – VI. Siphonné. St. – VII. Inion. Ena. Eve. – *VIII. Einu.* Offre. En. – IX. Réelle. Lutent. – X. Enseignements.

**Verticalement**

1. Pâtissière. – 2. Apollinien. – 3. *Turlupinés.* – 4. Erre. Houle. – 5. Rée. Mon. Li. – 6. Fenian. Oeg. – 7. Astronef. – 8. Ur. Enfle. – *9. Idéal.* Arum. – 10. Loudes. Eté. – 11. Insiste. En. – 12. Anées. Vent. – 13. Sassements.

FRANÇOIS DORLET.

## anacroisés ®

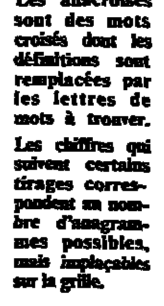
N° 501

*Horizontalement*

1. ACDEINRR. – 2. ADEGNOT. – 3. AEHMRUUX. – 4. AELMPRY. – 5. EEEGIL (+ 1). – 6. AACINNR. – 7. AAEEIRRV. – 8. EEINNTT. – 9. EFIIORSS. – 10. AEEHINST. – 11. AELNOSS. – 12. EIINRSZ. – 13. ABCEINRU. – 14. AEEGNRTU. – 15. EEEGRSTT. – 16. AEEIRST (+ 1). – 17. EIJNOSTU. – 18. BEEEIRT.

**Verticalement**

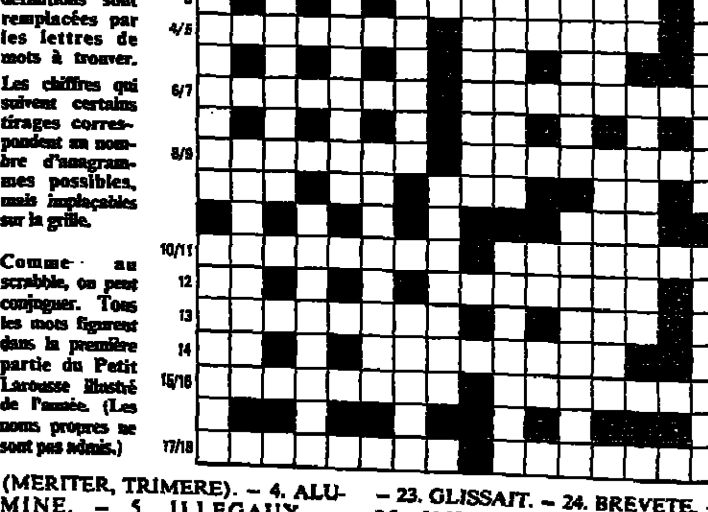
19. ACEIILTV. – 20. AIOORSS. – 21. ACEINNSU. – 22. ACEEMMOT. – 23. EEGHIRTU. – 24. EENNORTY (+ 1). – 25. EEINNTTT. – 26. AEEHNNR. – 27. AAEEGLS. – 28. ACEMNOS (+ 1). – 29. EEEILSTV. – 30. AAEOTTZ. – 31. AAEGINR (+ 5). – 32. DEEPRRRU. – 33. EEEFIRSS. – 34. AIINNORS. – 35. AEEEILRT. – 36. EEMPRSU (+ 2).



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais *implaçables* sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 500

1. SOMBRERO. – 2. BOLEROS. – 3. TRIREME, navire de guerre (MERITER, TRIMERE). – 4. ALUMINE. – 5. ILLEGAUX. – 6. RENIEE. – 7. LIMACE (MALICE). – 8. TELOUGOU, langue dravidienne. – 9. NAGERENT (EGRENANT ENGRENAT ENRAGENT GENERANT REGNANTE). – 10. SAISIE. – 11. SANDWICH. – 12. SESAME (MASSEE). – 13. ACESCENT. – 14. MILICIEN. – 15. TERRAIN (RATINER RENTRAI TERNIRA TRAINER). – 16. PENSIF. – 17. *ETHYLENE.* – 18. ACARIOSE. – 19. ISOLONS. – 20. STILTON, *fromage anglais.* – 21. PASTICHA. – 22. ORLEANAIS. – 23. GLISSAIT. – 24. BREVETE. – 25. IMPARTI (PRIMAIT). – 26. EMAILLE (MAILLEE). – 27. REUNIONS. – 28 ISOCLINE (SILICONE). – 29. CORSAGE (COGERAS). – 30. STIPES, tronc non ramifié (PISTES). – 31. DEDICACE. – 32. EMINCEE. – 33. PIONNES (PEINONS PENSION). – 34. ONEREUX. – 35. CHTONIEN, désigne les divinités de la Terre. – 36. ENTICHE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

# Volaille mise en pièces


DESCLOZEAUX

FRICASSÉE : le *Petit Robert* nous indique que, depuis l'an 1490, ce mot désigne un ragoût fait de morceaux de lapin ou de poulet cuits en casserole. Le *Larousse gastronomique* y inclut une viande blanche, le veau, voire le poisson (fricassée d'anguille) et même l'agneau (fricassée de Pauillac).

Dans un très beau livre de Christine Sand qui vient de paraître chez Flammarion, *A la table de George Sand*, je trouve une recette de fricassée de poulet que mitonnait Marie Caillaud (« *une grande Berrichonne qui est la gouvernante de mon intérieur* », écrivait l'auteur de *la Petite Fadette* en 1861).

Marie Caillaud, donc, découpait deux petits poulets, les morceaux mis en casserole plate avec 125 grammes de beurre, à dorer, avec farine puis oignons, persil, sel et poivre. Recouverts ensuite d'eau bouillante, on cuit à couvert et « *on n'y touche plus jusqu'au moment de servir* » (*sic*). Alors on retire les morceaux sur un plat chaud, « *les vilains en dessous* » (re-*sic*), on retire oignons et persil et on lie la cuisson avec deux jaunes d'œufs délayés dans un peu d'eau froide, à grand feu, avant de verser cette sauce sur la volaille.

Il y avait du « beau monde » invité à la table de Nohant. De Chopin à Liszt et Marie d'Agoult, de Balzac à Delacroix, de Flaubert à Dumas fils en passant par Théophile Gautier, qui fut, d'après le *Journal* des Goncourt, quelque peu déçu par la chère : « *La nourriture est bonne, mais il y a trop de gibier et de poulet, moi, ça ne me va pas !* »

On ne trouve plus guère de fricassée sur les cartes de nos jours. C'est bon et ça mérite d'être copieusement servi, il était donc normal que ces messieurs de la cuisine miniaturisée les réfutent. Au *Métropole* de Beaulieu-sur-Mer, le chef, Pierre Estival, a mis au point une fricassée de mer (turbotin, saint-pierre, lotte, filets de rougets, scampis), dont la cuisson est liée d'un sabayon de jaunes d'œufs au vin local de Bellet.

Le cher Charles Barrier, le meilleur restaurateur de Tours et de loin, propose quelquefois une fricassée de poulet « cardinal La Balue » : il ajoute à la volaille coupée en huit morceaux quelques queues d'écrevisses dont les carcasses, broyées et passées au tamis, s'ajoutent à la sauce.

Enfin, notez qu'à Paris une fricassée de volaille figure à la carte du *Grill Drouant*. Dans la maison des Goncourt, ce rappel les eût amusés. D'autant que George Sand fut une fois leur invitée aux fameux « Dîners Magny ». C'est de reste Magny qui, parlant d'elle, eut cette remarque : « *C'est curieux quand elle est en homme, je l'appelle Madame, et quand elle est en femme je l'appelle Monsieur !* » Mais Magny, qui créa la petite marmite et probablement le « chabrillan » avant qu'il ne devienne le chateaubriand, proposait à ses illustres clients, Sainte-Beuve, Gavarni, Flaubert, Goncourt et les autres, un poulet chasseur qui est, en quelque sorte, une fricassée au vin blanc et champignons.

LA REYNIÈRE.

## MIETTES

● **Au Château de Locquénolé**, une des bonnes tables de Bretagne, le chef partant pour d'autres cieux a été remplacé par le jeune Denis Le Cadre, tour à tour adjoint de J-C. Rigollet (alors à *l'Auberge des Templiers*) puis de Marc Meneau (*l'Espérance* à Saint-Père-sous-Vézelay). Un « plus » pour cette demeure de tradition au bord du Blavet (Hennebont, Morbihan ; tél. : 97-76-29-04).

● **France Accueil.** – Une chaîne hôtelière groupant des indépendants soucieux de mieux recevoir leur clientèle : loisirs, affaires, étapes, séjours. Ils sont en France 161 hôtels (5 746 chambres), de l'*Hôtel des Cigognes* à Abreschviller (Moselle) à l'*Hôtel de Neuville* (3, rue Verniquet, Paris 17e ; tél. : 43-80-26-30) où Etienne Bigeard ouvre aussi son petit restaurant aux passants. Une carte simple, goûteuse et à petits prix.

● **Un nouveau président pour les Maîtres Cuisiniers de France.** – C'est Roger Roucou, du restaurant lyonnais *la Mère Guy* (35, quai Jean-Jacques-Rousseau), un classique dont André Mure, dans son *Lyon gourmand*, vante les foies gras mais aussi l'oreiller de la belle Aurore, dédié à la maman de Brillat-Savarin, on le sait.

● **Une découverte.** – *Aux Caves Pétrissans* (et au bar célèbre où l'on peut déjeuner, mâchonner, escorter l'apéritif ou le dernier verre de quelques savoureuses bouchées), vous demanderez, pour accompagner le saumon fumé... non pas de la vodka mais, et c'est une heureuse suggestion du patron, un verre glacé d'eau-de-vie de houx « bien de chez nous » (30 *bis*, avenue Niel, Paris 17e ; tél. : 42-27-52-03).

● **Les Dames d'ARC** (restauratrices cuisinières) viennent de tenir leur assemblée générale au Luxembourg, où Léa Linster est au « piano » (à Frisanges, tél : 684-01). Elle avait préparé pour la circonstance une salade tiède de rougets aux épices, une escalope de saumon crème de fenouil, une selle de porcelet aux choux de Bruxelles avant un dessert au chocolat. Douze nouvelles adhérentes ont été acceptées en France mais aussi en Ecosse, à Casablanca, au Canada. J'en reparlerai.

● **Point-Pyramide, à Vienne**, fermera ses portes incessamment pour de profondes rénovations. Réouverture fin 1988 ou début 1989. Hôtel de 30 chambres et... un musée Fernand Point.

● **Le bon fromager-affineur de la rue Poncelet**, M. Alléosse, lance un service traiteur fromages (20, rue Clairaut, Paris 17e ; tél. : 42-29-39-36). Plateaux personnalisés à partir des 230 variétés de fromages de ses caves.

● **Alain Chauveau** a dû quitter son restaurant Chez le Baron dans le 19e arrondissement. Mais les fans de cet excellent cuisinier se réjouiront de le retrouver supervisant et rajeunissant la carte de chez *Baumann* (64, avenue des Ternes - Tel. : 45-74-16-66). Allons vite le retrouver dans le 17e arrondissement, regrettant seulement l'absence – provisoire, espérons-le – de sa gentille épouse.

● **Le chef du Vieux Berlin** (avenue George-V, Paris-8e) – qui est français et non espagnol comme le croit M. Millau – est expert en cuisine germanique. Il vient d'ajouter à sa carte huit variations sur le ragoût et autres fricassées (de la fricassée de lentilles aux trois saucisses et du ragoût de coquelet aux cèpes (85 F) au ragoût de queue de bœuf aux morilles (90 F) et à la fricassée minute de rumsteack au paprika doux (95 F).

L. R.

## SEMAINE GOURMANDE

### Régence-Plaza

C'est, on l'imagine, le grand luxe. Un cadre exceptionnel ouvrant sur le patio le plus aimable de Paris, promesse de repas d'été de charme et de détente ; un service « en situation » ; une cuisine enfin de palace. Mais de palace d'aujourd'hui et, si elle en a les prix, elle n'en n'a plus la lourdeur ostentatoire. Restent au programme le traditionnel souflé de homard Plaza qui, n'en déplaise aux thuriféraires de la cuisine minceur, est un grand plat de gourmet, et les délices et desserts. Mais le chef, Claude Barnier, propose, en création, un steak de saumon en papillote ou un mixed-grill Neptune (au beurre d'herbes fines et graines de moutarde) bien plaisants avant le carré de pré-salé, la canette de Challans aux deux poivres ou la simple grillade au feu de bois. Cave éblouissante (de vieux cognacs et armagnacs notamment). Prix non moins éblouissants. Comptez 600/700 F pour une fête d'un petit air d'autrefois rassurant.

● *RÉGENCE-PLAZA,*
*25, avenue Montaigne,*
*75008 Paris.*
*Tél : 47-23-78-33.*
*Ouvert tous les jours.*
*AE - DC - CB.*

### Relais Louis-XIII

Sinon une des plus vieilles, du moins une des plus historiques maisons de Paris. Tableaux et tapisseries du XVIIe siècle, musique d'ambiance... Ce pourrait n'être qu'un décor climatisé, mais... Mais Roger Piron (qui vient de remplacer l'excellent Manuel Martinez) est un très bon cuisinier, Guy Mary un sommelier de beau mérite et Jean Larroze-Ghicot un excellent directeur. L'affable propriétaire de cette grande petite maison a la chance de son mérite. Passons, mais de la fricassée d'ailerons de volaille farcis aux escargots au saint-pierre en nage de citronnelle, de la daurade braisée au sel fumée et œufs de saumon au pigeonneau rôti au gingembre et vin doux, c'est là un bel éventail de créations à la fois subtiles et sages. Et s'il faut compter de 400 à 450 F pour un dîner de fête (surtout si vous abordez les merveilles de la cave), notez, aux déjeuners, une carte – menu d'un très bon rapport qualité-prix (190 F) pour deux plats au choix, trou normand, plateau de fromages, dessert et friandises. Et des vins entre 85 et 125 F pour l'accompagner, bien choisis par Guy Marie.

● *RELAIS LOUIS-XIII,*
*8, rue des Grands-Augustins,*
*75006 Paris.*
*Tél. : 43-26-75-96.*
*Fermé dimanche et lundi midi.*
*Parking : 27, rue Mazarine.*
*Chiens acceptés.*
*Salons : 6 à 24 couverts.*
*AE - DC - CB.*

### Le Bistrot de la Tour

Il y a des lustres, c'était une des meilleures « petites boîtes » (comme disait Curnonsky) avec une patronne cuisinière : Antoinette Carnet. Voici la maison redevenue un bon exemple de bistrot parisien (au décor élégant cependant) et de cuisine savoureuse grâce à une patronne avenante et sérieuse, Mireille Tachon, et à son chef Pascal.

Ah ! les plats sympathiques ! Saucisson de Lyon pommes tièdes (39 F), œufs cocotte à l'oseille (37 F), filets de harengs (29 F), avec aussi un remarquable foie gras landais, au torchon, les plats « du marché » et la tradition : sole au beurre nantais (98 F), onglet aux échalotes (60 F), cinq ou six façons d'apprêter le pavé de bœuf selon vos goûts (entre 61 et 80 F), sans oublier l'andouillette de Duval. J'en passe et jusqu'aux desserts « de ménage », avec une carte des vins plus qu'honorable. Tout cela permettant des repas entre 200 et 250 F (mais superbes et dans une ambiance d'amitié trop oubliée en nos restaurants d'aujourd'hui). Mais notez, si vous voulez rapidement déjeuner, une « formule Bistrot », choix d'une entrée et d'un plat pour 65 F.

● *LE BISTROT DE LA TOUR*
*6, rue Desaix,*
*75015 Paris.*
*Tél. : 43-06-04-24.*
*Fermé samedi midi et dimanche.*
*Parking : hôtel Hilton.*
*Carte Visa.*

### Didier Bondu

Une toute petite maison, un jeune cuisinier de talent (un peu méconnu, semble-t-il), un travail artisanal justifiant les prix (trois en cuisine et madame en salle – avec le chef qui vient souvent surveiller notre plaisir, pour une vingtaine de couverts !). Régalez-vous de la tiédeur du saumon – fumé et frais (80 F), d'une soupe de poissons de roches superbe (55 F), d'huîtres chaudes sous un léger feuilletage (76 F), d'un étonnant pied de veau braisé aux sommités de foie gras et morilles, à la sauce légère et harmonieuse (120 F), et encore d'un ragoût de lotte et de rouget au lard fumé et olives noires. Surgelés condamnés, pain maison, cave honnête, belles assiettes, mais bien garnies. Comptez 250/300 F. A découvrir.

● *DIDIER BONDU,*
*7, rue Léopold-Robert,*
*75014 Paris.*
*Tél. : 43-20-76-55.*
*Fermé dimanche.*
*Parking : Montparnasse.*
*CB.*

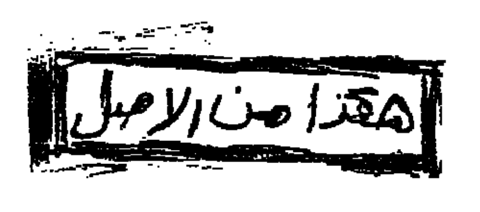
### La Grosse Tartine

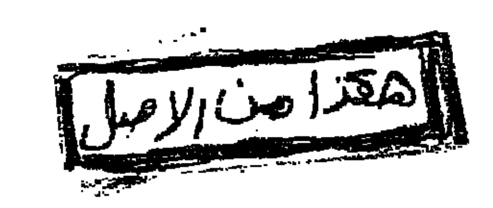
Une salle à l'ancienne, un jardin (avec un toit ouvrant à la Lasserre), une cuisinière pleine d'entrain, Odette Pilmis. Carte mêlant sardines à l'escabèche et salades de magret ou de gésiers confits, cassoulet et parillada d'agneau, bavette tomates. Desserts et vins, honnêtes. Comptez 200/250 F. A découvrir.

● *LA GROSSE TARTINE,*
*91, bd Gouvion-Saint-Cyr.*
*75017 Paris.*
*Tél. : 45-74-02-77.*
*Parking : Méridien.*
*DC - AE - CB.*

L. R.










# Culture

## THÉATRE

*Deux petits théâtres, le Poche et le Petit Odéon, deux adaptations de récits deux grands spectacles, « Daisy » et « Docteur Raguine »*

*« Daisy, un film pour Fernando Pessoa », de José Sasportes*

### Le fantôme de Lisbonne

*« La lumière du soleil ne sait pas ce qu'elle fait. C'est pour ça qu'elle ne trompe pas. »*

Il écrivait cela, Fernando Pessoa, assis devant une table de marbre, contre l'une des fenêtres du café Martinho de Arcada, au bord du Tage, à Lisbonne. Il vivait seul, il tirait le diable par la queue, traduisant des lettres d'affaires pour des compagnies maritimes. Les photos de lui, prises à la va-vite dans les rues, montrent un drôle d'oiseau, tout maigre en imper gris, lorgnon sous chapeau noir. Il se décrivait lui-même comme *« un individu qui a une gueule de compteur à gaz et toujours l'air d'être ailleurs »*.

Il prenait un peu trop d'alcool (c'est ce qui l'a tué) pour cacher ses angoisses, et *« sa peur innée des prisons »*. Il écrivait : *« Je ne suis rien. Je ne serai jamais rien. A part ça, je porte en moi tous les rêves du monde. »* Quand il est mort, en 1935, il laissait, empilés dans une malle, à la campagne, des papiers qui allaient faire de lui le plus grand poète du Portugal. Et si vous prenez chez votre libraire un livre qui s'appelle *Ode maritime* (publié par Fata Morgana), vous verrez que Fernando Pessoa est un poète du monde entier : il dit des choses si vraies, si belles, et si clairement, que sa voix n'est pas changée par les traductions.

Aujourd'hui Fernando Pessoa est de retour, comme l'on dit. A Paris, dans la salle du Théâtre du Petit Odéon. Vous allez même trouver quatre Pessoa, quatre gueules de compteur à gaz, en rang d'oignons sur un banc, coincés au fond du décor derrière un piano à queue.

Quatre compteurs à gaz au lieu d'un, parce que Pessoa, pour ne pas rêver dans le vide, s'était inventé des *alter ego*. Petit garçon déjà, quand il se sentait un peu seul, au bord de l'océan Indien, à Durban (sa mère, veuve, s'était remariée avec un diplomate), Pessoa s'inventait des copains. Il leur écrivait des mots, et il écrivait aussi les réponses, qu'il s'adressait à la maison. Et, tant qu'à faire, il écrivait aussi les lettres que ces copains divers s'envoyaient les uns aux autres, cassant du sucre sur lui, Pessoa. Et, surprenant ces lettres, il était très vexé.

Il était un peu fou, quoi, et, lorsqu'il est devenu une grande personne, ça n'a fait qu'empirer. Il signait rarement ce qu'il écrivait. Il inventait des poètes, il leur donnait nom et prénom, date de naissance, toute une vie, et un métier, et, à chacun d'eux, une écriture singulière, des imaginations personnelles.

Parfois, même souvent, je regrette que Pessoa ait fait ça, cette distribution de soi-même à des poètes imaginaires, parce que c'est si curieux, si excitant, ce côté « aiguilleur des ondes », que les préfaciers, les explicateurs, pérorent à n'en plus finir, là-dessus, alors que les paroles de Fernando Pessoa, ses images, sa voix, c'est cela qui est beau, cela qu'il nous a donné, lui. Et les intérimaires, c'était un jeu, passionnant, oui, dramatique, oui, mais un jeu.

Sur la scène-mouchoir de poche du Petit Odéon, il y a aussi, bien en montre là-devant, une femme. Appelée Daisy.

Présence inattendue, puisqu'il serait difficile de prétendre que les femmes, ou une femme, aient beaucoup encombré l'horizon de Pessoa.


ENGUERAND

Il y a eu sa mère, oui, et pour Pessoa c'était douloureux : sa maman n'avait pas sa raison, et déjà, dans les années 1910, les médecins lui faisaient subir des électrochocs. Il y a eu sa tante, qui était un peu folle aussi parce qu'elle tenait à l'endormir, lui, Pessoa, adulte et même vieux garçon, en lui chantant des berceuses comme à un enfant. Il y a eu Pessoa lui-même, qui croyait qu'il était une femme, par moments, qui croyait aussi qu'il avait été une femme, dans une autre vie, ou, comme il disait, au bord d'un autre débarcadère.

Une Daisy, dans l'œuvre de Pessoa, elle n'apparaît que trois secondes, dans un poème : *« Ecoute, Daisy, quand je mourrai, va porter la nouvelle à cette étrange Cecily, qui croyait que je deviendrais quelqu'un... »*

Plus étrange et surprenant encore que Daisy, sur la scène de ce théâtre, et donc d'autant plus légitime puisque Pessoa and Co. n'est qu'étrangetés et surprises : la présence du piano à queue. Pessoa a écrit une fois : *« Cette dame a un piano, qui est agréable, mais qui n'est pas le courant d'une rivière ou le murmure que font les arbres. Qu'a-t-on besoin d'un piano ? Mieux vaut avoir des oreilles et aimer la nature. »* Mais le piano, là, sur cette scène, pourrait être une barque, hissée sur une plage, ou un vieux coffre à trésor. Ou une tombe, après tout. Les quatre Pessoa peuvent s'endormir dessus. Pessoa disait que les navigateurs, les matelots *« dorment avec la Mort comme traversin »*.

Ce petit spectacle « pour Fernando Pessoa » est beaucoup mieux que réussi : on dirait une fête, improvisée, pas trop adroite, réalisée par des intimes. C'est d'ailleurs bien ça. Rémy Hourcade, Michel Chandeigne, qui jouent deux intérimaires de Pessoa, passent leur vie à traduire, éditer, diffuser, les œuvres du grand frère portugais. Teresa Motta, qui joue Daisy, actrice portugaise très aimée là-bas, dit souvent des poèmes de Pessoa. Richard Demarcy, le metteur en scène, est depuis des années, chez nous, le *deus ex machina* des œillets rouges du Portugal.

Comme cette pièce se présente un peu sous l'aspect d'un scénario de film, un comédien, Claude Merlin, nous indique à haute voix les décors, les actions. Pessoa est joué, presque silencieusement, par Guy Cambreleng. Le grand acteur Serge Maggiani est là aussi : il a quitté les Amériques du *Soulier de satin* pour les quais du Tage, à Lisbonne.

Christian Bourgois va publier, au mois d'avril qui vient, en quatre volumes un ensemble important d'œuvres de Pessoa. L'éditeur Corti veint de publier *le Marin*, une pièce très attachante de Pessoa. Le spectacle du Petit Odéon est une préparation tout indiquée à ces merveilleuses lectures.

**MICHEL COURNOT.**

★ Petit Odéon, 18 h 30.

*« Docteur Raguine » d'après Tchekhov*

### Même Lénine a eu peur

Vous est-il arrivé une fois, sur le quai d'une gare, ou dans un train, de vous trouver en présence d'un détenu, encadré par deux gendarmes ?

Ce voisinage physique immédiat d'un homme inculpé ou condamné, et le fait qu'il soit ainsi promené sous les regards d'autrui, et le fait aussi que vous partagiez avec lui le moyen de transport, le « convoi », a provoqué en vous un état de malaise.

C'est ce qui arrive à Ivan Gromov, personnage de la nouvelle de Tchekhov, *la Salle nº 6*.

Seulement, chez Ivan Gromov, l'état de malaise ne s'évanouit pas, quelques minutes ou quelques heures après la rencontre du détenu, comme cela se passe en nous. Il va vivre dans la peur d'être arrêté lui aussi, coupable ou pas.

Tchekhov a des phrases surprenantes qui annoncent nettement Kafka : *« Pour priver un innocent de tous ses droits et le condamner au bagne, le juge n'a besoin que d'une chose : de temps. Il ne lui faut que le temps d'accomplir un certain nombre de formalités pour lesquelles il perçoit son traitement, et tout est terminé. »*

Les attitudes d'Ivan Gromov dans la rue et les lieux publics, ses regards affolés, sa façon de raser les murs comme un voleur ou même de se sauver à toutes jambes pour un rien, vont le conduire à se faire interner, non pas en prison, mais dans la section psychiatrique de la ville, la « salle nº 6 ». C'est le médecin principal, le docteur Andreï Raguine, qui signe l'ordre d'internement.

Le docteur Raguine passe voir, de temps en temps, puis de plus en plus souvent, Ivan Gromov sur son lit. A l'hôpital, en ville, ces entretiens inhabituellement prolongés vont paraître étranges. Andreï Raguine, innocent, se retrouvera interné, lui aussi. Et mourra le lendemain de son internement.

Vladimir Lénine, comme tous les Russes, lut cette nouvelle de Tchekhov, et il écrivit à sa sœur : *« Lorsque hier soir j'ai terminé la lecture de ce récit, j'ai eu peur, je n'ai pas pu rester dans ma chambre, je me suis levé et je suis sorti. J'avais l'impression que j'étais enfermé dans la salle nº 6. »*

L'auteur dramatique d'origine roumaine Julian Negulesco, qui a déjà adapté, avec beaucoup de soin, la nouvelle de Tchekhov, *le Moine noir*, nous donne à présent, au Théâtre de Poche-Montparnasse, une adaptation scénique de *la Salle nº 6*.

L'adaptation est bien écrite, et bien jouée par Etienne Bierry (le docteur Raguine), Frédérique Ruchaud (tout ce qu'il y a de baba russe dans le rôle de la « nounou » de Raguine), Bruno Rafaelli (le nouveau médecin de l'hôpital) et Albert Medina (l'ami de Raguine).

Une seule erreur, bizarre, de cette entreprise : avoir indiqué, nettement, une identification entre le docteur Andreï Raguine et Tchekhov lui-même.

**M. C.**

★ Théâtre de Poche-Montparnasse, 21 heures.

*« Slastic », par El Tricicle au Théâtre de la Ville*

### Un gag à la minute

*Trois enfants de la « movida » espagnole, stars dans leur pays, pour la première fois à Paris. Une heure et demie du meilleur burlesque.*

1982. Premier spectacle du Tricicle, premier succès. D'emblée, *Manicomic*, sorte de revue mimée de personnages masqués tout à fait quotidiens, déchaîne l'hilarité du public et l'enthousiasme de la critique espagnole. Personne ne connaissait alors Joan Gràcia, Paco Mir et Carles Sans, trois copains qui n'avaient qu'un seul but : distraire en amusant.

En pleine « movida », effervescence culturelle née du retour à la démocratie, le Tricicle, chouchouté par l'intelligentsia catalane, devient le héraut de la classe intellectuelle anticonformiste. Après trois années d'études à l'Institut du théâtre de Barcelone, d'apprentissage des rudiments de l'art dramatique et du mime classique, les trois hommes sont tout d'un coup invités partout. D'autant qu'en 1984, ils concoctent leur premier spectacle monothématique, *Exit*, un jeu de mots car il veut dire « sortie », bien sûr, mais aussi « succès » en catalan.

Ce délire à trente personnages, situé dans le hall d'embarquement d'un aéroport et dans la cabine d'un avion, leur permet d'élargir leur audience à l'Europe (France méditerranéenne, Allemagne, Grèce, Italie) et aux Etats-Unis à l'invitation du Los Angeles Festival et de nombreux théâtres de grandes métropoles. La télévision espagnole s'empare alors des trois drôles et les premiers fervents du Tricicle crient à la trahison : le voici taxé de « populaire ». Plusieurs festivals espagnols annulent leurs invitations. Le Tricicle ne renoncera pas pour autant à poursuivre son investigation systématique du cocasse dans les gestes quotidiens.

En 1986 naît *Slastic*, le spectacle que Paris découvre aujourd'hui. *Slastic* est le nom imaginaire d'une marque d'articles sportifs qui permet au Tricicle de *« présenter un spectacle sur le thème du sport sans tomber dans la réitération de la critique de la compétition et de la violence »*. *Slastic* n'est pas une histoire, mais la description de situations successives qui, plutôt que d'être résolues, seront dépassées. Tel ce perchiste préparant un saut, les mains crispées sur sa barre, et mimant tout à coup un homme « sniffant » une ligne de cocaïne.

En une heure et demie, *Slastic* n'épargne aucune discipline ; athlétisme, boxe, canoë, ski, billard, échec, jeux de balle, tout y passe, sur un rythme infernal. Leur credo est simplissime : *« un gag à la minute, au minimum »*. S'ils acceptent volontiers que l'on compare leur travail à celui des Marx Brothers et à celui de Jacques Tati, ils tiennent pardessus tout à souligner qu'ils exercent, comme ces grands aînés, *« un œil à tout moment critique mais qui n'est jamais dur »*.

A voir leurs spectacles, on pourrait penser que les trois comédiens ont travaillé de longues heures sur des photos d'actualité, des films ou des images vidéo. Non, Tricicle tient bon sur son principe fondateur : l'intuition. Et l'expérience, la complicité qui les lie depuis sept ans. Leur art ? Un mime redoutablement efficace et donc dépoussiéré des vieux clichés du genre, un mime brut, parfois brutal, résolument vériste et moderne. Il se nourrit des humeurs de l'époque ou, comme le signalait le compositeur espagnol Isaac Albeniz, en titre d'une de ses pièces pour piano, des *rumores de las calletas*, ces bruits des ruelles, crus, hyperréalistes, simples.

**OLIVIER SCHMITT.**

★ *Slastic*. Théâtre de la Ville. A 18 h 30, du mardi au samedi. Tél. : 42-74-22-77.

*« Le Chat botté », de Ludwig Tieck*

### Un allègre désordre

*Le Théâtre du Campagnol fête ses dix ans, avec le Chat botté, fantaisie débridée (pour adultes) d'un des pères du romantisme allemand, Ludwig Tieck.*

Tandis que les premiers spectateurs s'installent, les ouvreuses commentent la présence de monsieur le maire, de monsieur le critique. Un élégant intellectuel — le révolutionnaire — crie *« Vive le Tiers Etat ! »*, du haut du balcon. Le poète s'avance, maigre et pâle, pour défendre son projet : *« divertir le public par le caprice et la gaieté »*. Le rideau va pouvoir enfin se lever sur *le Chat botté*.

Pas si simple. Car les spectateurs indisciplinés ne cessent de donner leur avis. La représentation de surcroît est empêchée par une série d'incidents, dont l'irruption d'acteurs égarés qui voudraient jouer *le Petit Poucet*. Bon an mal an, *le Chat botté* réussit à marier son maître avec la princesse, mais on apprend que le lendemain le théâtre reprendra, cédant aux pressions du public, son succès de la saison passée : *Vie et mort du Petit Chaperon Rouge, tragédie en un acte, deux tableaux et trois pots de beurre.*

Centre dramatique national de la banlieue sud depuis 1983, installé dans une insolite piscine des années 30, réaménagée par les architectes Reichen et Robert, le Théâtre du Campagnol a fêté ses dix ans avec ce *Chat botté*, de Ludwig Tieck, sous-titré par son auteur « Fantaisie ». Jean-Claude Grumberg signe l'adaptation et Jean-Claude Penchenat un spectacle qui célèbre tout à la fois la liberté du théâtre, le goût du merveilleux, et brouille les frontières entre le théâtre et son public.

Sur scène, comme dans la pièce de Tieck, règne un joyeux désordre. Dans leurs rôles de personnages maladroits et de caricaturistes acides, les comédiens du Campagnol, une vingtaine, excellent. Ils sont répartis en trois équipes : le personnel du théâtre, le public, installé dans des loges latérales sur la scène et vêtu de costumes sombres à la mode du dix-neuvième siècle, et les acteurs. La Princesse (Françoise Miquelis) a des allures de walkyrie débutante, son père de Roi bedonnant (Jean-Claude Penchenat) est non moins kitsch et mauvais, le Chat botté (Arnault Lecarpentier) lisse son poil avec la fatuité d'un jeune premier, et tout ce petit monde s'échine à aller jusqu'au bout du conte devant les toiles délicieuses du décorateur Roberto Moscovo.

On rit de bon cœur. Mais au fil de la représentation, on se lasse, comme le public que met en scène Ludwig Tieck. Car, finalement, on assiste pour l'essentiel, à un *Chat botté* d'opérette, dans une cacophonie incessante. Il aurait sans doute fallu casser le rythme, le ton, entre les trois équipes — public, personnel de théâtre, acteurs — pour que sous ce joyeux désordre, éclate plus nettement le merveilleux des pauvres ficelles du théâtre et la virulence salutaire de la satire.

**ODILE QUIROT.**

★ Jusqu'au 24 avril. A la piscine Châtenay-Malabry (46-61-33-33) : *le Chat botté*, de Ludwig Tieck, adapté par Jean-Claude Grumberg, est paru aux éditions Papiers (57 F).

● **On peut encore aller voir et revoir Zingaro.** — Le cabaret équestre et musical prolonge ses représentations jusqu'au mois de mai, les *lundi, mardi, vendredi et samedi* à 20 h 15, sous chapiteau, 91, boulevard de Charonne. Location : 43-71-28-28. On peut également garder le souvenir des merveilleuses images en achetant l'album de photos d'Alphonse Alt (éditions Favre, collection « Caracole », 100 F.)

● **Interruption de « la Métamorphose ».** — Les représentations de *la Métamorphose*, d'après Kafka, au Gymnase, sont interrompues jusqu'au 22 mars, l'interprète principal, Roman Polanski, étant grippé.





# Culture

**PATRIMOINE**

## La fascination de Georges de La Tour

*(Suite de la première page.)*

L'érudition n'a pas chômé : elle a peu à peu restitué la figure assez inattendue d'un artiste arrivé, arrogant, peu sympathique, sur lequel on s'interroge encore. Mais la Lorraine des années 1620-1640 est soumise aux « bonneurs de la guerre » (voir Jacques Callot), Lunéville est mise à sac en 1638, et, comme l'a relevé Jacques Thuillier, c'est encore une chance que l'œuvre entière n'ait pas disparu. On a retrouvé des tableaux



« Saint Thomas », de Georges de La Tour

aux quatre coins de la France, dans le Nord, le Dauphiné, la Bourgogne, et des copies un peu partout. A Albi, par un jeu de circonstances mal éclairci, se trouvait une curieuse série des *Apôtres* en buste, avec des visages âpres, des symboles voyants (tous refaits sauf deux). A peu près la moitié de l'œuvre connu est hors de France : Berlin, San-Francisco, Russie.

Sur ces ouvrages, où dominent les figures coupées, les éclairages forts, les gestes impitoyables, planait le terme générique de caravagisme, qui en France n'était pas, jusqu'à ces derniers temps un terme de faveur. La manière de La Tour représentait probablement il y a trois siècles et encore aujourd'hui ce que le goût français peut absorber du « brutalisme » du Caravage romain. Le filtrage de la lumière sur des rouges somptueux et variés à plaisir, une ombre portée sur la bure roide d'une robe, le contre-jour étrange de la main de la main qui couvre la chandelle, les visages lisses qui semblent faits d'une matière douce au toucher... et puis les regards, toujours insistants, des prunelles noires... Rien de tout cela ne s'oublie, ni même les affreuses grimaces dont ce peintre des « Madeleine » méditantes semble bien dans sa jeunesse avoir fait une de ses spécialités.

Nous arrivons ainsi au fait nouveau. On connaît depuis plus de trente ans l'existence d'un inédit de La Tour : un buste d'apôtre, certainement Thomas à cause de l'énorme fer de lance, symbole du martyre, tenu haut dans un geste qui tire de la lame un reflet d'acier. Plus grand et beaucoup plus nourri comme pâte picturale que les figures analogues d'Albi, ce tableau a, pour autant qu'on peut en juger d'après un ektachrome, la vibration puissante d'un portrait : dans une tunique jaune verdâtre, où scintillent des points lumineux, comme toujours chez La Tour, une face dure, têtue, d'homme chauve avec on ne sait quoi de menaçant.

Georges de La Tour était un formidable portraitiste tantôt de l'humanité corrompue, tantôt des ascètes et de ces types quotidiens que nous appelons, faute de mieux, paysans. On comprend qu'il ait fasciné les romanciers. Qu'aurait dit Maurice Barrès de ce « physionomiste » lorrain si aigu et doté d'un pinceau aussi savoureux ? De son temps, les chefs-d'œuvres de Nantes et de Grenoble n'avaient pas toujours retrouvé leur auteur, même si on ne les croyait plus, comme au dix-neuvième siècle, de Murillo ou d'un Le Nain.

Le Louvre possède cinq ouvrages, tous entrés depuis moins de quarante ans, sauf *l'Adoration des bergers* retrouvée à Amsterdam en 1926 et aussitôt acquise par le musée. Bien qu'elle ne soit pas dans une condition parfaite (les noirs de La Tour n'ont pas toujours bien vieilli), cette toile respire l'intimité suave et noble dont le peintre savait donner le sentiment, mais qui n'épuisait pas son génie. Le *Thomas* à la pique est d'une tout autre trempe. On comprend que le Louvre y tienne absolument.

ANDRÉ CHASTEL.

## Une souscription exceptionnelle

La souscription lancée par le Musée du Louvre, en vue d'acquérir le dernier tableau de Georges de La Tour, encore aux mains de propriétaires privés, doit permettre de réunir les 32 millions demandés par l'ordre de Malte, actuel détenteur de ce *saint Thomas* de 71 centimètres sur 56, signé *« Georgius de La Tour fecit »*. Cette toile avait été découverte dans un château de la Sarthe en 1950, mais n'avait pas figuré à l'exposition de 1972 en raison du refus de sa propriétaire d'alors. Il s'agissait d'une œuvre connue des seuls spécialistes.

L'enjeu pour le Louvre est d'importance, puisque ce serait la seule peinture diurne de ce peintre que posséderait le musée, qui en compte cinq autres à l'heure actuelle. L'appel à une souscription publique, pratiquement jamais utilisé en France — seule exception célèbre : *Olympia*, de Manet — est à l'inverse d'un usage plus courant en Grande-Bretagne, en Suisse ou en Allemangne fédérale. Une telle souscription a permis de conserver à Berlin une des deux versions de *l'Embarquement pour Cythère*, de Watteau.

Mais ce recours sera-t-il suffisant face à l'offre américaine de 7 millions de dollars pour ce La Tour ? Le jeudi 17 mars, le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, s'est déclaré favorable à l'initiative du Louvre et a annoncé qu'il *« serait tout prêt à ce que l'Etat apporte sa part »*.

★ Le temps de la souscription, du 22 mars au 30 avril, le *saint Thomas* sera exposé au Musée du Jeu de paume, place de la Concorde, tous les jours de 12 heures à 20 heures. Des urnes seront installées au Musée du Louvre et au Jeu de paume, afin de recueillir les dons en espèces. Les chèques devront être établis à l'ordre de Fondation de France-La Tour, boîte postale 100, 75363 Paris Cedex 08. Ces dons sont susceptibles d'une déduction fiscale pour les particuliers comme pour les entreprises.

**MUSIQUES**

*« Le Freischütz » de Weber au Châtelet*

## Balles à blanc

*Ce que l'exécution musicale apporte de ferveur et de naturalisme poétique la mise en scène le détourne et tend à l'effacer. Mais Weber est le plus fort.*

Huées et quolibets ont accueilli, le samedi 12 mars, au Châtelet la première représentation du *Freischütz* de Weber. C'est à Archim Freyer, le metteur en scène, que s'adressait l'avalanche réprobatrice. Le Berlinois y répondit au moment des rappels par force grimaces et pieds de nez, confirmant un naturel non violent et plutôt gai. Sa *mise en scène* est comme ça : plus taquine qu'audacieuse. Weber méritait mieux que cette mise en boîte. Archim Freyer, moins que cette mise à l'index. La condamnation du public était exagérée.

D'un côté, une musique dense comme la forêt, contrastée comme un ciel d'hiver, capable de faire rire, de faire peur, de faire pleurer. De l'autre une vision désamorcée, préférant égratigner au quarante-troisième degré plutôt que de saisir à bras-le-corps, quitte à le « trahir » ou le transposer, ce combat manichéen du bien et du mal, de l'irrationnel et de la pureté, cette « naïveté » du romantisme allemand dont il est trop aisé de se moquer et si difficile d'adapter les codes à notre sensibilité.

Archim Freyer a choisi de tout rapetisser. Les extérieurs de montagnes et de forêts sont évoqués par des toiles peintes à la diable ; les thèmes fantasmagoriques ou fantasmatiques (alliance diabolique, scène de magie) schématisés en un pauvre bestiaire imaginaire, gros lapin lubrique, démon portant un nouveau-né au bout de sa pique, araignée géante tombant du plafond, ignobles insectes en carton-pâte, fumées rampantes.

De la Bohême précisément — province où *le Freischütz* est censé se passer — ne subsiste qu'un faux folklore : image de l'Allemagne profonde dont Bob Fosse s'est déjà servi pour dénoncer les liens de la tradition germanique et du nazisme dans *Cabaret*.

Gestes d'automates, visages de poupées, les personnages perdent hélas toute consistance sur ce théâtre au plancher incliné comme à Guignol. Faut-il que la musique qui leur est destinée soit sublime pour qu'on ait encore envie de partager leurs angoisses et leurs difficultés !

Cheryl Studer est une grande Agathe, c'est vrai, instinctive, passionnée, diaphane sans niaiserie (c'est évidemment de sa voix qu'il s'agit, ses mimiques sont souvent consternantes). Janet Perry, une Annchen très attentive à tirer le maximum d'un timbre un peu plat,capable par l'intelligence de le compenser. Paul Frey n'est pas le ténor héroïque que son rôle nécessiterait. Mais face à ce Max en difficulté, tous les personnages masculins chantent bien et avec dignité, Richard Cowan (Kuno), Harmut Welker (Kaspar) et un superbe chœur d'hommes bulgare, en particulier.

Le romantisme de Weber culmine heureusement dans « l'expression de la nature », comme disent Lagarde et Michard : ces « confuses paroles » qu'émettent au sein du temple-orchestre les « vivants piliers » de solos instrumentaux. La clarinette de Robert Fontaine, laiteuse comme une apparition ensoleillée, le violoncelle d'Eric Levionnois, pure émanation des voix de la forêt, les cinq cors, aurore formidable, le hautbois affectueux de Jean-Louis Capezzoli, autant de chants secrets qui se mêlent ici à l'anecdote individuelle et la fondent dans un panthéisme heureux. Dirigé, peut-être comme jamais, par un Marek Janowski webérien de cœur, le nouvel Orchestre philharmonique tient la vedette toute la soirée.

ANNE REY.

★ Ce *Freischütz* produit en 1980 par l'école de Stuttgart et récemment repris à Genève est redonné au Châtelet les vendredi 18, mardi 22, vendredi 25 à 20 heures, ainsi que le dimanche 27 mars à 15 heures. Tél. : 42-21-00-86. Signalons que le spectacle commence par la première scène — parlée — du livret de Johann Friedrich Kind que Weber a renoncé à mettre en musique.

**MODE**

## Les Japonais

Les Japonais nous racontent enfin des histoires. Re Kawakubo (Comme des garçons) s'adonne à la couleur, au rouge, au blanc, aux imprimés fermiers, avec l'enthousiasme d'une citadine en voyage. Elle oublie les paillettes, les biais et les volants de son été « déco » pour un hiver de petits chaperons, de clowns modernes et de lutins brodés d'edelweiss. Elle a prévu quantité de jeux, de vestes qui s'enfilent comme des blouses de chirurgien, de plis ironiques et d'ampleurs décalées, de boléros noirs à queue-de-pie et de manches courtes gonflées comme des bonnets d'évêques ou longues et fendues : ainsi, on peut sortir ses bras, croire qu'on va s'envoler parce que les basques du dos ressemblent aux ailes des anges.

Yohji Yamamoto, lui, choisit la pureté, le silence des lignes. « *Je n'ai pas d'image, pas de message, pas de tendance ; j'ai voulu fermer la porte de la mode pour être moi-même.* » A force d'art et de travail, il finit par être un artiste à rendre la simplicité exceptionnelle, grâce à un bouton sur un col, une bordure ocre qui s'interrompt à gauche et pas à droite, un manteau domino blanc devant, noir derrière. Comme une rédactrice essaie de le dessiner, elle se retrouve avec deux battants de porte sur son cahier. Trop simple. Trop compliqué. Les femmes sont belles. Les pans d'une jaquette cool s'écartent, un col se plisse pareil au cou d'un chat qu'on attrape. Tout est là, posé comme une évidence, un sourire d'enfant, un trait de pinceau qui se dégrafe avec la lumière, du bleu encre au prune, du vert bronze un peu fumé aux éclats du noir. Sur un manteau, trois baguettes brodées interrompues par des cabochons de strass.

LAURENCE BENAIM.

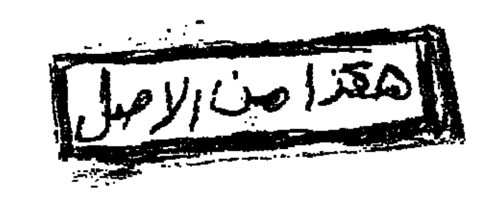
## Thierry Mugler

Femmes araignées dont les toiles se tissent sur des blousons courts, femmes insectes aux carapaces noires miroitantes, veuves moulées dans leurs vêtements de deuil déchiquetés, mantes, vamps en « pantalon guêtre » qui font les jambes extraordinairement longues, en robes fendues, ouvertes en oblique sur de hautes cuissardes, en fourreaux entravés qui obligent à des déhanchements excessifs.

Peau livide, lèvres rouges, coiffures en cornes, en oreilles de chat, elles ont des gestes théâtraux, des moues farouches, ce sont les filles du diable, vêtues de velours frappé, de satin, de drap sec. Des silhouettes étirées noires, un noir que font chanter des éclats de vert, de violet, d'orange, de rouge, le rouge des pierres incrustées, des ceintures médiévales qui soulignent la courbe des hanches...

Fasciné par sa propre imagination, Thierry Mugler se laisse aller à ses fantasmes, fabrique des héroïnes de BD érotiques auprès desquelles les fumetti les plus extravagants ressemblent à de l'art minimaliste. Et en même temps, il offre des suites de jupes droites pour jolis genoux, des vestes cintrées qui creusent la taille et font rêver.

C. G.






# Spectacles

# théâtre

## SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

**LE GARDIEN.** Théâtre 18 (42-26-47-47). (Dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 ; dim. 16 h.

**STÈLES POUR L'EMPEREUR DE CHINE ; LISZT-BAUDELAIRE.** Crypte Sainte-Agnès (42-96-88-32) (lun., mar.) 20 h 30 ; dim. 17 h.

**HUMOUR ET FOLIES D'ACTEURS.** Conflans-Sainte-Honorine. (Nombreux spectacles tout au long de la semaine.) Pour tous renseignements : 39-72-57-19.

**GOOD « LE CHOC ».** Théâtre de la Renaissance (42-08-18-50), lun. 20 h 45, dim. 15 h 30.

*HORS PARIS*

LILLE. **L'Inconvenant**, de Gildas Bourdet. La Salamandre, théâtre national de la région Nord-Pas-de-Calais (20-54-52-30).

BRUXELLES. **Britannicus**, de Jean Racine, ou **Variations sur un thème**. Théâtre de la vie, rue Traversière 45 (02-218-79-35).

## *Les salles à Paris*

**AMANDIERS DE PARIS** (43-66-42-17). ◇ Le Petit Dictateur : 20 h 30.

**ANTOINE - SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

**ARCANE** (43-38-19-70). ◇ Conte d'hiver : 20 h 30.

**ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE)** (45-89-43-22). ◇ La Hurle : 20 h 30.

**ARTISTIC-ATHÉVAINS** (48-06-36-02). ◇ Les Racines de la haine, l'Enfance d'Hitler : 20 h 30.

**ARTS-HÉBERTOT** (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

**ATALANTE** (46-06-11-90). Le Hibou : 20 h 30.

**ATELIER** (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

**ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET** (47-42-67-27). **Salle C. Bérard.** Callas : 20 h 30. **Salle Louis Jouvet.** Gertrud : 20 h 30.

**BERRY (EX-ZÈBRE)** (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. L'Indien cherche le Bronx : 20 h 30.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30.

**CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS** (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). **Salle I.** Orgie : 20 h 30.

**CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL** (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : *18 h 30.*

**CENTRE MANDAPA** (45-89-01-60). ◇ *Quelques-unes des mille et une nuits* : 20 h 30.

**CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (45-89-38-69). **Grand Théâtre.** Le Candidat : *20 h 30.* **La Galerie.** L'Autre : 20 h 30. **La Resserre.** Les Femmes *dénaturées ou la rencontre imaginaire de* Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). ◇ Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plait : 21 h.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30

**COMÉDIE-FRANCAISE** (40-15-00-15). **Salle Richelieu.** ◇ Esther : 20 h 30.

**DAUNOU** (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

**DIX-HUIT THÉATRE** (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

**EDGAR** (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. *Nous on fait où on nous* dit de faire : 22 h.

**EDOUARD-VII SACHA GUITRY** (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

**ELDORADO** (42-49-60-27). ◇ Aventure à Tahiti : 15 h.

**ESPACE ACTEUR** (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

**ESPACE MARAIS** (42-71-10-19). Le Transsexuel : 20 h 30.

**ESSAION DE PARIS** (42-78-46-42). **Salle I.** La Nuit du vérificateur : 20 h 30. **Salle II.** L'empereur panique : 21 h.

**FONTAINE** (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). Joe Egg 20 h 45.

**GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS** (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

**GRAND HALL MONTORGUEIL** (42-96-04-06). Fando et Lis : 20 h 30.

**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. *Ne pas dépasser la dose prescrite* : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

***GYMNASE MARIE-BELL*** (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

***HUCHETTE*** (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : *20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre* ans pour elle : 21 h 30.

**LA BASTILLE** (43-57-42-14). ◇ Need to know : 21 h.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

**LE BOURVIL** (43-73-47-84). A la rencontre de Marcel Proust : 20 h.

**LE GRAND EDGAR** (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h.

**LES DÉCHARGEURS** (42-36-00-02). ◇ l'Etonnante Famille Bronté : 21 h.

**LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE** (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). **Théâtre noir.** Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : *21 h 15.* **Théâtre rouge.** ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). Zoo Story : 19 h. L'Ile des chèvres : *20 h 30.*

**MARIGNY** (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

**MARIGNY (PETIT)** (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

**MATHURINS** (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

**MICHODIÈRE** (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30.

**MOGADOR** (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

**MONTPARNASSE (PETIT)** (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h.

**MOUFFETARD** (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45.

**MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE** (45-35-75-23). ◇ Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. Une soirée *pas comme les autres : 20 h 30.*

**ODÉON (PETIT)** (43-25-70-32). Daisy, *un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30.*

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : *20 h 45.*

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93). *Grande salle.* La Madeleine Proust à Paris : 21 h. **Petite salle.** ◇ Show *Chiche : les blancs jouent et gagnent* : 20 h 30.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). *L'Hurluberlu* ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

**PARIS-VILLETTE** (42-02-02-68). Le Réveil : 21 h.

**POCHE-MONTPARNASSE** (45-48-92-97). **Salle I.** Tchekhov *docteur* Raguine : 21 h. **Salle II.** Coup de crayon : 20 h 30.

**PORTE SAINT-MARTIN** (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

**POTINIÈRE** (42-61-44-16). Agatha : 19 h. Et puis *j'ai mis une cravate et je* suis allé voir un psychiatre : 21 h.

**RENAISSANCE** (42-08-18-50). ◇ Good le Choc : 20 h 45.

**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20). La valse a mille ans : 18 h 30. Mistero Boufo : 20 h 30.

**SAINT-GEORGES** (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.

**THÉATRE 13** (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45.

**THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU** (45-45-49-77). ◇ L'Annonce faite à Marie : 20 h 45.

**THÉATRE DE DIX HEURES** (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30. Flagrant Délire : 21 h.

**THÉATRE DE L'EST PARISIEN** (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30.

**THÉATRE DE LA MAIN D'OR** (48-05-67-89). ◇ Pinpin peint Monrœ : 22 h. **Salle I.** ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. **Salle II.** ◇ Kes : 10 h et 15 h. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

**THÉATRE DE LA PLAINE** (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30.

**THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA** (46-64-89-09). Le Crocodile : 21 h.

**THÉATRE DE LA VILLE** (42-74-22-77). Slastic : 18 h 30. Il faut passer par les *nuages : 20 h 45.*

## *Vendredi 18 mars*

**THÉATRE DE MÉNILMONTANT** (46-36-98-60). ◇ La Passion : 20 h 30.

**THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES** (47-20-36-37). ◇ Monte Cristo : 20 h 30.

**THÉATRE DES CINQUANTE** (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 21 h.

**THÉATRE GRÉVIN** (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

**THÉATRE MODERNE** (43-59-39-39). Toute différence est *la langouste : 21 h.*

**THÉATRE MUSICAL DE PARIS** (42-33-00-00). ◇ Der Freischutz : 20 h.

**THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT** (47-27-81-15). **Grand Foyer.** Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30 et *10 h.* **Grand Théâtre.** ◇ Anacaona : 20 h 30.

**THÉATRE NATIONAL DE *LA* COLLINE** (43-66-43-60). **Grande salle.** La Traversée de l'empire : 20 h 30.

**THÉATRE OUVERT- JARDIN D'HIVER** (42-62-59-49). L'Etalon or : *21 h.* Paris-Nord : 23 h 15.

**TINTAMARRE** (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 21 h 15.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Le Dieu des mouches : *20 h 30.* ◇ *Le Détour : 21 h 30. Le* Chant profond du Yiddishland : 22 h 30.

***TRISTAN-BERNARD*** (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

***VARIÉTÉS*** (42-33-09-92). *C'est encore* mieux l'après-midi : 20 h 30.

***ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ)* ALEXANDRE-DUMAS** (43-71-28-28). *Zingaro* : 20 h 15.

balise incorrecte

# cinéma

## *La cinémathèque*

***PALAIS DE CHAILLOT* (47-04-24-24)**

Dans la nuit (1929), de Charles Vanel, *16 h : la Déesse (1960, v.o.s.t.f.), de Satyajit Ray,* 19 h ; East Lynne (1913), de Bert *Haldane*, 21 h.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU *(42-78-35-57)***

Tu seras mon mari (v.o.), de H. Bruce *Humberstone. 15 h : le Chien jaune* (1932), de Jean Tarride, 17 h ; les Vieilles *Légendes tchèques (1953), de Jiri Trnka.* 19 h.

***SALLE GARANCE.* CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)**

Trente ans de cinéma espagnol 1958-*1988 : Los Motivos de Berta (1983, v.o.)*, de José Luis Guerin, 14 h 30 ; 27 Horas *(1986, v.o.), de Montxo Armendariz*, 17 h 30 ; Ana et les loups (1972, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

**VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)**

Café, cafés : Menthe à l'eau : Du côté de *la rue de Seine (1965)* de J.-C. Lubtchansky, Nadja à Paris (1964) d'Eric Rohmer, Masculin-Féminin (1969) de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; Expresso : Un samedi à la Goutte d'or (1977) de Y. Laumet, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, 17 h : P'tit Blanc : Bande annonce : Une aussi longue absence, Une aussi longue absence (1960) de Henri Copi, *18 h : Ballon de rouge :* Amour rue de Lappe (1984) de D. Gheerbrant, Un gosse *de la butte (1963) de M. Delbez, 20 h* ; Whisky sec ; Vous avez dit Pigalle ? (1979) de *J. Martinengo*, Bob le Flambeur (1955) de Jean-Pierre Melville, 21 h.

## *Les exclusivités*

**LES AILES DU DÉSIR** (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

**L'AMI DE MON AMIE** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**L'ANE QUI A BU LA LUNE** (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**AU REVOIR LES ENFANTS** (Fr.-All.) : *Forum Arc-en-Ciel*, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e *(43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD** (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

**BABY *BOOM*** (A., v.o.) : *Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *v.f.* : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**BENJI LA MALICE** (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

**LA BOHÈME** (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; *Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

**BRADDOCK** (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-*60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**BROADCAST NEWS** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LA COLOMBE SAUVAGE** (Sov., v.o.) : *Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).*

**LA COMÉDIE DU TRAVAIL** (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, *6e* (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LE DERNIER EMPEREUR** (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20) ; Convention Saint-*Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

**GARDENS OF STONE** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**ENGRENAGES** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-*62-20-40*).

**LES GENS DE DUBLIN** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

***LE GRAND CHEMIN*** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

**HOPE AND GLORY** (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, *6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e* (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e *(47-20-76-23) ; 14 Juillet* Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-*Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01).

***INTERVISTA*** (Fr.-It., *v.o.*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**JANE B. PAR AGNÈS V.** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; *La Bastille, 11e* (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**KUNG FU MASTER** (Fr.) : Forum Arc-*en-Ciel, 1er* (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, *14e* (43-20-32-20).

**MA VIE DE CHIEN** (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**LA *MAISON* ASSASSINÉE** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont *Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar*, 14e (43-20-89-52).

**LA MAISON DE JEANNE** (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

**LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS** (tchèque, v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

**NEUF SEMAINES ET DEMIE** (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Club, 9e ().

**LE PACTE** (*) (Brit., v.f.) : Rex, 2e (42-*36-83-93) : UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94).

**LA PASSERELLE** (Fr.) : *UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**LES POSSÉDÉS** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, *14e* (43-35-30-40).

**PREUVE D'AMOUR** (Fr.) : Gaumont *Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Le Galaxie*, 13e (45-80-18-03).

**PRINCESS BRIDE** (A., *v.o.*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) : *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LES SAISONS DU PLAISIR** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**SEPTEMBER** (A., v.o.) : Gaumont Les *Halles, 1er* (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, *6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e *(47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e* (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-*84-50) ; Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**SOIGNE TA DROITE** (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**SOUS LE SOLEIL DE SATAN** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**SUR LA ROUTE DE NAIROBI** (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-*12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e* (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**SUSPECT** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : *Pathé Impérial, 2e* (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44).

***LE* TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ** (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

**UN ENFANT DE CALABRE** (It.-Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; *v.f. : Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont *Convention, 15e* (48-28-42-27).

**LA VÉNITIENNE** (*) (It., v.o.) : Forum *Orient* Express, 1er (42-33-42-26) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA VIE EST UN LONG FLEUVE *TRANQUILLE*** *(Fr.) : Forum Horizon*, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le *Maillot, 17e (47-48-06-06)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**WALL STREET** (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-*Concorde, 8e* (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

## LES FILMS NOUVEAUX

**CONTROLE.** Film italo-franco-canadien de Giuliano Montaldo, *v.o. : Forum Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

**ECLAIR DE LUNE.** Film américain de Norman Jewison, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, *6e (42-25-10-30) ; Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *Gaumont Convention, 15e* (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

**EMPIRE DU SOLEIL.** Film américain de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-*41-46) ; Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-*35-43) ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**JENATSCH.** Film suisse-français de Daniel Schmid : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

***LA LOI DU DÉSIR.* (*) *Film espagnol*** de Pedro Almodovar, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

***LES LONGS ADIEUX.* *Film soviétique*** de Kira Mouratova, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**MADE IN HEAVEN.** Film américain de Alan Rudolph, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS.** Film français de Jean-Paul Fargier : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

**RUNNING MAN.** (*) Film américain de Paul Michael Glaser, v.o. : *Forum Arc-en-Ciel, 1er* (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e *(42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

**UN TICKET POUR DEUX.** Film américain de John Hughes, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

## PARIS EN VISITES

### SAMEDI 19 MARS

« L'Assemblée nationale », 9 h 45, 33, quai d'Orsay (Marie-Christine Lasnier).

« La Cour des comptes », 10 h 30, rue Cambon (Monuments historiques).

« Vanves et son cimetière », devant la gare SNCF Vanves-Malakoff, côté Vanves (V. de Langlade).

« Van Gogh à Paris », 12 heures, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Arcus).

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« Orsay : la peinture de Toulouse-Lautrec », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Hauts lieux et découvertes).

« Mystérieuse Egypte au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (Isabelle *Hauller*).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France (3e partie) », 15 heures, devant la basilique (Lutèce-Visites).

« *La Bastille* et le Faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Bastille, près de la Tour d'Argent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Orfèvrerie et tapisseries médiévales », 14 h 30, Musée de Cluny (Approche de l'art).

« Passages et vieux village de Montmartre », 14 h 30, angle rue de Belleville/rue Piat (Les Flâneries).

« Le vieux village Saint-Roch et la Butte aux Moulins », 14 h 30, sortie métro Tuileries (Résurrection du passé).

« Autour de Saint-Martin », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« *De l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la cour de Rohan* », 14 h 30, *entrée principale de l'église* (Arts et curiosités).

« *Les salons de l'hôtel de la Marine* », 14 h 45, rue Royale (Paris livre d'histoire).

« Les transformations du quartier Maine-Montparnasse », 15 heures, 25, boulevard de Vaugirard, entrée d'Air France (Monuments historiques).

« Adèle Hugo, Juliette Drouet au Musée Victor-Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (Tourisme culturel).

« Mystère des Templiers », 15 heures, église, 195, rue du Temple (Paris et son Histoire).

« Les appartements royaux du Louvre », *11 heures*, métro Louvre (Didier Bouchard).

« *L'île* Saint-Louis pas à pas », 11 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Donation Duhem et collection *Monet* », *14 h 30, Musée Marmottan*, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« *Moulins et vieux village de* Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les *Flâneries*).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », *14 h 30, caisse* (Arts et curiosités).

« *Les Catacombes* », *14 h 45, 2, place* Denfert-Rochereau. Lampe de poche (*Paris Passion*).

« Musée Roybet », 14 h 50, 178, boulevard *Saint-Denis*, à *Courbevoie* (Art pour tous).

« *L'Opéra* », *15 heures*, en haut des marches (Tourisme culturel).

« *Hôtel de Camondo* », *15 heures*, 63, rue de Monceau (Isabelle Hauller).

« *Le vieux* quartier de la tour de Nesle et la rue Visconti », 15 heures, *sortie métro Pont-Neuf (Résurrection* du passé).

« Le Marais », *15 heures, métro* Saint-Paul (Dominique Fleuriot).

« L'hôtel Soubise », *15 heures, 60*, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

### DIMANCHE 20 MARS

« Un heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Versailles : le potager du Roy et le parc de Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« Peinture moderne, de Picasso à Mathieu », 10 h 30, Musée d'art moderne de la Ville de Paris (Pierre-Yves Jaslet).

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, entrée de l'administration, place Colette (la France et son passé).

« Le quartier des Halles-Beaubourg jusqu'au quartier de l'Horloge », 11 heures, sortie métro Etienne-Marcel (Monuments historiques).

## CONFÉRENCES

### SAMEDI 19 MARS

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « La vallée des reines », par Marc Desti; 16 heures : « L'âge moderne : de Raguse à Ljubljana », par Daniel Elouard (Clio-Les amis de l'histoire).

6, *place d'Iéna*, 15 heures : « L'art de la Chine ancienne », par Cécile Jacquot (*Musée Guimet*).

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 h 30 : « *De l'homme cancer à* l'homme Dieu. De l'ignorance à la connaissance », *avec le docteur Bernard* Woestelandt (Atlantis).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Observation, chasse et prépration des insectes », par Michel Martinez.

### DIMANCHE 20 MARS

18, rue de Varenne, 14 h 15 : « Mexique » ; 16 heures : « Brésil de tous les rêves » ; 17 h 30 : « Afrique interdite » - films présentés par Charles Cousin (Cinéma et civilisations).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Java, Bali et les Célèbes » (Clio-Les amis de l'histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Venise et son carnaval » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Expériences vécues et parapsychologie », par Bernard de Roybon ; « Expériences de voyance », par M. Gallice (Conférences Natya).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Venise dans les décors de Carpaccio », par Simone Saint-Girons (Monuments historiques).

# Radio-télévision

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Vendredi 18 mars

### TF 1

**20.40 Variétés : Lahaye d'honneur.** Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. La haie d'honneur : WWF (Fonds mondial pour la sauvegarde de la nature) ; Coups de cœur : Votre école chez vous ; Alcooliques anonymes. Avec André Lamy, Robert Palmer, Philippe Gildas, Boy George, Georgette Lemaire, Julien Clerc, Florent Pagny, Catherine Lara, Lionel Cazan, Chris Réa, Gérard Presgurvick, Cyril Neveu avec Paul Belmondo, Cyrielle Clair et Andréa Ferreol pour le film *Contrôle*. **22.45 Magazine : Ushuaia.** Le magazine de l'extrême présenté par Nicolas Hulot. Sommaire : Isabelle Patissier tente de se jeter d'une montgolfière, retenue par un élastique ; Kilomètre lancé sur cailloux ; Rodéo en Australie ; Voltige aérienne marocaine ; Windsurf à Hawaii ; Escalade du Pain de Sucre au Brésil. **23.50 Journal et Bourse. 0.05 Série : Les envahisseurs.**

### A 2

**20.35 Feuilleton : Un château au soleil.** De Robert Mazoyer, avec Jean-Pierre Marielle, Anny Duperey, Edwige Feuillère (4e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les grands travaux », sont invités : Pierre-Marc de Biasi (*les Carnets de travail de Gustave Flaubert*) ; amiral Philippe de Gaulle (*Lettres, notes et carnets, de Charles de Gaulle* — tome XII) ; Claude Mauriac (*l'Oncle Marcel* — tome X du *Temps immobile*) ; Milorad Pavic (*le Dictionnaire Khazar*) ; Michelle Perrot (maître d'œuvre de *l'Histoire de la vie privée* — tome IV). **22.50 Journal. 23.10 Ciné-club : Un tramway nommé Désir ■■** Film américain d'Elia Kazan (1951). Avec Vivien Leigh, Marlon Brando, Kim Hunter, Karl Malden. (v.o.). *Une jeune veuve, légèrement frustrée, est malmenée par son brutal beau-frère ; Tennessee Williams a lui-même adapté sa pièce pour Kazan. Le film marque le triomphe du cinéaste et d'une certaine esthétique, incarnée par Brando et l'Actor's Studio. Si tout Tennessee Williams n'a pas bien vieilli, ce* Tramway, *par sa violence et la qualité de l'interprétation, reste un film marquant. Il s'agit, de toute façon, d'un classique à connaître.*

### FR 3

**20.30 Série : Marlowe, détective privé.** La nuit chaude, d'après Raymond Chandler. Avec Powers Boothe. **► 21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. La mer sous influence. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Les grands jours du siècle.** La guerre d'Espagne. **23.30 Musicales.** Burlesques pour piano et orchestre, de Richard Strauss, avec Brigitte Engerer (piano). **0.25 Modes d'emploi 3** (rediff.).





### CANAL PLUS

**20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Edouard et Caroline ■■■** Film français de Jacques Becker (1951). Avec Anne Vernon, Daniel Gélin, Jacques François. *Jeune couple dans le besoin, Edouard et Caroline sont invités à une soirée mondaine, où Edouard devra prouver son talent de pianiste. Mais une brouille sépare les tourtereaux... Il s'agit bien d'un film fait à partir de rien : mais grâce au talent de Becker, l'anecdote ténue se transforme en une réflexion acerbe et quasi définitive sur l'amour et la mondanité. C'est d'une telle intelligence (rohmérienne avant la lettre), d'une telle vérité, qu'on ne peut que crier au chef-d'œuvre.* **22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Club de rencontres □** Film français de Michel Lang (1986). Avec Francis Perrin, Jean-Paul Comart, Valérie Allain. **0.25 Cinéma : Inavouables pulsions.** Film français classé X de Michel Ricaud (1986). **1.40 Cinéma : le Meilleur ■■** Film américain de Barry Levinson (1984). Avec Robert Redford, Robert Duvall, Glenn Close (v.o.). **3.40 Série : Rawhide. 4.30 Cinéma : Rêves sanglants ■** (transmission de cauchemar). Film anglais de Roger Christian (1982). Avec Kathryn Harrold, Zeljko Ivanek, Shirley Knight. **5.55 Les superstars du catch.**

### LA 5

**20.30 Téléfilm : Mal à l'âme.** De Jon Avnet, avec Farrah Fawcett, Coleen Dewhurst, Michael Nouri. *L'affrontement d'une belle-mère et de sa bru.* **22.25 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.15 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.45 Série : Lou Grant** (rediff.). **1.35 Série : Thriller.** Sortilège. **2.45 Aria de rêve.** Motet Stabat Mater dolorosa, de Giovanni Perluigi Palestrina.

### M 6

**20.00 Série : Père et impairs.** Oncle Randy. **20.30 Série : Le Saint.** L'argent ne fait pas le bonheur. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Intrigues. **22.10 Série : Addams Family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.10 Magazine : Médiator** (rediff.). **0.40 Musique : Boulevard des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Dramatique : Une longue journée de silence,** d'André Nataf. **21.30 Profils perdus.** Eugène et Marie Jolas. **22.40 Nuits magnétiques.** Les bistrots (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain,** avec Roger Vrigny. **0.50 Musique : Coda.** Rock à l'ail.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 11 avril 1987 à Sarrebruck) : Roméo et Juliette, suites 1 et 2, de Prokofiev ; Un air de Die Schuldigkeit des erstens Gebots et un air de La Betulia liberata, de Mozart ; Symphonie n° 4 en sol majeur, de Mahler, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. Myung Whun Chung ; sol. Edith Mathis, soprano. **22.20 Premières loges.** Roger Bourdin, baryton. Extrait du Prince Igor, de Borodine ; Les vieilles de chez nous, de Levade ; Les berceaux de chez nous, de Fauré ; Quand tu chantes, de Gounod ; extraits d'Otello, de Verdi, de Monsieur Beaucaire, de Messager, de Ciboulette, de Hahn, de Marouf, savetier du Caire, de Rabaud. **23.07 Club de la musique ancienne.** Les virginalistes anglais : Philips, Bull, Byrd, Farnaby, Gibbons, Tomkins, par Pierre Haubal, clavecin. **0.30 Archives.**

## Samedi 19 mars

### TF 1

**13.15 Magazine : Reportages.** De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Manifestations arméniennes ; Les aventuriers du scalpel ; Convoi dans le Golfe. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston. 14.45 Téléfilm : Terreur sur le *Queen-Mary*.** De John Gay, avec Robert Stack, David Hedison, Ralph Bellamy, Bradford Dillman. **16.15 Tiercé à Saint-Cloud. 16.30 La Une est à vous** (suite). **17.30 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Spécial douze ans d'existence : 600e émission. **18.35 Série : Mannix. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Jeux : Intercontinents.** Emission présentée par Guy Lux, Claude Savarit et Simone Garnier. Equipes : Roubaix, Belgrade, Verviers (Belgique) et une ville de Corée. Invités : Rosy Varte, Enrico Macias, Jacques Lafitte. **22.45 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir** (rediff.). De Darryl Duke, d'après Colleen McCullough. Avec Richard Chamberlain, Rachel Ward, Barbara Stanwick. **0.10 Journal et météo. 0.20 Série : Les incorruptibles.**

### A 2

**13.15 Magazine : L'assiette anglaise.** De Bernard Rapp. **14.00 Série : Les mystères de l'Ouest.** La nuit de la terreur verte. **15.00 Samedi-passion.** Rugby : Tournoi des Cinq Nations (Galles-France, en direct et 2e mi-temps d'Angleterre-Irlande) ; Cyclisme : Milan-San-Remo ; Jeu : Téléballe. **17.55 Ah ! Quelle famille !** Le témoin. **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Animal star : Il était une fois... les abeilles ; Sur le terrain : Vétérinaires sans frontière ; Mémoire de chien : les pigeons ; Animalement vôtre ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontière : foulée magique des pur-sang ; Le touton de la semaine. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : Bêtes à malice.** Présenté par Fabrice. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Champs-Elysées.** Emission présentée par Michel Drucker. Avec George Harrisson, Serge Lama, Anthony Delon, Claude Vanony, Vaya con Dios, Catherine Ribeiro, Animo, Felix Gray, Céline Dion, Georges Guétary, les Ballets géorgiens : Interviews de la famille royale du Danemark et de Philippe Noiret. **22.15 Série : Sam et Sally. 23.15 Les enfants du rock.** Fantasy, magazine de l'imaginaire : fantastique, science-fiction, horreur, merveilleux ; Musicalifornia : un show de rock spirituel et music news. **0.45 Journal.**

### FR 3

**13.00 En direct des régions. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Samedivision. 15.00 Espace 3 : Voyage autour de la table. 15.15 Espace 3 : ARC. 15.30 Ski artistique. 16.00 Connexions. 16.45 Espace 3 : Entreprises. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney channel.** Winnie l'ourson ; Dessins animés. **18.00 Feuilleton : Diligence express.** (10e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Disney channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.00, un épisode du feuilleton Le chevalier Lumière. **21.50 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Philippe de Broca. **22.25 Série : Goya.** De Jose Ramon Larraz, avec Enric Majo, Jeanine Mestre, Gerardo Malla (dernier épisode). **23.20 Magazine : Sports 3.** Le portrait de l'invité ; La séquence anniversaire, souvenir ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours. **0.20 Musiques, musique.**







### CANAL PLUS

**13.05 Magazine : Samedi, 1 heure.** De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédéric Boulay. Invité : César, chez lui. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Flic à tout faire. 15.20 Série : Throb. 15.40 Série : Stalag 13. 16.10 Documentaire : Galapagos. 16.35 Cabou cadin.** Rambo ; Pitou ; SOS fantômes ; Rahan. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. ► 19.35 Mon Zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Boy George. **20.30 Téléfilm : Betty Ford, femme de président.** De David Greene, avec Gena Rowlands, Joseph Sommer. **22.00 Documentaire : Les allumés du sport.** Caméra voltige. **22.20 Documentaire : Thérion stratagème. 22.35 Flash d'informations. 22.40 Football.** Championnat de France : Bordeaux-Monaco. **0.40 Cinéma : Vendredi 13, chapitre 5 □** Film américain de Danny Steinmann (1985). Avec John Shepard, Melanie Kinnaman, Shavar Ross. *Jason, le tueur fou des épisodes précédents, a-t-il vraiment été éliminé ? Dans l'hôpital psychiatrique où l'une de ses victimes est soignée, d'étranges événements se produisent.* Vendredi 13, *le numéro 1, était déjà d'une banalité et d'une médiocrité effrayantes ; cette énième suite ne vaut guère mieux : toujours le même suspense artificiel et mal filmé. A fuir.* **2.05 Cinéma : Journal intime d'une femme mariée ■** Film américain de Frank Perry (1970). Avec Richard Benjamin, Frank Langella, Carrie Snodgress. **3.40 Cinéma : Rêves sanglants ■** (transmission de cauchemar). Film anglais de Roger Christian (1982). Avec Kathryn Harrold, Zeljko Ivanek, Shirley Knight. **5.05 Cinéma : Rue de l'Estrapade ■■** Film français de Jacques Becker (1952). Avec Anne Vernon, Louis Jourdan, Daniel Gélin.

### LA 5

**13.00 Journal. 13.15 Le best-off. 13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : Galactica. 15.15 Série : Wonder Woman.** Séance de terreur. **16.10 Variétés : Childeric.** Avec Ralph Thamar, Les Calamités, Bill Baxter, Alain Chamfort. **16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Dallas. 21.35 Série : L'inspecteur Derrick.** L'heure du crime. **22.35 Magazine : Télé-matches.** Présenté par Fabrice Balédent. Résultats sportifs de la soirée ; reportages d'actualité ; Rétrospective de la semaine ; Le journal du tennis ; Football ; Rugby ; Cyclisme ; Judo ; Natation. **1.05 Série : Kojak** (rediff.). **1.55 Série : Lou Grant** (rediff.). **2.45 Variétés : Childeric** (rediff.).

### M 6

**13.15 Magazine : Ciné 6 première** (rediff.). **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Fréquenstar.** Invité : Miguel Solo. **14.45 Série : Le saint** (rediff.). **15.35 Série : L'homme invisible** (rediff.). **16.25 Magazine : Danarama.** Invité : Richard Anconina. **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Intrigues (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** L'épidémie. **19.00 Série : L'île fantastique.** Ironie ; La chasse. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Le frelon vert.** Les chasseurs et les chassés. **20.30 Théâtre : Un monsieur qui attend.** Pièce d'Emlyn Williams, adaptée par André Roussin, mise en scène de Georges Vitaly. Avec Louis Ducreux, Jacques Porter, Gaby Sylvia. **22.45 Série : Clair de lune.** Un conte de fées. **23.35 Six minutes d'informations. 23.45 Série : Devlin connection.** L'anneau des rois. **0.35 Magazine : Danarama** (rediff.). **1.20 Musique : Boulevard des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Photo-portrait.** Eric Hazan, éditeur. **20.45 Dramatique :** une nuit pour la création au Jardin d'Hiver (2e partie). **22.35 Musique : Opus.** Charles Domergue. **0.05 Clair de nuit.** La durée du oui : Jérôme Braque.

### FRANCE-MUSIQUE

**20.00 Opéra** (donné le 18 janvier en l'église Notre-Dame-du-Travail) : Platée, comédie-ballet de Rameau, par Les musiciens du Louvre et l'ensemble vocal Françoise Herr, dir. Marc Minkowski ; chef de chœur Françoise Herr. **23.05 Transcriptions et paraphrases. 0.00 Musique de chambre.** Dvorak, Beethoven, Schubert.

## Audience TV du 17 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

*Audience instantanée, région parisienne   1 point = 32 000 foyers*

| HORAIRE | FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF1 | A2 | FR3 | CANAL + | LA 5 | M6 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 19 h 22 | 44.1 | Santa-Barbara 19.7 | Actual. région. 9.6 | Actual. région. 2.1 | Nulle part 4.3 | Porte magique 8.5 | Petite maison 0.5 |
| 19 h 45 | 50.6 | Roue fortune 23.9 | Maguy 9.0 | Actual. région. 2.1 | Nulle part 5.9 | Boul. Bouvard 8.0 | Petite maison 1.6 |
| 20 h 16 | 60.6 | Journal 24.5 | Journal 19.1 | La classe 8.0 | Nulle part 3.2 | Journal 2.7 | Têtes brûlées 3.2 |
| 20 h 55 | 64.4 | Monde en face 12.2 | OSS 117 23.9 | Le démon 5.3 | Fuegos 4.8 | Blow out 15.4 | Devlin 4.8 |
| 22 h 08 | 65.9 | Monde en face 11.7 | OSS 117 22.9 | Les chroniques 3.2 | Le Meilleur 3.7 | Blow out 16.0 | M6 aime ciné 0.5 |
| 22 h 44 | 30.3 | Rick Hunter 10.6 | Edit. spéciale 5.3 | Journal 3.7 | Le Meilleur 2.1 | Capitaine Furillo 7.4 | Hawaii police 2.1 |

*Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.*

## Dimanche 20 mars

### TF 1

**7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe.** Journal présenté par Jean Offredo. **7.45 Tiercé show, Quarté plus. 8.00 Météo. 8.02 Dorothée dimanche.** Candy ; les Trois Mousquetaires ; Bioman ; Jacky Show ; Pas de pitié pour les croissants. **10.05 Série : Tarzan.** Ultimatum. **10.50 Dorothée dimanche** (suite). **11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Le lynx à la une. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Condoléances. **14.20 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Eric Galliano. **15.25 Tiercé à Auteuil. 15.40 Série : Les chevaliers du ciel.** Syracuse rouge. **16.30 Variétés : A la folie.** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. **17.55 Série : Pour l'amour du risque.** Des serviteurs modèles. **18.45 Flash d'informations. 19.00 Tirage du Loto sportif. 19.05 Questions à domicile.** Emission d'Anne Sinclair, Alexandre Tarta et Jean-Marie Colombani. Invité : Michel Rocard. **20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : l'Alpagueur ■** Film français de Philippe Labro (1976). Avec Jean-Paul Belmondo, Bruno Cremer. *Deux aventuriers se livrent une concurrence acharnée et spectaculaire. Une fois de plus, Philippe Labro, fasciné par le cinéma hollywoodien, a voulu imiter les maîtres américains. Une fois de plus, le résultat est maladroit et naïf. Moins agaçant, cependant, que quand Labro prend ses sujets dans la haute société. On peut s'amuser aux numéros d'acteur.* **22.30 Sport dimanche soir. 23.15 Journal. 23.30 Documentaire : Les conquérants de l'impossible.** 3. Portrait de groupe : Patrick Edlinger, Patrick Berhault, Christophe Profit.

### A 2

**9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites.** A Bible ouverte : Le Cantique des cantiques ; La source de vie. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe à Cergy. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Rika Zaraï, Buzy, Jackie Quartz, Bézu, la Garde républicaine, Antoine Essertier. **15.00 Série : Mac Gyver. 15.50 L'école des fans.** Invitée : Rika Zaraï. **16.35 Thé tango.** Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier et Rosita. **17.15 Feuilleton : Le chevalier de Pardaillan.** De Josée Dayan, d'après le roman de Michel Zévaco. Avec Dominique Blanchar, Manuel Bonnet, Patrick Bouchitey. **18.10 Stade 2.** Rugby : meilleurs moments de Galles-France ; Cyclisme : Milan-San-Remo ; Judo à Coubertin ; Parachutisme à Isola 2000 ; Basket ; Tennis de table à Bercy ; Natation à Vittel ; Ski alpin ; Football. **19.30 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.35 Magazine : Enfants mal aimés, la loi du silence.** Emission de Jean-Marie Cavada et Norbert Balit. *Des reportages, des témoignages bouleversants, sur l'enfance maltraitée. En France, chaque jour, deux enfants meurent des sévices qui leur sont infligés.* En duplex avec le Canada et l'hôpital Necker. **22.00 Magazine : Musiques au cœur.** D'Eve Ruggieri. June Anderson et Alfredo Krauss (2e partie). **23.10 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Série : Mac Gyver** (rediff.).

### FR 3

**7.00 Magazine : Sports 3** (rediff.). **8.02 Boumbo. 8.15 Croc-note show. 8.20 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Magazine : Ensemble.** Emission de l'ADRI. Ethni-color. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Magazine : Sports loisirs.** Athlétisme à Vittel ; Hippisme ; Spécial formule 3 ; Jumping ; Natation ; Chiens de traîneau ; Les montgolfières. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** Reportage de C. Francillon : « Le ski héliporté ». **17.30 Amuse 3.** Cadichon ou les mémoires d'un âne ; Diplodo ; Les petits malins ; Signé Cat's Eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Un dollar d'argent. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 En finir avec le cancer.** Emission de Martine et Gilbert Carpentier, présentée par Gérard Saint-Paul et Sacha Distel. Avec Jacques Crozemarie (président de l'ARC), Les professeurs Michel Boiron, Lucien Israël, Léon Schwarzenberg, Maurice Tubiana. Pour la partie variétés : Mireille Mathieu, Yves Duteil, Patrick Bruel, Jane Birkin, Elli Medeiros, Mila Jeorgieva (violoniste), Eric Blanc, Jean-Claude Brialy, Francis Huster. **22.00 Journal. 22.20 Dessin animé. 22.30 Cinéma : Heroes for sale ■** Film américain de William A. Wellman (1933). Avec Loretta Young, Aline MacMahon, Richard Barthelmess. *De retour de la Grande Guerre, un homme connaît les hauts et les bas de la société américaine. Typique de la production Warner du début du parlant, il s'agit d'un mélodrame social tourné juste avant l'élection de Roosevelt, et soutenant visiblement les vues du futur président. Certaines naïvetés, mais une indéniable valeur de témoignage.* **23.40 Musiques, musique.**

### CANAL PLUS

**7.00 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **7.50 Dessin animé : Victor. 8.00 Cabou cadin.** Rahan. **8.40 Cinéma : Même heure l'année prochaine ■** Film américain de Robert Mulligan (1978). Avec Ellen Burstyn, Alan Alda, Ivan Bonar. **10.35 Cinéma : Bons baisers de Russie ■■** Film anglais de Terence Young (1964). Avec Sean Connery, Daniela Bianchi, Pedro Armendariz. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Série : Sueurs froides.** La belle ouvrage, de Josée Dayan ; Dernier week-end, d'Hervé Palud ; Toi, si je voulais, de Patrice Leconte. **16.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Pêche au gros avec Lee Marvin. **17.15 Série : Le retour de Mike Hammer. 18.00 Cinéma : Banana Joe □** Film italien de Steno (1982). Avec Bud Spencer, Marina Langner, Mario Scarpetta, Gianfranco Barra. *Banana Joe, un costaud pas trop finaud, a du mal à trouver sa place dans la société corrompue d'une petite république sud-américaine ; arrivera-t-il à démasquer l'escroc international qui l'a mis sur la paille ? Tout entière centrée sur le personnage de Bud Spencer, grosse brute au cœur tendre, cette comédie ne brille guère par sa finesse. Un film qui n'est pas antipathique, mais reste rigoureusement sans intérêt.* **19.50 Flash d'informations. 19.55 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : The Verdict ■■** Film américain de Sydney Lumet (1982). Avec Paul Newman, Charlotte Rampling, Jack Warden, James Mason. *Un avocat déchu, à qui l'on confie une affaire apparemment anodine — un décès accidentel au cours d'une anesthésie — va tenter de se réhabiliter en trouvant les vrais coupables. C'est un thriller judicaire comme les Américains savent si bien en faire ; on ne s'étonnera pas de l'astuce du scénario en apprenant qu'il est signé David Mamet, brillant auteur dramatique, aujourd'hui réputé des deux côtés de l'Atlantique. De la belle ouvrage, puissamment interprétée.* **22.35 Flash d'informations. ► 22.40 Documentaire : La mémoire meurtrie.** De Brian Lake. Présenté par Simone Veil. *De terribles images filmées par Sydney Bernstein en 1945 lorsque les Britanniques libèrent Bergen-Belsen.* **23.50 Cinéma : la Dernière Image ■** Film franco-algérien de Mohamed Lakhdar Hamina (1986). Avec Véronique Jannot, Merwan Lakhdar Hamina, Michel Boujenah, Jean-François Balmer. **1.45 Série : Bergerac.** (2e épisode). **2.40 Boxe : Championnat du monde des poids lourds :** Mike Tyson (EU)-Tony Tubbs (EU), en direct de Tokyo. George Foreman (EU)-Mohammed Qawi (EU), en différé de Las Vegas.

### LA 5

**7.15 Dessin animé : King Arthur. 7.35 Dessins animés : Cathy la petite fermière.** Une nouvelle vie ; Ce n'est qu'un rêve ; Comme un cygne majestueux. **8.45 Dessins animés : Vanessa** (rediff.). **10.00 Top Nuggets. 10.30 Série : Galactica** (rediff.). **11.20 Série : Wonder Woman** (rediff.). **12.10 Série : Superminds** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000.** Abattage illégal. **14.15 Magazine : Télé-matches dimanche.** Présenté par Pierre Cangioni. Invité : Alain Prost ; La saison 1987 de formule 1 ; Le rêve d'un jeune pilote ; Le raid blanc ; Le goal. **16.10 Série : Baretta.** Viol et châtiment. **17.00 Série : Matlock.** Accusation. **17.55 Téléfilm : Péril sur le *Wayne*.** De Marvin Chomsky. Avec Joseph Cotten, Lloyd Haynes, Dewey Martin. *La mission d'un sous-marin à propulsion nucléaire.* **19.10 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Excalibur ■■** Film britannique de John Boorman (1981). Avec Nicol Williamson, Nigel Terry, Helen Mirren, Nicholas Clay. *L'épopée des chevaliers de la Table ronde, du roi Arthur et de Perceval, s'inspirant des légendes celtes. Boorman a tourné un magnifique film d'action, aux couleurs flamboyantes, plein de bruit et de fureur. Le mythe est respecté, même si la spiritualité en paraît un peu confuse. De toute façon,* Excalibur, *que le petit écran ne servira guère, reste le film définitif sur la question. Une très belle œuvre.* **22.50 Musique : Moments intenses.** Catherine Lara à Vienne. **23.30 Téléfilm : Péril sur le *Wayne*** (rediff.). **0.45 Série : L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **2.20 Aria de rêve.** Trois ricercari pour quator de flûtes, de Palestrina, par Giovanni Perlingi ; Concert en ré majeur et Quator de flûtes Arcadie, de Telemann, par Georg Philip.

### M 6

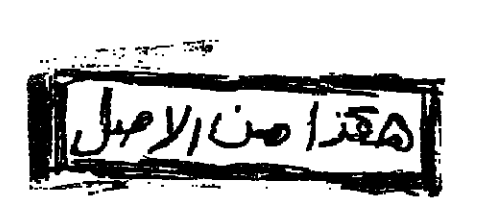
**8.10 Contact 6.** La communication des entreprises et des professions. Emission médicale. **9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez.** Emission de Philippe Meyer. Invitée : Coline Serreau. **11.40 Magazine : Multiplex.** Emission politique présentée par Henri Marque. **12.25 Infoconsommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire Lucien Léger, l'étrangleur. **13.15 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. Concert Alphonse Mouzon à Los Angeles. **13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série : Clair de lune** (rediff.). **15.50 Série : Devlin connection** (rediff.). **16.40 Série : Espion modèle** (rediff.). **17.30 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** L'enfant malheureux. **19.00 Série : L'île fantastique.** L'anniversaire ; le fantôme. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : MASH.** L'officier du jour. **20.30 Cinéma : les Sorciers de l'île aux singes □** Film italien de Duccio Tessari (1977). Avec Ursula Andress, Jack Palance, Giuliano Gemma. *Deux guides de safari découvrent, dans la jungle, une belle amnésique. Vous prenez les ingrédients de La montagne du dieu cannibale, diffusé récemment par M 6, vous mélangez, et vous obtenez cette énième version du film de forêt vierge. Moins de scènes chocs qu'à l'accoutumée, et même pas une ombre de fantastique pour pimenter cette fade série Z. Se contentera-t-on d'admirer la plastique d'Ursula ?* **22.10 Série : Drôles de dames.** Une prison pour ces dames. **23.00 Six minutes d'informations. 23.10 Magazine : Le glaive et la balance** (rediff.). **23.35 Magazine : M6 aime le cinéma** (rediff.). **0.00 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.15 Musique : Boulevard des clips.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Atelier de création radiophonique.** Violon, Saison, Vermont, Malcolm Goldstein, Robert Frost. **22.35 Musique. Le concert.** Musique du Koweït. **0.05 Clair de nuit.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 18 mars au Théâtre des Champs-Elysées) : L'enfance du Christ, oratorio, op. 25, de Berlioz, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Andrew Davis ; chef de chœur : Michel Tranchant ; sol. Ann Howells, mezzo-soprano, Thomas Moser, ténor, Dale Duesing, baryton, Stafford Dean, basse. **23.05 Climats.** Hari Prasad Chaurasia, flûte, et Zakir Hussein, tablas. **1.00 OCORA.**



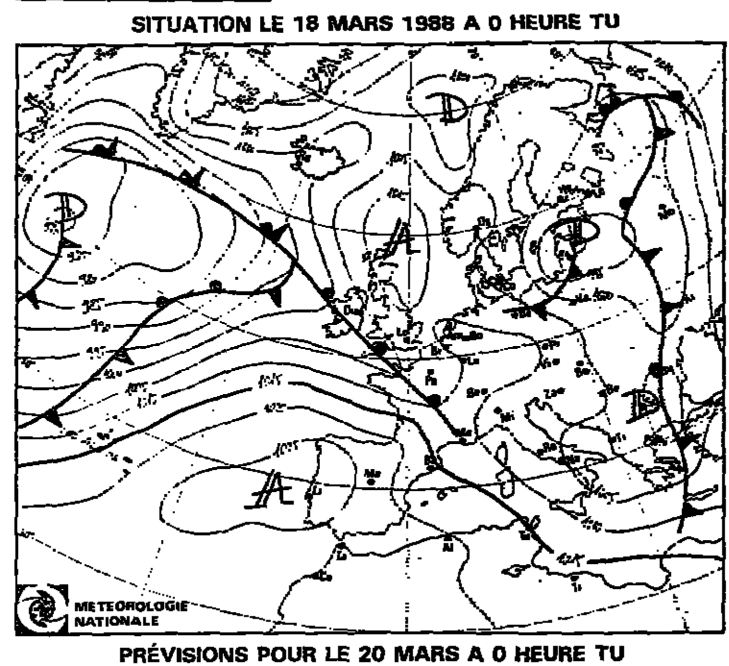
هكذا من الأصل



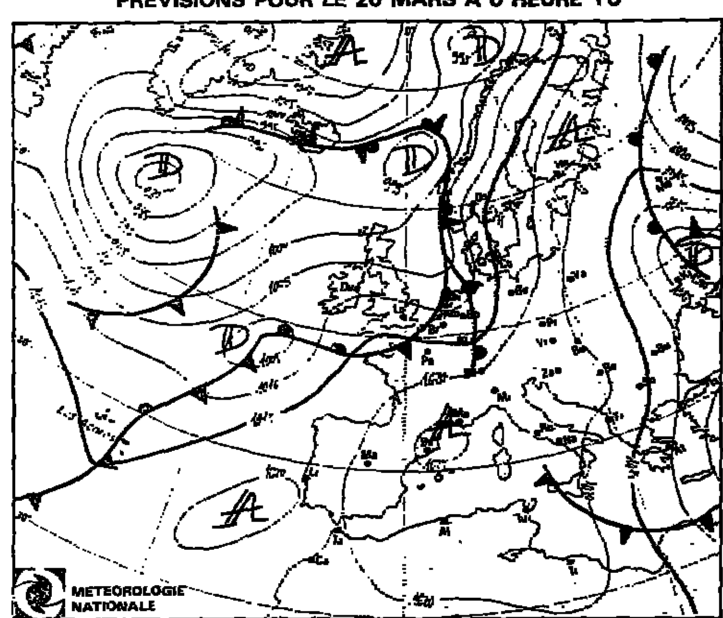
# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 MARS 1988 A 0 HEURE TU




PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS A 0 HEURE TU




**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 mars à 0 h TU et le dimanche 20 mars à 24 h TU.**

Une hausse des pressions par le sud forcera le courant perturbé atlantique à se décaler un peu vers le nord, libérant ainsi nos régions méridionales.

**Samedi : éclaircies de la Méditerranée à la Bretagne, grisaille et pluie ailleurs.**

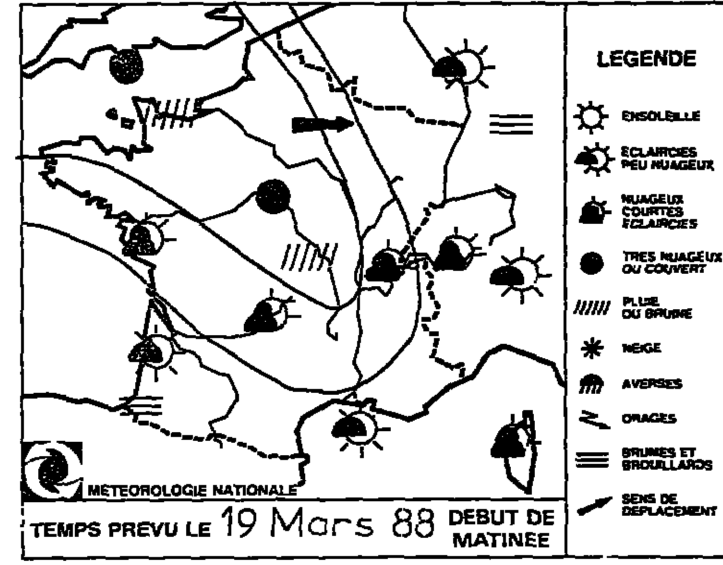
Les éclaircies seront belles du pourtour méditerranéen à la région sud-ouest. Le temps perturbé avec un ciel gris et des pluies devenant faibles concernera le matin les régions s'étendant de la Manche au Nord-Est et à la *Bourgogne, en soirée du nord de la* Seine aux Alpes du Nord et au Nord-Est. *Ailleurs, on obtiendra des éclair*cies. Le vent de secteur ouest sera *modéré près de la Manche.*

Les températures seront de saison avec des minima de 6 °C à 9 °C sur les côtes de la Méditerranée et de l'Atlantique. 5 °C à 8 °C en Aquitaine, 2 °C à 4 °C dans le Nord-Est, 3 °C à 6 °C ailleurs. Les maxima atteindront 8 °C à 11 °C en Lorraine et Alsace, 13 °C à 18 °C des Charentes aux Pyrénées, 16 °C à 20 °C dans les régions méditerranéennes, 10 °C à 14 °C ailleurs.

**Dimanche : des éclaircies, mais retour de pluies dans le Nord-Ouest.**

Le temps couvert et pluvieux se limitera le matin aux régions s'étendant de l'Artois au Nord-Est. *Mais les nuages* et les pluies d'un front froid viendront tou*cher la Bretagne, puis le voisinage* de la Manche à la mi-journée et, pour la soi*rée*, les Pays de Loire, l'ouest du Bassin Parisien et le Nord-Picardie.

Ailleurs *se développeront* des éclaircies. Elles seront très belles du Sud-Ouest à la Méditerranée. Les températures minimales seront stationnaires et les maximales en hausse de l'ordre de 2 °C par rapport à celles de samedi.




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-3-1988 à 6 heures TU et le 18-3-1988 à 6 heures TU — le 18-3-1988

| FRANCE | max | min | temps |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 15 | 11 | C |
| BIARRITZ | 13 | 13 | C |
| BORDEAUX | 12 | 12 | P |
| BOURGES | 9 | 3 | P |
| BREST | 11 | 11 | P |
| CAEN | 11 | 8 | P |
| CHERBOURG | 10 | 6 | P |
| CLERMONT-FERR. | 9 | 8 | P |
| DIJON | 11 | 5 | P |
| GRENOBLE St-M-H | 8 | 6 | P |
| LILLE | 8 | 3 | C |
| LIMOGES | 10 | 9 | P |
| LYON | 8 | 6 | P |
| MARSEILLE-MAR. | 15 | 6 | C |
| NANCY | 6 | 2 | P |
| NANTES | 12 | 12 | P |
| NICE | 23 | 10 | D |
| PARIS-MONTS | 9 | 7 | P |
| PAU | 11 | 11 | C |
| PERPIGNAN | 20 | 16 | N |
| RENNES | 11 | 11 | P |
| ST-ÉTIENNE | 8 | 6 | P |
| STRASBOURG | 7 | 4 | P |
| TOURS | 10 | 9 | P |
| TOULOUSE | 13 | 11 | P |
| POINTE-A-PITRE | 31 | 19 | D |

| ÉTRANGER | max | min | temps |
|---|---|---|---|
| ALGER | 22 | 9 | D |
| AMSTERDAM | 8 | -1 | N |
| ATHÈNES | 17 | 13 | C |
| BANGKOK | 37 | 26 | C |
| BARCELONE | 24 | 8 | D |
| BELGRADE | 12 | 3 | D |
| BERLIN | 5 | -1 | N |
| BRUXELLES | 8 | 1 | N |
| LE CAIRE | 24 | 12 | D |
| COPENHAGUE | 1 | -7 | D |
| DAKAR | 28 | 20 | D |
| DELHI | 28 | 16 | D |
| DJERBA | 24 | 15 | D |
| GENÈVE | 8 | 4 | P |
| HONGKONG | 18 | 16 | P |
| ISTANBUL | 17 | 12 | C |
| JÉRUSALEM | 22 | 7 | N |
| LISBONNE | 19 | 10 | D |
| LONDRES | 10 | 4 | P |
| LOS ANGELES | 22 | 10 | D |
| LUXEMBOURG | 6 | 0 | C |
| MADRID | 20 | 4 | D |
| MARRAKECH | 28 | 10 | D |
| MEXICO | 23 | 11 | B |
| MILAN | 20 | 6 | C |
| MONTRÉAL | 1 | -5 | D |
| MOSCOU | 4 | 2 | C |
| NAIROBI | 31 | 19 | D |
| NEW-YORK | 8 | 1 | D |
| OSLO | 1 | -10 | D |
| PALMA-DE-MAJ. | 22 | 16 | D |
| PÉKIN | 11 | 3 | C |
| RIO-DE-JANEIRO | 27 | 24 | C |
| ROME | 15 | 5 | N |
| SINGAPOUR | 32 | 26 | C |
| STOCKHOLM | -1 | -6 | C |
| SYDNEY | 22 | 19 | D |
| TOKYO | 6 | 5 | P |
| TUNIS | 21 | 13 | N |
| VARSOVIE | 6 | -2 | A |
| VENISE | 16 | 4 | D |
| VIENNE | 9 | 0 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## CAMPUS

### Les deux temps de Ravel

LANCÉ l'an dernier par le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, le système Ravel (recensement automatisé des vœux des élèves) consiste à saisir sur minitel, avant même les résultats du baccalauréat, les vœux des élèves de terminale de la région parisienne en matière d'inscription dans l'enseignement supérieur. Il ne s'agit pas d'une *« pré-inscription »*, mais d'une évaluation fine des projets des futurs bacheliers, pour faciliter le déroulement des inscriptions au mois de juillet.

Le ministère a décidé, cette année, de développer et d'amé*liorer cette opération. Ravel 88 se déroulera en deux phases.* La première – « Ravel à domicile » – commence cette semaine et se *prolongera jusqu'au 10 avril : les élèves (y compris les candidats* libres et les élèves de l'enseignement à distance) pourront se faire *recenser sur un minitel personnel (par le 36-13) et inscrire*, par ordre de préférence, les quatorze formations supérieures qu'ils sou*haitent suivre à la rentrée prochaine. Jusqu'au 27 mars, pourront* s'inscrire les élèves dont les initiales vont de A à I ; du 28 mars au 10 avril ceux dont les initiales vont de *J à Z*.

La seconde étape – *« Ravel au lycée »* – se déroulera du 11 avril au 8 mai et permettra à tous les élèves qui ne se seront pas encore fait connaître de le faire par l'intermédiaire de leur lycée.

Chaque élève ne pourra s'inscrire qu'une seule fois, mais jusqu'à la fin de l'opération (le 8 mai), il aura en permanence la possibilité de compléter ou de modifier ses vœux. Grâce à une informa*tion systématique auprès des proviseurs* de lycée, des présidents d'université et des élèves eux-mêmes, le ministère espère toucher *la totalité des élèves de terminale.*

Enfin le système Ravel va se décentraliser : il sera introduit dans quatre régions (Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord-Pas-de-Calais). Toutefois le ministère n'envisage pas encore d'interconnexion généralisée entre *le Ravel* parisien et les Ravel régionaux.

G. C.

### ● Tournoi d'échecs

Les clubs d'échecs HEC et TELECOM, avec le soutien de leurs junior-entreprises respectives, organisent les 28 et 29 mai le second tournoi d'échecs : le Master Junior Arthur Andersen. Ce tournoi est *ouvert aux étudiants de grandes* écoles de commerce et d'ingé*nieurs.*

(Club Echecs HEC, 1, rue de la *Libération, 78350 Jouy-en-Josas.)*

### ● Semaine européenne

*L'Institut national polytechni*que de Grenoble (INPG) orga*nise du 20 au 27 mars une* semaine de rencontre avec des *étudiants de vingt universités* scientifiques européennes. Cette manifestation marquera la création de l'European Association of Universities.

(INPG, Domaine universitaire, *BP 46, 38402 Saint-Martin-d'Hères* Cedex. Tél. : 76-42-20-42.)

### ● L'art et le sacré

L'université catholique de l'Ouest organise, du lundi 21 au samedi 26 mars, une semaine sur *« l'Art et le Sacré »*, illustrée *par de nombreuses conférences* et une exposition présentant les *principaux sites religieux* romans et gothiques français.

(UCO, 3, place André-Leroy, BP 808, 49005 Angers. Tél. : 41-88-33-12.)

## LE WEEK-END D'UN CHINEUR

**Samedi 19 mars**

*Drouot-Richelieu*, 11 heures, 14 h 30 : tableaux modernes.

**Dimanche 20 mars**

14 heures : tableaux modernes-judaïca.

**ILE-DE-FRANCE**

**Enghien**, *21 heures : tableaux* modernes.

**Dimanche 20 mars**

**Argenteuil**, 15 heures : tableaux, *meubles*, objets d'art ; **Chartres**, 10 heures et 14 heures : jeux, poupées ; **Joigny**, *14 h 30 : mobilier, faïences,* tableaux ; **L'Isle-Adam**, 15 heures : tableaux, sculptures ; **Meaux**, 14 heures : vins ; **Provins**, 14 heures : meubles, tableaux, tapis ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : meubles tableaux, argenterie, arts nouveaux ; **Sceaux**, 14 h 30 : Extrême-Orient, tableaux, bijoux, mobilier ; **Sens**, *14 heures : meubles*, tableaux, objets d'art ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, *14 h 30 : Extrême-Orient.*

**PLUS LOIN**

**Samedi 19 mars**

**Beauvoir-sur-Niort** (79), 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Béziers**, 14 h 30 : *tableaux modernes* ; **Blois**, *14 h 30 : timbres* ; **Bolbec**, 14 heures : meubles, tableaux ; **Dinan**, 14 heures : cartes postales, tableaux ; **Marseille**, 9 heures et 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux ; **Nantes**, 15 heures : verreries, tableaux ; **Orléans**, meubles, tableaux, objets d'art ; **Poitiers**, 14 heures : mobilier, tableaux ; **Saint-Brieuc**, 14 heures et 20 h 30 : livres ; **Saumur**, 14 h 30 : tableaux ; **Vichy**, 14 h 30 : livres.

*Dimanche 20 mars*

**Angoulême**, 10 heures : monnaie ; 14 h 30 : meubles, tableaux ; **Arles**, 14 heures : tableaux, sculptures ; **Aubagne**, 14 heures : archéologie ; **Avignon**, 14 heures : argenterie, bijoux, tableaux ; **Beauvoir-sur-Niort** (79), 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Bernay**, tableaux, meubles, objets d'art ; **Dijon**, 14 heures : bijoux, meubles ; **Dole**, 10 heures et 14 heures : tableaux, bronzes, mobilier ; **Fécamp**, 14 h 15 : meubles, tableaux, objets d'art ; **Gien**, 14 heures : étains, faïences, tableaux, trophées de chasse ; **Le Havre**, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Honfleur**, 14 h 30 : meubles, bijoux, objets d'art ; **Louviers**, 14 heures : armes anciennes ; **Noyon**, 14 heures : meubles, tableaux, objets d'art ; **Reims**, 14 h 30 : archéologie ; **Rouen**, 14 h 30 : céramiques, étains ; **Saint-Dié**, 14 heures : tableaux, bijoux, meubles ; **Saint-Quentin**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, tableaux, meubles ; **Saumur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux, sculptures ; **Troyes**, 14 heures : objets d'art, tableaux, meubles ; **Vernon**, 14 h 30 : armes.

**FOIRES ET SALONS**

*Port-Marly* (78) ; **Ris-Orangis** (91) ; **Châlons-sur-Marne** ; **Marseille** ; **Suzanne** (80) ; **Tours** ; **Verton** (44) ; **Boissy-l'Aillerie** (95), meubles anciens restaurés, (Association Bethel).

## PHILATÉLIE

### Le centenaire de l'ENS-PTT

La *Poste* mettra en vente générale, le mardi 22 mars, un timbre-poste à 3,60 F pour le centenaire de l'Ecole nationale supérieure des PTT. *Cette* école, créée en 1888, comportait à l'origine deux sections : *l'une*, destinée à la formation des ingénieurs, succédait à l'Ecole supérieure de télégraphie créée dix ans plus tôt ; l'autre, ayant pour vocation la formation des directeurs, délivrait un brevet aux cadres administratifs supérieurs ayant déjà une solide expérience du service.

L'année 1942 consacre la séparation des deux sections : la première devient l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, tandis que la section administrative reste commune aux deux branches et conserve son nom d'ENS des PTT. Aujourd'hui, ses élèves, pour l'essentiel de leur scolarité, sont admis à l'ENA. Fin de l'évolution en 1975 avec la création d'un concours externe.

Le timbre, au format horizontal 36 X 21,45 mm (nº PTT 1988-13) est dessiné par Claude Bonnehon,




gravé par Georges Bétemps et imprimé en taille-douce en feuilles de 50.

★ Vente anticipée à Paris, le lundi 21 mars, de 8 heures à 19 heures, à Paris-Louvre RP et à Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe, Paris 7e ; de 9 heures à 18 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15e.

**Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08**

### En filigrane

● **Juvalux'88 au Luxembourg.** – Juvalux'88, du 29 mars au 4 avril, est une exposition philatélique réservée uniquement aux jeunes collectionneurs du monde entier. Quatre cent soixante-cinq exposants venant de quarante-six pays s'affronteront dans l'enceinte des halles de la Société des foires internationales à Luxembourg par collections interposées. L'émission d'un bloc de timbres, les portraits de la famille grand-ducale, souligne cet évé*nement. Le foyer de la philatélie* édite trois cartes maximum, *munies des timbres* du bloc, au prix de 200 FL (commandes : *Foyer de la philatélie*, BP 550, L-2015, Luxembourg. CCP 57-57 *Luxembourg*).

● ***A pied, à cheval et en voiture de poste.*** – Du 19 mars au 13 *novembre*, le Musée d'histoire des PTT d'Alsace propose une exposition sur le thème des transports au bon vieux temps des diligences. Le musée est installé à Riquewihr depuis 1971, dans le château des princes de Wurtemberg-Montbéliard (Renseignements : 89-47-93-80).

● **Air, art, espace.** – Le Musée national des monuments *français au palais de Chaillot*, dans le cadre du centenaire de *Roland-Garros, accueille le salon* d'art Air, Art, Espace, jusqu'au *23 mars. Participent, entre* autres, à cette exposition des *artistes, habitués du timbre*-poste, que les philatélistes *connaissent bien : Jean Delpech*, Paul Lengellé et Serge Marko.

● **Claude François.** – Claude François est mort il y a dix ans. Les philatélistes ont pensé à lui rendre hommage sous la forme de deux oblitérations temporaires le 11 mars à Paris et le 13 mars à Dannemois (91), à l'occasion de l'inauguration de la statue de bronze offerte par ses admirateurs de Belgique, érigée sur sa tombe (renseignements, souvenirs philatéliques : « Commémoration Claude François », 2, rue de l'Eglise, Dannemois, 91490 Milly-la-Forêt).

● **Modélisme et orchidées.** – Le salon du modèle réduit, à l'hôtel de ville de Maubeuge (59), jusqu'au 20 mars, *dispose* d'un bureau de poste temporaire qui utilise un cachet *spécial illustré (souvenirs philaté*liques, 13 F plus port, auprès de *François Williot, 52, rue La Fon*taine, 59620 Aulnoye-*Aymeries). Paris accueille, du 23* au 28 mars, le huitième congrès européen d'orchidées sur le Champs-de-Mars, avec une exposition philatélique et cartophile et l'ouverture d'un bureau de poste temporaire (renseignements : G. Gangloff, ACEO-Philatélie, BP 42, 94471 Boissy-Saint-Léger Cedex).

● **TAAF.** – Le timbre de 20 F, émis par les Terres australes et antarctiques françaises pour le 40e anniversaire des expéditions polaires françaises, est *pratiquement* épuisé trois mois après sa sortie. Pour les *quelques exemplaires qui res*tent : Agence des timbres-poste *d'outre-mer, 85, avenue de la* Bourdonnais, 75007 Paris (tél. : *45-51-23-99*).

● **Philatélie à la télévision.** – L'émission de télévision de Jean Offredo sur TF 1 « Bonjour la France-Bonjour l'Europe » accueille une rubrique philatélique tous les dimanches vers 7 h 40, présentée par Pierre Jullien, de la rédaction du *Monde des philatélistes*. Au programme dimanche prochain : marques postales et oblitérations.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 18 mars 1988 :

DES ARRÊTÉS

● Du 11 mars 1988 modifiant l'arrêté du 20 juillet 1977 *relatif aux* produits diététiques et de régime.

● Du 7 *mars* 1988 *portant* création d'une Ecole nationale de police à Saint-Malo.

UNE CIRCULAIRE

● Du 29 février 1988 relative à la coopération intercommunale. Mise en œuvre des dispositions *relatives* à la coopération intercommunale *prévues par la loi* nº 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la *décentralisation.*



## EN BREF

● **Lecture rapide.** – Le Centre d'éducation permanente de l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, organise les 19, 26 avril, 3 *mai et* 13 septembre un stage de lecture rapide.

★ **Renseignements et inscriptions au Centre d'éducation permanente, auprès de Rose Perier, 14, rue Cujas, 75005 Paris. Tél. : (1) 43-29-75-23 *ou* 43-54-67-80.**

● **L'orientation sur minitel.** – En *complément du* numéro de mars du *Monde de l'éducation*, qui présente *les résultats* au bac 1987, lycée par lycée, pour avoir des explications *ou* des conseils sur les options, les sections, les établisse*ments*, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tapez sur minitel : 3615 *LEMONDE* ou 3615 ONISEP.



# Le Carnet du Monde

## Naissances

— Etienne RABATÉ,
Alix du CHEYRON,
sont heureux d'annoncer avec
Benjamin et Adeline,
la naissance de

**Mahaut.**

Gênes, le 24 février 1988.

## Décès

— La famille Bessis,
Les familles Moatti, Chelly, Sebag, Temime, Sitbon, Blum, Bonan et Carel,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Aurélie BESSIS,**
**veuve de Jacob Bessis,**

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, arrière-arrière-grand-mère et parente,

survenu à Paris-12e, dans sa cent-cinquième année.

L'inhumation aura lieu ce vendredi 18 mars, à 14 h 30, au cimetière de Pantin-Parisien. Réunion porte principale.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Germaine FORTIS,**
**née Antebi,**

survenu le 15 mars 1988.

Son inhumation aura lieu le lundi 21 mars, à 15 h 30, au cimetière de Bagneux.

— M. et Mme Michel Gautron,
M. et Mme Jean-Louis Gautron
et Stéphanie,
M. et Mme Agénor Berteau
et Philippe,
Mme Madeleine Gautron,
M. et Mme Maurice Belay,
Les familles Morizet, Leblond, Frézignac, Lafont et Lassalle,
La Croix-Rouge de Garches,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Nathalie GAUTRON,**

survenu le 15 mars dernier, à l'âge de vingt-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 21 mars, à 9 heures, en l'église Cœur-Immaculé-de-Marie, rue de Verdun, 92150 Suresnes.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 heures, au nouveau cimetière de Saint-Georges-de-Didonne, Charente-Maritime.

Pas de fleurs. Dons à la Croix-Rouge.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Résidence Offenbach,
33, rue Cartault,
92800 Puteaux.

— Mme Bernard Keller,
Les docteurs Etienne et Fabienne Keller,
Emmanuel et Sophie Keller,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Bernard KELLER,**
**professeur à la faculté de médecine de Strasbourg,**
**chevalier de l'ordre national du Mérite,**

survenu le 11 mars 1988, à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 16 mars, en la chapelle des Hospices civils de Strasbourg, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille à Saverne.

13, avenue de la Paix,
67000 Strasbourg.

— Mme Fernand Luc,
M. et Mme Michel Luc,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Luc,
leurs enfants,
M. Jean-Noël Luc,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Fernand LUC,**

survenu le 17 mars 1988, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 19 mars, à 16 h 30, en l'église du Saint-Sauveur d'Aunis (17540).

— Mme Jacques Chauvin,
née Monique Maraval,
ses enfants,
son petit-fils,
Le docteur et Mme Max Maraval
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Fonlupt,
M. Maurice Vidal,
M. Antoine Pietri,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pouget
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Marcel MARAVAL,**
**chevalier de la Légion d'honneur,**

survenu à Paris le 12 mars 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Priez pour lui.

L'incinération a eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

43, avenue Foch,
94300 Vincennes.
2, rue du Docteur-Maugeais,
14000 Caen.

— Mme Jean Peretti,
née Risterucci,
M. et Mme François Peretti
et leurs enfants,
Mlle Marie Peretti,
M. et Mme Jean-Marie Peretti
et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Casel
et leurs enfants,
Mlle Jeanne Risterucci,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part de la disparition subite, du

**docteur Jean PERETTI,**
**croix de guerre,**

leur époux, père, grand-père et beau-frère.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de l'Annonciation de Corte, le vendredi 18 mars, à 10 heures.

11, cours Paoli,
20250 Corte.

— Mgr Gabriel Matagrin,
Mgr Louis Dufaux,
Mgr Michel Mondesert,
Les membres du conseil épiscopal, du conseil presbytéral, du conseil économique diocésain, du chapitre cathédral,
Les prêtres du diocèse de Grenoble,
Le personnel de l'évêché
Et les nombreux laïques qui l'ont connu,
font part du retour à Dieu, à l'âge de soixante-seize ans, après sa messe matinale, le mercredi 16 mars 1988, de

**Mgr Jean TANCHOT,**
**préfet d'honneur de Sa Sainteté,**
**vicaire général du diocèse de Grenoble,**
**économe diocésain.**

La messe de funérailles sera célébrée le samedi 19 mars 1988, à 10 h 15, en la cathédrale Notre-Dame de Grenoble.

*« Serviteur bon et fidèle, entre dans la joie de ton Seigneur. »*
Matthieu XXV-23.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Pointe-à-Pitre. Paris.

On nous prie d'annoncer le décès de

**Paul VALENTINO,**
**ancien député de la Guadeloupe,**
**ancien maire de Pointe-à-Pitre,**
**officier de la Légion d'honneur,**
**médaillé de la Résistance,**

survenu le 15 mars 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

De la part de :
Son épouse, Marie Valentino,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Ses frères et sœurs et apparentés,
Sa tante Mme Henor
Et des familles Lombard, Robbe et Taskin.

L'inhumation aura lieu le samedi 19 mars au cimetière de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 9 juin 1902 à Pointe-à-Pitre, Paul Valentino, agent commercial, avait siégé aux deux Assemblées consultatives provisoires entre novembre 1943 et novembre 1945, puis aux deux Assemblées nationales constituantes de 1945 à 1946. Député SFIO de Guadeloupe de 1946 à 1955, il avait de nouveau été élu à l'Assemblée nationale en 1967, sous l'étiquette UD-Ve mais il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat aux législatives de 1969. Paul Valentino, qui fut également maire de sa ville natale et siégea au conseil général, avait été un ferme opposant au régime de Vichy, ce qui lui avait valu d'être emprisonné au fort Napoléon à Terre-de-Haut (archipel des Saintes, dépendance de la Guadeloupe et ensuite de faire partie des rares Guadeloupéens décorés par le général de Gaulle.]

— Le professeur et Mme Jacques Weill
et leurs enfants (Tours),
Le professeur et Mme Francis Weill
et leurs enfants (Besançon),
Le docteur et Mme Dan Weill
et leurs enfants (Metz),
Le docteur et Mme Elie Weill (Strasbourg),
Mlle Fanny Schwab (Strasbourg),
ses enfants, frère et belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du décès du

**docteur Joseph WEILL,**
**ancien président du consistoire du Bas-Rhin,**

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu le 14 mars 1988, au cimetière israélite de Besançon.

2, rue de la Vierge,
Montfaucon, 25660 Saône.

## Remerciements

— Nancy. Xonrupt. Paris. Dombasle. Ludres. Descartes.

Mme Colette Girard
née Marczak,
ses enfants
Judith et Erik,
La parenté
Et les amis,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur très profonde douleur lors du décès accidentel, survenu lors de la catastrophe aérienne de Machault, de

**Christian GIRARD**

et de sa fille

**Agnès.**

## Anniversaires

— Le 18 mars 1984,

**Maurice DAUMAS**

nous quittait.

Sa famille et ses amis associent dans leur souvenir son fils,

**Jean-Claude DAUMAS,**

disparu en septembre 1984

et son petit-fils,
**Martin DAUMAS,**

disparu en janvier 1979, à l'âge de dix-sept ans.

## Avis de messes

— Une messe sera célébrée le vendredi 25 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Isle, à la mémoire du

**marquis de LASTIC,**

décédé le samedi 30 janvier 1988.

## Erratum

— Dans le carnet du 3 mars 1988, annonçant le décès du

**professeur Max MOUSSERON,**

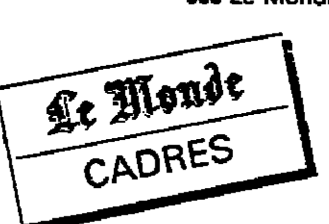
il fallait lire :
M. et Mme Patrick Constantinidès
et non Constantini.

## Communications diverses

— Le Groupement d'initiatives en faveur de la famille GIFA organise, dans le cadre d'un cycle de formation professionnelle, une soirée-débat animée par Solange Marchal, conseiller de Paris, vice-président du conseil général : « Anecdotes et expériences de quinze années de mandat municipal », le mercredi 23 mars, à 18 h 30, 6, avenue Velasquez, 75008 Paris.








Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

. PHARMACIEN RESPONSABLE QUALITE — Ref. VM 25767 M

TELIC
ALCATEL
N° 1 européen de la communication d'entreprise
. JEUNE RESPONSABLE DU PERSONNEL H/F — Ref. VM 30.1132 H

Pour mieux vivre et créer l'événement
. INGENIEUR ORGANISATEUR — Ref. VM 41 2464 A

Paris
. JEUNES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX — Réf. VM 15/421 AN

Paris
. ANALYSTES — Réf. VM 55/2607 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

Recherche
**SURVEILLANTS**
à temps complet et à mi-temps.
Tel. : 46-57-61-22.

Organisation professionnelle nationale recherche
**LE CHEF DE SON SERVICE FINANCIER**
ET DE CONTROLE BUDGÉTAIRE
Responsable d'une équipe de 7 personnes, il poursuivra le développement de l'informatique et des méthodes comptables.
Profil souhaité :
DECS ou équivalent.
Exp. de la comptabilité d'entreprise et d'association. Pratique de l'informatique. Environ 45 ans.
Adr. c.v. et prét. sous pli confidentiel s/réf. 2 216 à PIERRE LICHAU, 10, rue Louvois, 75002 PARIS qui transmettra.

### secrétaires

**SIAM FRANCE**
recrute sur BOUGIVAL
**DACTYLO RÉCEPTIONNISTE**
pour contrat de qualification avec formation payée.
Tél. r.-vs au 39-69-06-02.

### automobiles ventes

*de 5 à 7 C.V.*

Collaborateur Renault vend
**R21 NEVADA GTS**
1988, bleu orage, inter. bleu velours. Options : galerie, peinture métallisée vernie, pack n° 1.
Libre début avril.
4 000 km. Prix : 77 500 F.
Tél. : 48-89-63-47 le soir jusqu'à 21 heures.

# L'IMMOBILIER

## appartements ventes

*1er arrdt*

Imm. XVIIe asc., très raffiné, living + 3 chbres, 80 m², 2 450 000, 5, r. Villedo, samedi 14 h à 17 h ou 42-50-04-28, 46-44-98-07.

*4e arrdt*

**SAINT-PAUL**
3/4 p., double exposition, calme, soleil, 1 500 000 F. Vis. samedi 14 h à 18 h. 14, R. DU ROI-DE-SICILE.

*6e arrdt*

**Mo VANEAU**
bon imm. p. de t., tout confort, 1 chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., 3e ét. s/rue 5, rue SAINT-ROMAIN samedi, dimanche 14/17 h.

*9e arrdt*

Paris 9e Mo Cadet, 3 p. 60 m², ent., s. à m., 2 ch., cab. de toilette, w.-c., chf. cent. gaz ind., asc., et parking envisageable. Me voir le 18-3, de 10 h à 18 h, 20, r. Cadet, 4e ét., porte gauche.

*11e arrdt*

**BEAUMARCHAIS PRÈS**
R.-de-chaussée en duplex
**4 p. 90 m² TERRASSE**
charme. Vis. sam. 14-17 h. 38, R. SAINT-SÉBASTIEN.

*12e arrdt*

**MoNATION** 130 m² non conventionnel, gd calme, très clair, 2 100 000. 45-46-26-25.

*13e arrdt*

**CITÉ FLORALE**
le charme d'une petite MAISON, calme de 80 m² pour 1 ou 2 pers., 45-46-26-25.

*17e arrdt*

**Mo WAGRAM**
bon imm. p. de t., tt cft, liv., 1 gde chbre, entrée, cuisine, bns, w.-c., 4e étage, asc., 12, r. PHILIBERT-DELORME, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

*19e arrdt*

40, RUE BOTZARIS
sur parc, grand studio 42 m² tt confort, samedi 14/17 h. 42-02-57-79 matins.

*92 Hauts-de-Seine*

BOULOGNE s/jdin KAHN 4 p. 100 m² + 48 m² terrasse de plain-pied sud, 4e et dernier étage, parking, 3 450 000, 43-26-73-14.

*94 Val-de-Marne*

PRÈS BOIS VINCENNES
**NOGENT-S/MARNE**
PRÈS RER NOGENT
imm. réc., bon stdg, tt cft, grand liv. dble, 2 chbres, entrée, cuisine éq., bns + douche, 2 w.-c., balcon, box, luxueusement aménagé, 15 *bis*, AV. DE LA SOURCE, sam., dim., lun., 14 h/17 h.

## appartements achats

Recherche URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPT 48-73-35-43.

## locations non meublées offres

*Paris*

**A LOUER**
ENTRE PARTICULIERS
très grand choix locations
HESTIA
Paris-15e : 43-06-09-10.
Paris- 2e : 42-96-58-46.

CHAMP-DE-MARS 7e
STANDING
2 p. 51 m² 2e ét., 5 532 TCC
Visites et rens. sur R.-VS au 45-56-16-81
13, rue du Champ-de-Mars.

PROCHE LUXEMBOURG
ds résidence de luxe, beau studio 31 m² libre de suite, 3 120 F + 300 F ch. + chf. ind. POG 45-87-71-00.

Mo GOBELINS ds imm. nf de luxe jamais occupés, parkg compns + ch., studio 24 à 28 m² 3 700 F; 2 p. 65 m² 6 700 à 7 600 F; 3 p. 71 m² + terrasse 37 m² 8 700 F; 3 p 84 m² 8 250 et 9 500 F; 4 p. 127 m² 11 300/11 800 F, box compris + charges. Possib. box ou parkg supplém. POG 45-87-71-00.

Mo VAVIN beau studio refait nf, calme, ds résidence stdg s/jdin, lib. de suite, 3 000 F + 750 F ch., chf. compns. POG : 45-87-71-00.

PART. LOUE 16e
**MÉTRO JASMIN**
studio meublé
3 200 F, charges comprises.
Tél. : 46-83-16-30.

Studio tt cft standing près Mo Orléans, 2 850 charges compr. Tél. 43-44-41-82.

## locations non meublées demandes

*Paris*

**INTERNATIONAL SERVICE**
rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

## maisons de campagne

**A 9 KM ROISSY/CHARLES-DE-GAULLE**
NON NUISIBLE.
Maison rurale à vendre.
60-03-47-18.

## terrains

TERRAINS CONSTRUCTIBLES, PERMIS CONSTRUIRE 4, 9, 28 ha. TERRAINS 11, 20, 40 ha. BORD MÉDITERRANÉE, FACE AJACCIO, SARDAIGNE NORD. 93-98-26-94 NICE DE 15 A 22 H.

A vdre 70 km TOULOUSE
— 38 ha plaine irriguée + ferme 8 km Castres (81), 1 400 000 F.
— 23 ha reboisés, plateau 850 m alt., 2 km Arfons (81), 500 000 F.
Tél. : 59-29-79-33.

Particulier vend
TERRAIN A BATIR
DANS L'YONNE 978 m²
20 m façade, eau, tout à l'égout. EDF.
PRIX RAISONNABLE.
Tél. : 60-15-71-85.

## pavillons

A VENDRE rue Fernand-Tavano, Le Mans, 3 km gare et centre-ville, maison sur terrain 1 500 m², 5 pièces + cuisine, lingerie, cave, garage, salle de bains, w.-c., haut et bas, arbres fruitiers, jardin paysagé, 600 000 F. Tél. : 43-24-63-68.

## maisons individuelles

**LUBERON**
MAISON de VILLAGE 4 p., salle d'eau, grenier aménageable, possib. terrasse, dépendances, 260 000 F. G. BACON IMMOBILIER. Tél. (16) 90-75-86-77.

## bureaux

*Locations*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
Constitution de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
**SIÈGE SOCIAL**
bureaux, secrétariat, télex
**CONSTITUTION STÉS**
Prix compét. Délais rapides.
**ASPAC 42-93-60-50 +**

## locaux commerciaux

*Locations*

MURS LOCAUX PARIS LOUÉS 160 000 F. PRIX 1 200 000 F. BLIN, APPT 166 ACACIAS 52, AV. H.-MATISSE, 06200 NICE.

# L'AGENDA

*Bibliothèque*

BIBLIOTHÈQUE ACAJOU SCRIBAN
Largeur 2,50 m, hauteur 2,40 m. 30.000 F à débat. Tél. h.b. : 16 27-78-69-08.

*Instruments de musique*

A saisir, parfait état
CLAVIER D'ORGUE italien
ÉLECTRONIC organs
1 500 F à débattre
sans ampli.
Tél. bur. : 45-56-12-66.

*Réception*

Particulier cherche
**SALLE POUR RÉCEPTION (150 p.)**
si possible Paris, proche banlieue. Tél. 48-47-59-26 à part. 20 h.

*Stages*

STAGE JAPONAIS INTENSIF, EFFICACE ET PRATIQUE. TS LES JOURS DU 5 au 29 AVRIL DE 17 H 30 A 20 H. DU LUNDI AU VEN. A PARIS M.C.E. 42-60-96-20.

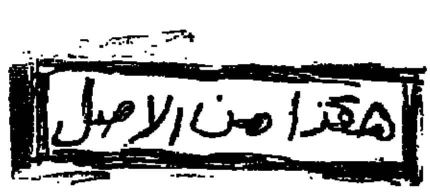
*Vacances*
*Tourisme*
*Loisirs*

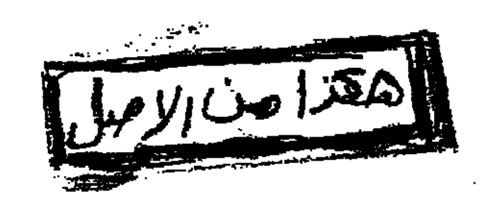
**JURA**
3 h 30 par TGV, près station Mérabief (ski alpin). Part. loue grand studio tout confort 4 personnes sur piste de fond. Tél. pour périodes disp. et conditions. T. 16 (81) 49-00-72.

SAINT-TROPEZ
résidence « Loisirs-Éden »
PAQUES À OCTOBRE.
Divers studios de 2 à 6 personnes, cft, piscine, parc. Tél. (16-1) 45-63-40-60.

Des vacances sans frais de location pour Echange International d'Habitations. Ecrire en anglais à : H.E.H. 377 Fishponds Road, Bristol BS5 6RJ, Angleterre.

TIGNES (VAL-CLARET)
Particulier loue à Inter-Résidences studio 4 personnes, gd cft, 2 000 F la semaine, du 27 mars au 10 avril. Tél. 34-51-45-41 (après 20 heures).







Le Monde

# SPORTS

JEU : Chute de 30 % des paris en 1987

## Carton jaune pour le Loto sportif

**En juillet prochain, une troisième formule de Loto sportif doit voir le jour. Ni le mouvement sportif ni les parieurs ne trouvent leur compte dans la grille actuelle.**

CE n'est pas facile, c'est relativement cher et ça ne rapporte pas souvent gros : le Loto sportif *fait de la contre-publicité*, sinon à son grand frère, du *moins à la maison mère*, la Société de la Loterie nationale et du Loto national (SLNLN), qui organise et gère ces différents jeux (1).

En 1987, il n'y a eu aucun gagnant à seize résultats (sur seize) lors de dix-sept soirées de football sur les cinquante-cinq proposées dans l'année. Et l'espoir est mince d'obtenir *un score gagnant* (à partir de douze, parfois onze, bons résul*tats) avec un bulletin à 5 F.* Il faut jouer des « multiples », et le prix des combinaisons — même si le choix peut paraître étendu avec dix-huit cases possibles — grimpe trop vite par rapport aux chances réelles de succès.

L'actuel record de gain — 14 464 721 F — a été « établi » avec une mise maximale à 1 080 F (jouée à Grasse le 31 août 1986). La *grande majorité des parieurs ne peuvent* ou ne veulent se laisser exagéré*ment* tenter : il a été engagé une moyenne de 11,26 F par bulletin en 1986 et de 11,67 F en 1987. Près de 81 % des mises sont des jeux à 5 F. Mais il n'y a pas de miracle : les « petits » joueurs forment toujours le gros des enjeux et la masse des perdants.

### Treize ou seize matches ?

Le Loto sportif rapporte peu si l'on n'a pas seize ou quinze résultats exacts : pour l'amateur de football et de pronostics, c'est surtout là où le bât blesse. Les sommes attribuées aux quatrième et cinquième rangs sont trop souvent dérisoires.

Exemple-type, ce cadre de quarante-quatre ans, passionné de football, ne décolère pas : « *J'ai rempli*, dit-il, *les cinquante-cinq grilles de 1987. J'ai gagné à dix-sept reprises, dont une fois à quatorze résultats et quatre fois à treize. Ce n'est pas très brillant, mais le problème n'est pas là... J'ai touché, au total, 1 844,50 F, soit une moyenne de 108,50 F par bulletin gagnant. Autant dire pratiquement rien, par rapport à une mise habituelle de 80 F. Je suis furieux pour toutes les fois où j'ai perçu 12 F ou 14 F pour douze résultats justes.* »

Ce sentiment de frustration est partagé par l'ensemble des parieurs, comme l'indiquent les enquêtes qui viennent d'être menées par la SLNLN et qui doivent aboutir, vers *la mi-juillet, à une refonte de ce jeu* pour la saison de football 1988-1989. Car deux ans et demi seulement après l'instauration, le 27 septembre 1985, de ce concours de pronostics sur le football (en remplacement d'une formule multisports), le « marché » du Loto sportif se porte mal.

Les chiffres sont, à cet égard, éloquents : en 1986, le montant des enjeux s'est élevé à près de 2 milliards de francs (1 903 828 620 F) pour *quarante-sept* soirées de football, soit une moyenne de 40,5 mil*lions de francs par grille* numérotée. En 1987, cette somme a à peine dépassé le milliard et demi de francs (1 564 741 180 F) pour *cinquante-cinq* soirées, soit 25,45 millions de francs par grille. La baisse est près de 30 % d'une année à l'autre.

Cette chute se répercute, naturellement, dans le nombre de bulletins joués. En 1986, le Loto sportif en a validé, en moyenne, 3 595 000 par soirée. En 1987, il n'en a comptabilisé que 2 438 000. Plus d'un million de bulletins perdus à chaque fois. Et trois fois moins de bulletins enregistrés *de décembre 1985 à décembre* 1987 (2).

Pour résoudre ces difficultés, certains réclament, sur l'air de lampions italiens, que le nombre de matches figurant dans la grille soit *réduit de seize à treize*. Or, avec treize rencontres, le Totocalcio rapporte beaucoup *moins*, au premier rang, que le jeu français. Sans même parler des paris clandestins — c'est un autre problème, — il s'est formé en Italie de véritables associations de joueurs qui bousculent tous les calculs de probabilités. En France, c'est la perspective du gros lot qui aiguillonne d'abord le parieur.

Plus encore que d'être un casse-tête, le Loto sportif souffre de générer une myriade de gagne-petit. Il faut y revenir, car c'est la cause essentielle de sa dégringolade. Pour le comprendre, il suffit de détailler *la répartition du total des enjeux.*

D'abord, 30 % vont au Fonds national du développement du sport (FNDS) : rien là que de très logique, puisque le Loto sportif a été officiellement créé dans le dessein d'aider le sport. *Un* FNDS qui, soit dit en passant, est loin, en raison de la chute des paris, de trouver le compte prévu : 468 millions de francs l'an passé au lieu des quelque 700 millions de francs inscrits à son budget 1987 et réinscrits, avec optimisme, ou désinvolture, pour cette année.

Ensuite — et ce n'est pas négligeable — *5 % rémunèrent les détaillants* (bureaux de tabac, kiosques du *Loto, notamment) et 4 % financent* le fonctionnement administratif du Loto sportif. Puis 12 % reviennent à l'Etat : jusqu'au milieu de 1986, c'était son seul prélèvement, bien que l'on puisse estimer que l'apport du Loto sportif au FNDS le soulage *d'autant. A cette date, l'Etat* s'est montré encore plus gourmand : la loi de finances rectificative du 11 juillet 1986 a institué une ponction supplémentaire de 5 % à 30 % selon les gains (3). Cette loi anéantit l'espoir de recevoir plus de trois millions de francs au premier *rang, sauf lorsque* des « super-pactoles » sont mis en *jeu, ce qui avait été* le cas pour l'heureux pronostiqueur de Grasse.

### Une promotion négligée

Compte tenu de cette mesure, la *part des enjeux réservée aux* gagnants n'est plus que de 47 %. Qui plus est, elle ne récompense pas totalement les compétences en matière de football. La somme globale (environ 735 millions de francs en 1987) est ainsi ventilée : 18 % à chacun des cinq rangs, soit 90 %. 5 % sont affectés à un fonds de réserve — *également nourri par des lots non* réclamés — pour programmer des « super-pactoles ». Et les 5 % restants sont attribués aux trop fameux « 7 numéros de la chance » — tirage au sort de sept matches qu'il faut avoir correctement cochés — qui rapportent souvent moins de 10 F.

L'élément de hasard voulu par le législateur (art. 42 de la loi de finances du 29 décembre 1984) a été introduit pour prévenir toute fraude. Mais comment tricher avec *une liste de trente-deux équipes* et des rencontres se disputant (depuis août 1987) à la *même heure* ? De toutes les façons, la répartition de la part dévolue aux gagnants doit être impérativement revue, afin de relever les rapports à douze et à treize résultats.

D'autres zones d'ombre demeurent. En particulier, la promotion du Loto Sportif laisse nettement à désirer. La faute première n'en incombe pas à la SLNLN. Le moins qu'on puisse dire est que la Fédération française de football et *la* Ligue nationale (clubs professionnels) ne *risquent pas d'être accusées* d'incitation au jeu : il n'existe, dans les stades, ni panneaux publicitaires ni annonces sur les écrans lumineux ou au micro pour seulement rappeler que le Loto sportif aide le sport. Les milieux officiels du football estiment que leur part de gâteau au sein du FNDS est insuffisante et que si *la SLNLN veut faire de la publicité* dans les stades, elle doit payer...

Mais les dirigeants du Loto sportif négligent eux-mêmes la promotion de leur jeu. *Dans leurs émissions* et spots télévisés, ils omettent *eux aussi de dire que le Loto sportif* contribue au développement du sport. Quant aux « super-pactoles » (organisés après des semaines sans gagnant à seize résultats), ils devraient être proposés plus souvent : le fonds de réserve reste trop longtemps « suralimenté ».

M. Bernard Sestre, conseiller auprès du PDG de la SLNLN, et son staff ont encore quelques mois pour mettre au point un dispositif qui prenne en compte les critiques des joueurs et qui permette de redresser la situation en retrouvant une « vitesse de croisière » de quatre millions de bulletins par soirée de *football. Ce ne sera jamais* que la troisième formule en quatre ans... Mais, en juillet prochain, le droit à l'erreur leur sera refusé : aux yeux des parieurs, les responsables du Loto sportif ont épuisé leurs jokers.

**MICHEL CASTAING.**

(1) Lire l'enquête intitulée « La rage de jouer » dans *le Monde* du 17 mars.

(2) Un record a été atteint, lors d'une semaine de décembre 1985, avec 7 450 000 bulletins validés. Non seulement le jeu était tout nouveau, mais encore c'était « l'ère Platini ». Cependant, la « disparition » de l'équipe de France championne d'Europe 1984 et troisième de la Coupe du monde 1986 ne semble pas avoir eu une influence déterminante, en 1987, sur le comporte*ment des joueurs du Loto sportif.*

(3) Le barème est le suivant : 5 % sur les gains compris entre 5 000 F et 100 000 F ; 10 % entre 100 000 F et 500 000 F ; 15 % entre 500 000 F et 1 million de francs ; 20 % entre 1 et 2 millions de francs ; 25 % entre 2 et 5 millions de francs ; 30 % au-delà de 5 millions de francs.

ATHLÉTISME : les championnats du monde de cross-country

## L'errance de Zola Budd

**Britannique d'origine sud-africaine, Zola Budd, a annoncé le 16 mars qu'elle déclinait sa sélection pour les championnats du monde de cross-country à Auckland. Les mouvements anti-apartheid avaient fait pression sur la Fédération internationale pour obtenir son éviction des compétitions.**

« ZOLA *Budd est une athlète sud-africaine qui dispose d'un passeport britannique de complaisance.* » Cette *affirmation, peu diplomatique*, du général nigérian Bayo Lawal, président du Conseil supérieur du sport africain (CSSA), avait eu le mérite de situer le problème. La jeune championne, vingt et un ans, *naturalisée britannique* en 1984, deux semaines après son arrivée en Angleterre, était à nouveau au centre des attaques du mouvement anti-apartheid, qui avait déjà obtenu sa mise à l'écart des *Jeux du Commonwealth 1986* à Edimbourg (Ecosse).

*L'offensive avait débuté* il y a plusieurs mois en Nouvelle-Zélande, où les organisations opposées à la ségrégation raciale avaient menacé de perturber le déroulement des championnats du monde de *cross-country le 26 mars* à Auckland, au cas où Zola Budd ferait partie de la sélection britannique. « *Elle ne sera pas la bienvenue* », avait déclaré le ministre des sports néo-zélandais.

Depuis quatre ans, la jeune femme a l'habitude de ce genre *de manifestation*. Plusieurs de ses apparitions dans des courses, en Angleterre et à l'étranger, ont suscité des remous. La « *coureuse aux pieds nus* », deux fois championne du monde de cross-country (*1985 et 1986*), est devenue une cible symbole *pour plus d'un militant anti*-apartheid. Si elle n'a jamais pris position pour la politique raciale de Pretoria, elle ne l'a pas non plus condamnée, et elle effectue de fréquents et longs séjours dans son pays *d'origine, où vivent encore ses* parents.

Bref, Zola Budd n'a pas rompu avec ses racines sud-africaines en devenant citoyenne britannique. C'est ce que lui reprochent la plupart des pays africains. Il y a quelques semaines, le Zimbawe, la Zambie et le Nigéria avaient menacé de boycotter le mon*dial d'Auckland si Zola Budd* y participait. La tension était montée d'un cran avec l'ultimatum du Kenya, lundi 14 mars. Ce pays, qui compte dans son équipe le champion du monde en titre de cross-country, John Ngugi, *avait* donné vingt-quatre heures à la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA) pour interdire à Zola Budd de participer à la compétition. Motif : elle aurait pris part à un cross dans le *Transvaal* en juin 1987 et à une course sur *route en décembre* à Joannesburg, alors que l'Afrique du Sud est exclue de la FIAA.

Zola Budd eut beau protester de son innocence, la FIAA écrivit à la Fédération britannique (BAAB) pour lui demander de retirer l'athlète de *sa* sélection. Il ne s'agirait pas d'une *suspension, mais d'une simple...* interruption de ses activités jusqu'à la réunion du conseil de la FIAA, le 15 avril à Londres, au cours de laquelle l'authenticité des pièces l'accusant devrait être examinée.

La FIAA a pris très au *sérieux la menace* de boycottage brandie par le puissant Conseil supérieur du sport africain, dans la mesure où une épreuve de force autour de Zola Budd pourrait avoir des répercussions sur la participation aux *Jeux olympiques* de *Séoul*, en septembre prochain. En l'espace de quelques heures, le CSSA a reçu le soutien des pays de l'Est, d'Asie et de Scandinavie.

Estimant, pour sa part, que Zola Budd n'avait pas contrevenu aux règlements de la *FIAA, la Fédération britannique* avait refusé de suspendre la *championne, envisageant* de retirer son équipe si la Fédération internationale ne la qualifiait pas. Pour éviter cette épreuve de force, qui aurait pénalisé ses camarades d'équipe, Zola Budd a annoncé *qu'elle se retirait de la sélection*. Devra-t-elle faire de *même* pour les Jeux olympiques de Séoul ?

**J.-J. B.**

BASKET-BALL : la victoire de Limoges en Coupe d'Europe des coupes

## Fini le patronage

***Pour la première fois depuis sa création (1967), la Coupe d'Europe des coupes revient à la France, grâce aux « verts » du CSP-Limoges, vainqueurs de la Juventud de Badalone (Espagne) au terme, mercredi 16 mars au Palais des sports de Grenoble, d'une rencontre passionnée : un début souverain pour Limoges, qui prit seize points d'avance ; égalité à la mi-temps (43-43) ; égalité à la fin du temps réglementaire (86-86) : victoire à l'arraché durant les prolongations (96-89). Une belle aventure en tout cas pour l'ancien patronage.***

*LIMOGES*
*de notre correspondant*

LE CSP-Limoges est le quatrième club qui ait accédé à la finale de cette coupe européenne. Vichy (1970) avait été vaincu par Naples, Tours (1980) par Turin, Villeurbanne (1983) par Pesaro. La victoire des « verts » leur donne leur troisième victoire européenne, après deux Coupes Korac consécutives, en 1982 et 1983.

Pour le CSP, cette Coupe d'Europe des coupes est un bel anniversaire. Voilà juste dix ans que l'équipe limougeaude du cercle Saint-Pierre, né en 1929 des activités éducatives d'un patronage « catho » du centre-ville, accédait à la Nationale I.

Après des débuts fulgurants, on pouvait craindre une éclipse. En 1987, la défaite face à Barcelone en finale de la Coupe Korac avait eu un arrière-goût d'irrémédiable. La rencontre de mercredi soir a prouvé que le second souffle était trouvé, grâce à Michel Gomez, l'entraîneur, artisan d'un « *basket de mouvement perpétuel* ».

Ce CSP de la seconde génération, Alfred Julbe, l'entraîneur de Badalone — qui a pu croire, mercredi, quelque temps à la victoire de ses joueurs, — *le définit comme* « *très sérieux, énormément discipliné* ». Son jeu, ajoute-t-il, contraste « *avec cette forme d'anarchie qui règne dans les autres formations françaises* ». Une belle mécanique, disent certains commentateurs un peu péjorativement.

*La* dure rencontre de Grenoble a montré qu'il était aussi capable de *passages à vide*, de *pagaille* et de vrais moments de panique. Cela *a rendu sa victoire plus* émouvante pour les milliers de *supporters limougeauds qui* avaient fait le déplacement ou qui attendirent le retour des héros.

Tout Limoges, ou presque, était dehors jeudi à l'aube pour accueillir son équipe. Et pour un grand bal *populaire, jeudi, dans le hall* en coupole de la *très modern'style* gare des Bénédictins.

C'est *que le Limousin* s'identifie toujours fortement à ceux des siens *qui donnent de lui une autre* image que celle de la plus petite et la plus pauvre des régions françaises. Raymond Poulidor, en son temps, était ainsi devenu une sorte d'archétype régional. Aujourd'hui, le CSP prend la relève. L'an dernier, à Barcelone, il avait emmené avec lui une délégation de « décideurs » discuter avec les Catalans de la revendication commune d'une liaison autoroutière Paris-Limoges-Barcelone *par* Puymorens. Cette année, les joueurs portaient sur leurs survê*tements une publicité pour* la viande bovine limousine.

*La montée en puissance* du CSP pose d'ailleurs maintenant *de nouveaux problèmes*. Le cadre associatif des origines est à pré*sent trop étriqué*, et le *projet* de loi Bergelin sur les clubs sportifs professionnels va obliger à évoluer vers des structures différentes. Peut-être une société d'*économie* mixte, dans laquelle les dirigeants du club voudraient *impliquer* davantage les pouvoirs locaux et régionaux. M. *Jean-Pierre Biojout* annonce clairement la couleur : « *Il faut savoir ce que l'on veut. Ou l'on est un patronage et on joue pour s'amuser. Ou l'on représente quelque chose pour sa ville et pour sa région. Dans ce cas, les décideurs politiques doivent s'engager.* »

**GEORGES CHATAIN.**

### LES HEURES DU STADE

#### Football

**Championnat de France.** — 28e journée, samedi 19 mars (Canal +, 22 h 40, en différé, Bordeaux-Monaco).

***France-Espagne***, à Bordeaux. — Mercredi 23 mars.

**Coupe d'Afrique des nations**, au Maroc. — Jusqu'au 27 mars.

#### Patinage artistique

**Championnat du monde** à *Budapest (Hongrie). — Du 21* au 26 mars (A 2, 26 mars, 15 h à 17 h 40).

#### Rugby

**Tournoi des Cinq Nations.** — Galles-France à Cardiff et Angleterre-Irlande à Twickenham. Samedi 19 mars (A 2 à 15 h 30 Galles-France, puis *deuxième mi-temps* de Angleterre-Irlande).

#### Tennis

**Tournoi de Key Biscayne** (E.-U.). — Jusqu'au dimanche 27 mars.

#### Tennis de table

**Championnat d'Europe.** — Paris-Bercy jusqu'au dimanche 27 mars.

## SOMMAIRE

■ Le déficit commercial américain a atteint 12,4 milliards de dollars en janvier contre 12,2 milliards de dollars en décembre et 13,2 milliards en novembre 1987. Ce résultat, qui a rassuré les milieux financiers, confirme une tendance à la réduction *(lire ci-dessous)*.

■ Le gouvernement britannique cherche à concilier, non sans difficulté, la défense d'une livre forte et la lutte contre l'inflation *(lire ci-contre)*.

■ Malgré l'inquiétude des milieux ruraux, le ministre de l'agriculture a su se faire applaudir au congrès de la FNSEA *(lire page 29)*.

■ Le colloque organisé par *le Monde* et l'Institut d'études politiques sur les dirigeants de 2001 a rassemblé près de quatre cents responsables des entreprises, des administrations et des collectivités locales *(lire page 28)*.

### Commerce extérieur américain

# Les résultats de janvier confirment une diminution du déficit

**Le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis s'est établi en janvier à 12,4 milliards de dollars. Ce résultat attendu avec impatience par les cambistes, s'il a été bien accueilli, n'a provoqué ni enthousiasme ni forte hausse du dollar. Le billet vert a tout de même gagné plusieurs centimes en passant de 5,7050 F à 5,7490 F, et de 1,6766 DM à 1,6936 DM.**

Cette réaction sans chaleur excessive s'explique : en décembre, le déficit s'était nettement réduit à 12,2 milliards de dollars après 13,2 milliards en novembre et 17,6 milliards en octobre, chiffre catastrophique puisqu'il correspondait – s'il s'était maintenu chaque mois – à un déséquilibe annuel de plus de 200 milliards de dollars de la balance commerciale (après 156,2 milliards de déficit effectif en 1986).

Le mois de janvier ne marque aucune amélioration par rapport à décembre : le déficit se creuse même très légèrement de 200 millions de dollars. Peu importe si ce chiffre douanier a été fourni brut et s'il eût probablement été meilleur avec une correction des variations saisonnières, comme ce sera le cas chaque mois à l'avenir : l'impression a probablement été que la réduction du déficit était stoppée.

Mais surtout, les milieux financiers ont été sensibles au fait qu'en janvier, les exportations des Etats-Unis, qui ne cessaient de grimper avaient reculé de 10 % par rapport à décembre, se limitant à 22,3 milliards de dollars contre 24,8 milliards de dollars le mois précédent. Un recul qui a d'autant plus éveillé l'attention que les importations avec 34,7 milliards de dollars, ne diminuaient que de 6 %.

Cela dit, le résultat de janvier est plutôt bon. D'abord parce qu'il confirme la réduction du déficit mensuel à un niveau voisin de 12,5 milliards de dollars, un chiffre encore élevé puisqu'il correspond à quelque 150 milliards de dollars par an, mais un chiffre nettement amélioré par rapport aux résultats du troisième trimestre, qui avoisinaient les 16 milliards de déficit mensuel. Pour l'ensemble de 1987, le déficit a d'ailleurs atteint 171,2 milliards de dollars en termes douaniers, ce qui est très sensiblement supérieur à la tendance de ces trois derniers mois.

Autre élément positif : le déficit des Etats-Unis s'est réduit par rapport au Japon (3,85 milliards de dollars contre 4,79 milliards en décembre), mais aussi par rapport à l'Europe de l'Ouest (1,3 milliard de dollars après 1,4 milliard). Cette évolution est évidemment liée à la sucompétitivité de la monnaie américaine, comme le prouve le déficit grandissant des Etats-Unis vis-à-vis de pays comme Taïwan et la Corée du Sud dont les monnaies ont eu tendance à coller au dollar dans sa chute, pendant un certain temps du moins.

Plus fondamentale est l'évolution en volume du commerce extérieur des Etats-Unis, c'est-à-dire, hors des effets prix et variations du dollar. Les exportations américaines progressent à vive allure et de plus en plus rapidement comme le montre le tableau ci-dessous : + 20 % l'an pendant le quatrième trimestre 1987. A l'évidence, le dollar, au niveau où il se trouve depuis des mois, dope les ventes américaines sur les marchés étrangers.

Les importations – également en volume – augmentent beaucoup moins rapidement (de 6 % l'an). On peut donc se demander si le déficit extérieur des Etats-Unis ne va pas décrocher au cours des mois à venir et repasser au-dessous de la barre des 10 milliards de dollars par mois. Une hypothèse qu'avancent déjà certains économistes, qui voient le billet vert en forte remontée fin 1988 début 1989.

La question vaut d'être posée depuis que le dollar a cessé de se déprécier, stoppant une des causes du renchérissement des importations en valeur. Mais la réponse ne peut être que prudente, pour plusieurs raisons.

La première est qu'une forte réduction du déficit commercial postule avant tout un freinage sensible de la consommation des ménages. Ce freinage est en cours, mais n'est que progressif, et l'étonnante poursuite de l'expansion américaine n'est guère propice à la rigueur.

L'industrie américaine tourne maintenant presque au maximum de ses capacités de production : plus de 80 %, un taux qui n'avait pas été dépassé depuis 1980. Les entreprises vont peut-être se montrer incapables – faute d'une offre suffisante en quantité – de satisfaire la demande étrangère.

Enfin, si l'on regarde bien les chiffres, on s'aperçoit que, depuis mars 1985, le dollar a baissé de 40 % contre toute monnaie, mais que la hausse des prix à l'importation a été beaucoup plus faible (18 %). Preuve que les exportateurs étrangers ont fortement comprimé leurs marges.

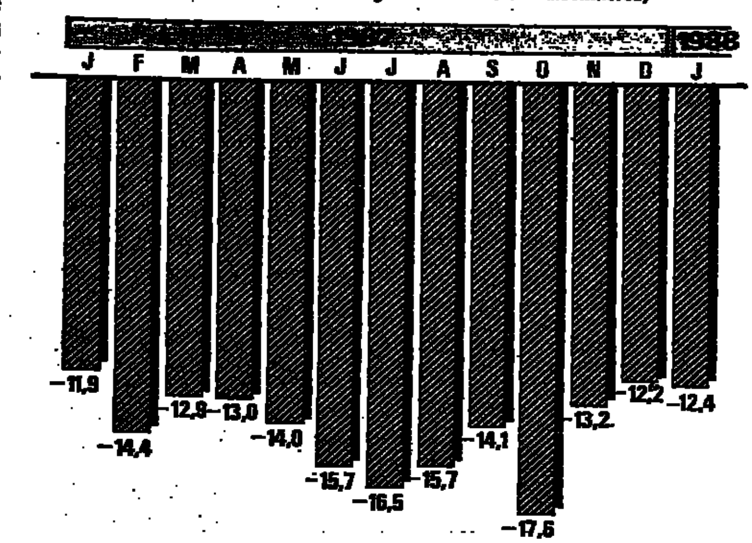
Il n'est pas impossible, au cours des mois à venir, que les sociétés étrangères se rattrapent sur ce terrain : les prix des importations américaines pourraient alors augmenter plus vite et retarder d'autant la réduction du déficit.

Ce n'est qu'une hypothèse, mais elle doit être envisagée.

ALAIN VERNHOLES.

**LE DÉFICIT COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS**

*(en milliards de dollars ; chiffres douaniers non corrigés des variations saisonnières)*




### Les exportations croissent beaucoup plus vite que les importations

| | (Evolution en volume) | |
|---|---|---|
| | Exportations | Importations |
| | % | % |
| 1er trimestre 1987 / 1er trimestre 1986 | + 9,7 | + 8,9 |
| 2e trimestre 1987 / 2e trimestre 1986 | + 13,6 | + 4,7 |
| 3e trimestre 1987 / 3e trimestre 1986 | + 17,4 | + 3,1 |
| 4e trimestre 1987 / 4e trimestre 1986 | + 22,6 | + 6,3 |

## BILLET

# Mme Thatcher et les contradictions du libéralisme

Reniant toutes ses déclarations antérieures sur la nécessité absolue de maintenir à un niveau élevé les taux d'intérêt en Grande-Bretagne, le gouvernement de Mme Thatcher a dû capituler sous la pression des marchés des changes, qui faisaient flamber la livre sterling, et, le jeudi 17 mars en fin de matinée, se résigner à abaisser ces mêmes taux d'intérêt (*le Monde* du 18 mars). A vrai dire, il n'avait plus tellement le choix.

La livre sterling, qui jusqu'à présent se maintenait au-dessous de la barre des 3 DM, cours considéré comme « raisonnable » et compatible avec la situation de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté économique européenne, avait déjà commencé à « bouger » il y a une quinzaine de jours en raison du niveau élevé des taux d'intérêt britanniques, qui attiraient les capitaux du monde entier. Ces taux, réglés par le taux directeur de la Banque d'Angleterre, avaient été ramenés de 9 % à 8,5 % le 4 décembre à l'occasion d'une baisse concertée des taux d'intérêt en Europe consentie sous la pression du gouvernement américain, qui en faisait une condition à l'arrêt de la chute du dollar.

Mais, le 1er février, la Banque d'Angleterre, par surprise, relevait à 9 % son taux directeur avec le souci, à l'époque, de réduire la surchauffe de l'économie britannique, qui devenait dangereuse, et susceptible de relancer l'inflation.

### « Come back »

Tout allait trop bien et trop vite : les salaires augmentaient de 8,5 % par an, plus rapidement que la productivité, les prix de l'immobilier flambaient, de même que le crédit à la consommation. Bien que Mme Thatcher pût se prévaloir d'une prospérité retrouvée – *« old England has come back »* (la vieille Angleterre est de retour) – les risques d'un dérapage majeur se profilaient à l'horizon, non seulement sur le front des prix domestiques que l'inflation menaçait, mais aussi sur celui du commerce extérieur, lourdement déséquilibré par une augmentation galopante de la consommation au moment même où la chute des prix du pétrole venait diminuer la recette en devises tirée des gisements de la mer du Nord.

Conscients du danger, Mme Thatcher et M. Nigel Lawson, son ministre des finances, entendaient maintenir leur politique de taux d'intérêt élevés, donnant la priorité à la lutte contre l'inflation. Le 8 mars, devant les Communes, le premier ministre déclarait avec vigueur que la baisse de la livre, déjà annoncée à l'approche d'un projet de budget jugé par avance avantageux pour les contribuables et la City, ne serait combattue *« ni par une baisse du taux d'intérêt ni par des interventions de la Banque d'Angleterre »*, des déclarations tout à fait vertueuses.

Mais c'était compter sans les marchés des changes, et les marchés tout court. La quasi-certitude du maintien des taux d'intérêt britanniques à leur niveau – le plus élevé d'Europe – déclenchait une ruée sur la livre sterling, qui débordait irrésistiblement les 3 DM et bondissait à 3,08 DM, au grand embarras de M. Lawson qui, partisan d'une entrée de la livre dans le système monétaire européen, au contraire de Mme Thatcher, aurait bien voulu freiner cette envolée.

Mais, en ministre discipliné, il déclarait mercredi 16 mars à la télévision qu'il était vital de maintenir les taux d'intérêt au niveau nécessaire à la lutte contre l'inflation, ajoutant que *« dans une économie libre, dans une société libre, les taux d'intérêt sont le seul instrument efficace pour contrôler l'inflation et maintenir l'économie sur les rails »*. Fier mais désastreux mouvement de menton ! Immédiatement, les capitaux se ruaient à nouveau sur la livre sterling qui, jeudi matin, s'envolait à près de 3,12 DM et 10,60 F à Paris.

Trop, c'était trop, et Mme Thatcher a « craqué », comme on l'a vu. Mais comment faire, dans une économie libérale où toute solution à un problème en crée un autre ? Si on relève les taux pour contenir l'inflation, on attire les capitaux et on fait monter les cours de sa monnaie, ce qui, à terme, handicape les industries exportatrices et, dans l'immédiat, favorise la consommation en abaissant le prix des produits importés, le tout au plus grand préjudice de la balance commerciale. Entre deux maux, il faudra alors choisir le moindre, peut-être la surévaluation de la livre dans le cas de la Grande-Bretagne, en espérant qu'elle sera temporaire. Dilemme délicat pour « Maggie ! »

FRANÇOIS RENARD.

## ÉTRANGER

### L'ouverture économique en URSS

# Des partenaires occidentaux pour un pôle pétrochimique soviétique

*ROME*
*de notre correspondant*

*« L'ENI et la Montedison, partenaires de Gorbatchev »*, titre spectaculairement, jeudi 17 mars, le quotidien *Corriere Della Sera*. Enichem, la branche chimie de la grande holding publique italienne, et la firme privée milanaise récemment passée dans le giron du groupe Ferruzzi ont en effet signé, le 16 mars à Moscou, un protocole d'accord en vue de la construction, sur les bords de la mer Caspienne, d'un très important pôle pétrochimique d'une valeur de 6 milliards de dollars, auquel participeront également l'American Occidental Petroleum et la firme japonaise Marubeni.

L'objectif est de séparer par cracking, 2 millions de tonnes chaque année de sous-produits à partir d'une poche de gaz associée à une nappe de pétrole découverte au début des années 80 à Tengiz, et qui devrait commencer d'être exploitée l'année prochaine.

La société née de l'accord du 16 mars a été décrite par M. Armand Hammer, président de l'Occidental Petroleum et de longue date habitué à travailler en URSS, comme *« la plus importante joint-venture* (société à risques partagés) *du monde »*. C'est en tout cas le plus gros contrat né du décret soviétique du 13 janvier 1987, symbole du nouveau cours économique gorbatchévien (*le Monde* du 16 mai 1987), favorisant la création de sociétés mixtes entre l'Etat soviétique et des entreprises occidentales.

Conformément aux dispositions de ce texte, l'URSS possédera 51 % de la nouvelle société et les quatre partenaires occidentaux 49 %, qu'ils se partageront à égalité. Ainsi chacune des sociétés italiennes, américaine et japonaise devrait investir 750 millions de dollars. Montedison sera chef de file pour la production du propylène (500 000 tonnes annuelles), ENI pour le polyéthylène (500 000 tonnes également), l'Occidental Petroleum, pour le soufre (1 million de tonnes) et Marubeni pour la commercialisation hors Union soviétique de la moitié au moins des produits sortis du complexe de Tengiz.

JEAN-PIERRE CLERC.

## REPÈRES

### Banque centrale européenne

#### la RFA favorable à terme

Dans un mémorandum adressé aux pays membres de la CEE, le ministre ouest-allemand, M. Gerhard Stoltenberg souligne que la création d'une union économique et monétaire est un but à long terme qui *« doit être précédé par la libéralisation prioritaire des mouvements de capitaux et par la réalisation complète, prévue pour 1992, du marché intérieur »*. Cette union *« doit s'accompagner d'une banque centrale européenne »* qui doit répondre à trois critères : engagement envers l'objectif de stabilité monétaire, indépendance et équilibre entre les éléments centralisés et fédérés dans le processus de décision. La prochaine réunion, lundi 21 mars à Bonn, du Conseil économique et financier franco-allemand, sera l'occasion d'un premier débat bilatéral sur ce mémorandum.

### Produit national brut

#### Croissance de 4,2 % au Japon en 1987

Le produit national brut japonais a enregistré une croissance réelle de 4,2 % en 1987, contre 2,6 % en 1986, selon l'Agence de planification économique. Le boom de l'économie japonaise s'est donc poursuivi durant le quatrième trimestre 1987 avec une augmentation réelle du PNB de 1,7 % par rapport au troisième trimestre qui avait déjà connu une augmentation de 2 %. Le rythme annualisé d'expression réelle du PNB a été de 6,9 % pour le quatrième trimestre contre 8,2 % pour les trois mois précédents. Le Japon a retrouvé un rythme de croissance comparable à celui qui prévalait avant la crise de 1973.



## CONJONCTURE

### Publication des comptes de la nation

*(Suite de la première page.)*

Sur deux points, l'année 1988 devrait conforter la position française dans le monde. D'une part, la hausse des prix va continuer de se ralentir : + 2,5 % cette année en glissement (décembre 1987 à décembre 1988) et + 2,2 % l'année prochaine après + 3,1 % en 1987. D'autre part, les déficits publics vont encore se réduire : 2,2 % du produit intérieur brut en 1988 et 1,9 % en 1989 après 2,3 % en 1987 et 2,9 % en 1986.

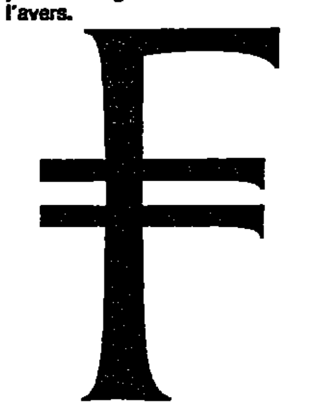
Enfin, la prévision officielle table sur une légère baisse des prélèvements obligatoires : 44,5 % cette année et l'année prochaine après 44,7 % en 1987. Cela malgré un alourdissement des cotisations sociales.

## MONNAIES

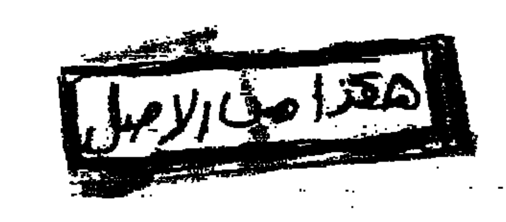
# Nouveau logo pour le franc

A l'occasion du trentième anniversaire du Nouveau Franc, lancé par le général de Gaulle, en 1958, et par M. Antoine Pinay, son ministre des finances et des affaires économiques, M. Balladur a annoncé, le 17 mars, un changement du symbole du franc. Le Nouveau Franc (NF) était devenu le franc (F) en 1962.

La double barre nouveau symbole signifie un double F : comme Franc et comme Français. Par ailleurs, M. Balladur a présenté, en présence de M. Pinay, une nouvelle pièce bicolore – pour la première fois dans l'histoire de la République – de 10 francs (l'ancienne, trop lourde, s'oxydait) et a annoncé une pièce de collection de 1 franc commémorative du trentenaire du nouveau franc avec le portrait du général de Gaulle sur l'avers.









# Économie

## FORMATION

### Au colloque Sciences-Po-« le Monde »

# Le dirigeant de l'an 2001 passé au crible

**« *Quels dirigeants pour l'an 2001 ?* » La question méritait certainement d'être posée si l'on en juge par le nombre de participants au séminaire organisé, le jeudi 17 mars à Paris, par l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po) et *le Monde*. Près de quatre cents personnes, responsables d'entreprise, d'administration ou de collectivité locale, ont écouté avec un intérêt évident les exposés d'une vingtaine d'intervenants sur un thème qui ne pouvait manquer de les concerner, comme l'ont montré les questions posées dans la salle.**

Vingt intervenants, aussi différents que des présidents de conseil général, des universitaires ou, bien sûr, des chefs d'entreprise, pouvaient-ils faire apparaître une convergence dans leurs idées ? Il se produit aujourd'hui en réalité un rapprochement des points de vue. Un mot a été sans cesse repris, celui d'internationalisation. Le dirigeant de demain va devoir sortir, mentalement et physiquement, des frontières de l'Hexagone, il va devoir apprendre à passer de la notion de commerce extérieur à celle d'entreprise mondiale, il va devoir s'affronter *à un univers* qui n'est plus celui, rassurant, de l'ordre, mais celui, stimulant, du désordre créateur.

Autre signe de convergence : la *nécessité*, tant pour un chef d'entreprise que pour un président de collectivité locale, de décentraliser le *pouvoir* tout en maintenant l'unité stratégique du groupe. Ou encore l'obligation de savoir anticiper l'évé*nement*, faute de quoi, a-t-on fait remarquer, les dirigeants resteront à la traîne de leurs troupes. Ce danger *n'est pas mince*. Le sondage réalisé par Démoscopie (*le Monde* du 18 mars) fait apparaître que les cri*tères de réussite, pour* bon nombre d'élèves des grandes écoles, sont en contradiction flagrante avec la *mobilité, la flexibilité et* l'esprit d'entreprise, dont tout le monde s'est accordé à faire les qualités essentielles du dirigeant de l'an 2001.

### Défense des atypiques

L'autre menace de sclérose est celle que fait peser la démographie en France et en Europe. Les valeurs que la société appelle sont en contradiction avec le vieillissement de la population. Par où passe le salut ? Une réponse – celle de M. Claude Allègre – est venue de la tribune : « *Les pays qui accepteront l'immigration seront les vainqueurs de demain.* » A mots couverts, cette affirmation permettait aussi de contester la thèse du déclin de l'Amérique, à laquelle il avait été fait, une fois encore, allusion.

On se réjouira que, à travers ce qui pouvait apparaître comme un conformisme du futur (internationalisation, polyculture, esprit d'entreprise, décentralisation), des voix se sont élevées pour défendre les atypiques, ces dirigeants qui entrent mal dans les définitions habituelles, mais sont souvent le sel de l'entreprise. De même, n'était-il pas inutile de *porter la réflexion* sur les dirigés de demain, ce qui revenait à évoquer, pour en déplorer les carences, l'indispensable *effort de formation*, au sens large ?

*Sur ce sujet*, il fut moins question de la « *formation continuée* », version ennoblie de l'éducation perma*nente, que de la préparation de nos* futures élites ou d'un personnel qualifié. Au passage, la « *dictature des bac C* » *fut mise en cause*, avec la sélection par les mathématiques, rendue responsable de trop de blocages. Ce qui revenait, une fois de plus, à s'interroger sur le rôle des grandes écoles, remède et cause du mal.

Tandis que certains réclamaient la « *fin des écoles de chefs* », d'autres s'inquiétaient des conséquences d' « *une révolution culturelle à la chinoise* », peut-être nécessaire, qui « *laisserait le pays sans dirigeants* ». Les plus circonspects s'interrogeaient sur les avantages et les inconvénients de notre système de détection et de production de dirigeants. S'ils regrettaient le monopole des grandes écoles et la *faiblesse de la formation permanente*, à l'origine du « mal français », ils voulaient croire que ces défauts devaient être supportés « *tant que nous n'aurons pas reconstitué un tissu vivant d'universités* ». Il faut avoir le courage d'être élitiste, prétendaient les mêmes, le seul problème étant de savoir si la sélection s'effectuait en milieu ouvert ou fermé.

En réponse, il fut alors affirmé que la constitution des « *grands corps* », un « *mot tabou* » qui n'avait pas encore été prononcé, caractérisait le modèle français, marqué par le « *théorème de la pantoufle* » (lire, par ailleurs, dans « le Monde affaires ». Les grands groupes, fut-il démontré, confient à l'Etat la sous-traitance de la détection, de la sélection et de la formation de leurs futurs dirigeants, pourtant peu préparés à la vie de l'entreprise.

Un second débat faillit s'engager sur ce thème, alors que la journée s'achevait. Auparavant, et comme pour clore la discussion, il avait été *affirmé qu'il fallait* « *donner un sens éthique à ceux qui détiennent une partie du pouvoir* ». Transformés en « *saints laïcs* », les dirigeants compenseraient ainsi leurs privilèges, pourvu qu'ils sachent s'impliquer *personnellement dans les mutations* technologiques. A brève échéance, assure un intervenant, le cadre supérieur deviendra un expert, et « *approfondira son expertise* », ou il deviendra lui-même « *exclu* », victime de son ignorance technique, comme le sont déjà d'autres catégories de travailleurs.

### Les intervenants

Les débats du colloque organisé par Science-Po et *le Monde* ont été présidés par M. Alain Lancelot, directeur de l'IEP, et notre directeur André Fontaine. Voici la liste des intervenants :

MM. Diego Alcazar, directeur général de l'Institut de l'entreprise, à Madrid ; Claude Allègre, professeur à l'université Paris-VII ; ; Michel Barnier, président du conseil général de la Savoie ; Michel Bauer, sociologue au CNRS ; Claude Bebear, président du groupe AXA ; Jean-Louis Beffa, président-directeur général de Saint-Gobain ; Yves Cannac, président de la CEGOS ; Dominique Chatillon, président-directeur général de la compagnie La Hénin ; Michel Delebarre, ancien ministre, premier vice-président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais ; Simon Nora, ancien directeur de l'ENA ; Daniel Gourisse, directeur de l'Ecole centrale de Paris ; Yves Lasfargues, directeur d'IFG Technologies ; Alain Minc, administrateur, directeur général de CERUS ; Jean-Pierre Pagé, directeur du Centre d'observation et de prévisions (commerce extérieur) ; Michel Pébereau, président-directeur général du Crédit commercial de France ; Hervé Serieyx, président-directeur général d'Euréquip ; Jacques Stern, président-directeur général de la Compagnie des machines Bull ; Christian Stoffaës, chargé de mission au ministère de l'industrie ; Francis Willigsecker, directeur général de PA conseil en recrutement.

## SOCIAL

### Le quatorzième congrès de la CISL à Melbourne

# Solidarité internationale d'abord

*MELBOURNE*
*de notre envoyé spécial*

Au risque de décevoir les ama*teurs d'affontements*, le quatorzième congrès de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), *qui poursuit ses travaux* jusqu'aujourd'hui 18 mars à Melbourne, a évité que le choc des idées ne tourne à la confrontation générale, même si des débats parfois vifs se déroulent en commissions.

Ni le désarmement, comme à Oslo en 1983, ni les différences de pratiques syndicales n'ont, pour l'heure, donné lieu à controverse. La présentation d'une résolution demandant l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie et condamnant la France paraît exclue, d'éventuelles divergences pouvant encore s'exprimer avec vivacité sur le Proche-Orient. Pour M. John Vanderveken, secrétaire général de la CISL, il s'agit d'un « *congrès sérieux* » où le numéro deux de l'AFL-CIO, M. Thomas Donahue, se plaît à saluer le triomphe du « *pragmatisme* ».

Comme le souhaitait M. Vanderveken, la CISL va *intensifier* son action en faveur d'une plus grande solidarité internationale. Dans une *déclaration adoptée par le congrès*, elle se prononce pour « *un programme urgent de coopération internationale accrue pour le développement, l'emploi et la fin de la pauvreté* ». Ce texte, qui répond aux préoccupations de nombreux délégués, dont FO pour la France et les Scandinaves, demande notamment que les budgets des autres pays en voie de développement « *atteignent au moins* » l'objectif fixé par l'ONU de 0,07 % du produit national brut. Il réclame aussi la création d'un « *système monétaire international* » qui « *assurerait des taux de change plus stables et des taux d'intérêt moins élevés* ».

Avant l'adoption de cette déclaration – qui se prononce au passage pour « *des politiques actives d'investissement de la part des gouvernements* » et des négociations sur la réduction de la durée du travail, – M. Ernst Breit, président de la confédération ouest-allemande DGB, avait très sévèrement attaqué la politique des instances internationales face aux pays en voie de développement : « *Le manque de responsabilités sociales des politiques de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international est un outrage international exigeant la plus grande attention du mouvement syndical* », avait-il affirmé.

La CISL a également adopté une résolution qui reprend l'idée d'exercer « *une pression continue en vue de l'inclusion d'une clause sociale dans l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)* ».

Pour la confédération, il s'agit de faire en sorte qu'une libéralisation accrue du commerce international n'ait pas de conséquences négatives sur les conditions de travail et d'emploi. Cette « clause sociale » imposerait le respect de normes minimales de travail. M. Donahue, de l'AFL-CIO, y voit « *un pas important pour la CISL afin qu'elle mette fin aux pratiques commerciales injustes* ».

### Contre les privatisations

Une autre résolution plutôt musclée a été approuvée sur les privatisations, sujet sensible jusqu'en Australie où l'on parle beaucoup de la privatisation de la compagnie aérienne Quantas. Dans ce texte, la CISL demande à ses organisations de résister « *aux tentatives destructrices de privatiser les services publics* ». Elle fonde son inquiétude sur le fait que, selon elle, « *la privatisation va réduire le nombre d'emplois dans les services publics, aura des conséquences négatives sur les conditions d'emploi, sur le travail et sur la rémunération et menacera les systèmes nationaux de négociations collectives* ». Peu séduite par le néolibéralisme, la confédération estime que c'est aux gouvernements de « *fournir les services nécessaires pour satisfaire les besoins essentiels de la population* ».

Alors que plus de 10% des délégués sont des femmes, le congrès de Melbourne a accordé une attention particulière à l'action pour les femmes au travail, un séminaire de femmes – auquel FO était représenté par M^me France Perez – ayant eu lieu plusieurs jours auparavant. Une résolution demande de « *négocier des programmes d'action positive sur le lieu de travail afin d'identifier et d'éliminer les systèmes discriminatoires dans l'emploi, les salaires, la formation* ».

En présentant ce texte, M^me Mia de Vits, de la FGTB belge, s'est inquiétée du développement de nouvelles formes de travail qui « *concrétisent la précarisation de l'emploi féminin* ». En évoquant le travail de nuit, elle a estimé qu'il comportait des « *dangers certains* » pour la santé tant des femmes que des hommes.

MICHEL NOBLECOURT.

## AÉRONAUTIQUE

### Impasse au GATT

# Les Américains demandent à contrôler les financements d'Airbus

Les ministres du commerce européens et le négociateur américain, M. Clayton Yeutter, devaient se retrouver, le vendredi 18 mars, sur les bords du lac de Constance, en République fédérale d'Allemagne, pour poursuivre leur sempiternelle dispute sur le financement de la construction des avions civils. *Il y a* peu de chances qu'ils parviennent à trouver un terrain d'entente.

### Interdire les subventions

Les Américains accusent les Etats européens, depuis plusieurs années, de subventionner Airbus de façon déloyale en lui avançant des fonds que le consortium européen ne serait pas en état de rembourser, ses programmes A-300 et A-310 restant déficitaires. Ils trouvent que l'accord de 1979 « *relatif au commerce des aéronefs civils* », qui fait partie de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le fameux GATT, n'est pas assez précis pour interdire ces pratiques. Son article 6 stipule seulement que « *les signataires sont convenus que la détermination du prix des aéronefs civils devrait se fonder sur une perspective raisonnable de couvrir tous les coûts* ».

Ils demandent donc une nouvelle rédaction de l'article 6, dans lequel ils veulent faire interdire toute subvention et inclure une clause obligeant les Européens à leur soumettre leurs modes de financement, y compris les augmentations de capital. En revanche, il n'est pas question pour eux de se soumettre à un contrôle, car, disent-ils, leurs programmes sont financés exclusivement sur fonds privés.

Les Français répondront que cet *impérialisme est insupportable* d'autant plus qu'outre-Atlantiques, on subventionne de façon indirecte les *avions civils, comme le prouve* le rapport rédigé par Airbus, qui fait état d'une aide de 23 milliards de dollars *accordés* à Boeing et McDonnell Douglas en dix ans (*le Monde* du 18 mars).

Ils démontreront, une *fois de plus*, que les constructeurs américains n'ont pas pâti de la concurrence d'Airbus. De 1981 à 1986, la valeur des actifs de Boeing a augmenté de 2,5 milliards de dollars à 4,8 milliards (+ 12,6% par an) et ceux de McDonnell Douglas de 1,7 à 2,8 milliards (+ 11,4% par an). Boeing est passé, selon le classement du magazine *Fortune*, de la trentième à la seizième place des entreprises américaines et McDonnell Douglas de la cinquante-troisième à la vingt-troisième place.

Les Américains iront-ils jusqu'à la guerre douanière dont ils brandissent la menace? C'est peu probable, car l'industrie américaine, qui a fourni 77% de la flotte aérienne européenne, aurait plus à perdre que sa concurrente européenne, qui a pourvu 2% de la flotte aérienne américaine. D'autre part, les discussions se pousuivent entre Airbus et McDonnell Douglas pour la construction d'un avion concurrent du Boeing 747.

AL. F.

### La vente du Mirage-2000 à la Grèce

# Les griefs d'Athènes

Le gouvernement grec a décidé de bouder la cérémonie qui marquera, lundi 21 mars, à Bordeaux-Mérignac, la remise, par la France, de ses trois premiers Mirage-2000 à l'armée de l'air hellénique, qui en a commandé quarante exemplaires, en 1984, pour un coût évalué à 2 100 millions de dollars. Le ministre grec de la défense et son adjoint ont, en effet, décidé de ne pas assister à la cérémonie. Seul y participera le chef d'état-major adjoint grec.

Officiellement, les autorités grecques reprochent aux industriels français d'avoir pris du retard *dans* l'application des accords de compensations, aux termes desquels la France doit, sur quinze ans, passer des commandes diverses à la Grèce (à hauteur de 60 % du contrat des Mirage-2000) pour lui permettre d'acquérir des devises pour honorer ses engagements financiers. Ces compensations ne concernent pas le seul secteur aéronautique. Si elles ne devaient pas être exécutées, les industriels français paieraient des pénalités.

Ainsi, pour la seule année 1987-1988, les compensations, selon les dirigeants grecs, devaient se monter à 1 460 *millions* de francs ; *or*, à ce jour, elles n'atteindraient que la somme de 200 millions de francs environ.

Face à ce geste de mauvaise humeur de leur client grec, les industriels français admettent qu'ils n'ont pas rempli leur contrat, mais ils demandent à être jugés sur la durée prévue de quinze ans. En effet, plusieurs considérations rendent difficile l'opération. L'industrie aéronautique hellénique a du mal à s'adapter à la technologie de pointe de la construction française. Elle devra former son personnel, ce qui requiert du temps. Enfin, la France doit trouver des débouchés pour la production industrielle et agricole ou pour les activités touristiques de la Grèce, dans un contexte national et international qui contrarie leur développement.

# Augmentation de la répression du travail clandestin

*La lutte contre* le travail clandestin, l'emploi non déclaré et les trafics de main-d'œuvre s'intensifie, a indiqué le ministère des affaires sociales, le 17 mars, dans un communiqué. Selon les premières informations recueillies pour 1987 par la mission interministérielle chargée de ces questions, on assisterait à une augmentation considérable de la verbalisation.

*L'aide* à l'immigration clandestine a fait l'objet du constat de 3215 infractions, en hausse de 30% par rapport à 1986. L'emploi d'étrangers en situation irrégulière a entraîné 1716 relevés d'infractions, en augmentation de 22,8 %. L'ensemble des infraction pour le travail clandestin et l'emploi irrégulier d'étrangers a vu son nombre augmenter de 40% en deux ans De nombreux procès-verbaux *ont* été dressés.

Toutefois, si ce bilan est encourageant, note le communiqué, « *les résultats demeurent* [...] *faibles en regard d'un phénomène dont on présume l'ampleur même si on ne peut le mesurer exactement* ». L'amélioration des résultats de la lutte ne signifie pas que le développement de ces formes d'emploi soit en voie de *régression. Il* y a cependant un net changement dans la perception et la prise en compte de ce fléau économique et social, observe le ministère, dont le chiffre d'affaires est estimé à 50 milliards de francs.

● **Retraite complémentaire des cadres supérieurs : report au 24 mars.** – Pas toujours bien accepté, et notamment par une partie du patronat, l'accord prévoyant l'intégration au régime de retraite complémentaire AGIRC des cadres supérieurs au salaire supérieur à 40 000 F n'a pas été signé le 17 mars comme prévu. La signature est reportée au 24 *mars*, le CNPF devant soumettre le texte de compromis à sa commission des affaires sociales. Selon ces dispositions, les cadres supérieurs devraient être transférés des régimes facultatifs de retraite complémentaire aux régimes obligatoires.

● **Fin de la mission du médiateur dans le conflit Chausson.** – Nommé *fin février par le tribunal des* référés de Nanterre (Hauts-de-Seine) pour amener à négocier les occupants des usines Chausson de Gennevilliers et de Meudon avec leur direction, le médiateur, M. André Cailleud, a estimé, le 16 mars, que sa mission était terminée. La grève *dure depuis cinq semaines* dans les deux établissements, et la poursuite de l'occupation a été votée le 17 mars.

# M. Pierre Eelsen reconduit au poste d'administrateur d'Air Inter

M. Pierre Eelsen, PDG d'Air Inter, dont le mandat d'administrateur arrive à échéance au mois de juin prochain, a sollicité et obtenu de son conseil d'administration, le *jeudi 17 mars, la reconduction de ce* mandat.

Cette confirmation serait passée inaperçue si elle n'était intervenue dans une période délicate pour la compagnie intérieure lourdement pénalisée par le conflit qui oppose sa direction à un certain nombre de pilotes exigeant de piloter à trois l'Airbus A-320 conçu pour être conduit par un équipage de deux hommes. M. Eelsen a remis en jeu son mandat d'administrateur avec un mois d'avance pour obtenir de son conseil un vote de confiance.

Mais le PDG d'Air Inter poursuit également un second objectif. Alerté *par l'éviction récente* de la présidence de la SNCF d'un autre socialiste, M. Philippe Essig, il semble avoir préféré devancer les échéances afin de renforcer ses chances d'être confirmé comme PDG lors de l'assemblée générale des actionnaires d'Air Inter du 23 juin prochain, quel que soit le vainqueur de l'élection présidentielle.

Cette assemblée générale devrait suivre le conseil d'administration et prolonger de six ans son mandat d'administrateur. On voit mal, alors, M. Raymond Barre, M. Chirac et encore moins M. François Mitterrand, *lui* préférer, pour diriger Air Inter en pleine tourmente sociale, un nouveau venu alors qu'il siégerait toujours au conseil d'administration...

AL. F.

## AGRICULTURE

### Au congrès de Reims

# M. Guillaume et l'« inquiétude » de la FNSEA

**Le 42e congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a eu lieu à Reims (Marne), les 15, 16 et 17 mars, en présence de mille deux cents délégués. Malgré les efforts déployés par le gouvernement en faveur des agriculteurs, ce congrès reste celui de l'inquiétude, selon la formule du président de la FNSEA, M. Raymond Lacombe, à l'approche des échéances européennes de 1993. M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, et ancien président de la FNSEA, a su montrer, dans son discours de clôture, qu'il n'était pas coupé du monde agricole. Quelque peu chahuté au départ, il a su se faire applaudir en conclusion.**

*REIMS*
*de notre envoyée spéciale*

Dès l'entrée de M. Guillaume, quelques sifflets avaient fusé. Plus tard, lorsque le ministre évoqua l'accord de Bruxelles du 12 février, les sifflets reprirent. Réprobation analogue pour sa proposition à la Communauté européenne de *« jachère pâturée »*. Le ministre eut beau insister — cette mesure est *« facultative »*, il ne s'agit pas de ce *« gel des terres »* honni par les agriculteurs..., — les congressistes ne se laissaient guère convaincre.

Allait-on vers un incident ? Les jours précédents, s'exprimant devant les syndicats de producteurs laitiers puis devant ceux des éleveurs d'ovins, M. Guillaume avait préféré interrompre ses discours plutôt que tolérer les bruyantes protestations. *« Celui qui sous la gauche brocardait les ministres ne supporte aucune contestation »*, remarquaient en ricanant certains de ses amis dans les rangées du congrès. Alors ce jeudi-ci ? Après une demi-heure d'écoute tendue, éclatèrent les premiers applaudissements.

Le ministre avait su choisir son ton et son moment. Egrenant ses succès de négociateur à Bruxelles, il se retrouvait dans un rôle de « battant » pour la profession. Dès la semaine prochaine, annonce-t-il en substance, la CEE déposera des propositions pour *« la mise en place d'incitations à l'incorporation de céréales dans l'alimentation animale »*. Très rapidement, la Commission proposera également *« l'utilisation non alimentaire des matières premières agricoles. La cause de l'éthanol est entendue »*, souligna vigoureusement le ministre. Enfin, il précisa ses intentions en matière de montants compensatoires monétaires : *« Le gouvernement a demandé à la Commission de prévoir la suppression du solde de nos MCM, majorant ainsi d'autant nos prix à la production et libérant le Marché commun de ses distorsions de concurrence. »*

Tous ces points sont depuis longtemps ardemment souhaités par les agriculteurs. Ce jeudi 17 mars restera pour le ministre celui de la paix retrouvée avec son public.

### Consensus

La hache de guerre est enterrée au profit d'un certain consensus. Les critiques n'avaient pourtant pas manqué dans les séances précédentes et surtout dans les couloirs du congrès. Le président actuel de la FNSEA, M. Raymond Lacombe, en a sans aucun doute pris la mesure. Mais dans son allocution de clôture, avant que n'intervienne M. Guillaume, il avait pris soin, devant le ministre, de gommer toute polémique. Au risque de décevoir une partie de ses troupes. En réponse, M. Guillaume a évité de trop fréquentes références au premier ministre et s'est bien gardé d'évoquer son engagement politique au côté du candidat Chirac.

Car à la FNSEA, la tradition syndicale se respecte : on n'aime guère *« la confusion avec la politique »*. Du moins refuse-t-on de la voir s'afficher. On préfère insister pour l'heure sur le consensus. *« De toute façon, dans deux mois ce sera fini. Quand on n'est plus ministre, que devient-on ? »* ironisait un délégué de l'Ouest. Un de ses collègues du Sud lui répondait : *« François Guillaume ne reviendra pas à la Fédération. Mais ce n'est pas le moment de crier nos désaccords. »* Le gouvernement vient d'accorder des subventions exceptionnelles de 3 milliards au milieu agricole ? Cela facilite la discussion.

### L'enjeu européen

L'élection présidentielle ne peut évidemment laisser indifférent le citoyen qui sommeille en chaque syndicaliste. *« Chirac plutôt que Barre, certes*, entendait-on dans les couloirs du congrès. *Mais nous avons connu successivement la politique des uns et celle des autres, celle de la gauche puis celle de la droite. Cela n'a pas empêché la crise. La restructuration est en marche. Nous ne savons pas où nous allons. »*

L'enjeu européen, à l'horizon 1993 paraît, à l'évidence, plus important. A leurs yeux, le congrès aura péché par son absence de perspectives. Quelle sera l'agriculture de demain ? Les paysans ont fini par accepter l'existence des quotas qu'ils refusaient en 1984. Ils coopèrent aujourd'hui à la maîtrise de la production dans le cadre de la CEE.

En 1992 et plus tard, qui produira quoi ? En quelles quantités, à quels prix, pour quels revenus ? Les rivalités entre régions productrices vont-elles s'envenimer, faire éclater une solidarité de façade, comme le laissent penser déjà certaines réactions en France même ? M. Michel Teyssedou, président du CNJA, invité à la tribune de la FNSEA, a clairement évoqué cette réalité. Voilà bien les questions qui agitent discrètement, à un mois de l'élection présidentielle, les délégués et les adhérents de la Fédération, et qui ont fait de ce congrès celui de *« l'inquiétude »*, selon l'expression du président Lacombe.

DANIELLE ROUARD.

## ÉNERGIE

### Le brut entre 14 et 15 dollars le baril

# L'Arabie saoudite abandonne les prix officiels du pétrole

Un mois environ après avoir consenti des rabais à ses clients américains, l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a accepté d'offrir à la totalité de ses clients, y compris japonais, des tarifs conformes aux cours du marché. Le Royaume saoudien ne pouvait en effet plus longtemps maintenir ses prix officiels, supérieurs de plus de 3 dollars aux cours du marché au jour le jour.

Sa production, pendant la première quinzaine de mars, serait tombée, assurait-on de source industrielle, nettement en dessous de son quota, les compagnies japonaises ayant notamment arrêté totalement les enlèvements. Désireux de reprendre ses livraisons en avril, le Royaume aurait donc accepté de nouvelles formules de prix indexant ses bruts sur les cours du marché « spot ».

Cette nouvelle, qui consacre l'abandon des prix officiels de l'OPEP, n'a pas provoqué un nouvel effondrement des cours, déjà très bas sur tous les marchés internationaux. Son impact négatif a été contrebalancé par la fermeture momentanée de l'oléoduc transpanaméen (expliquée par les troubles que traverse le Panama), qui, en réduisant d'environ 600 000 barils/jour les livraisons de pétrole d'Alaska vers la côte Est des Etats-Unis a soutenu les cours sur le marché américain. De plus, le président de l'OPEP, M. Lukman, ministre nigérian du pétrole, a déclaré dans un communiqué publié, jeudi 17 mars, que l'Organisation annoncerait le 22 mars prochain des mesures destinées à stabiliser les cours.

Enfin, les opérateurs ont été favorablement influencés par la déclaration du ministre irakien du pétrole, lequel, le 17 mars, à Bagdad, a précisé que son pays révisera à la baisse sa production, et procédera à des *« ajustements mensuels »* de celle-ci pour aider à la stabilisation du marché.

Bien qu'aucune conférence extraordinaire de l'OPEP ne soit programmée, ces indications font espérer aux opérateurs que l'Organisation est prête à faire les efforts nécessaires pour éviter un effondrement des cours en dessous de 14 dollars par baril.

Les cours continuent donc d'osciller entre 14 et 15 dollars pour le pétrole de référence européen, et entre 15 et 16 dollars sur le marché américain, le prix moyen de vente du brut OPEP se situant autour de 15 dollars, soit 3 dollars en dessous du barème officiel de 18 dollars.

V. M.

## EN BREF

● ***Le bénéfice de Swissair progresse de 11,8 %.*** — L'exercice 1987 de la compagnie Swissair s'est conclu par un bénéfice de 72,1 millions de francs suisses (296 millions de francs français), soit une hausse de 11,8 % par rapport à 1986. Ce résultat a été acquis malgré un recul des recettes de 0,7 %, grâce à une diminution des dépenses de 1,7 % et des investissements de 19,6 %. L'amélioration de la compétitivité s'est traduite par une progression du coefficient de chargement de 62,2 % à 63,9 % et du taux d'occupation des sièges de 62,2 % à 63,7 %.

● **Grève des ferries français sur la Manche.** — Le mot d'ordre de grève lancé par les syndicats CGT et CFDT de l'armement naval SNCF a été suivi avec vingt-quatre heures d'avance, et paralyse, le 18 mars, deux car-ferries de la SNCF effectuant la liaison entre Calais et Douvres. Les syndicats ont formulé quatre revendications : le retrait du projet de réorganisation des conditions de travail sur Dieppe, une amélioration des conditions de travail dans le pas de Calais, une augmentation des salaires et une meilleure information sur l'avenir de l'armement naval SNCF, qui doit être vendu prochainement, en raison du percement du tunnel sous la Manche.

● **Motion contre la fermeture de l'aérodrome de Guyancourt (Yvelines).** — L'assemblée générale de la Fédération nationale aéronautique (quarante-cinq mille adhérents) vient de voter une motion contre la décision gouvernementale de fermer le 1er mai prochain l'aérodrome de Guyancourt (Yvelines). La FNA estime que le projet de transférer les aéro-clubs basés à Guyancourt sur l'aérodrome d'Etampes (Essonne) est inapplicable et beaucoup trop coûteux.



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## CRÉDIT FONCIER ET IMMOBILIER

### PLUS DE F. 160 MILLIONS D'INDEMNITÉS COMPLÉMENTAIRES

Par un arrêt rendu au début de ce mois, la Cour d'Appel d'Amiens, juridiction de renvoi désignée par la Cour de Cassation, a fixé le montant des indemnités revenant à la C.G.I.I., filiale du Crédit Foncier et Immobilier, qui avait construit l'immeuble de bureaux Le France à Neuilly.

**Elle a condamné le Crédit Suisse, après compensation des sommes dues à ce dernier par la C.G.I.I. à régler, après calcul des intérêts et déduction des provisions reçues, une somme de l'ordre de F. 83.000.000.**

**Par le même arrêt la Société Neuilly-Ancelle, propriétaire de l'immeuble Le France a été condamnée à verser à la C.G.I.I. une somme qui arrêtée à ce jour représente F. 79.000.000.**

Ces montants s'ajoutent à celui de F. 148.342.000 déjà perçu précédemment soit en remboursement du prix de la vente annulée, soit au titre des dépenses de construction ou de loyers.

**Le total des sommes déjà reçues ou à recevoir représente dans ces conditions un montant supérieur à F. 310.000.000.**

## SOFICOMI

Le Conseil d'administration de la Société pour le financement d'immeubles commerciaux et industriels « SOFICOMI » s'est réuni le 16 mars 1988 pour arrêter les comptes de l'exercice 1987 et fixer au 26 mai prochain la date des assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Les engagements souscrits au cours de l'exercice atteignent 397 MF contre 382 MF en 1986, correspondant, à raison de 236 MF, à des opérations de crédit-bail et 161 MF à des acquisitions d'immeubles destinés à la location simple.

Au total, les engagements bruts de la société, déduction faite des cessions intervenues, ressortent à 2 160 MF (+ 15,9 %) dont 809 MF au titre des investissements en patrimoine affectés à la location simple.

L'ensemble des recettes locatives s'élève à 269,6 MF (+ 5,5 %) auxquelles s'ajoutent des produits résultant des cessions opérées principalement dans le cadre de l'activité crédit-bail pour un montant net de 49,7 MF, contre 30,2 MF en 1986.

Après prise en compte notamment des amortissements et provisions pour un montant total de 80,7 MF, le bénéfice net de l'exercice ressort à 132,4 MF, en progression de 6,9 %.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires :

— de fixer le dividende net par action à 49,50 F, contre 47 F, au titre de l'exercice précédent (+ 5,3 %), assorti d'un crédit d'impôt de 0,92 F, contre 0,83 F, portant ainsi le dividende unitaire global de 47,63 F à 50,42 F (+ 5,4 %),

— et d'offrir en option le paiement du dividende net sous forme d'actions de la Société.

D'autre part, le Conseil d'administration a examiné les différentes modifications statutaires à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale extraordinaire, en conformité avec certaines dispositions de la loi du 17 juin 1987 sur l'épargne, et de celle du 5 janvier 1988 relative au développement et à la transmission des entreprises.

## COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

### I. — Arrêté des comptes sociaux de 1987

Le Conseil d'administration, réuni le 15 mars 1988 sous la présidence de M. Renaud de La Genière, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Le résultat net de gestion ressort à 424,8 millions de francs, contre 396,3 millions en 1986, en augmentation de 7,2 %. Le résultat net des opérations sur valeurs immobilisées s'élève à 572,1 millions de francs contre 866,3 millions en 1986, ce dernier résultat comprenant des plus-values immobilières de nature exceptionnelle.

Le bénéfice net total de l'exercice ressort donc à 996,9 millions de francs contre 1 262,6 millions en 1986 et 657,1 millions en 1985.

Les plus-values nettes sur cessions du portefeuille titres ont été affectées par des provisions pour dépréciation passées à la suite du retournement boursier d'octobre 1987, la Compagnie financière de Suez ayant maintenu ses principes comptables antérieurs, sans changement de méthode.

Les comptes consolidés de l'exercice 1987 seront arrêtés au mois de mai.

### II. — Dividendes

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de distribuer un dividende net :

— de 6 F par action contre 4,60 F en 1987, soit une augmentation de 30 % ;
— de 7 F par CIP contre 6,90 F.

### III. — Emission d'obligations convertibles

Faisant usage de l'une des autorisations acordées par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 janvier 1988, le Conseil d'administration a arrêté le principe et les modalités d'une émission d'obligations convertibles qui serait lancée dès que possible. Les principales caractéristiques, sous réserve de l'accord des autorités boursières et des conditions du marché, seraient les suivantes :

— Montant : 4,8 milliards de francs.
— Priorité de souscription réservée aux actionnaires : 1 obligation convertible pour 4 actions possédées.
— Prix d'émission : 300 F.
— Durée : 9 ans et 7 mois et demi.
— Conversion ;
● jusqu'au 31 décembre 1988 :
— taux d'intérêt : de l'ordre de 3,25 % ;
— taux de conversion : 6 actions pour 5 obligations convertibles ;
● à partir du 1er janvier 1989 :
— taux d'intérêt : de l'ordre de 7 % ;
— taux de conversion : 1 action pour 1 obligation convertible.
— Taux actuariel en cas de non-conversion (plancher actuariel) : de l'ordre de 7,50 %.

Cette émission va permettre à la Compagnie financière de Suez de financer intégralement l'investissement stratégique qu'elle vient de réaliser dans la Société générale de Belgique et de renforcer ses fonds propres.

## Banque Stern

Le Conseil d'administration de la banque Stern, réuni le 14 mars 1988, sous la présidence de M. Jean Peyrelevade, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Le résultat net de la banque Stern sélève à 135 millions de francs.

Le Conseil a pris par ailleurs connaissance d'une estimation du résultat net consolidé qui est de l'ordre de 215 millions de francs.

## CREDITEL

Société de Financement par Crédit-bail pour les Télécommunications

Le Conseil d'administration de Créditel, réuni le 15 mars 1988 sous la présidence de M. Henri Filho, a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

Après dotation aux amortissements et provisions de 394 627 161,54 F, ces comptes font apparaître un bénéfice de 52 537 510,71 F, soit 13,13 F par action contre 12,90 F par action en 1986.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires de fixer le dividende à 13 F, montant identique à celui de l'exercice précédent, après affectation à la réserve légale de 2,6 MF et prélèvement de 2,1 MF sur le report à nouveau, ramené ainsi de 26,9 MF à 24,8 MF. Il est rappelé qu'en raison du statut fiscal de la société, ce dividende n'ouvre pas droit à l'avoir fiscal.

Cette assemblée sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui aura pour objet la mise à jour des statuts, en vue notamment de les harmoniser avec les nouvelles dispositions du droit des sociétés.

Des négociations sont en cours avec l'administration des PTT afin de renouveler la convention régissant les opérations de crédit-bail, en faveur des Télécommunications, et de fixer le montant et les modalités du programme à financer par la société au titre de 1988.

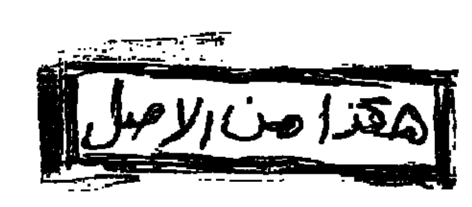
Les opérations du secteur Sicomi représentent à fin 1987 un montant d'engagements de 456,5 millions de francs, en augmentation de 33 % par rapport à 1986. Elles se poursuivent activement et, sur la base des seuls engagements contractés à la fin de 1987, la couverture des fonds propres par le patrimoine locatif dépassera 80 % à la fin de 1988. Le secteur immobilier devrait ainsi contribuer à hauteur du tiers à la formation du résultat de l'exercice en cours.

## FRANTOUR

Frantour et Voyage Conseil viennent de conclure un accord relatif à la commercialisation réciproque de certains produits des deux sociétés.

Cet accord, qui a pris effet le 1er mars 1988, répond aux préoccupations de chacun des deux partenaires d'utiliser pleinement les capacités de leurs propres réseaux de distribution pour mieux assurer la diffusion de leurs productions qui sont largement complémentaires.





# Marchés financiers

## Saint-Gobain lance une OPE sur sa filiale belge les Glaceries de Saint-Roch

Le groupe Saint-Gobain lance une offre publique d'échange (OPE) sur *les 31 % du capital* – qu'elle ne détient pas encore – de sa filiale belge, les Glaceries de Saint-Roch. La parité d'échange est de trois actions Saint-Gobain pour une action Saint-Roch, ce qui, compte tenu des cours actuels, représente une prime de quelque 20 % pour les actionnaires de Saint-Roch.

La cotation de Saint-Roch a été suspendue, le jeudi 17 mars, par le comité de la cote de la Bourse de Bruxelles. Quant à l'action Saint-Gobain, elle sera introduite, le lundi 21 *mars, à Bruxelles et à Anvers.*

Cette opération se traduira par la création – proposée lors de la prochaine assemblée générale – de 1,8 million d'actions nouvelles Saint-Gobain, qui viendront s'ajouter aux quelque 3 millions de titres nouveaux prévus dans le cadre de l'accord avec la Générale des eaux (*le Monde* du 27 février) et du rachat du deuxième producteur allemand de verre d'emballage (*le Monde* du 2 mars). Le capital actuel du groupe compte 44 millions d'actions.

Saint-Gobain justifie cette OPE par son souhait de mieux intégrer la gestion de son outil européen dans le vitrage et, notamment, de constituer un ensemble nord-européen avec ses *unités de Scandinavie, du Benelux*, de RFA et du nord de la France, qui permettra de mieux les spécialiser.

Saint-Roch, avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs français (soit environ 20 % de l'activité européenne de Saint-Gobain dans le vitrage) voit en effet plus de 40 % des débouchés de sa production assurés par d'autres sociétés du groupe dans ce secteur.

Cette politique de contrôle à 100 % de ses filiales est relativement traditionnelle chez Saint-Gobain, qui vient de lancer une offre publique d'achat sur les 43 % du capital de sa filiale américaine Certain Teed qu'elle ne possède pas. Le groupe cherche ainsi, à chaque fois, à s'assurer une plus grande souplesse dans la gestion de ses outils de production. Accessoirement, cela lui évitera *de distribuer des dividendes* à des actionnaires minoritaires, et en outre lui permettra, si nécessaire (vis-à-vis de la concurrence, par exemple) ne représenter que des comptes globaux par branches d'activités, et non plus détaillés par société.

**C. B.**

## Kelso rachète American Standard

American Standard, le célèbre fabricant américain d'équipements sanitaires et de climatiseurs, ne passera pas dans les mains de Black & Decker (*B & D*), *le numéro un mondial* de matériels de bricolage électrique.

Après avoir rejeté l'OPA jugée hostile de ce groupe, le conseil d'administration d'American Standard accepte *l'offre concurrente présentée par la* banque d'investissements new-yorkaise Kelso and Co. avec laquelle un accord définitif a été signé. L'établissement financier, qui propose 78 dollars par action, devra débourser 2,46 milliards de dollars (14 milliards de francs).

B & D, qui avait successivement offert 56, 65, 68, 73, puis 77 dollars par action, s'est refusé à tout commentaire.

## Sauvetage d'une banque du Texas

Les autorités fédérales américaines ont accordé, le jeudi 17 mars, une avance de 1 milliard de dollars à la First Republic Bank, première banque du Texas, qui fait face à de très graves difficultés financières.

L'avance à la First Republic a été versée par la Federal Deposit Insurance Corp. (FDIC), organisme public de garantie, à la suite d'une augmentation des créances douteuses (le Texas souffre de la crise pétrolière) et d'un début de panique des épargnants qui ont retiré 600 millions de dollars de leurs comptes. La First Republic a perdu 656 millions de dollars l'an dernier.



## NEW-YORK, 17 mars ↑

### Nouvelle hausse

Ouf ! L'annonce d'un déficit commercial limité à 12,44 milliards de dollars pour janvier a soulagé le marché américain. Du coup, amorcé la veille, le mouvement de *reprise* s'est poursuivi en s'accentuant même un peu. A la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2 *086,04, soit* à 21,72 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1980 valeurs traitées, 969 ont progressé, 545 ont baissé et 466 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, les professionnels ne cachaient pas leur satisfaction. Beaucoup assuraient que la Bourse aurait accompli une bien meilleure performance si elle n'avait pas eu devant elle comme un butoir, la fameuse journée des « trois sorcières » (triple échéance à terme sur les indices, les actions et les options). Mais quelques-uns se disaient convaincus que c'était un « non-événement » avec la capacité *du marché à monter.*

L'activité s'est accrue avec 211,92 *millions* de titres échangés, contre 153,59 millions la veille.

| VALEURS | Cours du 16 mars | Cours du 17 mars |
|---|---|---|
| Alcoa | 45 3/8 | 46 7/8 |
| Allegis (ex-UAL) | 81 5/8 | 82 3/8 |
| A.T.T. | 28 3/4 | 29 |
| Boeing | 48 5/8 | 48 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 26 1/4 | 26 |
| Du Pont de Nemours | 88 | 89 1/4 |
| Eastman Kodak | 43 1/8 | 43 |
| Exxon | 43 1/2 | 44 1/4 |
| Ford | 44 | 44 5/8 |
| General Electric | 44 3/8 | 44 5/8 |
| General Motors | 73 3/4 | 73 5/8 |
| Goodyear | 62 1/4 | 63 1/4 |
| I.B.M. | 115 1/4 | 114 7/8 |
| I.T.T. | 46 1/8 | 47 |
| Mobil Oil | 43 7/8 | 45 |
| Pfizer | 53 3/4 | 55 1/4 |
| Schlumberger | 36 1/2 | 37 1/8 |
| Texaco | 44 3/4 | 44 |
| Union Carbide | 24 1/2 | 24 5/8 |
| U.S.X. | 31 1/4 | 31 1/2 |
| Westinghouse | 50 1/2 | 52 1/8 |
| Xerox Corp. | 57 1/4 | 58 3/8 |

## PARIS, 18 mars ↑

### Soutenu

Pour sa dernière séance de l'hiver, la Bourse s'est reprise sans pour cela augmenter son volume d'activités. L'indicateur de tendance, qui avait ouvert sur un gain de + 0,9 %, progressait jusqu'à 1,6 % à la clôture. A leur manière, et avec un léger retardement, les opérateurs ont apprécié l'amélioration sensible du déficit commercial américain de janvier. A court terme, ils redoutent moins une nouvelle secousse monétaire, mais restent prudents face à l'incertitude politique française. Les spéculations sous les lambris vont bon train sur l'hypothèse d'une candidature ou d'une non-candidature de M. François Mitterrand à l'élection *présidentielle*. Le voile du mystère devrait être levé très prochainement, probablement dimanche, lors d'un meeting au Bourget.

Parmi les valeurs en hausse figuraient la SCREG, Damart, les Presses de la Cité *tandis qu'à la baisse on notait* Raffinage, UFB et Salsigne. Toutefois les transactions demeuraient dans *l'ensemble peu élevées, les investis*seurs *préférant* se tenir sur la réserve à l'approche de la liquidation du mois boursier de mars, *qui débutera mer*credi prochain.

*Sur le front* des OPA, les opérateurs s'interrogeaient sur l'issue de la bataille autour de Rhin-Rhône. Le *groupe Elf-Aquitaine a indiqué, jeudi* en fin d'après-midi, n'avoir pas changé de position au sujet de cette *firme de distribution de combustible* et qu'il entendait maintenir sa contre-OPA, concurrente à celle de Bolloré. *Ce dernier envisageait alors la possi*bilité de surenchérir... Cerus, le holding français du groupe de Carlo De Benedetti, vient quant à *lui* de devenir « l'actionnaire de référence » de la banque d'affaires Duménil-Leblé avec 26,45 % du capital. Cette prise de participation est conforme aux intentions annoncées en janvier dernier.

Le marché obligataire demeurait calme, *les intervenants préférant par* sécurité les obligations à court terme.

## LONDRES, 17 mars =

### Terne

Journée terne jeudi au Stock Exchange : les cours des valeurs ont *réduit leurs pertes en fin de journée*, mais dans une ambiance modérément active. L'indice FT a clôturé sur un gain de 0,02 % à 1 459,1. En repli initial sous l'effet de la progression de la livre au-delà de 3,1 DM, les actions se sont légèrement reprises à la suite de l'annonce d'une baisse d'un demi-point, à 8,5 %, des taux d'intérêt britanniques. A Londres, tout comme à Paris, l'annonce d'un déficit commercial américain inférieur aux prévisions des analystes n'a pas eu d'effet perceptible sur la tendance. Quelque 472 millions d'actions ont été échangées. Après la publication de leurs résultats annuels, le groupe industriel BTR, le confiseur Rowntree et la banque d'affaires Morgan Grenfell ont tous perdu du terrain. La banque d'affaires venait de *déclarer une baisse de 27 % de son* bénéfice imposable de 1987, à 60,09 millions de livres (contre *82,19 millions de livres l'année pré*cédente). La compagnie pétrolière Britoil demeurait inchangée après *la publication d'un résultat* avant impôt de 404 millions de livres conforme aux prévisions. Les fonds d'Etat s'effritaient légèrement après la réduction des taux de base bancaires qui fait craindre une relance des pressions inflationnistes.

## TOKYO, 18 mars ↑

### L'avance se poursuit

Sur sa lancée des jours précédents, le Kabuto-Cho a poursuivi son avance vendredi. Le mouvement, comme d'habitude, est allé crescendo. Mais il s'est néanmoins globalement ralenti. En fin de matinée, l'indice Nikkei enregistrait *une progression de 38,81 points.* A la clôture de la journée, il s'inscrivait à 25 966,26 (+ 93,97 points). La veille, sa hausse avait été de 167,86 points et l'avant-veille, elle avait dépassé 240 points.

Comme toutes les autres places, Tokyo a accueilli avec *soulagement* l'annonce d'un déficit commercial américain contenu à 12,44 milliards de dollars. Mais l'effet produit a été fortement atténué par les déclarations du gouverneur de la Banque de Tokyo, qui a jugé trop rapide la montée des cours en Bourse. *L'activité* est demeurée forte avec 1,2 milliard de titres échangés (contre 1,1 milliard).

*Les valeurs, dites de haute technologie,* ont été recherchées, ainsi que les actions liées à la demande intérieure. Ventes bénéficiaires sur les sidérurgiques et les chantiers navals.

| VALEURS | *Cours du 17 mars* | *Cours du 18 mars* |
|---|---|---|
| Akai | 601 | 620 |
| Bridgestone | 1 360 | 1 390 |
| Canon | 1 170 | 1 190 |
| Fuji Bank | 3 450 | 3 490 |
| Honda Motors | 1 740 | 1 770 |
| Matsushita Electric | 2 650 | 2 680 |
| Mitsubishi Heavy | 668 | 677 |
| Sony Corp. | 5 260 | 5 320 |
| Toyota Motors | 2 440 | 2 480 |

## FAITS ET RÉSULTATS

● **24 millions de francs de bénéfices pour la SFENA.** – L'équipementier aéronautique SFENA a réalisé, en 1987, un bénéfice net d'environ 24 millions de francs, contre 8,6 millions en 1986, pour un chiffre d'affaires de 1 343 millions de francs (– 4,3 %). Le recul du chiffre d'affaires s'explique par la baisse des activités de la division des systèmes informatiques, qui a été cédée, le 1er janvier 1988, à la société Goupil. La SFENA devrait ramener ses effectifs de 3 000 personnes environ à 2 260 personnes à la fin de 1988.

● **Le bénéfice d'Ericsson en hausse de plus de 21 %.** – Le bénéfice avant impôts du groupe suédois Ericsson (télécommunications) a progressé de 21,6 % en 1987 pour atteindre 1,108 milliard de couronnes (autant de francs). Le chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 1,8 %, à 32,4 milliards de couronnes et le carnet de commandes de 1,8 %, à 33,4 milliards de couronnes.

● ***Perte de 14 millions de livres* pour la firme de courtage James Capel.** – James Capel, l'une des principales *maisons* de courtage de la place de Londres, a enregistré une perte de 14 millions de livres (plus de 140 millions de francs) avant impôt pour 1987, en raison de la crise boursière. D'autres maisons de titres de la City ont déjà annoncé des pertes substantielles pour l'an dernier à cause du krach d'octobre, notamment County Natwest, filiale de la National Westminster Bank, et Barclays de Zoete Wedd, *filiale* de la banque Barclays.

● **Casino : bénéfice en hausse.** – Le bénéfice net du groupe de distribution Casino, en 1987, a été de 356,9 millions de francs, contre 324 millions en 1986, pour un chiffre d'affaires hors taxes de 34 milliards de francs, *contre 32,5 millions en 1986.* Le groupe note des « *pertes exceptionnelles* » dues, selon ses responsables, à la restructuration du sous-groupe Cédis-Ravi.

● **Progression de 48 % du résultat de Crométal.** – Crométal (industries mécaniques) a dégagé, en 1987, un résultat net consolidé part du groupe estimé à 44 millions de francs, en hausse de 48 % (29 millions en 1986). Le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 13,4 % l'an dernier, à 835 millions de francs. Ce chiffre comprend la société Egie (nacelles pour le nettoyage de vitres, par exemple) acquise en 1987.

Crométal vient de vendre à Alsthom (CGE) les Pompes Gourdin (43 millions de francs de chiffre d'affaires pour 0,5 million de bénéfice en 1987), car cette société était licenciée de Bergeron, lui-même racheté par Alsthom.

● **Le décret d'application de la loi sur les Bourses de valeurs est publié.** – Le *Journal officiel* du 18 mars a publié le décret en date du 17 mars relatif à l'application de la loi du 22 janvier sur les Bourses de valeurs. Ce décret stipule que les représentants des sociétés de Bourse (anciennement charges d'agent de change) au conseil des Bourses de valeurs sont choisis parmi les *mandataires sociaux* desdites sociétés. Ils sont élus pour quatre ans au scrutin de liste majoritaire à un *tour. Ce décret étant publié,* le remplacement de l'actuelle compagnie des agents de change (CAC) par le conseil des Bourses de valeurs interviendra dans les prochaines semaines après l'élection de ses membres. La Chambre syndicale des agents de change deviendra la société des Bourses françaises et reprendra les actifs de la compagnie.

# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.P. S.A. | 228 | 225 10 | Le gd livre du mois | 215 10 | 219 |
| Arnault & Associés | 399 | 399 | Loca Investissement | 255 | 254 |
| Asystel | 315 | 321 | Locamic | 151 | *150 10* |
| B.A.C. | 430 | 430 | Marin Immobilier | 268 90 | 268 90 |
| *B. Demachy & Assoc.* | 390 | 389 | Metallurg. Minière | 98 | 99 |
| B.I.C.M. | 621 | 620 | Métrologie Internat. | 297 | 300 |
| B.I.P. | 473 | 474 | Mécasonic | 128 | 126 |
| Bolloré Technologies | 788 | 789 | M.M.B.M. | 468 | 468 |
| Buitoni | 740 | .... | Molex | 235 | 240 |
| Câbles de Lyon | 920 | 930 | Navale-Delmas | 522 | 530 |
| Calberson | 627 | 630 | *Olivetti-Logabax* | 191 70 | 195 |
| Canal Plus | 442 | 450 | Om. Gest.Fin. | 280 | .... |
| Cardif | 1155 | 1221 | Presbourg (C. In. & Fin.) | 99 90 | 99 90 |
| C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.) | 255 | 255 | Razel | 708 | 706 |
| C.A.T.C. | 125 20 | 125 50 | St-Gobain Emballage | 1140 | 1162 |
| C.D.M.E. | 800 | 800 | St-Honoré Matignon | 140 50 | 144 |
| C. Equip. Elect. | 295 | 296 | S.C.G.P.M. | 149 | .... |
| C.E.G.I.D. | 475 | 494 d | Segin | 270 | 281 |
| *C.E.G.E.P.* | *158* | *155* | Sama-Metra | 550 | 551 |
| C.E.P.-Communication | 1150 | 1165 | S.E.P. | 1154 | 1108 o |
| C.G.I. Informatique | 545 | 536 | S.E.P.R. | 1090 | 1133 |
| Ciments d'Origny | 443 | 451 | Sligos | 1140 | 1149 |
| C.N.I.M. | 300 | 288 | S.M.T. Goupil | 234 | 234 |
| Concept | 209 | 225 | Sodiaforg | 650 | 676 d |
| Conforama | 500 | 500 | Supra | 265 | 280 |
| Defan | 145 | 145 10 | TF 1 | 184 10 | 183 10 |
| Dauphin | 2376 | 3399 | Unilog | 110 | 112 |
| Devanlay | 1170 | 1191 | Union Financ. de Fr. | 410 | 427 |
| Deville | 632 | 640 | Valeurs de France | 309 | 309 |
| Éditions Belfond | 123 | 122 | | | |
| Elect. S. Dassault | 390 | 390 | | | |
| Elysées Investiss. | 20 20 | 20 60 | | | |
| Finacor | 425 | 413 | | | |
| Guintoli | 590 | 590 | | | |
| Guy Degrenne | 885 | 940 | | | |
| I.C.C. | 231 | 235 | | | |
| IDIA | 148 | 160 | | | |
| I.G.F. | 125 | 130 | | | |
| IN2 | 118 | 116 50 | | | |
| Int. Metal Service | 170 | 168 | | | |
| La Commande Electro. | *210* | *216* | | | |



## Marché des options négociables le 17 mars 1988

Nombre de contrats : 6 005

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT Mars dernier | OPTIONS D'ACHAT Juin dernier | OPTIONS DE VENTE Mars dernier | OPTIONS DE VENTE Juin dernier |
|---|---|---|---|---|---|
| Elf-Aquitaine | 280 | 2 | 13,80 | – | 25 |
| Lafarge-Coppée | 1 100 | 70 | 130 | 6 | 47,50 |
| Michelin | 140 | 45 | 53 | – | 3 |
| Midi | 1 000 | 225 | – | – | 40 |
| Paribas | 280 | 30 | 48 | – | 0,80 |
| Peugeot | 840 | 100 | 135 | 1,50 | 24 |
| Saint-Gobain | 400 | 17 | – | 2 | 18 |
| Thomson-CSF | 152 | 14 | 25 | 1,50 | 10 |

## MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 mars 1988
Nombre de contrats : 59 727

| COURS | ÉCHÉANCES Mars 88 | ÉCHÉANCES Juin 88 | ÉCHÉANCES Sept. 88 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 102,55 | 101 | 100,20 |
| Précédent | 102,50 | 100,90 | 100,25 |

Options sur notionnel

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Juin 88 | OPTIONS D'ACHAT Sept. 88 | OPTIONS DE VENTE Juin 88 | OPTIONS DE VENTE Sept. 88 |
|---|---|---|---|---|
| 100 | 1,98 | 2,27 | 1,05 | – |

## *INDICES*

### CHANGES

**Dollar : 5,7490 F ↑**

La reprise du dollar s'est accélérée vendredi 18 mars sur toutes les places financières internationales. La devise américaine a ainsi coté 5,7490 F (contre 5,7050 F la veille). L'annonce d'un déficit commercial contenu à 12,44 milliards de dollars pour janvier a rassuré les milieux financiers. Les affaires étaient *jugées* normales.

| FRANCFORT | 17 mars | 18 mars |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6766 | 1,6890 |

| TOKYO | 17 mars | 18 mars |
|---|---|---|
| Dollar (en yens) | 127,43 | 128,35 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

| | |
|---|---|
| Paris (18 mars) | 7 1/4-7 3/8 % |
| New-York (17 mars) | 6 3/8-6 7/16 % |

### BOURSES

**PARIS** (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 16 mars | 17 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 104,6 | 105 |
| Valeurs étrangères | 108,5 | 109,1 |

*Cie des agents de change* (Base 100 : 31 déc. 1981)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 294,1 | 295,9 |

**NEW-YORK** (Indice Dow Jones)

| | *16 mars* | *17 mars* |
|---|---|---|
| Industrielles | 2 064,32 | 2 086,04 |

**LONDRES** (Indice « Financial Times »)

| | 16 mars | 17 mars |
|---|---|---|
| Industrielles | 1 455,90 | 1 459,10 |
| Mines d'or | 246,8 | 244,2 |
| Fonds d'Etat | 90,53 | 90,51 |

**TOKYO**

| | 17 mars | 18 mars |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 25 872,29 | 25 966,26 |
| *Indice général* | 2 121,20 | 2 134,89 |

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

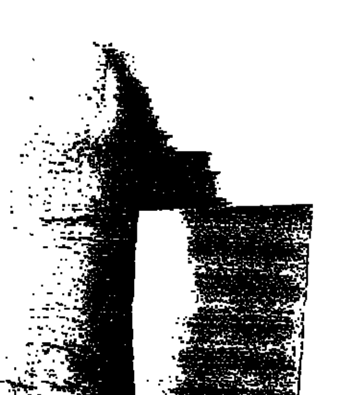
| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + | UN MOIS ou dép. – | DEUX MOIS Rep. + | DEUX MOIS ou dép. – | SIX MOIS Rep. + | SIX MOIS ou dép. – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 5,7400 | 5,7420 | + 45 | + 58 | + 110 | + 135 | + 310 | + 390 |
| $ can. | 4,5524 | 4,5584 | – 43 | – 16 | – 47 | – 9 | – 143 | – 36 |
| Yen (100) | 4,4695 | 4,4753 | + 110 | + 137 | + 266 | + 304 | + 848 | + 965 |
| DM | 3,4043 | 3,4075 | + 117 | + 137 | + 267 | + 292 | + 785 | + 862 |
| Florin | 3,0293 | 3,0320 | + 90 | + 105 | + 205 | + 225 | + 597 | + 663 |
| FB (100) | 16,2621 | 16,2777 | + 213 | + 305 | + 500 | + 631 | +1 488 | +1 936 |
| FS | 4,1134 | 4,1185 | + 210 | + 231 | + 443 | + 471 | +1 222 | +1 313 |
| L (1 000) | 4,5761 | 4,5822 | – 150 | – 108 | – 277 | – 221 | – 685 | – 562 |
| £ | 10,5756 | 10,5869 | – 110 | – 63 | – 161 | – 98 | – 408 | – 197 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6 1/2 | 6 3/4 | 6 5/8 | 6 3/4 | 6 11/16 | 6 13/16 | 6 7/8 | 7 |
| DM | 3 1/4 | 3 1/2 | 3 5/16 | 3 7/16 | 3 5/16 | 3 7/16 | 3 7/16 | 3 9/16 |
| Florin | 4 | 4 1/4 | 3 15/16 | 4 1/16 | 4 | 4 1/8 | 4 1/16 | 4 3/16 |
| F.B. (100) | 5 3/4 | 6 1/4 | 5 7/8 | 6 3/16 | 5 15/16 | 6 1/4 | 6 1/8 | 6 7/8 |
| F.S. | 1 | 1 1/2 | 1 9/16 | 1 11/16 | 1 5/8 | 1 3/4 | 2 1/8 | 2 1/4 |
| L (1 000) | 9 3/4 | 10 1/2 | 10 3/4 | 11 1/4 | 10 7/8 | 11 1/4 | 10 7/8 | 11 1/4 |
| £ | 8 1/4 | 8 1/2 | 8 9/16 | 8 11/16 | 8 5/8 | 8 3/4 | 8 13/16 | 8 15/16 |
| F. franç. | 7 | 7 1/2 | 8 | 8 3/16 | 8 3/16 | 8 3/8 | 8 5/16 | 8 9/16 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





# Marchés financiers

# BOURSE DU 18 MARS

Cours relevés à 14 h 55

## Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| .... | 4,5 % 1973 | .... | .... | .... | .... |
| 3808 | C.N.E. 3% | 3900 | 3851 | 3855 | - 1 15 |
| 1065 | B.N.P. T.P. | 1074 | 1065 | 1067 | - 0 65 |
| 997 | C.C.F. T.P. | 1062 | 1062 | 1062 | .... |
| 1056 | Créd. Lyon. T.P. | 1050 | 1050 | 1050 | .... |
| 1254 | Renault T.P. | 1280 | 1285 | 1285 | + 0 40 |
| 1485 | Rhone-Poul. T.P. | 1470 | 1458 | 1457 | - 0 88 |
| 1255 | St-Gobain T.P. | 1263 | 1264 | 1264 | + 0 08 |
| 1190 | Thomson T.P. | 1176 | 1176 | 1175 | - 0 09 |
| 390 | Accor | 369 | 375 | 375 50 | + 1 76 |
| 520 | Air Liquide | 466 | 475 | 479 | + 2 79 |
| 1950 | Alcatel | 1890 | 1899 | 1892 | + 0 11 |
| 1240 | Als. Superm. | 1178 | 1150 | 1150 | - 2 38 |
| 220 | A.L.S.P.I. | 241 | 240 | 239 80 | - 0 50 |
| 290 | Alsthom ★ | 242 | 244 | 244 | + 0 83 |
| 1850 | Arjom. Prioux | 2045 | 2100 | 2095 | + 2 44 |
| 385 | Aussedat-Rey | 402 50 | 400 10 | 400 10 | - 0 60 |
| 850 | Aux. Entrepr. ★ | 764 | 765 | 765 | + 0 13 |
| 680 | Av. Dassault ★ | 682 | 683 | 670 | - 1 76 |
| 330 | BAFIP | 330 | 334 | 334 | + 1 21 |
| 290 | Bail-Equipem. ★ | 290 | 296 | 294 | + 1 38 |
| 860 | Bail Investiss. | 874 | 867 | 875 | + 0 11 |
| 220 | B.N.P. C.I. | 234 | 234 80 | 235 | + 0 43 |
| 405 | Cie Bancaire ★ | 435 | 432 | 447 | + 2 76 |
| 280 | Bazar H.-V. | 334 | 333 | 327 20 | - 2 04 |
| 350 | Béghin-Say ★ | 401 | 400 | 404 | + 0 75 |
| 670 | Berger (Ma) | 727 | 730 | 730 | + 0 41 |
| 550 | Bic ★ | 603 | 625 | 631 | + 4 64 |
| 1000 | B.I.S. | 1025 | 994 | 1030 | + 0 49 |
| 2060 | Bongrain S.A. | 2030 | 2099 | 2094 | + 3 15 |
| 900 | Bouygues ★ | 773 | 790 | 787 | + 1 81 |
| 48 | B.P. France ★ | 67 90 | 68 60 | 70 | + 3 09 |
| 4050 | B.S.N.★ | 3995 | 3990 | 4010 | + 0 38 |
| 1610 | Cap Gem. S.★ | 1758 | 1760 | 1781 | + 1 31 |
| 1210 | Carnaud | 1309 | 1377 | 1377 | + 5 19 |
| 2320 | Carrefour★ | 2090 | 2089 | 2150 | + 2 87 |
| 114 | Casino | 118 | 118 | 118 | .... |
| 98 | Casino A.D.P. | 101 | 100 60 | 101 50 | + 0 50 |
| 970 | C.C.M.C. | 955 | 953 | 953 | - 0 21 |
| 685 | Cetelem | 700 | 715 | 714 | + 2 |
| 540 | Cerus | 490 | 495 | 503 | + 2 65 |
| 1320 | C.F.A.O.★ | 1230 | 1230 | 1240 | + 0 81 |
| 250 | C.G.E. | 230 50 | 232 50 | 233 10 | + 1 13 |
| 845 | C.G.I.P.★ | 850 | 865 | 865 | + 1 76 |
| 790 | Chargeurs S.A★ | 825 | 829 | 840 | + 1 82 |
| 825 | Ciments franç.★ | 828 | 814 | 838 | + 1 21 |
| 450 | Club Méditerr.★ | 427 | 428 | 440 | + 3 04 |
| 160 | Codetel★ | 163 | 162 | 162 50 | - 0 31 |
| 300 | Cofimeg | 294 | 294 | 294 | .... |
| 1830 | Colas | 1688 | 1708 | 1713 | + 1 48 |
| 179 | Compt. Entrepr. | 171 | 177 | 180 | + 5 26 |
| 545 | Compt. Mod.★ | 575 | 572 | 570 | - 0 87 |
| 980 | Créd. Foncier | 899 | 910 | 910 | + 1 22 |
| 370 | Crédit F. Imm.★ | 389 | 388 | 404 50 | + 3 98 |
| 104 | C.C.F. | 115 | 114 | 114 | - 0 87 |
| 515 | Créd. Lyon. (CI) | 492 | 490 | 491 | - 0 20 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 795 | Crédit Nat.★ | 811 | 810 | 810 | - 0 12 |
| 182 | Crouzet ★ | 192 90 | 190 | 200 20 | + 3 78 |
| 1800 | Damart S.A. | 1980 | 2110 | 2110 | + 6 57 |
| 305 | Darty ★ | 325 | 330 | 330 | + 1 54 |
| 250 | Darty (DP) | 242 10 | 248 | 245 | + 1 20 |
| 1470 | De Dietrich | 1512 | 1486 | 1501 | - 0 73 |
| 192 | Dév. P.A.C. (Li) | 198 90 | 198 10 | 198 10 | - 0 41 |
| 520 | D.M.C. | 454 | 453 | 463 | + 1 98 |
| 315 | Drouot Assur. | 291 | 300 | 299 90 | + 3 06 |
| 1700 | Docks France ★ | 1621 | 1629 | 1629 | + 0 49 |
| 516 | Dumez ★ | 525 | 528 | 529 | + 0 76 |
| 1020 | Eaux (Gén.) | 1033 | 1022 | 1031 | - 0 19 |
| 1020 | Ecco ★ | 985 | 980 | 988 | + 0 30 |
| 700 | Electrofinanc.★ | 675 | 670 | 670 | - 0 74 |
| 256 | Elf-Aquitaine | 266 | 271 | 273 | + 2 83 |
| 225 | — (certific.) | 236 | 242 50 | 243 | + 2 97 |
| 600 | Epeda-B-Faure | 592 | 599 | 596 | + 0 68 |
| 2500 | Essilor | 2300 | 2291 | 2325 | + 1 09 |
| 1580 | Essilor Int. (DP) | 1490 | 1472 | 1550 | + 4 03 |
| 280 | Esso S.A.F. ★ | 305 | 310 | 312 | + 2 30 |
| 1330 | Eurafrance | 1251 | 1253 | 1265 | + 1 12 |
| 910 | Eurocom★ | 920 | 920 | 929 | + 0 98 |
| 2470 | Euromarché | 2332 | 2355 | 2400 | + 2 92 |
| 445 | Europe nº 1 ★ | 430 | 420 | 420 | - 2 33 |
| 27 | Eurotunnel ★ | 33 50 | 33 40 | 33 85 | + 1 04 |
| 855 | Exor ★ | 817 | 826 | 813 | - 0 49 |
| 885 | Facom | 801 | 799 | 810 | + 1 12 |
| 960 | Fichet-Bauche | 970 | 960 | 960 | - 1 03 |
| 215 | Finextel★ | 210 | 211 | 210 | .... |
| 100 | Fives-Lille★ | 81 | 81 | 82 | + 1 23 |
| 1070 | Fromageries Bel | 1020 | 1020 | 1020 | .... |
| 785 | Gal. Lafayette★ | 832 | 833 | 825 | - 0 84 |
| 250 | Gascogne | 235 | 249 50 | 249 50 | + 6 17 |
| 1190 | Gaz et Eaux | 1269 | 1241 | 1250 | - 1 50 |
| 325 | Géophysique★ | 375 | 370 50 | 368 | - 1 87 |
| 505 | Gerland | 485 | 492 | 492 | + 1 44 |
| 420 | GTM-Entrepose | 482 | 482 | 485 | + 0 62 |
| 520 | Guyenne-Gas.★ | 510 | 528 | 518 | + 1 57 |
| 1740 | Hachette ★ | 1730 | 1750 | 1725 | - 0 29 |
| 545 | Havas ★ | 518 | 514 | 528 | + 1 93 |
| 440 | Hénin (La) | 420 | 425 | 432 | + 2 86 |
| 1110 | Hutchinson ★ | 1109 | 1096 | 1100 | - 0 81 |
| .... | Imétal | 162 50 | 163 90 | 163 50 | + 0 62 |
| 300 | Imm. Plaine-M. | 342 50 | 346 | 355 | + 3 65 |
| 1100 | Ingénico | 1068 | 1074 | 1070 | + 0 19 |
| 3300 | Inst. Mérieux | 3220 | 3230 | 3300 | + 2 48 |
| 540 | Interbail★ | 525 | 521 | 529 | + 0 76 |
| 800 | Intertechnique | 985 | 976 | 995 | + 1 02 |
| 705 | J. Lefebvre | 680 | 688 | 704 | + 3 53 |
| 1000 | Lab. Bellon | 1036 | 1051 | 1050 | + 1 35 |
| 1180 | Lafarge-Coppée | 1158 | 1160 | 1169 | + 1 12 |
| 1340 | Lebon ★ | 1201 | 1200 | 1249 | + 4 |
| 2560 | Legrand ★ | 2431 | 2422 | 2435 | + 0 16 |
| 1940 | Legrand (DP) ★ | 1891 | 1881 | 1880 | - 0 58 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 590 | Leroy-Somer★ | 547 | 558 | 570 | + 4 20 |
| 1930 | Lesieur | 1750 | 1750 | 1750 | .... |
| 745 | Locabail Immob. | 750 | 760 | 752 | - 1 05 |
| 375 | Locafrance ★ | 415 | 430 | 420 | + 1 20 |
| 905 | Locindus | 875 | 879 | 869 | - 0 69 |
| 230 | Luchaire | 263 | 261 50 | 264 | + 0 38 |
| 1840 | L.V.M.H.★ | 1789 | 1785 | 1818 | + 1 62 |
| 1290 | Lyonn. Eaux ★ | 1208 | 1207 | 1211 | + 0 25 |
| 48 | Mais. Phénix | 49 75 | 48 65 | 49 65 | - 0 20 |
| 335 | Majorette (Ly) | 325 | 326 | 326 | + 0 31 |
| 255 | Mar. Wendel ★ | 249 | 254 | 256 | + 2 81 |
| 139 | Matra | 144 | 145 20 | 145 | + 0 69 |
| 1790 | Merlin-Gerin ★ | 1700 | 1720 | 1686 | - 0 82 |
| 181 | Michelin | 184 40 | 186 50 | 188 | + 1 95 |
| 1478 | Midi (Cie) | 1205 | 1230 | 1235 | + 2 49 |
| 185 | Midland Bk SA★ | 188 | 189 90 | 184 | - 2 13 |
| 455 | Min. Salsig. (Ma) | 485 | 470 | 470 | - 3 09 |
| 32 | M.M. Penarroya | 37 | 37 | 36 50 | - 1 35 |
| 56 | Moulinex | 53 75 | 53 30 | 55 | + 2 33 |
| 895 | Navig. Mixtes | 845 | 849 | 850 | + 0 59 |
| 101 | Nord-Est ★ | 84 | 85 | 87 | + 3 57 |
| 320 | Nordon (Ny) | 335 | 335 50 | 335 50 | + 0 15 |
| 345 | Nouvelles Gal. | 384 | 386 | 385 | + 0 27 |
| 705 | Occid. (Gén.)★ | 718 | 715 | 713 | - 0 70 |
| 990 | Omn.F.Paris | 918 | 922 | 922 | + 0 44 |
| 195 | Olida-Caby | 199 80 | 200 | 200 | + 0 10 |
| .... | Opfi-Paribas | 294 | 294 | 294 | .... |
| 2740 | Oréal (L') | 2830 | 2800 | 2870 | + 1 41 |
| 290 | Paribas | 310 | 314 50 | 313 70 | + 1 19 |
| 365 | Paris-Réesc.★ | 367 | 375 | 374 50 | + 2 04 |
| 895 | Pechelbronn ★ | 841 | 851 | 868 | + 3 21 |
| 270 | Penhoet | 313 90 | 305 60 | 314 | + 0 03 |
| .... | Pernod-Ricard★ | 686 | 699 | 702 | + 2 33 |
| 920 | Peugeot S.A. | 941 | 948 | 955 | + 1 49 |
| 425 | Poliet | 418 90 | 430 90 | 432 | + 3 15 |
| 705 | P.M. Labinal | 649 | 643 | 644 | - 0 77 |
| 2530 | Presses Cité ★ | 2426 | 2440 | 2574 | + 6 10 |
| 1130 | Prétabail Sic. | 1121 | 1125 | 1125 | + 0 36 |
| 580 | Primagaz | 598 | 599 | 599 | + 0 17 |
| 405 | Printemps★ | 392 | 386 | 399 | + 1 79 |
| 1150 | Promodès | 1300 | 1310 | 1300 | .... |
| 890 | Radiotechn. | 858 | 870 | 873 | + 1 75 |
| .... | Raff. Dist. Total | 77 80 | 74 | 74 50 | - 4 24 |
| 2300 | Redoute (La) ★ | 2180 | .... | .... | .... |
| 270 | Robur financière | 322 | 322 | 324 | + 0 62 |
| 890 | Roussel-Uclaf | 817 | 834 | 834 | + 2 08 |
| .... | Roussel-C.N.I. | .... | .... | .... | .... |
| 3560 | R. Impériale (Ly) | 3460 | 3455 | 3455 | - 0 14 |
| 150 | Sade | 174 90 | 174 90 | 174 90 | .... |
| 1460 | Sagem ★ | 1450 | 1449 | 1449 | - 0 07 |
| 425 | Saint-Gobain | 416 | 418 | 423 | + 1 68 |
| 1050 | St-Louis | 1050 | 1085 | 1091 | + 3 90 |
| 960 | Salomon | 1130 | 1150 | 1145 | + 1 33 |
| 510 | Salvepar | 611 | 611 | 611 | .... |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 500 | Sanofi ★ | 550 | 545 | 567 | + 3 09 |
| 470 | S.A.T.★ | 502 | 501 | 514 | + 2 39 |
| 38 | Sadn.-Chât. (B) | 33 40 | 32 80 | 32 80 | - 1 80 |
| 950 | Saupiquet (Na) | 1025 | 1049 | 1049 | + 2 34 |
| 280 | Schneider ★ | 290 | 287 90 | 286 | - 1 38 |
| 39 | S.C.O.A. | 39 | 38 90 | 33 10 | + 0 25 |
| 625 | S.C.R.E.G. | 539 | 570 | 597 | + 10 76 |
| 685 | Seb ★ | 683 | 690 | 690 | + 1 02 |
| 410 | Sefimeg ★ | 417 | 408 | 430 | + 3 12 |
| 1340 | S.F.I.M. | 1452 | 1435 | 1424 | - 1 93 |
| 29 | S.G.E. | 30 70 | 30 95 | 30 95 | + 0 81 |
| 420 | Signaux ★ | 530 | 540 | 525 | - 0 94 |
| 750 | Silic | 730 | 730 | 721 | - 1 23 |
| 530 | Simco-U.P.H.★ | 516 | 510 | 525 | + 1 74 |
| 315 | Simnor (Li) | 306 | 305 | 305 | - 0 33 |
| 740 | Skis Rossignol | 751 | 750 | 746 | - 0 67 |
| 705 | Siminco | 681 | 672 | 690 | + 1 32 |
| 275 | Société Générale | 297 | 305 | 304 80 | + 2 65 |
| 170 | Sodecco | 166 | 165 | 165 | - 0 60 |
| 159 | Sodero (Na) | 170 | 170 | 170 | .... |
| 2000 | Sodexho ★ | 2040 | 2040 | 2050 | + 0 49 |
| 92 | Sogenal (Ny) | 101 50 | 99 | 99 | - 2 46 |
| 260 | Sogerap | 272 | 271 | 270 50 | - 0 55 |
| 2130 | Somm-Allib. ★ | 1985 | 1995 | 2005 | + 1 01 |
| 620 | Source Perrier | 590 | 602 | 610 | + 3 39 |
| 640 | Sovac ★ | 670 | 672 | 675 | + 0 75 |
| 335 | Spie-Batignol. | 337 | 340 | 340 | + 0 89 |
| 410 | Strafor ★ | 450 | 422 | 445 | - 1 11 |
| 260 | Suez | 229 | 224 90 | 227 50 | - 0 65 |
| 345 | Synthelabo ★ | 369 | 368 | 368 | - 0 27 |
| 610 | Talcs Luzenac | 650 | 665 | 670 | + 3 09 |
| 3735 | Tél. Elect. | 5505 | .... | .... | .... |
| 168 | Thomson-C.S.F. | 164 | 168 90 | 168 | + 2 44 |
| 330 | Total (CFP)★ | 342 | 346 | 347 | + 1 46 |
| 71 | — (certific.) | 70 50 | 70 50 | 70 50 | .... |
| 1160 | T.R.T.★ | 1061 | 1050 | 1058 | - 0 28 |
| 376 | U.F.B. | 385 | 375 | 374 | - 2 86 |
| 725 | U.I.C.★ | 783 | 789 | 780 | - 0 38 |
| 525 | U.I.F.★ | 530 | 530 | 537 | + 1 32 |
| 850 | U.I.S. | 869 | 865 | 869 | .... |
| 180 | U.C.B.★ | 197 | 190 60 | 190 80 | - 3 15 |
| 725 | Unibail | 723 | 728 | 718 | - 0 69 |
| 380 | Valéo | 409 50 | 414 | 412 | + 0 61 |
| 45 | Vallourec | 74 20 | 74 60 | 74 40 | + 0 27 |
| 310 | Via Banque | 338 | 338 | 335 | - 0 89 |
| 620 | Elf-Gabon | 595 | 593 | 594 | - 0 17 |
| 103 | Amax Inc. | 106 10 | 107 50 | 107 90 | + 1 70 |
| 143 | Amer. Express | 148 80 | 154 50 | 152 50 | + 2 49 |
| 170 | Amer. Teleph. | 163 20 | 165 80 | 165 80 | + 1 59 |
| 94 | Anglo Amer. C. | 104 80 | 104 10 | 104 10 | - 0 67 |
| 490 | Amgold | 509 | 509 | 509 | .... |
| 800 | BASF (Akt) | 843 | 852 | 855 | + 1 42 |
| 865 | Bayer | 917 | 926 | 926 | + 0 98 |
| 100 | Buffelsfont. | 103 10 | 102 60 | 102 60 | - 0 48 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + - |
|---|---|---|---|---|---|
| 133 | Chase Manh. | 149 | 149 90 | 149 90 | + 0 60 |
| 50 | De Beers | 58 80 | 59 30 | 59 30 | + 0 85 |
| 1420 | Deutsche Bank | 1464 | 1480 | 1489 | + 1 71 |
| 730 | Dresdner Bank | 865 | 877 | 880 | + 1 73 |
| 69 | Driefontein Cst | 66 | 64 | 64 | - 3 03 |
| 430 | Du Pont-Nem. | 500 | 516 | 516 | + 3 20 |
| 240 | Eastman Kodak | 247 | 248 | 248 | + 0 40 |
| 33 | East Rand | 33 75 | 34 | 33 90 | + 0 44 |
| 210 | Electrolux | 239 60 | 240 | 240 | + 0 17 |
| 189 | Ericsson | 206 80 | 210 20 | 210 | + 1 55 |
| 245 | Exxon Corp. | 248 | 253 | 252 | + 1 61 |
| 250 | Ford Motors | 258 | 265 | 258 | .... |
| 65 | Freegold | 61 50 | 60 20 | 61 10 | - 0 65 |
| 89 | Gencor | 94 60 | 93 50 | 93 50 | - 1 16 |
| 250 | Gén. Electr. | 257 | 258 | 258 | + 0 39 |
| 780 | Gén. Belgique | 1260 | 1265 | 1265 | + 0 40 |
| 400 | Gen. Motors | 418 | 421 | 421 | + 0 48 |
| 84 | Goldfields | 95 | 95 | 95 | .... |
| 45 | Gd Metropolitain | 51 50 | 52 50 | 52 50 | + 1 94 |
| 52 | Harmony | 47 80 | 47 80 | 47 60 | - 0 42 |
| 56 | Hitachi | 65 60 | 63 50 | 63 50 | - 3 20 |
| 765 | Hoechst Akt. | 889 | 892 | 892 | + 0 34 |
| 107 | Imp. Chemical | 109 50 | 111 | 111 30 | + 1 64 |
| 655 | IBM | 654 | 658 | 658 | + 0 61 |
| 270 | ITT | 268 | 271 | 271 | + 1 12 |
| 189 | Ito-Yokado | 186 | 184 | 184 20 | - 0 97 |
| 122 | Matsushita | 119 | 118 70 | 118 90 | - 0 08 |
| 910 | Merck | 902 | 930 | 930 | + 3 10 |
| 340 | Minnesota M. | 363 | 369 | 369 | + 1 65 |
| 260 | Mobil Corp. | 248 | 256 | 257 | + 3 63 |
| 210 | Morgan J.P. | 194 90 | 196 90 | 196 90 | + 1 03 |
| 35020 | Nestlé | 35500 | 36000 | 36100 | + 1 69 |
| 155 | Norsk Hydro | 162 50 | 165 20 | 165 20 | + 1 66 |
| 184 | Ofsil | 154 10 | 154 50 | 154 50 | + 0 26 |
| 1780 | Petrofina | 1760 | 1788 | 1815 | + 3 13 |
| 520 | Philip Morris | 547 | 544 | 545 | - 0 37 |
| 85 | Philips | 89 | 91 50 | 91 50 | + 2 81 |
| 69 | Placer Dome | 72 | 72 50 | 72 30 | + 0 42 |
| 345 | Quilmès | 338 | 354 90 | 354 90 | + 5 |
| 455 | Randfontein | 491 | 480 | 480 | - 2 24 |
| 655 | Royal Dutch | 671 | 681 | 680 | + 1 34 |
| 34 | Rio Tinto Zinc | 37 20 | 39 | 39 10 | + 5 11 |
| 52 | St Helena Co | 53 50 | 53 40 | 53 40 | - 0 19 |
| 200 | Schlumberger | 210 10 | 213 | 213 | + 1 38 |
| 104 | Shell transp. | 111 80 | 113 | 113 | + 1 07 |
| 1260 | Siemens A.G. | 1329 | 1340 | 1341 | + 0 90 |
| 215 | Sony | 237 50 | 238 | 238 | + 0 21 |
| 200 | T.D.K. | 206 90 | 209 | 209 | + 1 01 |
| 34 | Toshiba Corp. | 36 15 | 36 25 | 36 25 | + 0 28 |
| 236 | Unilever | 344 50 | 351 | 354 60 | + 2 90 |
| 220 | Unit. Techn. | 239 | 240 60 | 240 60 | + 0 67 |
| 550 | Vaal Reefs | 527 | 529 | 529 | + 0 38 |
| 295 | Volvo | 323 | 326 | 326 | + 0 93 |
| 225 | West Deep | 233 | 225 50 | 225 50 | - 3 22 |
| 325 | Xerox Corp. | 332 | 340 | 340 | + 2 41 |
| 1 35 | Zambia Corp. | 1 41 | 1 36 | 1 37 | - 2 84 |

## Comptant (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp. 8,80 % 77 | 127 | 7 237 |
| 9,80 % 78/93 | 101 35 | 6 721 |
| 10,80 % 79/94 | 103 75 | 5 813 |
| 13,25 % 80/90 | 106 53 | 10 499 |
| 13,80 % 81/89 | 104 43 | 2 413 |
| 16,20 % 82/90 | 112 60 | 2 921 |
| 16 % juin 82 | 114 85 | 12 415 |
| 14,60 % fév. 83 | 114 60 | 1 077 |
| 13,40 % déc. 83 | 117 75 | 3 258 |
| 12,20 % oct. 84 | 111 45 | 5 433 |
| 11 % fév. 85 | 111 | 0 811 |
| 10,25 % mars 86 | 104 60 | 0 197 |
| ORT 12,75 % 83 | 1860 | .. |
| OAT 10 % 2000 | 104 08 | 8 115 |
| OAT 9,90 % 1997 | 106 10 | 2 624 |
| OAT 9,80 % 1996 | 102 78 | 1 312 |
| Ch. France 3 % | 150 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 102 60 | 2 149 |
| CNB Paribas | 102 50 | 2 149 |
| CNB Suez | 102 50 | 2 149 |
| CNI janv. 82 | 102 45 | 2 149 |
| PTT 11,20% 85 | 107 | 3 167 |
| CFF 10,30% 86 | 102 20 | 1 494 |
| CNE 11,50% 85 | 108 25 | 8 201 |
| CNT 9% 85 | 97 60 | 7 580 |
| CRH 10,90% déc. 85 | 105 90 | 2 144 |
| C.N.C.A. T.P. | 1189 80 | 117 |
| Drouot Ass. Obl. conv. | 2106 | 207 |
| Métrologie I. 6% 8/7 | 76 50 | 7 690 |

### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Agache (Sté. Fin.) | 1545 | 1540 |
| A.G.F. (St Cent.) | 586 | 589 |
| Applic. Hydraul. | 615 | 625 |
| Arbel | 335 | 345 |
| Astorg | 175 | 180 |
| Avenir Publicité | 529 | 530 |
| Bain C. Monaco | 181 | 185 |
| Banque Hypoth. Eur. | 308 | 312 o |
| Béghin-Say (C.I.) | 343 | 342 |
| B.G.I. | 730 | 734 |
| Blanzy-Ouest | 537 | 545 |
| B.N.P. Intercontin. | 210 | 203 |
| Bénédictine | 5800 | .... |
| Bon-Marché | 755 | 765 |
| B.T.P. | 127 | 125 |
| Calif | 650 | 650 |
| Cambodge | 585 | 608 |
| C.A.M.E. | 125 10 | 125 10 |
| Campenon Bern. | 169 | 164 |
| Carbone-Lorraine | 458 | 463 |
| C.E.G.Frig. | 460 | 480 |
| Cemen. Blanzy | 1730 | 1750 |
| Centrest (Ny) | 184 | 184 |
| Cerabati | 118 50 | 113 80 |
| Chambourcy (M.) | 978 | .... |
| Champex (Ny) | 150 | 150 |
| C.I.C. (Financ. de) | 178 10 | 171 |
| C.I. Maritime | 731 | 733 |
| Cimen (B) | 650 | 650 |
| Clause | 420 | .... |
| Cofradel (Ly) | 1025 | 1024 |
| Cogifi | 342 | 335 |
| Cosiphos | 328 40 | 330 |
| Cie Industrielle | 2230 | 2320 d |
| Comp. Lyon-Alem. | 245 | 250 |
| Concorde (La) | 770 | 780 |
| C.M.P. | 14 30 | 14 30 |
| Créd. Gén. Ind. | 580 | 575 |
| Cr. Universel (Cie) | 540 | 562 |
| Créditel | 141 | 141 |
| Darblay S.A. | 596 | 596 |
| Delalande S.A. | 1025 | 1020 |
| Delmas-Vielj. (Fin.) | 1581 | 1580 |
| Didot-Bottin | 765 | 765 |
| Eaux Bass. Vichy | 1213 | 1200 |
| Eaux Vittel | 1850 | 1910 |
| E.C.I.A. | 562 | 555 |
| Economats Centre | 327 20 | 286 60 |
| Electro-Banque | 298 | 298 |
| Elf-Antargaz | 548 | 570 |
| E.L.M. Leblanc | 560 | 565 |
| Enelf-Bretagne | 228 80 | 229 |
| Entrepôts Paris | 487 | 487 |
| Epargne (B) | 2849 | 2740 |
| Europ. Accumul. | 38 30 | 38 25 |
| Europe Soutra Indust. | 80 | 83 20 d |
| Eternit | 1710 | 1710 |
| Finalens | 170 | 170 |
| FIPP | 300 | 331 d |
| Fnac | 500 | 520 |
| Foncière (Cie) | 424 | 425 |
| Fonc. Lyonnaise | 485 | 489 |
| Foncina | 425 | 420 |
| Forinter | 1070 | 1070 |
| Fougerolle | 245 | 245 |
| France I.A.R.D. | 241 50 | 251 20 |
| France (La) | 3985 | .... |
| From. Paul Renard | 510 | 510 |
| GAN | 837 | 834 |
| Gaumont | 338 | 340 |
| Gévelot | 480 | 489 20 d |
| Gr. Fin. Constr. | 400 | 408 |
| Gds Moul. Paris | 275 | 269 |
| Groupe Victoire | 436 | 453 50 d |
| G. Transp. Ind. | 407 | 391 |
| Immindo S.A. | 401 | 405 10 |
| Imminvest | 289 | 287 |
| Immobail | 387 | 387 |
| Immobanque | 690 | 690 |
| Immob. Marseille | 6660 | .... |
| Immofice | 448 | 446 |
| Invest. (Sté Cent.) | 799 | 795 |
| Jaeger | 100 | 100 |
| Lafitte-Bail | 439 | 439 |
| Lambert Frères | 217 | 218 |
| Lille-Bonnières | 554 | 541 |
| Loca-Expansion | 283 | 285 |
| Locafinancière | 328 | 329 |
| Locatel | 780 | 785 |
| Louvre (Sté) | 1271 | 1280 |
| Lucia | 800 | 781 |
| Machines Bull | 112 30 | 116 80 d |
| Magasins Uniprix | 136 | 133 |
| Magnant S.A. | 114 | 110 |
| Maritimes Part. | 245 | 231 50 |
| Métal Déployé | 420 | 425 |
| Mors | 62 | 59 50 o |
| Navig. (Nat. de) | 49 | 50 |
| OPB Paribas | 188 | .... |
| Opsorg | 222 | 215 |
| Oréal (L') C.I. | 1690 | 1715 |
| Origny-Desvroise | 1010 | 1050 |
| Palais Nouveauté | 440 | 440 |
| Parfinance | 166 | 166 |
| Paribas-CIP | 337 50 | 351 |
| Paris France | 185 | 187 50 |
| Paris-Orléans | 240 | 240 |
| Partenhea | 258 70 | .... |
| Patern. Risq. Div. | 1150 | 1150 |
| Pathé-Cinéma | 347 | 361 |
| Pechiney (cert. inv.) | 225 | 234 |
| Piles Wonder | 787 | .... |
| Piper-Heidsieck | 935 | 930 |
| P.L.M. | 95 50 | 94 90 |
| Poclain | 19 60 | 24 d |
| Porcher | 361 | 370 |
| Promodès | 945 | 960 |
| Providence S.A. | 1151 | 1160 |
| Publicis | 2050 | 2035 |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 300 | 297 |
| Ricqlès-Zan | 203 60 | .... |
| Rochefortaise S.A. | 539 | 518 |
| Rochette-Cenpa | 33 15 | .... |
| Rosario (Fin.) | 532 | 545 |
| Roudière | 190 | 190 50 |
| Rougier et Fils | 60 | 62 40 |
| Sacer | 468 | 475 |
| SAFAA | 260 10 | 260 10 |
| Safic-Alcan | 790 | 790 |
| SAFT | 1200 | 1200 |
| Saga | 175 | 175 |
| St-Gobain C.I. | 508 | 528 d |
| Salins du Midi | 513 | 503 |
| Santa-Fé | 98 80 | 103 |
| Satam | 75 50 | 72 50 |
| Savoisienne (M) | 203 90 | 237 90 d |
| SCAC | 447 | 431 |
| Senelle Maubeuge | 330 | 340 |
| S.E.P. (M) | 160 | 160 |
| Sicli | 190 | .... |
| Sicotel | 298 | 297 |
| Sinvim | 242 | 242 10 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 370 | 360 50 |
| Sté Générale-CIP | 248 | 245 |
| Sofal financière | 1645 | 1630 |
| Soficel | 835 | 840 |
| Soffo | 596 | 596 |
| Soficomi | 725 | 712 |
| S.O.F.I.P. (M) | 125 | .... |
| Sofragi | 830 | 797 |
| Soudure Autog. | 336 | 339 |
| Sovabail | 625 | 620 |
| S.P.I. | 502 | 503 |
| Suez (Fin. de)-CIP | 175 | 168 o |
| Stemi | 760 | 763 |
| Taittinger | 1650 | 1676 |
| Testut-Aequitas | 304 | 292 o |
| Tour Eiffel | 340 | 340 |
| Ufiner S.M.D. | 510 | 510 |
| U.A.P. | 304 | 303 50 |
| U.T.A. | 980 | 1000 |
| Veuve Clicquot | 3300 | 3400 |
| Vicat | 1180 | 1160 |
| Viniprix | 1020 | 1005 |
| Virax | 123 | 121 |
| Waterman S.A. | 700 | 700 |
| Brass. du Maroc | 160 | .... |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 799 | .... |
| Akzo | 301 | 306 |
| Alcan Alum. | 160 | 162 |
| Algemeine Bank | 123 50 | 120 10 |
| American Brands | 264 | 264 |
| Am. Petrofina | 355 | .... |
| Arbed | 180 | .... |
| Asturienne Mines | 125 | .... |
| Banco de Santander | 280 | 289 90 |
| Bco Pop Espanol | 416 | 425 10 |
| Banque Ottomane | 1998 | .... |
| B. Régl. Internat. | 49990 | 48000 |
| Br. Lambert | 493 | 498 |
| Canadian-Pacific | 105 | 104 |
| CIR | 22 | 24 |
| Commerzbank | 745 | 750 |
| Dart. and Kraft | 305 20 | 329 90 |
| De Beers (port.) | 53 | .... |
| Dow Chemical | 492 | 500 |
| Gén. Belgique | 1260 | 1265 |
| Gevaert | 1180 | .... |
| Glaxo | 109 | 113 |
| Goodyear | 340 | 350 |
| Grace and Co | 153 | 160 |
| Honeywell Inc. | 395 | 414 |
| I. C. Industries | 202 | 197 |
| Johannesburg | 791 | 791 |
| Kubota | 28 30 | 30 20 |
| Latonia | .... | .... |
| Midland Bank Plc | 42 | 42 |
| Minerai-Ressourc. | 67 | 70 |
| Nixdorf | 1970 | 1890 |
| Noranda | 105 | 105 |
| Olivetti | 26 | 27 90 |
| Pakhoed Holding | 234 | 227 |
| Pfizer Inc. | 304 | 315 |
| Procter Gamble | 470 | 455 |
| Ricoh Cy Ltd | 51 | 55 |
| Rolinco | 251 80 | 254 |
| Robeco | 270 50 | 274 60 |
| Rodamco | 457 | 452 |
| Saipem | 9 40 | 9 50 |
| Shell fr. (port.) | 101 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 218 | .... |
| Steel Cy of Can. | 110 | 116 |
| Squibb | 396 | 396 |
| Tenneco | 228 10 | .... |
| Thorn EMI | 60 | 60 10 |
| Toray indust. inc | 35 50 | 35 50 |
| Vieille Montagne | 980 | .... |
| Wagons-Lits | 780 | 792 |
| West Rand | 13 | 13 10 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Banque Hydro-Energie | 212 | 282 d |
| Calciphos | 155 | 165 |
| Cochery | 150 10 | .... |
| Cogenhor | 142 | 142 |
| C. Occid. Forestière | 185 | .... |
| Coparex | 338 | 336 |
| Dubois Inv. (Centr.) | 580 | 579 |
| Gechot | 75 | 78 50 |
| Hoogovens | 250 | .... |
| Metroservice (bons) | 11 30 | .... |
| Nicolas | 750 | 740 |
| Révillon | 330 | .... |
| Rorento N.V. | 173 | 172 90 |
| Serv. Equip. Veh. | 55 30 | .... |
| S.P.R. | 330 | .... |
| Sté Lecteurs du Monde | 725 | 755 |
| Ufinex | 380 | .... |
| Union Brasseries | 127 | .... |

## Cote des changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 18/3 | COURS DES BILLETS Achat | COURS DES BILLETS Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 706 | 5 749 | 5 530 | 5 930 |
| ECU | 7 042 | 7 035 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 340 150 | 339 470 | 329 500 | 349 500 |
| Belgique (100 F) | 16 251 | 16 233 | 15 700 | 16 700 |
| Pays Bas (100 fl.) | 302 710 | 302 210 | 293 | 313 |
| Danemark (100 krd) | 88 580 | 88 620 | 85 | 92 |
| Norvège (100 k) | 89 690 | 90 320 | 86 | 93 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 513 | 10 494 | 10 200 | 10 850 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 246 | 4 245 | 3 800 | 4 650 |
| Italie (1 000 lires) | 4 582 | 4 588 | 4 300 | 4 800 |
| Suisse (100 fr.) | 411 190 | 409 850 | 398 | 420 |
| Suède (100 krs) | 95 720 | 95 980 | 92 500 | 98 500 |
| Autriche (100 sch) | 48 370 | 48 290 | 46 850 | 49 850 |
| Espagne (100 pes.) | 5 062 | 5 062 | 4 850 | 5 350 |
| Portugal (100 esc.) | 4 147 | 4 150 | 3 800 | 4 650 |
| Canada ($ can 1) | 4 555 | 4 599 | 4 400 | 4 800 |
| Japon (100 yens) | 4 470 | 4 478 | 4 340 | 4 540 |

## Marché libre de l'or

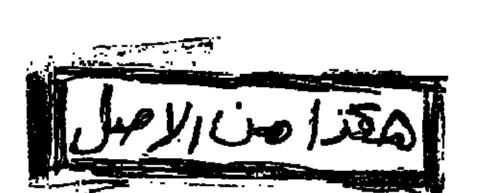
| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 18/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 81700 | 82000 |
| Or fin (en lingot) | 81750 | 81950 |
| Pièce française (20 fr) | 515 | 517 |
| Pièce française (10 fr) | 380 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 545 | 541 |
| Pièce latine (20 fr) | 474 | 475 |
| Souverain | 600 | 589 |
| Pièce de 20 dollars | 3025 | 3025 |
| Pièce de 10 dollars | 1470 | 1460 |
| Pièce de 5 dollars | 800 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3145 | 3185 |
| Pièce de 10 florins | 490 | 490 |
| Or Londres | 445 35 | 442 80 |
| Or Zurich | 445 50 | 443 50 |
| Or Hongkong | 446 05 | 443 95 |
| Argent Londres | ..... | ..... |

## SICAV (sélection) 17/3

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 717 08 | 699 59 |
| Action | 196 40 | 191 14 |
| Actions France | 398 19 | 383 80 |
| Action Invest. | 340 18 | 324 75 |
| Actions sélectionnées | 515 02 | 496 40 |
| Aedificandi | 586 53 | 565 33 |
| A.G.F. Actions (ex-CIP) | 1019 45 | 994 59 |
| A.G.F. 5000 | 500 | 487 80 |
| A.G.F. ECU | 1097 10 | 1086 24 |
| A.G.F. Interfonds | 428 94 | 418 48 |
| A.G.F. Invest | 100 75 | 98 29 |
| A.G.F. OBLIG. | 1107 37 | 1101 86 |
| A.G.F. Sécurité | 10628 50 | 10628 50 |
| Agimo | 569 | 555 12 |
| Alté | 225 19 | 217 05 |
| A.L.T.O. | 194 76 | 187 72 |
| Ameri-Gan | 4869 11 | 4743 78 |
| America-Valor | 678 57 | 647 80 |
| Amplitude | 490 18 | 475 80 |
| Arbitrages court terme | 5335 51 | 5324 85 |
| Argonautes | 344 24 | 333 40 |
| Associc | 1120 80 | 1120 80 |
| Aurecic | 1395 30 | 1354 86 |
| Axa Europe | 117 01 | 111 70 |
| Axa Investissements | 103 15 | 98 47 |
| Bred Associations | 2529 28 | 2521 71 |
| Bred International | 80 95 | 79 36 |
| Capital Plus | 1756 53 | 1756 53 |
| CIP (voir AGF Actions) | ...... | ...... |
| Compasicic | 105 29 | 102 22 |
| Convertimmo | 335 66 | 322 75 |
| Cortal court terme | 1303 14 | 1303 14 |
| Cortal Intérêt trim. | 1061 29 | 1040 99 |
| Cortexa | 857 81 | 818 91 |
| Credinter | 484 21 | 470 11 |
| Drouot-France | 549 92 | 524 98 |
| Drouot-Investiss. | 889 51 | 849 17 |
| Drouot-Sécurité | 249 13 | 237 83 |
| Drouot-Sélection | 138 69 | 132 40 |
| Ecucic | 1142 28 | 1126 40 |
| Ecureuil Privatisations | 319 83 | 310 51 |
| Energie | 228 21 | 217 86 |
| Epacic | 2897 87 | 2894 98 |
| Epacourt Sicav | 4259 01 | 4248 39 |
| Epargne Associations | 25484 05 | 25445 88 |
| Epargne-Capital | 7763 52 | 7686 65 |
| Epargne-Croiss. | 1385 47 | 1348 39 |
| Epargne-Industr. | 66 13 | 63 13 |
| Epargne-Inter | 591 04 | 575 22 |
| Epargne J | 52272 78 | 52272 78 |
| Epargne Long-Terme | 170 28 | 165 72 |
| Epargne Monde | 1032 83 | 1005 19 |
| Epargne Première | 12271 34 | 12271 34 |
| Epargne-Oblig. | 199 28 | 193 95 |
| Epargne-Ouest | 1050 60 | 1050 50 |
| Epargne-Unie | 1119 04 | 1078 59 |
| Epargne-Valeur | 398 31 | 387 65 |
| Eparoblig | 1256 85 | 1253 14 ◆ |
| Epsilon | 1053 78 | 1043 35 |
| Eurinvest Croissance | 1104 60 | 1054 42 |
| Eurinvest Rendement | 1101 62 | 1051 67 |
| Eurocic | 8906 33 | 8773 72 |
| Eurodyn | 965 97 | 934 21 |
| Euro-Gan | 4215 77 | 4024 60 |
| Extrême Orient Sicav | 531 95 | 516 46 |
| Finord Placement | 63440 34 | 63250 59 |
| Finord Valorisation | 13797 91 | 13527 36 |
| Fonsicav (div. par 10) | 11217 05 | 11217 05 |
| Foncival | 238 39 | 227 58 |
| France-Gan | 5189 68 | 4954 35 |
| France-Garantie | 291 86 | 291 28 |
| France-Investiss. | 379 81 | 362 69 |
| France-Net | 127 56 | 126 30 |
| France-Obligations | 461 69 | 447 22 |
| Francic | 332 53 | 322 84 |
| Francic Pierre | 92 | 89 32 |
| Francic Régions | 916 85 | 890 15 |
| Fructi-Associations | 1387 24 | 1387 24 |
| Fructi-Epargne | 26 13 | 25 49 |
| Fructicapi | 317 04 | 312 35 |
| Fructicourt | 108554 26 | 109554 26 |
| Fructidor | 242 89 | 239 30 |
| Fructifrance | 659 52 | 643 43 |
| Fructimmo | 233 43 | 227 74 |
| Fructivar | 85212 16 | 84989 66 |
| Fructi ECU | 584 03 | 575 40 |
| Fructi-Première | 11608 38 | 11436 83 |
| Futurobligi | 1092 27 | 1056 35 |
| Gestilion | 59960 24 | 59810 71 |
| Gestion Sécuricourt | 11017 67 | 10908 58 |
| Gestion Associations | 144 15 | 140 98 |
| Gestion Mobilière | 601 93 | 574 68 |
| Haussmann Associat. | 1256 29 | 1256 29 |
| Haussmann court terme | 1243 76 | 1243 76 |
| Haussmann Epargne | 1443 78 | 1443 78 |
| Haussmann Europe | 2006 06 | 1933 65 |
| Haussmann France | 817 82 | 788 28 |
| Haussmann Oblicroiss. | 1340 | 1279 24 |
| Haussmann Obligation | 1485 25 | 1431 57 |
| Horizon | 1038 66 | 1008 41 |
| Interoblig. | 12123 06 | 11655 79 |
| Intersélect France | 379 54 | 368 49 |
| Invest. net | 14486 81 | 14457 89 ◆ |
| Invest. Obligataire | 17892 80 | 17857 09 ◆ |
| Japacic | 178 97 | 171 82 |
| Jeune épargne | 238 93 | 233 43 |
| Laffitte-Amérique | 239 91 | 229 03 |
| Laffitte Europe | 235 88 | 225 18 |
| Laffitte-Expansion | 248 68 | 237 40 |
| Laffitte-France | 275 42 | 262 93 |
| Laffitte-Immobilière | 220 77 | 210 76 |
| Laffitte-Japon | 354 19 | 338 13 |
| Laffitte-Oblig. | 144 54 | 137 99 |
| Laffitte-Rend. | 213 11 | 203 45 |
| Laffitte-Tokyo | 351 05 | 335 13 |
| Lion-Associations | 11126 31 | 11126 31 |
| Lion court terme | 113856 46 | 113856 46 |
| Lion-Institutionnels | 22356 30 | 22300 55 |
| Lionplus | 750 02 | 742 59 |
| Livret Bourse Investiss. | 392 24 | 380 82 |
| Livret portefeuille | 603 09 | 585 52 |
| Méditerranée | 149 72 | 142 93 |
| Minimex | 26643 68 | 26649 68 |
| Mondiale Investissem. | 404 90 | 386 54 |
| Monecic | 5780 73 | 5780 73 |
| Monédan | 53198 86 | 53198 86 |
| Moné J. | 53619 75 | 53619 75 |
| Mutuelle Unie Sél. | 138 57 | 132 29 |
| Natio.-Assoc. | 6465 75 | 6452 84 |
| Natio.-Epargne | 14113 92 | 13974 18 |
| Natio.-Court terme | 207619 | 207619 |
| Natio.-Immobilier | 910 09 | 865 73 |
| Natio.-Inter. | 1209 30 | 1176 93 |
| Natio.-Obligations | 530 80 | 516 59 |
| Natio.-Patrimoine | 1264 69 | 1230 84 |
| Natio.-Placements | 63308 93 | 63308 93 |
| Natio.-Revenu | 1042 17 | 1031 85 |
| Natio.-Sécurité | 11133 69 | 11153 69 |
| Natio.-Valeurs | 610 31 | 593 98 |
| Nippon-Gan | 5254 85 | 5016 56 |
| Nord-Sud Développ. | 1235 99 | 1233 52 |
| Normax IF | 12707 22 | 12458 06 |
| Oblicic Régions | 1084 64 | 1068 61 |
| Obligations Convert. | 390 68 | 372 36 |
| Oblilion | 1073 25 | 1062 62 |
| Oparavalor | 175 78 | 171 49 |
| Orvalor | 5516 80 | 5316 43 |
| Paramérique | 531 92 | 507 80 |
| Pareurope | 735 54 | 702 19 |
| Paribas Croissance | 558 86 | 535 08 |
| Paribas Epargne | 16188 79 | 16155 48 |
| Paribas France | 80 89 | 79 53 |
| Paribas Opportunités | 100 78 | 97 94 |
| Paribas Patrimoine | 499 85 | 479 50 |
| Paribas Revenu | 94 84 | 93 90 |
| Parnasse-Valor | 1063 18 | 1062 12 |
| Patrimoine-Retraite | 1693 39 | 1660 19 |
| Pervalor | 538 95 | 523 25 |
| Phenix Placements | 258 61 | 258 32 |
| Pierre Investiss. | 650 85 | 621 34 |
| Placement A | 804 99 | 804 99 |
| Placement crt-terme | 74427 24 | 74427 24 |
| Placement J | 57418 28 | 57418 28 |
| Placement Premier | 58116 75 | 58116 75 |
| Placements Rendement | 10894 43 | 10894 43 |
| Placements Sécurité | 109269 02 | 109269 02 |
| Plénitude | 105 72 | 102 89 ◆ |
| Première Obligations | 10942 81 | 10920 97 |
| Prévoyance Ecureuil | 105 06 | 102 25 |
| Priv'Association | 21752 63 | 21752 63 |
| Province Investiss. | 419 96 | 400 92 |
| Quartz | 108 93 | 106 25 |
| Quatre-quarts Retraite | 1 01 | 1 01 ◆ |
| Rentacic | 161 63 | 159 24 |
| Revenus Trimestriels | 5528 34 | 5473 60 |
| Revenu Vert | 1155 64 | 1154 48 |
| Rivoli Plus | 1105 98 | 1055 84 |
| St-Honoré Assoc. | 13697 37 | 13629 22 |
| St-Honoré Bio-aliment. | 706 08 | 674 06 |
| St-Honoré Pacifique | 500 87 | 478 16 |
| St-Honoré P.M.E. | 410 76 | 392 13 |
| St-Honoré Real | 11785 93 | 11718 46 |
| St-Honoré Rendement | 11882 38 | 11823 28 |
| St-Honoré Services | 455 70 | 438 17 |
| St-Honoré Technol. | 692 09 | 660 71 |
| St-Honoré Valor | 12543 34 | 12443 79 |
| Sécuricic | 11377 97 | 11366 60 |
| Sécuri Taux | 10367 58 | 10367 58 |
| Sélection Croissance | 477 69 | 463 78c |
| Sicaden (Casden BP) | 723 41 | 712 72 |
| Sicav-Associations | 1454 77 | 1452 59 |
| S.F.I. fr. et étr. | 584 01 | 567 |
| Sicav 5000 | 309 44 | 301 16 |
| S.I. Est | 1183 72 | 1130 04 |
| Silvafrance | 473 12 | 460 46 |
| Slivam | 391 53 | 381 05 |
| Slivarente | 211 93 | 209 83 |
| Slivinter | 399 29 | 388 60 |
| S.N.I. | 1129 34 | 1086 46 |
| Sogepargne | 351 12 | 338 43 |
| Sogevar | 961 55 | 917 95 |
| Sogeter | 1265 65 | 1208 26 |
| Soleil Investissement | 464 62 | 443 55 |
| Stratégie Actions | 986 25 | 948 32 |
| Stratégie Rendement | 1086 05 | 1063 49 |
| Technocic | 1079 07 | 1047 64 |
| Techno-Gan | 5705 73 | 5447 |
| Trilion | 5229 52 | 5177 74 |
| U.A.P. Investiss. | 381 54 | 367 75 |
| Uni-Associations | 110 82 | 110 82 |
| Unifrance | 412 03 | 397 14 |
| Unifoncier | 1101 42 | 1061 61 |
| Uni-Garantie | 1289 06 | 1263 76 |
| Uni-Régions | 2368 78 | 2281 23 |
| Unirente | 2261 14 | 2186 79 |
| Univar | 180 30 | 180 30 |
| Univers-Actions | 1011 43 | 978 17 |
| Univers-Obligations | 1539 27 | 1488 66 |
| Valorem | 471 78 | 460 27 |
| Valorg | 1540 73 | 1539 19 |
| Valrest | 82981 50 | 82940 03 |



c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde



La rencontre des ministres soviétique et américain à Berne

## Le général Iazov n'a pas convaincu M. Carlucci d'un changement dans la doctrine de défense de Moscou

*BERNE*
*de notre correspondant*

Le chef du département militaire fédéral, M. Arnold Koller, était peut-être allé un peu vite en besogne en qualifiant d'« *historique* » à la télévision soviétique la rencontre entre les ministres de la défense des Etats-Unis et de l'URSS, qui s'est achevé, jeudi 17 mars à Berne. « *L'important*, a indiqué au cours d'une conférence de presse le secrétaire américain à la défense, M. Carlucci, *ce n'est pas tant ce qui est sorti de cette rencontre que le fait qu'elle ait eu lieu.* » Le général Iazov a, de son côté, estimé que la rencontre avait contribué à « *une meilleure compréhension mutuelle* ». Le ministre soviétique n'a cependant su convaincre ni son homologue américain ni la presse qu'une nouvelle doctrine militaire soviétique purement défensive avait vu le jour.

Les deux ministres ont procédé à un vaste tour d'horizon portant notamment sur le désarmement. Ils ont cependant tenu à préciser qu'ils n'entendaient pas se substituer aux négociateurs ni aux ministres des affaires étrangères qui se retrouveront la semaine prochaine à Washington. Parmi les questions évoquées : la procédure de vérification du traité sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire ; l'évolution des négociations sur la réduction des arsenaux stratégiques (START) ou encore le champ d'application du traité de 1972 sur les missiles antibalistiques (ABM).

La réunion de Berne se proposait également d'examiner les moyens d'éviter les incidents militaires comme celui qui, le mois dernier, a opposé des navires soviétique et américain en mer Noire. A ce propos, il a été simplement convenu de confier aux chefs d'état-major, l'amiral James Crowe et le maréchal Sergueï Akhromeev, qui se rencontreront prochainement à Washington, le soin de poser les jalons d'un « *forum commun* » pour prévenir ou régler pareils incidents.

La rencontre de Berne devait être enfin l'occasion pour le général Iazov d'expliquer la nouvelle doctrine défensive de Moscou, qui se fonde sur le concept de « *suffisance militaire* ». « *Notre compréhension du principe de la suffisance*, a-t-il déclaré au cours de sa conférence de presse, *inclut, outre le caractère défensif de la doctrine militaire, la parité et la sécurité égale, le changement du caractère de l'activité militaire de la structure des forces armées et de leur emplacement, ainsi que la réduction obligatoire des armements et des forces armées et un contrôle rigoureux. Toutes ces questions ne sont pas faciles ; cependant on peut les résoudre sur la base de l'égalité.* »

A l'évidence, M. Iazov n'a pas réussi à convaincre son interlocuteur américain : « *Je ne vois pas de différence entre la doctrine « défensive » dont se réclament aujourd'hui les Soviétiques et celle, « défensive », de Leonid Brejnev* », a persiflé M. Carlucci. Sceptique quant aux conséquences pratiques de cette « nouvelle doctrine », le secrétaire américain à la défense a estimé que, pour l'instant du moins, rien ne justifiait « *une modification des programmes de l'OTAN* ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Pour 2,6 milliards de dollars

## Le japonais Bridgestone l'emporte sur Pirelli pour le rachat de Firestone

En un sec communiqué de quatre lignes publié vendredi 18 mars en fin de matinée, la société Pirelli de Milan a fait savoir qu'elle renonçait à relancer l'OPA engagée par ses soins le 7 mars dernier en vue de racheter le numéro deux américain du pneumatique Firestone, avec l'appui de la firme française Michelin. La contre-proposition formulée par le Japonais Bridgestone (80 dollars l'action contre les 58 offerts par l'Italien) est apparue à Rome comme disproportionnée par rapport à la valeur réelle de Firestone, et en tout état de cause hors de portée.

Le numéro un japonais des pneumatiques, a annoncé en effet, le 18 mars à Tokyo, avoir conclu un nouvel accord avec Firestone pour le rachat, de la totalité du capital et des actifs de ce groupe.

Cette nouvelle offre – qui sera lancée le 21 mars – représente une surenchère considérable par rapport au précédent protocole signé le 16 février (*le Monde* du 18 février) pour le rachat de 75 % de la seule division pneumatique de Firestone pour 1 milliard de dollars. « *Le changement vers un accord de fusion est intervenu en raison de la tentative d'acquisition non sollicitée de Firestone lancée le 7 mars par Pirelli* », indique le communiqué de Bridgestone.

En prenant le contrôle de Firestone, Bridgestone consoliderait sa place de numéro trois mondial, avec 16 % de part du marché (contre 9 % actuellement), comblant une bonne partie de l'écart qui le sépare des deux premiers, l'américain Goodyear (19 % du marché mondial) et Michelin (18 %). C'est ce que voulaient éviter Pirelli, numéro deux européen, mais sixième mondial (6 %), et Michelin, qui avait apporté son appui à l'italien en s'engageant à racheter certains actifs de Firestone, notamment les usines brésiliennes et le réseau de centres automobile Master Care.

## Douce droguée

Il est vraiment super, mon Jacquot. Moi, je suis aplatie devant, écrasée d'admiration. C'est Tarzan et Pasqua, c'est Sheeta, sa guenon. Ils sont vraiment forts, ces mecs-là. Vous n'imaginez pas le mal qu'ils se sont donné pour arriver à se procurer le carnet d'adresses du Tout-Paris de la drogue. Remarquez, ils auraient pu me le demander, je dois en avoir un qui traîne quelque part. De toutes façons faut le remettre à jour après chaque dîner en ville. Les noms restent, mais les doses changent. Ou les produits.

Ah, ce choc quand on a appris qu'ils avaient enfin mis la main dessus ! Ça allait faire bobo, ça, toutes ces stars du show-biz, de la presse et des médias traînées en justice, poussées, menottes au poing, dans le box des accusés, traitées comme n'importe quel petit camé qui se pique d'une main tremblante dans le chiotte pourri d'un troquet sordide. Vous imaginez un peu ?

On attendait, haletants, époustouflés par tant d'audace et de courage que s'étale à la une des journaux le beau linge sale des grands de ce monde. Moi, je vous le disais pas, je voulais vous réserver la surprise, mais j'en dormais plus. Le suspense devenait intolérable. Et puis là, hier soir, je tripote ma télécommande, mon écran s'allume et je retombe sur mon canapé, foudroyée par la stupeur et l'émotion. Qui c'est qu'ils ont choisi d'inculper ? La plus redoutable, la plus puissante, des faiseuses d'opinion, la plus soumoise aussi parce que personne, vraiment personne n'aurait pu penser un seul instant qu'elle puisse picoler ou sniffer. Sagan !

Oui, la touchante, l'adorable, la désarmante Françoise Sagan eh ben ! c'est l'ennemi public numéro un. Elle n'a que ce qu'elle mérite. Ça lui apprendra, la garce, à jouer les groupies de mon Mimi. Et que ça vous serve de leçon aussi. Vous n'allez quand même pas vous laisser influencer par une pauvre droguée.

CLAUDE SARRAUTE.

L'élection municipale partielle de Bolbec

## Une « première » après la redistribution des cartes à gauche

**Qui va prendre la succession du communiste Paul Belhache à la mairie de Bolbec ? Un an avant les élections municipales générales, cette commune de treize mille habitants de la Seine-Maritime va offrir, le dimanche 20 mars, pour la première fois, une photographie des rapports entre les différentes composantes de la gauche. Une première. Ils sont mauvais.**

En dix ans, les partenaires sont passés de l'amour euphorique au ménage à trois. Triomphe en 1977 : la liste d'union de la gauche ravit l'hôtel de ville, dès le premier tour, à la droite. Suspicion en 1983 : les socialistes imposent une primaire aux communistes et font cause commune au second tour avec le maire sortant, Paul Belhache. Eclatement en 1988 : trois listes se partagent les faveurs des électeurs de gauche ; elles rassemblent, en principe, 60 % des voix à trois. Cette division est une bonne affaire pour la liste RPR-UDF, dite « Une équipe *pour changer Bolbec* », que va conduire le docteur Antoine Moutier. La liste « Ensemble pour Bolbec » *présentée par le PS* s'oppose à celle, « Union démocratique pour Bolbec », soutenue par le PCF, et à celle qui émane du comité local de soutien à M. Pierre Juquin, qui voit « Bolbec autrement ».

Malade depuis plusieurs mois, Paul Belhache meurt en février. Sa succession se révèle rapidement un casse-tête. Les communistes affirment vouloir reconduire les accords de 1983, tout en ne présentant pas le premier adjoint communiste au poste de maire, conformément à son vœu, mais M. Michel Havard, un conseiller municipal sans carte du PCF. Conseiller général du canton et « successeur » potentiel du maire, le socialiste Pierre Roussel revendique le poste de premier adjoint...

Tout cela serait bien simple si les communistes n'avaient pas alternativement proposé aux socialistes d'éliminer les trois « juquinistes » du conseil municipal et aux « rénovateurs » *en question de figurer sur* la liste soutenue par le PCF. Le PS n'a pas marché. Ses conseillers ont démissionné en bloc.

Les « rénovateurs », qui n'en demandaient pas tant, ont foncé dans la brèche en constituant une liste où dix-sept femmes font la pige à seize hommes. Du Juquin pur sucre. Seuls les communistes, qui disent avoir attendu jusqu'au bout « *une liste d'union* », se seraient bien passés de cette consultation précoce. Des neufs adjoints de la liste sortante, ils n'en ont récupéré qu'un seul. Trois anciens « camarades », le docteur Sylvain Vue, Mme Chantal Lepage et M. François Tranchard, qui ne sont plus au parti depuis 1979, mais figuraient tout de même sur la liste du PCF en 1983 et occupaient des postes d'adjoint, dirigent aujourd'hui la liste du comité Juquin. Un autre adjoint communiste a préféré se mettre en congé de conseil municipal. Quant aux socialistes, ils repartent avec leurs quatre adjoints sortants.

M. Laurent Fabius, député de ce département, est venu tenir meeting dans la ville, le 15 mars. M. Juquin est passé le surlendemain. Les communistes, pour leur part, s'étonnent de l'attention que suscite cette consultation « *uniquement locale* ».

### Le chien dans le jeu de quilles

M. Marc Lapert, conseiller sortant et militant communiste de Renault, manifeste ses craintes face à une droite qui a « *des ambitions dès le premier tour* », car elle a « *une liste redoutable* ». Il désigne les coupables « *juquinistes facteurs de division* ». Il soupçonne fort ces trois sous-marins « *d'avoir des cartes du PS* ». Mais ce n'est qu'un soupçon, évidemment ! M. Lapert est convaincu que « *ceux qui ont brisé l'union vont le payer* ».

Pour M. Roussel, le socialiste, l'affaire est simple : le moment est venu de concrétiser une situation de fait, c'est-à-dire de conquérir la réalité du pouvoir. Laboureur du terrain politique local depuis 1962, d'abord sous l'étiquette du PSU avant de rejoindre le PS en 1974, il considère que son heure a sonné à la mairie.

Comme un chien dans un jeu de quilles, la liste du comité Juquin vient troubler ce tranquille règlement de comptes. « *On ne se reconnaît ni dans le PC, ni dans le PS, et encore moins dans leur querelle* », proclament en chœur les partisans du candidat rénovateur à l'élection présidentielle. Tout à la fois sollicités et écrasés par les deux partis de gauche, les trois adjoints « rénovateurs » n'avaient guère d'autre solution que de se présenter ou de disparaître.

O. B.

## L'embellie actuelle dissimule l'aggravation de notre retard

*estime le député barriste Bruno Durieux*

Les Français n'ont pas conscience de l'enjeu économique et social des élections, car le président de la République brouille les cartes et les *brouille d'autant plus facilement* que la France bénéficie actuellement d'une embellie conjoncturelle. *Telle est, en substance, l'analyse* qu'a développée, le 18 mars, devant la presse, M. Bruno Durieux, député barriste du Nord.

Reconnaissant que « *la conjoncture économique s'est améliorée au cours des derniers mois* » – la production industrielle a sensiblement progressé, les exportations se sont redressées, la consommation des ménages a été soutenue, l'exécution budgétaire meilleure que prévu, – M. Durieux a souligné le fait que tous les pays industrialisés avaient bénéficié d'une amélioration de leur situation plus nette que la nôtre.

En d'autres termes, le député barriste estime que l'embellie actuelle dissimule la réalité : le retard de la France sur les grands pays industrialisés ne se résorbe pas et continue même de s'aggraver. Sauf sur un point : l'inflation et les coûts salariaux, dont le ralentissement « *constitue un succès incontestable* ».

## 137 morts dans la chute d'un Boeing-727 de la compagnie colombienne Avianca

Un Boeing-727 de la compagnie colombienne Avianca s'est écrasé, le 17 mars, près de la frontière avec le Venezuela, avec 131 passagers et 6 membres d'équipage à son bord. Il n'y aurait aucun survivant.

L'appareil, qui avait décollé de l'aéroport de Cucuta pour Barranquilla, a percuté la cordillère à 2 500 mètres d'altitude et explosé. La tour de contrôle avait perdu le contact avec l'équipage trois minutes après le décollage. Parmi les victimes figurent deux équipes de football de la compagnie nationale Ecole Pétrole et l'évêque auxiliaire de Tibu. – *(AFP, UPI, AP.)*

## M. GEORGES MARCHAIS invité du « Grand Jury-RTL-*le Monde* »

**M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury-RTL-*le Monde* », dimanche 20 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.**

***Le député du Val-de-Marne, qui* fut en 1981 candidat du Parti communiste à l'élection présidentielle, *répondra aux questions d'André* Passeron et de d'Olivier Biffaud, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Jean-Pierre Defrain.**

## A nos lecteurs

Des perturbations dans la distribution de la presse sont à l'origine des difficultés rencontrées par les lecteurs de certaines régions en France et à l'étranger pour se procurer *le Monde* dans des conditions normales. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

## EN BREF

● **Suicide à Fleury-Mérogis.** – Un détenu marocain âgé de dix-neuf ans, Khaldin Boudjid, incarcéré au centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis, s'est donné la mort, lundi 14 mars, au « mitard », en se pendant aux barreaux avec sa chemise. Condamné pour vol à cinq mois de prison par la 23e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, le jeune homme avait été placé au « mitard » après plusieurs altercations qu'il aurait eues avec les gardiens. Il avait déjà tenté de s'ouvrir les veines le 12 mars. Le parquet d'Evry (Essonne) a ouvert une information *« pour recherche des causes de la mort »*.

● **Mise en liberté de deux Italiens réclamés par leur pays.** – La chambre d'accusation de Paris a fait droit le 16 mars à la demande de mise en liberté de Roberto Geminiani et Paolo Azzaroni, qui sont sous *« écrou extraditionnel »* en France, le premier depuis quatorze mois, le second depuis sept mois. Réclamés par leur pays pour des faits de terrorisme remontant aux années 1976-1977, *ces deux ressortissants italiens avaient fait l'objet d'un avis partiellement favorable à cette extradition le 21 octobre 1987.* Mais le gouvernement, qui restait maître de la décision, n'ayant pas pris le décret nécessaire à l'extradition, la chambre d'accusation a estimé que la détention ne pouvait se perpétuer.

● **URSS : La police à la rédaction de *Glasnost*.** – La police soviétique a tenté, jeudi 17 mars, de perquisitionner la rédaction du bulletin dissident *Glasnost*, de M. Sergueï Grigoriants, à Kratovo, à 25 kilomètres de Moscou, mais ses responsables s'y sont vigoureusement opposés. Après deux heures de *« vives discussions »*, les policiers, qui n'étaient pas munis de mandat, sont repartis, en précisant que M. Grigoriants serait convoqué dans les prochains jours à la milice. – *(AFP, AP.)*

● **Grève surprise à Paris-Austerlitz.** – Une grève surprise perturbe depuis 11 heures, le vendredi 18 mars, le trafic sur la ligne C du RER, et des perturbations devaient avoir lieu dans l'après-midi sur les grandes lignes au départ de Paris-Austerlitz. Cet arrêt de travail sans préavis a été décidé par les syndicats CGT, CFDT et FGAAC (agents de conduite autonome), *« pour protester*, précise la CGT, *contre les sanctions prises contre un militant CGT d'Ivry-sur-Seine »*.

● **Coupe d'Europe de football : Marseille-Ajax d'Amsterdam.** – L'Olympique de Marseille rencontrera l'Ajax d'Amsterdam en demi-finale de la Coupe des vainqueurs de Coupes. Le match aller aura lieu le *6 avril à Marseille et le match retour* le 20 avril à Amsterdam. L'autre demi-finale opposera le FC Malines (Belgique) à Atlanta Bergame (Italie).

**Le numéro du « Monde » daté 18 mars 1988 a été tiré à *538 756 exemplaires***



A C D E F G H

